

Nº 22/CM/12/001

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

034-213400237-20221220-22 CM 12 001-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE BALARUC LES BAINS

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze décembre à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sous la Présidence de Monsieur Gérard CANOVAS, Maire,

Mme FEUILLASSIER, Mme CURTO, M. FERNANDEZ, Mme SERRES, M. CALAS, Adjoints, M. MERIEAU, M. LONIGRO, M. VALLET, Mme ARNOUX, Mme TORRENT, Mme SORITEAU, Mme ASTRUC, Mme PINEL, M. DORLEANS, Mme LLEDOS, Mme AZEMA, M. CONGRAS, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné procuration :

- Christophe RIOUST à Gérard CANOVAS
- Brigitte LANET à Joëlle ARNOUX
- Stéphane ANTIGNAC à Angel FERNANDEZ
- Benoît GAU à Geneviève FEUILLASSIER
- Isabelle GIORDANO à Camille VALLET
- Sophie ESCOT à Christian LONIGRO
- Kévin MOURGUES à Dominique CURTO

Absents excusés :

- Jean-Gerald LUBRANO
- Céline BERNARD
- Christian HURABIELLE-PERE

Absent:

Daniel LHAURADO

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance : Olivia PINEL.

Objet 01: Décision Modificative n° 3 / Exercice 2022 / Budget principal de la Ville.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

BALARUC LES BAINS Vu le budget M57 du budget principal de la Ville, exercice 2022,

Vu la note explicative de synthèse ci-dessous, afférente à la présente délibération,

Rappelle que suivant les règles de l'Instruction comptable M57, le Conseil Municipal peut, par dérogation au principe de l'annualité budgétaire, apporter certaines modifications aux prévisions inscrites au budget primitif.

En conséquence, pour assurer le bon déroulement de l'exécution du budget principal de la Commune de Balaruc-les-Bains 2022, il convient de réajuster un certain nombre de chapitres.

Il est donc proposé au Conseil Municipal les modifications de crédits détaillées dans le document ci-joint et de se prononcer sur la Décision Modificative n°3 du budget principal de la Commune 2022 qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

- à la section de fonctionnement, au montant de :

79 000,00 €

à la section d'investissement, au montant de :

3 000,00 €

Il est demandé au Conseil Municipal de délibérer.

L'Assemblée après avoir délibéré vote :

UNANIMITE

- Approuve l'exposé de son Président,

- Approuve les modifications de crédits détaillées dans le document joint en annexe,

- Approuve la Décision Modificative n°3 du budget principal de la Commune 2022 qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

à la section de fonctionnement, au montant de :

79 000,00 €

à la section d'investissement, au montant de :

3 000,00 €

- **Dit que** copie de la présente délibération sera transmise à M. Le Préfet de l'Hérault.

Ainsi délibéré à Balaruc les Bains, les jours, mois et an susdits.

Pour expédition conforme

Transmis en Préfecture

Le

Le Maire, Gérard CANOV

La Secrétaire de Séance

Olivia PINEL

Publiée et exécutoire, le

Le Maire, Gérard CANOVAS

BALARUC-LES-BAINS - BUDGET PRINCIPAL BALARUC - DM - 2022

V - ANNEXES	V
ARRETE – SIGNATURES	A
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur	

allovo

034-213400237-20221220-22_CM_12_001-BF

Accusé certifié exécutoire Nombre de membres en exercice : 29 Réception par le préfet : 20/12/2022 Nombre de membres présents : 18 ombre de suffrages exprimés : 25

> VOTE: Pour : 25 Contre:

Abstentions: /

Date de la convocation : 08

Mécembre ESZZ

Présenté par LE MAIRE A Balaruc-les-Bains, OE BAL

Délibéré par le Conseil Manicipal, réuni en session ordinaire

A Balaruc-les-Bains, le

Les membres du CONSEIL MUNICIPAL

FEUILLASSIER	RIOUST Christophe	LANET Brigitte	ANTIGNAC Stéphane
Geneviève			
	hocuration	Procuration	Procuration
	Guard CANDVAS	gadle ARNOW	Angel FERNANDEZ
CURTO Dominique	FERNANDEZ Angel	SERRES Dominique	CALAS Didier
	#)		
SORITEAU Laure	ARNOUX Joëlle	LONIGRO Christian	PINEL Olivia
Towns of the second	Short .		
DORLEANS Eddy	GIORDANO Isabelle	MERIEAU Claude	ASTRUC Géraldine
7	Procuation Comille VALLET	2	4
GAU Benoit	TORRENT Elisabeth	MOURGUES Keyin	ESCOT Sophie
Promution	19/10/1	Regulation	Procuestion
reneview Femilamer	(Carl	Johnseyer CORTO	Christian LONIGED
LUBRANO Jean-Gérard	BERNARD Céline	VALLET Camille	LLEDOS Marie-José
Shout Excuse'	Absente	g. la	A -
AZEMA Catherine	HURABIELLE-PÉRÉ	CONGRAS Thierry	LHAURADO Daniel
The state of the s	Absent Escuse	LOW!	Absent

Certifié exécutoire par LE MAIRE Compte tenu de la transmission en Préfecture le

et de la publication le



Nº 22/CM/12/002

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

034-213400237-20221220-22_CM_12_002-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE BALARUC LES BAINS

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze décembre à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sous la Présidence de Monsieur Gérard CANOVAS, Maire,

Mme FEUILLASSIER, Mme CURTO, M. FERNANDEZ, Mme SERRES, M. CALAS, Adjoints, M. MERIEAU, M. LONIGRO, M. VALLET, Mme ARNOUX, Mme TORRENT, Mme SORITEAU, Mme ASTRUC, Mme PINEL, M. DORLEANS, Mme LLEDOS, Mme AZEMA, M. CONGRAS, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné procuration :

- Christophe RIOUST à Gérard CANOVAS
- Brigitte LANET à Joëlle ARNOUX
- Stéphane ANTIGNAC à Angel FERNANDEZ
- Benoît GAU à Geneviève FEUILLASSIER
- Isabelle GIORDANO à Camille VALLET
- Sophie ESCOT à Christian LONIGRO
- Kévin MOURGUES à Dominique CURTO

Absents excusés :

- Jean-Gerald LUBRANO
- Céline BERNARD
- Christian HURABIELLE-PERE

Absent:

Daniel LHAURADO

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance : Olivia PINEL.

Objet 02: Modification de l'autorisation de programme et de crédit de paiement (AP/CP) – opération Bas Fourneaux.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2311-3,

BALARUC LES BAINS Ville Vu le Décret n° 97-175 du 20 février 1997,

Vu l'Instruction comptable M 57,

Vu la délibération n° 13/CM/11/002 du 13 novembre 2019 statuant sur la création de l'AP/CP BAS FOURNEAUX n° 2019-01 comme suit :

AP / CP BAS FOURNEAUX	AP	CP 2020	CP 2021
DEPENSES			
ETUDES	109 360.00 €	88 487.00 €	20 873.00 €
TRAVAUX	2 972 672.00 €	1 800 000.00 €	1 172 672 €
TOTAL	3 082 032.00 €	1 888 487.00 €	1 193 545 €

Vu la délibération n° 20/CM/11/010 du 4 novembre 2020 modifiant l'AP/CP BAS FOURNEAUX n° 2019-01 comme suit :

AP / CP BAS FOURNEAUX	AP	CP 2020	CP 2021	CP 2022
DEPENSES				
ETUDES	65 000.00 €	5 000.00 €	30 000.00 €	30 000.00 €
TRAVAUX	2 521 000.00 €	61 000.00 €	1 880 000.00 €	580 000.00 €
TOTAL	2 586 000.00 €	66 000.00 €	1 910 000.00 €	610 000.00 €

Vu la délibération n°21/CM/03/004 du 10 mars 2021 modifiant l'AP/CP BAS FOURNEAUX n° 2019-01 comme suit :

AP / CP BAS FOURNEAUX	AP	CP 2020	CP 2021	CP 2022
DEPENSES				
ETUDES	65 000.00 €	6 515.52 €	30 000.00 €	28 484.48 €
TRAVAUX	2 521 000.00 €	137 259.91 €	1 740 000.00 €	643 740.09 €
TOTAL	2 586 000.00 €	143 775.43 €	1 770 000.00 €	672 224.77 €

Vu la délibération n° 21/CM/12/005 du 15 décembre 2021 modifiant l'AP/CP BAS FOURNEAUX n° 2019-01 comme suit :

AP / CP BAS FOURNEAUX	AP	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023
DEPENSES					
ETUDES	65 000.00 €	6 515.52 €	12 000.00 €	30 000.00 €	16 484.48 €
TRAVAUX	2 521 000.00 €	137 259.91 €	348 000.00 €	1 170 000.00 €	865 740.09 €
TOTAL	2 586 000.00 €	143 775.43 €	360 000.00 €	1 200 000.00 €	882 224.57 €

Vu la délibération n° 22/CM/05/013 du 18 mai 2022 modifiant l'AP/CP BAS FOURNEAUX n° 2019-01 comme suit :

AP / CP BAS FOURNEAUX	AP	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023
DEPENSES					
ETUDES	65 000.00 €	6 515.52 €	2 650.36 €	30 000.00 €	25 834.12 €
TRAVAUX	2 521 000.00 €	137 259.91 €	46 986.00 €	1 170 000.00 €	1 166 754.09 €
TOTAL	2 586 000.00 €	143 775.43 €	49 636.36 €	1 200 000.00 €	1 192 588.21 €



Considérant la consodémation de Crédit 2022,

Considérant la demande en référé préventif transmise par la ville au tribunal administratif de Montpellier et l'ordonnance du 30 Novembre 2021 dudit tribunal désignant un expert (dossier n° 2104950),

Considérant les conclusions du rapport dudit expert en date du 28 janvier 2022 précisant que des mesures de sécurisation des abords et de confortement du mur de soutènement de la copropriété des Télines 2 sont nécessaires préalablement à la réalisation des travaux d'aménagement des Bas Fourneaux,

Considérant le retard déjà pris par le chantier, à ce jour, en raison de la modification de l'organisation des travaux pour éviter toute action préjudiciable au mur de soutènement,

Considérant que des discussions sont en cours avec la copropriété pour le confortement provisoire du mur mais que celles-ci pourraient prendre plusieurs mois avant d'aboutir,

Considérant que le chantier ne peut se poursuivre sans une solution satisfaisante de confortement du mur et qu'un arrêt de chantier est inévitable sur l'année 2022 et sur le début de l'année 2023,

Considérant que l'arrêt de chantier va engendrer un décalage dans le lissage budgétaire de l'opération,

Il est proposé de modifier cette AP/CP de la manière suivante :

AP / CP BAS FOURNEAUX	AP	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024
DEPENSES						
ETUDES	65 898.51 €	6 515.52 €	2 650.36 €	26 732.63 €	30 000.00 €	0€
TRAVAUX	2 520 101.49 €	137 259.91 €	46 986.00 €	627 014.00 €	1 000 000.00 €	708 841.58€
TOTAL	2 586 000.00 €	143 775.43 €	49 636.36 €	653 746.63 €	1 030 000.00 €	708 841.58 €

Il est demandé à l'assemblée de délibérer sur la modification de l'APCP BAS FOURNEAUX n° 2019-01.

Il est demandé à l'assemblée de délibérer.

L'Assemblée après avoir délibéré vote :

UNANIMITE.

Approuve l'exposé de son Président,

 Approuve la modification de l'APCP BAS FOURNEAUX n° 2019-01 telles que présentées dans le tableau ci-dessus,

- Dit que copie de la présente délibération sera transmise à M. Le Préfet de l'Hérault.

Ainsi délibéré à Balaruc les Bains, les jours, mois et an susdits.

Pour expédition conforme Transmis en Préfecture

Le

Le Maire, Gérard CANOVAS

La Secrétaire de Séance Olivia PINEL

Publiée et exécutoire, le Le Maire, Gérard CANOVAS

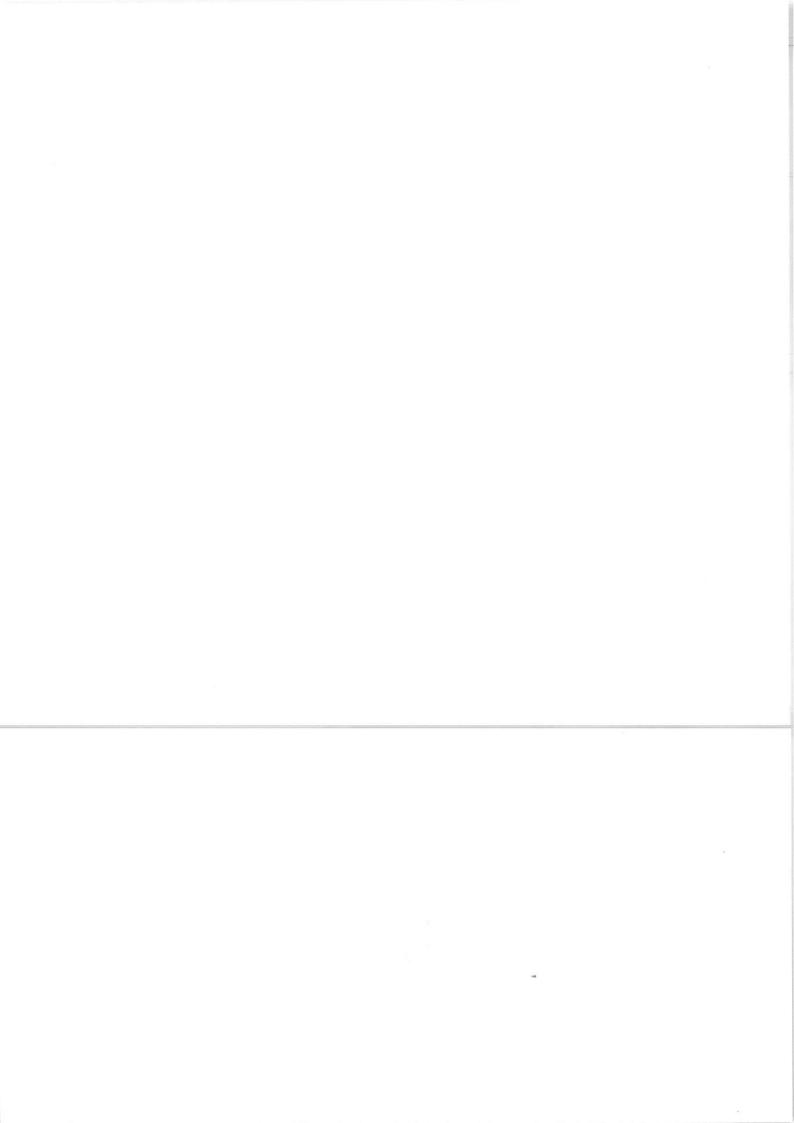
Avenue de Montpellier

BP 1 - 34540 Balaruc-les-Bains Tél.: +33 (0)4 67 46 81 00 Fax: +33 (0)4 67 43 19 01

Pour contacter la Mairie : https://balaruc.libredemat.fr/

www.ville-balaruc-les-bains.com





REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE PLUS DE 3500 HABITANTS : BALARUC LES BAINS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21340023700011

POSTE COMPTABLE: SERVICE DE GESTION COMPTABLE DU LITTORAL

M. 57

Décision modificative 3 (3) Voté par nature

BUDGET: BUDGET PRINCIPAL BALARUC (4)

ANNEE 2022

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

⁽³⁾ Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

⁽⁴⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

1 - Informations generales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	Sans Objet
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	Sans Objet
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	Sans Objet
II - Présentation générale du budget	
A - Vue d'ensemble - Vote et reports	6
B1 - Présentation des AP votées	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	7
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	10
D1 - Balance générale - Dépenses	12
D2 - Balance générale - Recettes	14
III - Vote du budget	
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
	16 20
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	Sans Objet
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	Sans Objet
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	24
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	26
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	29
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	33
IV - Annexes	33
A - Présentation croisée	2 3 211
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1,901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1,902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2,934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2,935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
B - Annexes patrimoniales	
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

BALARUC LES BAINS - BUDGET PRINCIPAL BALARUC - DM - 2022

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B8.1 - Subventions versées	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	36
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	37
D - Autres éléments d'information	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	39

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectès, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimonlales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	•
Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	11082

(C. IV) and a marginal	
IIIOIIIIatiotis iiscales (N-Z)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	10144147.00

	Informations financières – ratios	Valeurs
745	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1172.00
200	Recettes réelles de fonctionnement / population	1317.(
	Dépenses d'équipement brut / population	685.00
	Encours de dette / population (2) (3)	1573.00
	DGF / population	89.0
	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	66.00
	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.0
	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.0
_	Francia hinte / recettes réalles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- l L'assemblée délibérante vote le présent budget ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement »;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III - L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV - En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V - Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
- (3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.
 - (4) A complèter par un seul des deux choix suivants :
- semi budgėtaire;
- budgétaire par délibération N°... du ...
- (5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.
- (6) A complèter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

	II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE	GET	II 4
	# # # # # # # # # # # # # # # # # # #		
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	3 000,00	3 000,00
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	00'0	00'0
REPORTS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	ц	ï	#
	Total de la section d'investissement (2)	3 000,00	3 000,000
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	00,000 67	79 000,00
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	00'0	00'0
REPORTS	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	i i	n i	п
	Total de la section de fonctionnement (3)	00'000 62	00'000 62
	TOTAL DU BUDGET (4)	82 000,000	82 000,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements; et en recettes, aux recettes, aux dépenses, aux dépenses, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses, aux dépenses argagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles resontissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽²⁾ Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crèdits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) l	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	1 524 426,82	0,00	0,00	0,00	1 524 426,82
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	48 000,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	1 760 296,13	0,00	0,00	0,00	1 760 296,13
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	5 432 854,68	0,00	-79 000,00	-79 000,00	5 353 854,68
Total de	es dépenses d'équipement	8 765 577,63	0,00	-79 000,00	-79 000,00	8 686 577,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
16	Emprunts et dettes assimilées	1 655 407,00	0,00	0,00	0,00	1 655 407,0
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Total de	es dépenses financières	1 655 407,00	0,00	3 000,00	3 000,00	1 658 407,0
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Total de	es dépenses réelles d'investissement	10 420 984,63	0,00	-76 000,00	-76 000,00	10 344 984,6
040	Opérations ordre transf, entre	0,00		79 000,00	79 000,00	79 000,00
041	sections (8) Opérations patrimoniales (8)	196 061,08		0,00	0,00	196 061,08
Total de	es dépenses d'ordre d'investissement	196 061,08		79 000,00	79 000,00	275 061,0
-	TOTAL	10 617 045,71	0,00	3 000,00	3 000,00	10 620 045,7
						+
		n	001 SOLDE D'EXECU	TION NEGATIE PER	ORTE OU ANTICIPE	60 140,5
			U. JOLDE D EXECU	HOLLING THE INC.	OILLE OU MILITON E	25,000,000

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 10 680 186,24

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁵⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁶⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crèe.

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁸⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	1 233 911,57	0,00	0,00	0,00	1 233 911,57
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	2 761 377,51	0,00	0,00	0,00	2 761 377,51
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'équipement	3 995 289,08	0,00	0,00	0,00	3 995 289,08
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	420 000,00	0,00	3 000,00	3 000,000	423 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	2 325 841,79	0,00	0,00	0,00	2 325 841,79
138	Autres subventions invest, non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	513 000,00	0,00	0,00	0,00	513 000,00
Total d	es recettes financières	3 258 841,79	0,00	3 000,00	3 000,00	3 261 841,79
45	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	es recettes réelles d'investissement	7 254 130,87	0,00	3 000,00	3 000.00	7 257 130,87

040	fonctionnement (10) Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	700 000,00	0,00	0,00	700 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	196 061,08	0,00	0,00	196 061,08
Total	des recettes d'ordre d'investissement	3 423 055,37	0,00	0,00	3 423 055,37

TOTAL	10 677 186,24	0,00	3 000,00	3 000,00	10 680 186,24
-------	---------------	------	----------	----------	---------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 10 680 186,24

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

3 147 994,29

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
- (4) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (5) Sauf 165, 166 et 16449.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

BALARUC LES BAINS - BUDGET PRINCIPAL BALARUC - DM - 2022

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

			DE FONCTIONN	ILIVILIY I		7100
Chap.	Libellė	Budget de l'exercice (1) l	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = [+ +
011	Charges à caractère général (4)	2 945 281,00	0,00	0,00	0,00	2 945 281,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	8 377 521,00	0,00	0,00	0,00	8 377 521,00
014	Atténuations de produits	197 269,00	0,00	0,00	0,00	197 269,0
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	1 548 822,00	0,00	54 000,00	54 000,00	1 602 822,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses de gestion courante	13 068 893,00	0,00	54 000,00	54 000,00	13 122 893,0
66	Charges financières	365 210,00	0,00	25 000,00	25 000,00	390 210,00
67	Charges spécifiques (4)	8 500,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,0
	es dépenses réelles de nnement	13 442 603,00	0,00	79 000,00	79 000,00	13 521 603,0
023	Virement à la section	2 526 994,29		0,00	0,00	2 526 994,2
042	d'investissement (5) Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	700 000,00		0,00	0,00	700 000,0
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,0
	es dépenses d'ordre de nnement	3 226 994,29		0,00	0,00	3 226 994,29
	TOTAL	16 669 597,29	0,00	79 000,00	79 000,00	16 748 597,29
						+
			DO	002 RESULTAT REPO	ORTE OU ANTICIPE	0,0
			TOTAL DES DEPENS	ES DE FONCTIONNI	EMENT CUMULEFS	16 748 597,29

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

⁽⁶⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	142 060,00	0,00	0,00	0,00	142 060,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 312 455,00	0,00	0,00	0,00	2 312 455,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 398 097,00	0,00	0,00	0,00	1 398 097,00
731	Fiscalité locale	7 624 328,41	0,00	0,00	0,00	7 624 328,41
74	Dotations et participations (4)	3 980 632,00	0,00	0,00	0,00	3 980 632,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	363 890,00	0,00	0,00	0,00	363 890,00
Total d	es recettes de gestion courante	15 821 462,41	0,00	0,00	0,00	15 821 462,41
76	Produits financiers	24,00	0,00	0,00	0,00	24,00
77	Produits spécifiques (4)	16 376,00	0,00	0,00	0,00	16 376,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes réelles de fonctionnement	15 837 862,41	0,00	0,00	0,00	15 837 862,41

	des recettes d'ordre de onnement	0,00	79 000,00	79 000,00	79 000,00
043	sections (5) (6) Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre	0,00	79 000,00	79 000,00	79 000,00

TOTAL	15 837 862,41	0,00	79 000,00	79 000,00	15 916 862,41

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 831 734,88

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 16 748 597,29

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	3 147 994,29
D'INVESTISSEMENT (7)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

⁽⁶⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁷⁾ Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérati	ons réelles (1)	Opérations d'ordr	e (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves		3 000,00		0,00	3 000,00
13	Subventions d'investissement (3)		0,00		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)	7			0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)		0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7)	0,00			0,00
	Total des opérations d'équipement		-79 000,00			-79 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)		0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)		0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)		0,00	79	000,00	79 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8)	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)		0,00		0,00	0,00
018	RSA		0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00		0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)				0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)	10	T.		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)	Y	- 0		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		- 2		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements	4			0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)		0,00		0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices				0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)	1	- 1		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)	X			0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total		-76 000,00	79	000,00	3 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 000,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	Y .	0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 6586	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9) Frais fonctionnement des groupes d'élus	54 000,00 0,00	0,00	54 000,00 0,00
66	Charges financières	25 000,00	0,00	25 000,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	79 000,00	0,00	79 000,00

PORTE OU ANTICIPE 0,00
RE

T		
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	79 000,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et règlementaires applicables.

⁽⁵⁾ Hors chapitres opérations.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

BALARUC LES BAINS - BUDGET PRINCIPAL BALARUC - DM - 2022

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	H
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 000,00	0,00	3 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,0
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,0
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,0
	Recettes d'investissement – Total	3 000,00	0,00	3 000,00

0,00	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE
+	
0,00	R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 000,00
--	----------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		79 000,00	79 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	00,0	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	0,00	79 000,00	79 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	79 000,00

BALARUC LES BAINS - BUDGET PRINCIPAL BALARUC - DM - 2022

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

A
٨

				DEPENSES	S				
	Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	10 617 045,71	00'0	00'0	3 000,00	3 000,00	00'0	3 000,000	3 000,000
018	RSA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	894 413,13	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
204	Subventions d'équipement versées (10)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
21	Immobilisations corporelles	511 112,13	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
22	Immobilisations reçues en affectation	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 759 560,55	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	Total des opérations d'équipement (4)	3 600 491,82	00'0	00'0	00'000 62-	-79 000,00	00'0	00'000 62-	-79 000,000
Tot	Total des dépenses d'équipement	8 765 577,63	00'0	00'0	00'000 62-	-79 000,00	00'0	00'000 64-	-79 000,000
10	Dotations, fonds divers et réserves	00'0	00'0		3 000,000	3 000,00		3 000,000	3 000,000
13	Subventions d'investissement	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf	1 655 407,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
18	1688 non budgétaire) Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
26	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
27	Autres immobilisations financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			00'0					
Tot	Total des dépenses financières	1 655 407,00	00'0	00'0	3 000,000	3 000,00	00'0	3 000,00	3 000,000
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0
Tot	Total des dépenses réelles	10 420 984,63	00'0	00'0	-76 000,000	-76 000,00	00'0	-76 000,00	-76 000,00
040	Opérations ordre transf. entre	00'0			79 000,00	79 000,00		79 000,00	29 000,00
041	sections (b) (7) Opérations patrimoniales (8)	196 061,08			0,00	00'0		00'0	00'0
Tot	Total des dépenses d'ordre	196 061,08			00'000 62	79 000,00		79 000,00	79 000,00

00'0

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)

3 000,00

Total des dépenses d'investissement cumulées

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées fors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
 - (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
 - (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers. (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »),
 - (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/ 041 = R/ 041).
- (9) Le solde d'execution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Insoire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

	SEVIIO	SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	NT - VUE D'ENSEMBLE -	RECETTES		A
			RECETTES			
	Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	8 351 344,45	00'0	3 000.00	3 000.00	3 000.00
018	RSA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
2	Subventions d'investissement (nors 138)	1 233 911,57	00,0	00,00	00'0	00,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	2 761 377,51	00'0	0,00	00'0	00'0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	00'0	0,00	00'0	0,00	00'0
204	Subventions d'équipement versées (10)	00'0	00'0	00,00	00,00	00'0
21	Immobilisations corporelles	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
22	Immobilisations regues en affectation	00'0	00,0	00'0	00,0	00.0
Total des	Total des recettes d'équinement	3 995 289 08	00.0	0000	00'0	00.0
10	Dotations fonds divers at réserves (sauf 1068)	420 000 00	00 0	300000	3 000 00	3 000 00
32	Author cubioptions invoct non transf	000	00.0	000	000	00'0
5 6	Addes subveillions invest. Holl dalish.	00,0	00,0	00,0	00,0	00'0
9	Emprunts et dettes assimilees (16449, 165 et 166)	00,0	00,0	00,0	00,0	on'n
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0
26	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
27	Autres immobilisations financières	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0
024	Produits des cessions d'immobilisations	513 000,00	00'0	00'0	0,00	0,00
Total des	Total des recettes financières	933 000,000	00'0	3 000,00	3 000,00	3 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	00'0	00'0	00'0	0,00
Total des	Total des recettes réelles	4 928 289,08	00'0	3 000,00	3 000,000	3 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 526 994,29		00'0	00'0	00'0
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	700 000,00		00'0	00'0	00'0
041	Opérations patrimoniales (7)	196 061,08		00'0	00'0	00'0
Total des	Total des recettes d'ordre	3 423 055,37		00'0	00'0	00'0
				R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)	itif reporté ou anticipé (8)	00'0
				Affec	Affectation au compte 1068 (9)	00'0
				Total des recettes d'	Total des recettes d'investissement cumulées	3 000,000

Page 18

- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
 - (3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 - (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 - (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 - (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'accution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des
- (9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
 - (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET

=

	Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	10 617 045,71	0,00	00'0	3 000,00	3 000,000	00'0	3 000,00	3 000,00
018	RSA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	894 413,13	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
202	Frais réalisation documents	137 064,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
2031	urbaliisille Frais d'études	696 742,33	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
2033	Frais d'insertion	12 756,80	00,00		00,0	00,0	00,0	00'0	00'0
204	Subventions d'équipement	00,00	00,0	0,00	0,00	00,0	00,0	00.00	00,0
	versées (10)								
21	Immobilisations corporelles	511 112,13	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
2111	Terrains nus	56 041,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
2121	Plantations d'arbres et	11 276,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
04040	d'arbustes	00 000 8	00.0		000	00.0	000	00 0	000
21310	Aures bauments publics	6 000,00	00,0		00,0	00,0	00'0	00'0	00.0
21531	bauments publics	37 508 01	00'0		000	00'0	00'0	00,0	00'0
21534	Réceaux d'électrification	20 000 00	00,0		00,0	00.0	00'0	00.0	00'0
21538	Aufres réseaux	63 732.00	00.0		00:00	0.00	0.00	00.00	0.00
21568	Autre matériel, outillage	17 410,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	incendie								100
2158	Autres inst.,matériel,outil.	53 219,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	techniques	1			C	0	000	0	
21828	Autres materiels de transport	51 167,76	0,00		00,00	00,0	0,00	00,0	000
21831	Materiel informatique scolaire	48 980,00	000		00'0	0,00	000	00'0	00'0
21838	Autre materiel informatique	26,087,12	0,00		00,00	00,00	0,00	0,00	00'0
21841	Materiel de bureau et mobilier	2 000,000	0,00		0,00	00.0	00'0	00,0	00,0
21848	Autres matériels de hureau et	26 184 00	00.0		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2	mobiliers								
2188	Autres immobilisations corporelles	55 707,24	00'0		00'0	0,00	0,00	00'0	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 759 560,55	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
2312	Agencements et aménagements de terrains	10 000,00	00'0		00,00	0,00	00'0	00'0	00'0

	Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance buddétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
2313	Constructions	1 129 471,01	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	
2315	Install., matériel et outill. technique	2 424 028,46	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
238	Avances commandes immo corporelles	196 061,08	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	Total des opérations	3 600 491,82	00'0	00'0	-79 000,00	-79 000,000	00'0	00'000 62-	00,000 67-
	d'équipement (5)								
Total des	Total des dépenses d'équipement	8 765 577,63	00'0	00'0	-79 000,00	-79 000,00	00'0	-79 000,00	00'000 62-
10	Dotations, fonds divers et réserves	00'0	00'0		3 000,00	3 000,000		00'000 ε	3 000,000
10226	Taxe d'aménagement	00'0	00'0		3 000,000	3 000,000		3 000,000	3 000,00
13	Subventions d'investissement	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	1 655 407,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
1641	Emprunts en euros	1 642 857,00	00'0		00.00	0.00		0.00	0.00
165	Dépôts et cautionnements recus	250,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
16818	Emprunts - Autres prêteurs	12 000,00	0,00		00'0	0,00		00'0	00'0
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
26	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
27	Autres immobilisations financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			00'0					
Total des	Total des dépenses financières	1 655 407,00	00'0	00'0	3 000,000	3 000,00	00'0	3 000,00	3 000,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total des	Total des dépenses réelles	10 420 984,63	00'0	00'0	-76 000,000	-76 000,00	00'0	-76 000,00	-76 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	00'0			29 000,00	79 000,00		79 000,00	79 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	00'0			00'0	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	00'0			00'000 62	79 000,00		79 000,00	00'000 62
21318	Autres bâtiments publics	00'0			79 000,000	79 000,00		79 000,00	79 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	196 061,08	The second second		00'0	0,00		0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	196 061,08			00'0	0,00		0,00	0,00
Total des	Total des dépenses d'ordre	196 061,08			00'000 62	79 000,00		79 000,00	00,000 67

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
 - (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitf.
 (4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
 (5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
 (6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
 (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	THE STATE OF THE S
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
100	LA FIAU		1 909 455,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
101	ENTREE DE VILLE BAS-FOURNEAUX		285 161,69	0,00	-79 000,00	-79 000,00	0,00	-79 000,00
102	COEUR DE STATION		327 774,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
103	OPERATION DE VOIRIE		3 083 864,20	0,00	00,00	0,00	0,00	0,00
104			10 115,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
105	GYMNASE PECH MEJA		100 252,78	0,00	00,0	0,00	0,00	0,00
106	REHABILIATION BATIMENTS		589 861,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
108	NOUVELLE MAIRIE		859 539,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
109	LES NIEUX		0,00	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00
	TOTAL		7 166 024,61	0,00	-79 000,00	-79 000,00	0,00	-79 000,00

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

	_ _	- VOTE DU BUDGE	<u>+</u>			
	SECTION D'INVESTISSEMEN	T - RECETTES -	DETAIL PAR ARTICLE	픠		A3
	Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	8 351 344 45	00.0	3 000 00	3 000 00	11 = 1 = 11
018	RSA	00:0	00.00	00:0	00.0	00.0
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 233 911,57	00'0	00'0	00'0	00:00
1311	Subv transf Etat et établ nationaux	36 493 00	000	000	ou o	000
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	339 454.37	00.00	0.00	00.00	0.00
1322	Subv. non transf. Régions	123 350,00	00'0	00'0	00'0	00'0
1323	Subv. non transf. Départements	184 602,20	00'0	00'0	00'0	00'0
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	500 012,00	00'0	00'0	00'0	00'0
1345	Amendes radars automatiques et de police	20 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	2 761 377,51	00'0	0,00	00'0	00'0
1641	Emprunts en euros	2 761 377,51	00'0	00'0	00'0	00'0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
21	Immobilisations corporelles (5)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00
238	Avances commandes immo corporelles	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00
Total des rec	Total des recettes d'équipement	3 995 289,08	00'0	0,00	00'0	00'0
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	420 000,00	00'0	3 000,000	3 000,00	3 000,00
10222	FCTVA	320 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0
10226	Taxe d'aménagement	100 000,00	00'0	3 000,00	3 000,00	3 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	00'0	00'0	0,00	0,00	00'0
165	Dépôts et cautionnements reçus	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0
26	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0
27	Autres immobilisations financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
024	Produits des cessions d'immobilisations	513 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0
Total des rec	Total des recettes financières	933 000,00	00'0	3 000,000	3 000,00	3 000,000
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0
Total des rec	Total des recettes réelles	4 928 289,08	00'0	3 000,000	3 000,00	3 000,000
021	Virement de la section de fonctionnement	2 526 994,29		00'0	00'0	00'0
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	700 000,00		00'0	00'0	00'0
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	00'0		00'0	00'0	00'0
2802	Frais liés à la réalisation de document	3 473,00		00'0	00'0	00'0

	Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
28031	Frais d'études	16 529,00		00.0	000	000
28041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	3 334,00		00'0	00'0	000
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	10 581,00		00'0	00.00	00'0
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	00,179 77		00'0	00.00	000
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	10 036,00		00'0	00.00	00.0
280422	Privé - Bâtiments et installations	100 000,00		00'0	00.0	00.0
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 047,00		00'0	00'0	00'0
28051	Concessions et droits similaires	00'0		00'0	00'0	00.0
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	236,00		00'0	00'0	00'0
28128	Autres aménagements de terrains	1 031,00		00'0	00'00	00'0
281318	Autres bâtiments publics	2 869,00		00'0	00.00	00.0
281321	Immeubles de rapport	165,00		00'0	00.00	0.00
281351	Bâtiments publics	1 355,00		00'0	00'0	00'0
28152	Installations de voirie	81 899,00		00'0	00'0	00.0
281534	Réseaux d'électrification	220,00		00'0	00'0	00.00
281538	Autres réseaux	1 240,00		00'0	00'0	00'0
281561	Matériel roulant	00'009		00'0	00'0	00.00
281568	Autre matériel, outillage incendie	75 000,00		00'0	00'0	00.00
2815731	Matériel roulant	17 000,00		00'0	00'0	00'0
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	24 000,00		00'0	00'0	00'0
28181	Installations générales, aménagt divers	1 900,00		00'0	00'0	00.00
281828	Autres matériels de transport	99 614,00		00'0	00'0	00'0
281838	Autre matériel informatique	27 000,000		00'0	00'0	00'0
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	2 100,00		00'0	00'0	00'0
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	11 500,00		00'0	0.00	00.00
28188	Autres immo. corporelles	95 000,00		00'0	00'0	00'0
041	Opérations patrimoniales (10)	196 061,08		00'0	00'0	00'0
238	Avances commandes immo corporelles	196 061,08		00'0	00'0	00'0
Total des recettes d'ordre	ettes d'ordre	3 423 055,37		00'0	00'0	00'0

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁶⁾ Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁹⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽¹⁰⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽¹¹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	В

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	16 669 597,29	00'0	00'0	79 000,000	79 000,00	00'0	00'000 62	79 000,000
110	Charges à caractère général (4)	2 945 281,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	8 377 521,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
014	Atténuations de produits	197 269,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
016	АРА	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
017	RSA / Régularisations de RMI	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
92	Autres charges de gestion	1 548 822,00	00'0	00'0	54 000,00	54 000,00	00'0	54 000,00	54 000,00
9859	Frais fonctionnement des groupes d'élus	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
Total de	Total des dépenses de gestion des services	13 068 893,00	00'0	00'0	54 000,00	54 000,00	00'0	54 000,00	54 000,00
99	Charges financières	365 210,00	00'0		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
29	Charges spécifiques (4)	8 500,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
89	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budaétaires) (4)	00'0			00,00	00'0		00'0	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			00'0					
Total de	Total des dépenses financières	373 710,00	00'0	00'0	25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
Total de:	Total des dépenses réelles	13 442 603,00	00'0	00'0	79 000,00	79 000,00	00'0	79 000,00	79 000,00
023	Virement à la section	2 526 994,29			00'0	00'0		00'0	00'0
042	d'investissement Opérations ordre transf. entre	200 000 00			00'0	0,00		00'0	00'0
043	sections (5) Opérations ordre intérieur de la section	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0
Total de	Total des dépenses d'ordre	3 226 994,29			00'0	00'0		00'0	00'0

79 000,00	Total des dépenses de fonctionnement cumulées
00'0	D002 Résultat reporté ou anticipé (6)

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III = VOTE DU BUDGET
2

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	15 837 862,41	00'0	79 000,00	00,000 67	79 000,00
013	Atténuations de charges (3)	142 060,00	00'0	00'0	00'0	00'0
016	APA	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0
017	RSA / Régularisations de RMI	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 312 455,00	00'0	00'0	00'0	00,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 398 097,00	00'0	00'0	00'0	00'0
731	Fiscalité locale	7 624 328,41	00'0	00'0	00'0	00'0
74	Dotations et participations (3)	3 980 632,00	00'0	00'0	00'0	00'0
75	Autres produits de gestion courante (3)	363 890,00	00'0	00'0	00'0	00'0
Total de	Total des recettes de gestion des services	15 821 462,41	00'0	00'0	00'0	00'0
92	Produits financiers	24,00	00'0	00'0	00'0	00'0
77	Produits spécifiques (3)	16 376,00	00'0	00'0	00'0	00'0
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	00'0		00'0	00'0	00'0
Total de	Total des recettes financières	16 400,00	00'0	00'0	00'0	00'0
Total de	Total des recettes réelles	15 837 862,41	00'0	00'0	00'0	00'0
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	00'0		00'000 62	79 000,00	79 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	00'0		00'0	00'0	00'0
Total de	Total des recettes d'ordre	00'0		00'000 62	00'000 62	79 000,000

00 000 01	00,000 67	
	Total des recettes de fonctionnement cumulees	

00'0

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

⁽⁵⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détait du chapitre si la collectivité a opté pour le règime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁶⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁷⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁸⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

				E DO BODGE!					=
	SECTIO	SECTION DE FONCTIONNEMENT	ONNEMENT - I	I – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	TAIL PAR ART	ICLE			B1
Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AF	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	16 669 597,29	00'0	00'0	00'000 62	79 000,000	0.00	79 000.00	79 000.00
011	Charges à caractère général (5)	2 945 281,00	00'0	00'0	0.00	00'0	00.0	00.0	00 0
60611	Eau et assainissement	136 000,00	00'0		00.00	0.00	00'0	00'0	000
60612	Energie - Electricité	513 600,00	00'0		00'0	00'0	00.00	00.0	00.0
60622	Carburants	78 492,96	00'0		00'0	00'0	00'0	0.00	00'0
60623	Alimentation	3 470,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
60628	Autres fournitures non stockées	2 567,08	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
60631	Fournitures d'entretien	47 022,67	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
60632	Fournitures de petit équipement	94 895,94	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
60633	Fournitures de voirie	20 043,03	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
96909	Habillement et vêtements de travail	21 671,36	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6064	Fournitures administratives	13 074,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	200,007	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
2909	Fournitures scolaires	20 750,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
8909	Autres matières et fournitures	103 903,80	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
611	Contrats de prestations de services	00'0	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
61358	Autres	105 649,36	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
614	Charges locatives et de copropriété	9 802,73	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
61521	Entretien terrains	79 543,45	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
615221	Entretien, réparations bâtiments	72 235,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
615231	publics Entretien, réparations voiries	8 470,00	0.00		0.00	0.00	0.00	00.0	000
615232	Entretien, réparations réseaux	4 000,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00.00
61551	Entretien matériel roulant	00'000 09	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
61558	Entretien autres biens mobiliers	62 736,41	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6156	Maintenance	182 558,04	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6161	Multirisques	103 500,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
617	Etudes et recherches	10 100,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6182	Documentation générale et technique	11 985,19	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6184	Versements à des organismes de	51 634,32	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6185	Frais de colloques et de séminaires	20,00	00'0		00,00	00,00	00'0	00'0	00'0
6188	Autres frais divers	98 194,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	25 760,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
62268	Autres honoraires, conseils	58 580,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6227	Frais d'actes et de contentieux	30 000,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

Chap. / art.	Libellé	Budget de	RAR N-1 (3)	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
Ē		l'exercice (2)		l'assemblée sur les AE lors de la	nouvelles	l'assemblée	information Crédits gérés	information Crédits gérés	(RAR N-1 + Vote)
				séance budgétaire (4)		-	dans le cadre d'une AE	hors AE	= +-==
6228	Divers	61 855,09	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6231	Annonces et insertions	26 946,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6232	Fêtes et cérémonies	46 425,92	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6234	Réceptions	00,009	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6236	Catalogues et imprimés	34 628,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6241	Transports de biens	00'0	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6245	Transports de personnes extérieures	20 000,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6248	Divers	4 630,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6251	Voyages, déplacements et missions	00,000 9	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6255	Frais de déménagement	3 339,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6261	Frais d'affranchissement	23 100,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6262	Frais de télécommunications	44 870,00	00'0	*	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6281	Concours divers (cotisations)	9 534,10	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6283	Frais de nettoyage des locaux	23 000,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
62878	Remb. frais à des tiers	00'0	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6288	Autres services extérieurs	55 100,55	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
63512	Taxes foncières	543 050,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
637	Autres impôts, taxes (autres	9 743,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	organismes)					8.000		999	
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	8 377 521,00	00'0		00,0	0,00		00,0	0000
6218	Autre personnel extérieur	67 326,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	80 616,00	00'0		00'0	00'0		00,00	00'0
64111	Rémunération principale titulaires	4 057 598,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
64112	SFT, indemnité de résidence	84 359,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
64113	NBI	33 175,00	00'0		00'0	00'0		00'0	000
64118	Autres indemnités	1 075 082,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00,00
64131	Rémunérations	441 891,00	00'0		00'0	00'0		00,00	00'0
64132	SFT, indemnité de résidence	4 059,00	00'0		00'0	00'0		00,00	00,00
64138	Primes et autres indemnités	76 654,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
6417	Rémunérations des apprentis	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
64171	Apprentis - rémunérations	21 492,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	873 855,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 286 124,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	21 765,00	00'0		00,0	00'0		00'0	00'0
6455	Cotisations pour assurance du	205 500,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
6456	personnel Versement au F.N.C. supplément	21 000,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
	familial								

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	525,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
04/5	Wedecine du travail, pharmacie	76 500,00	00'0		00,00	00'0		00,00	00'0
014	Atténuations de produits	197 269,00	00,00		00'0	0,00		00'0	00'0
739116	Prél. article 55 de la loi SRU	197 269,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
016	APA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
017	RSA / Régularisations de RMI	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	1 548 822,00	00'0	00'0	54 000,00	54 000,00	00'0	54 000,00	54 000,00
65132	Prix	1 500,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
65311	Indemnités de fonction	127 882,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
65312	Frais de mission et de déplacement	1 500,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
65313	Cotisations de retraite	6 618,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 253,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
65315	Formation	2 000,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
65316	Frais de représentation du maire	1 000,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6541	Créances admises en non-valeur	00'0	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6553	Service d'incendie	201 960,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
65561	Contrib fonds compens. ch.	303 372,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
00000	territoriales	476 040 00	000		000000	40.000.00	C	000000	00000
02200	Aures contributions	176 940,00	0,00		10 000,00	10 000,00	00'0	10 000,00	00,000 01
6558	Autres contributions obligatoires	00'00	00'0		44 000,00	44 000,00	0,00	44 000,00	44 000,00
9229	Aures participations	200,002	0,00		00,00	0,00	00,0	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	193 532,00	0,00		00,0	0,00	00'0	00,00	00'0
65/48	Subv.fonct.autres personnes droit	383 827,00	00,00		00,00	0,00	00'0	00,00	00,00
65811	Droits d'utilisat° informatique nuage	48 980,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6583	Int. moratoires et pénalités sur	100,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	marchés		0		0	0	0	0	0
6584	Amendes fiscales et penales	200,000	000		00'0	0,00	0,00	00,0	00,0
62888	Aures	91 938,00	00,0		00'0	00,0	00,0	00,0	00'0
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	00'0	0,00		00'0	00'0		0,00	00'0
Total des c	Total des dépenses de gestion des services	13 068 893,00	0,00	00'0	54 000,00	54 000,00	00'0	54 000,00	54 000,00
99	Charges financières	365 210,00	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	355 210,00	00'0		13 000,00	13 000,00		13 000,00	13 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	5 000,000	00'0		12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
8899	Autres	5 000,000	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
29	Charges spécifiques (5)	8 500,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	8 500,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
89	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			00'0					
Total des	Total des charges financières et spécifiques	373 710,00	00'0	00'0	25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
Total des	Total des dépenses réelles	13 442 603,00	00'0	00'0	79 000,00	79 000,00	00'0	00'000 62	00'000 62
023	Virement à la section d'investissement	2 526 994,29			00'0	0,00		00'0	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	700 000,00			00'0	0,00		00'0	00'0
6761	Différences sur réalisations (positives) Dot amort immos incomorelles	00'00			00'0	00'0		00'0	00,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	00'0			00'0	0,00		00'0	00'0
Total des	Total des dépenses d'ordre	3 226 994,29			00'0	0,00		00'0	00'0

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	107 120,70
Montant des ICNE de l'exercice N-1	124 448,34
= Différence ICNE N - ICNE N-1	17 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chaptire si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Chap / art. (1) Atténuation 013 Atténuation 6419 Rembour 016 APA 017 RSA / Réf 70 Prod. ser 70333 Red. occ 7062 Redevan 70631 Redevan 70632 Redevan 7066 Redevan 7066 Redevan 7067 Redevan	SECTION DE FONCTIONNEMENT	T – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	PAR ARTICLE			B2
3 art. (1)						
	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	15 837 862,41	00'0	00'000 62	00'000 62	79 000,00
	Atténuations de charges (4)	142 060,00	00'0	00'0	00'0	00'0
11 11 33 32 5	Remboursements rémunérations personnel	142 060,00	00'0	00'0	00'0	00'0
23 22 33 31 7		00'0	00'0	00'0	000	00'0
311 32 32 331 532 532 56	RSA / Régularisations de RMI	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 312 455,00	00'0	00'0	00'0	00'0
	Concessions cimetières (produit net)	4 000,00	00'0	00,00	00'0	00'0
	Red. occupation dom. public	920 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0
	Redevances services à caractère culturel	10 380,00	00'0	00'0	00'0	00'0
0.	Redevances services à caractère sportif	126 500,00	00'0	00'0	00'0	00'0
	Redevances services à caractère loisir	110 210,00	00'0	00'0	00'0	00'0
	Redevances services à caractère social	110 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0
	Redev. services périscolaires et enseign	200 700,00	00'0	00'0	00'0	00'0
70688 Autres pr	Autres prestations de services	15 190,00	00'0	00'0	00'0	00'0
70841 Mise à di	Mise à dispo personnel BA,régie,CCAS,CDE	52 540,00	00'0	00'0	00'0	00'0
70848 Mise à di	Mise à dispo personnel autres organismes	323 935,00	00'0	00'0	00'0	00'0
	Remb.frais par budgets annexes et régies	405 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0
	Remb. frais par les C.C.A.S.	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
70878 Remb. fra	Remb. frais par des tiers	23 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0
7088 Produits	Produits activités annexes (abonnements)	11 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0
73 Impôts et	Impôts et taxes (sauf 731)	1 398 097,00	00'0	00'0	00'0	00'0
	Attribution de compensation	1 218 097,00	00'0	00'0	00'0	00'0
732221 Fonds pé	Fonds péréquation ress. com. et intercom	180 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0
731 Fiscalité locale	ocale	7 624 328,41	00'0	00'0	00'0	00'0
73111 Impôts di	Impôts directs locaux	5 726 432,00	00'0	00'0	00'0	00'0
73123 Taxe com	Taxe com add droit mut ou pub foncière	515 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0
	Taxe sur les pylônes électriques	24 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0
73141 Taxe sur	Taxe sur la conso, finale d'électricité	181 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0
73154 Droits de place	olace	152 500,00	00'0	00'0	00'0	00'0
731721 Taxe de séjour	éjour	25 396,41	00'0	00'0	00'0	00'0
731732 Prélèvem	Prélèvement sur les produits des jeux	1 000 000,00	00'0	0,00	00'0	00'0
74 Dotations	Dotations et participations (4)	3 980 632,00	00'0	0,00	00'0	0,00
74111 Dotation f	Dotation forfaitaire des communes	1 003 042,00	00'0	00'0	00'0	00'0
	DNP des communes	286 904,00	00'0	00'0	00'0	00'0
74718 Autres pa	Autres participations Etat	3 560,00	00'0	00'0	00'0	00'0

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
						+ =
7472	Participation régions	00,000 7	00'0	00'0	00'0	00'0
74741	Participation communes membres du GFP	34 938,00	00'0	00'0	00'0	00'0
74751	Participation GFP de rattachement	7 050,00	00'0	00'0	00'0	00'0
747818	Autres	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
7478222	Participation Caisses alloc, familiales	516 876,00	00'0	00'0	00'0	00'0
7478228	Autres personnes privées	1 300 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0
74788	Autres	38 180,00	00'0	00'0	00'0	00'0
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	61 822,00	00'0	00'0	00'0	00'0
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
74888	Autres	721 260,00	00'0	00'0	00'0	00'0
75	Autres produits de gestion courante (4)	363 890,00	00'0	00'0	00'0	00'0
752	Revenus des immeubles	343 690,00	00'0	00'0	00'0	00'0
755	Dédits et pénalités perçus	200,00	00'0	00'0	00'0	00'0
75888	Autres	20 000,00	00'0	00'0	0,00	00'0
Total des rece	Total des recettes de gestion des services	15 821 462,41	00'0	00'0	00'0	00'0
92	Produits financiers	24,00	00'0	00'0	00'0	00'0
761	Produits de participations	24,00	00'0	00'0	00'0	00'0
7688	Autres	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
77	Produits spécifiques (4)	16 376,00	00'0	00'0	00'0	00'0
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	16 376,00	00'0	00'0	00'0	00'0
775	Produits des cessions d'immobilisations	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	00'0		00'0	00'0	00'0
Total des recettes réelles	ittes réelles	15 837 862,41	00'0	00'0	00'0	00'0
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	00'0		29 000,000	79 000,00	29 000,000
722	Immobilisations corporelles	00'0		79 000,00	79 000,00	79 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	00'0		0,00	00'00	00'0
Total des recettes d'ordre	ttes d'ordre	00'0		00'000 62	00'000 62	00'000 62

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Compensation	Montant brut	00'0
	Compensation	00,0

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,0
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,0

BALARUC LES BAINS - BUDGET PRINCIPAL BALARUC - DM - 2022

= Différence ICNE N - ICNE N-1

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 - (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
 - (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Aucune prévision budgetaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 - (8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou lièes à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 - (9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXE	S IV
ANNEXES BUDGET	AIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE	- DEPENSES C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	ISES TOTALES A COUVRIR PAR DES DURCES PROPRES = A + B	1 1 654 857,00	3 000,00	II 3 000,00
PROPERTY.	orunts et dettes assimilées (A)	1 654 857,00	0,00	0,00
1631 1641 1643 16441 1671 1672 1678 1681 1682 1687	Emprunts obligataires Emprunts en euros Emprunts en devises Opérations afférentes à l'emprunt Avances consolidées du Trésor Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor Autres emprunts et dettes Autres emprunts Bons à moyen terme négociables Autres dettes	0,00 1 642 857,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 12 000,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0
	ses et transferts à déduire des ressources propres	0,00	3 000,00	3 000,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10 10226	Reversement de dotations, fonds divers et réserves Taxe d'aménagement	0,00	3 000,00	3 000,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 657 857,00	0,00	60 140,53	1 717 997,53

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAI	ES
EQUILIBRE BUDGETAIRE -	ECETTES C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	V 4 159 994,29	3 000,00	VI 3 000,00
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	420 000,00	3 000,00	3 000,00
10221	TLE	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	320 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	100 000,00	3 000,00	3 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256 138	Attributions compensation investissement Autres subventions invest, non transf.	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières			
	Was a referred to the control of the	2 720 004 20	0.00	2.00
15	es propres internes de l'année (b) (4) Provisions pour risques et charges	3 739 994,29	0,00	0,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
2802	Frais liés à la réalisation de document	3 473,00	0,00	0.00
28031	Frais d'études	16 529,00	0,00	0,00
28041482	Subv.Autres cnes:Bâtiments,installations	3 334,00	0,00	0,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	10 581,00	0,00	0,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat*	77 971,00	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	10 036,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	100 000,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 047,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	536,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	1 031,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	5 869,00	0,00	0,00
281321	Immeubles de rapport	165,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	1 355,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	81 899,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	220,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	1 240,00	0,00	0,00
281561	Matériel roulant	600,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	75 000,00	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	17 000,00	0,00	0,00
28158 28181	Autres inst.,matériel,outil. techniques	24 000,00	0,00	0,00
281828	Installations générales, aménagt divers Autres matériels de transport	1 900,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	99 614,00 57 000,00	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	2 100,00	0,00 0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	11 500,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	95 000,00	0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations	30 000,00	0,00	0,00
31	Matières premières (et fournitures) (5)			
33	En-cours de production de biens (5)			
35	Stocks de produits (5)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours			
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49	Dépréciation des comptes de tiers			

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)	
59	Dépréciation des comptes financiers				
024	Produits des cessions d'immobilisations	513 000,00	0,00	0,00	
021	Virement de la section de fonctionnement	2 526 994,29	0,00	0,00	

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6)	Solde d'exécution R001 (6)	Affectation R1068 (6)	TOTAL
Total ressources propres disponibles	4 162 994,29	0,00	0,00	2 325 841,79	6 488 836,08

	Montant		
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	1 717 997,53	
Ressources propres disponibles	VIII	6 488 836,08	
Solde	IX = VIII - IV(7)	4 770 838,55	

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

⁽⁶⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁷⁾ Indiquer le signe algébrique.

BALARUC-LES-BAINS - BUDGET PRINCIPAL BALARUC - DM - 2022

V - ANNEXES	V
ARRETE – SIGNATUR	ES A

Nombre de membres en exercice : 29 Nombre de membres présents : Nombre de suffrages exprimés :

VOTE: Pour: Contre: Abstentions:

Date de la convocation :

Présenté par LE MAIRE A Balaruc-les-Bains,

Le Maire

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire le

A Balaruc-les-Bains, le

Les membres du CONSEIL MUNICIPAL

FEUILLASSIER Geneviève	RIOUST Christophe	LANET Brigitte	ANTIGNAC Stéphane
CURTO Dominique	FERNANDEZ Angel	SERRES Dominique	CALAS Didier
SORITEAU Laure	ARNOUX Joëlle	LONIGRO Christian	PINEL Olivia
DORLEANS Eddy	GIORDANO Isabelle	MERIEAU Claude	ASTRUC Géraldine
GAU Benoit	TORRENT Elisabeth	MOURGUES Kevin	ESCOT Sophie
LUBRANO Jean-Gérard	BERNARD Céline	VALLET Camille	LLEDOS Marie-José
AZEMA Catherine	HURABIELLE-PÉRÉ Christian	CONGRAS Thierry	LHAURADO Daniel

Certifié exécutoire par LE MAIRE Compte tenu de la transmission en Préfecture le

et de la publication le



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

034-213400237-20221220-22 CM 12 003-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2022

N° 22/CM/12/003

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE BALARUC LES BAINS

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze décembre à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sous la Présidence de Monsieur Gérard CANOVAS, Maire,

Mme FEUILLASSIER, Mme CURTO, M. FERNANDEZ, Mme SERRES, M. CALAS, Adjoints, M. MERIEAU, M. LONIGRO, M. VALLET, Mme ARNOUX, Mme TORRENT, Mme SORITEAU, Mme ASTRUC, M. LUBRANO Jean-Gérald, Mme PINEL, M. DORLEANS, Mme LLEDOS, Mme AZEMA, M. CONGRAS, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné procuration :

- Christophe RIOUST à Gérard CANOVAS
- Brigitte LANET à Joëlle ARNOUX
- Stéphane ANTIGNAC à Angel FERNANDEZ
- Benoît GAU à Geneviève FEUILLASSIER
- Isabelle GIORDANO à Camille VALLET
- Sophie ESCOT à Christian LONIGRO
- Kévin MOURGUES à Dominique CURTO

Absents excusés :

- Céline BERNARD
- Christian HURABIELLE-PERE

Absent:

Daniel LHAURADO

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance : Olivia PINEL.

Objet 03: Budget Primitif 2023 - Budget principal de la Ville.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

BALARUC LES BAINS Ville Avenue de Montpellier BP 1-34540 Balaruc-les-Bains

Tél.; +33 (0)4 67 46 81 00 Fax; +33 (0)4 67 43 19 01 Pour contacter la Mairie; https://balaruc.libredemat.fr/

www.ville-bolaruc-les-bains.com

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 23 novembre 2022, approuvant le ROB du budget 2023,

Vu la note explicative de synthèse ci-dessous afférente à la présente délibération,

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif du budget principal de la Ville pour l'exercice 2023 en rappelant qu'il s'inscrit dans les objectifs fixés lors du Débat d'Orientations Budgétaires du 23 novembre 2022 voté par le conseil municipal. On peut rappeler ici les principales priorités fixées par l'équipe municipale pour l'année 2023 qui portent sur les objectifs suivants :

- Maîtrise des dépenses de fonctionnement, avec intégration du surcoût du prix des énergies pour une estimation de 735 000€
- Optimisation des dépenses de personnel en adaptant l'organisation des services au besoin du moment, avec intégration de la revalorisation du point indiciaire voté par le gouvernement en juillet 2022,
- Réduction de l'impact environnemental de l'action municipale,
- Adaptation de la tarification selon l'évolution du coût de la vie,
- Non augmentation des taux communaux de la taxe foncière.

LE BUDGET 2023 POUR LA COMMUNE

On le voit, c'est dans un environnement contraint qu'ont été élaborées la politique d'investissement et la stratégie financière pour ce budget 2023 qui reste ambitieux en ce qu'il entend maintenir un niveau d'investissement correct dans le contexte macro-économique peu favorable et le contexte financier dû à la pandémie de COVID et à la guerre en Ukraine.

Les recettes de fonctionnement :

Budget Ville	BP 2022 +BS + DM 2	Propositions 2023	%	
Recettes Fonctionnement	16 669 597.29	16 499 191	-1.62	
013 Atténuation de charges	142 060	180 000	+26.7	
70 Produits des services, du domaine	2 312 455	2 465 792	+6.63	
73 impôts et taxes	9 022 425.41	9 610 000	+6.51	
74 Dotations et Participations	3 980 632	3 858 407	-5.58	
75 Autres produits de Gestion	363 890	384 992	+5.8	
76 Produits financiers	24	0	-100	
77 Produits interests	16 376	0	-100	
002 Excédent de fonctionnement reporté	831 734.88	Sans objet		

Les recettes de fonctionnement regroupent notamment les recettes relatives aux dotations de l'Etat, les recettes de fiscalité directe indirecte et transférées ainsi que les produits du domaine. Les principaux éléments à prendre en compte sont les suivants :

L'évaluation des recettes de fiscalité directe

Elle prend en compte la stabilité des taux d'imposition communaux. Pour rappel, les taux de fiscalité directe appliqués par la Commune sur la période 2008-2022, n'augmenteront pas en 2023 :

- Taxe foncière sur le bâti 49.59% (petit rappel, la part départementale de la TFB viendra se cumuler avec la part communale)
- Taxe foncière sur le non bâti 59.64%.



source d'énergies

L'évolution du taux de majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires de 20 à 60% votée lors du conseil municipal du 29 juin 2022 nous amène une recette complémentaire estimée à 234 000€.

Le produit perçu sur les jeux du Casino devrait atteindre 1 300 000€.

L'attribution de compensation versée par Sète Agglopôle Méditerranée reste stable, dans la mesure où aucune compétence nouvelle n'a été transférée.

Les dotations et participations :

Comme évoqué lors du Rapport d'Orientations Budgétaires, la Dotation Globale de Fonctionnement devrait, pour sa part, être maintenue dans la même proportion d'attribution qu'en 2022. En l'état actuel des éléments dont nous disposons la DGF atteindra seulement 1 020 000 € en 2023.

Les transferts financiers effectués par la SPLETH ont été calculés sur la base d'une fréquentation de curistes estimée à 48 000.

Les mouvements financiers entre la SPLETH et la Commune seront pour 2023 :

- Redevance : 1 850 000 €

- Remboursement Mise à Disposition personnel titulaire de la Fonction Publique : 93 120€

Remboursement Taxe Foncière : 367 000 €
 Redevances d'occupation du sol : 485 000 €

- Les dividendes seront bien évidemment non perçus par la collectivité

Concernant les autres recettes de fonctionnement, notamment les produits issus du domaine, la redevance annuelle versée par le budget du camping suivra l'activité du camping, elle est estimée à 380 000€.

Les dépenses de fonctionnement :

Budget Ville	BP 2022 +BS + DM 2	Propositions 2023	%
Dépenses Fonctionnement	16 669 597.29	16 499 191	-1.62
O11 Charges à caractère général	2 945 281	3 560 078	+20.87
O12 Charges de personnel et frais assimilés	8 377 521	8 925 675	+6.54
O14 Atténuation de produits	197 269	198 000	+0.34
O23 Virement à la section d'investissement	2 526 994.29	1 040 117	-58.84
O42 Opérations d'ordre de transferts	700 000	700 000	= -30.04
65 Autres charges de gestion courante	1 548 822	1 552 321	-0.23
66 Charges financières	365 210	515 000	+13.63
67 Charges exceptionnelles	8 500	8 000	-5.88

L'autofinancement de la section de fonctionnement devant être suffisamment élevé afin de recourir à minima à l'emprunt, un effort particulier a été réalisé sur l'ensemble des dépenses de la section. Les charges à caractère général ont été calibrées pour prendre en compte l'entretien de la Ville et des équipements publics. Certaines dépenses, supprimées en 2020, 2021 et 2022, ont été réintégrées dans le budget de la Ville, comme la cérémonie des vœux à la population, le repas des séniors (financé par la subvention versée au CCAS), etc.

Le chapitre 011 « charges à caractère général » prend en compte l'évolution exorbitante du coût des énergies. Les travaux d'investissement prévus sur ce budget pour la rénovation énergétique des bâtiments auront un impact sur la consommation de 2024.

Les dépenses d'intervention, notamment la participation au SIVOM (inscrites au chapitre 65) devraient légèrement croître sous l'effet de l'inflation. Les subventions aux associations sont maintenues au niveau des subventions versées en 2022.

Les charges financières sont en augmentation suite à l'évolution des emprunts indexés sur le taux du Livret A et au calcul des Intérêts Courus Non Echus (ICNE). Pour rappel, aucun emprunt n'a été contracté en 2020 et 2021.

La baisse des effectifs sur la période 2010-2022 s'explique notamment par les nombreux départs en retraite des agents de la Ville mis à disposition de la Société Publique d'Exploitation des Thermes et non remplacés par des emplois publics.

- Evolution des effectifs de la commune : au cours de ces 10 dernière années, les effectifs de la Ville sont en baisse constante et particulièrement depuis la crise pandémique avec ses conséquences financières pour notre ville, plusieurs départs n'ont ainsi pu être remplacés. Aujourd'hui, l'effectif des services de la Ville sera au 1^{er} janvier 2023 de 174,5 postes.
- Evolution des dépenses de personnel: Les dépenses de personnel incluent non seulement la masse salariale (qui, dans un sens comptable, est constituée de la totalité des comptes concernés par les écritures de paie. Elle comprend les rémunérations du personnel (salaires, primes, indemnités...) et les charges sociales et patronales, mais également ses « périphériques » (formation professionnelle, assurances, médecine préventive, cotisations diverses, etc....). Elles fluctuent donc en vertu de nombreux paramètres, évolutions législatives, augmentation de tarif, effectifs, grille indiciaire, avancements, etc... les efforts fournis depuis 2020 ont permis de contenir leur évolution, les dépenses de personnels sont maîtrisées. La gestion de la masse salariale, dans un contexte de contrainte financière et institutionnelle est un exercice délicat mais indispensable. A noter que la hausse du point d'indice en milieu d'année 2022, si elle est une bonne nouvelle pour nos agents, va impacter fortement l'évolution de la masse salariale pour l'avenir. Pour le BP 2023, le montant prévisionnel de la masse salariale s'élève à 8 925 675€.

Les Dépenses d'Investissement :

INVESTISSEMENT	BP 2022 +BS + DM 2	Propositions 2023	% -13.9	
Dépenses	10 677 186.24	9 195 935		
001 Résultat d'investissement reporté	60 140.53	Sans objet		
042 Opérations d'ordre patrimoniales	196 061.08	0	-100	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0	1 000	+100	
16 Emprunts et dettes assimilées	1 655 407	1 572 000	-5.03	
20 Immobilisations incorporelles	1 524 426.82	769 665	-49.51	
204 Subventions d'équipements versées	48 000	254 500	+430	
21 Immobilisations corporelles	1 760 296.13	1 172 244	-33.41	
23 Immobilisations en cours	5 432 854.68	5 426 526	-1.16	

En dépenses, les principaux investissements prévus pour 2023 se traduisent notamment par les programmes financés par un virement de la section de fonctionnement de 1 040 117 € d'un recours prévisionnel à l'emprunt de 5 M € et des subventions attendues à hauteur de 874 250 €. Le recours à l'emprunt sera ajusté après le vote du compte administratif 2022 et l'affectation des résultats.



source d'énergies

A noter pour ce BP 2023, la continuité des opérations d'équipement en section d'investissement. Le vote d'une opération d'équipement au sein de la section d'investissement permet une souplesse accrue en termes de gestion de crédits budgétaires et une meilleure visibilité. En effet, le contrôle des crédits n'est pas opéré au niveau habituel du compte par nature à deux chiffres, mais à celui de l'enveloppe budgétaire globale réservée à cette opération par l'assemblée, quelle que soit l'imputation par nature des dépenses

Détail par chapitre des opérations inscrites au BP 2023 :

Opérations	Nº	Chapitre 20	Chapitre 204	Chapitre 21	Chapitre 23	Total
La Fiau	100	50 000 €				50 000 €
Entrée Ville Bas-Fourneaux	101	30 000 €			1 000 000 €	1 030 000 €
Cœur de Station	102	12 000 €				12 000 €
Opération de Voirie	103	94 800 €	104 500 €			199 300 €
Travaux Bâtiments	106				45 000 €	45 000 €
Nouvelle Mairie	108	85 000 €	833 334 €	4 = 1	440 000€	1 358 334 €
Les Nieux	109	34 570 €				34 570 €

Principales dépenses d'équipements prévues en 2023 :

Aménagement de bâtiment :

Travaux sur les bâtiments communaux afin de réduire les dépenses énergétiques.

Le démarrage des travaux de la nouvelle mairie sur le site de Plein Soleil

La rénovation de la salle Alain Colas

Les études pour la sécurisation et le confortement de la Chapelle Notre Dame des Eaux

Aménagement espaces publics :

Les études pour l'aménagement des voies et réseaux du secteur des Hespérides dans la perspective du projet d'extension d'O'Balia et l'accueil d'un hôtel de standing

Travaux de voirie : Chemin des Peyrières et des réfections de voiries

Le redémarrage de l'aménagement de l'entrée de la ville des Bas Fourneaux, avec la création d'une aire de jeux, d'une voirie, d'une aire de stationnement, du logement locatif social.

La poursuite des études sur l'aménagement du quartier des Nieux et du cœur de station.

La réhabilitation du ponton du Pech d'Ay et du Quai du port centre.

La poursuite de changement d'éclairage public avec le passage en LED.

Des travaux de réhabilitation sur les cimetières

La désimperméabilisation des cours des écoles du quartier des Bains

Une étude pour définir le plan de mobilité et de stationnement sur la commune

Etat des AP/CP Budget Ville à ce jour :

AP / CP BAS FOURNEAUX	AP	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024
DEPENSES						
ETUDES	65 898.51 €	6 515.52 €	2 650.36 €	26 732.63 €	30 000.00 €	0€
TRAVAUX	2 520 101,49 €	137 259.91 €	46 986.00 €	627 014.00 €	1 000 000.00 €	708 841.58€
TOTAL	2 586 000.00 €	143 775.43 €	49 636.36 €	653 746.63 €	1 030 000.00 €	708 841.58 €

Les Recettes d'Investissement :

En ce qui concerne les recettes d'investissement, le tableau ci-dessous détaille les propositions 2023 par chapitre :

INVESTISSEMENT	BP 2022 +BS + DM 2	Propositions 2023	%
Recettes	10 677 186.24	9 195 935	-13.9
O21 Virement de la section fonctionnement	2 526 994.29	1 040 117	-58.84
O24 Produits des cessions d'immobilisations	513 000	500 000	-2.53
O40 Opération d'ordre de transfert	700 000	700 000	=
041 Opération patrimoniales	196 061.08	0	-100
10 Dotations, fonds divers et réserves	2 745 841.79	999 000	-63.62
13 Subventions d'investissement	1 233 911.57	874 250	-29.15
16 Emprunts et dettes assimilées	2 761 377.51	5 082 568	+84.06

Dans ces recettes nous avons le virement de la section de fonctionnement, l'emprunt prévisionnel, les subventions attendues, mais également le produit de la cession du foncier des Bas Fourneaux à Thau Habitat pour 500 000€, le versement du Fonds de Compensation de la TVA sur les investissements réalisés en 2022 et le produit des taxes d'urbanisme.

PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'EVOLUTION DES RESSOURCES ET CHARGES

Evolution des principales recettes de fonctionnement de la commune (en milliers d'euros)

RECETTES	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	Budget 2022	BP 2023
Produit des services	2695	2736	2732	2653	2036	2334	2312	2465
Impôts et taxes	9481	9301	9363	9695	8712	8848	9022	9610
Dotations et participations	3760	3744	3699	3984	3805	3928	3980	3858
Autres produits de gestion courante	87	84	387	332	407	479	364	385

Evolution des principales dépenses de fonctionnement de la commune (en milliers d'euros)

DEPENSES	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	Budget 2022	BP 2023
Charges à caractère général	2224	2541	2725	2752	2458	2485	2945	3560
Charges de personnel	8180	8168	8534	8834	8508	8108	8377	8925
Autres charges de gestion courante	1931	2011	2202	2278	1629	1793	1548	1552
Charges financières	436	380	470	479	426	384	365	515



source d'énergies Evolution de la dette (en milliers d'euros) et Capacité de désendettement de la Collectivité

ANNEE	2016 réalisé	2017 réalisé	2018 réalisé	2019 réalisé	2020 réalisé	2021 réalisé	2022 prévision	2023 prévision
Remboursement capital de la dette en K€	1 196	1 246	1 533	1 560	1 563	1 702	1 655	1 572
Dette au 31/12 En K€ pour les CA et au 1/1 pour les BP	12 818	19 592	21 118	19 590	18 995	17 503	17 435	15 792
Ratio Désendettement En année sur CA	2.13	5.17	5.03	4.93	6.08	5.28		
DETTE/ HABITANT DGF en €	1 853	2 815	1 796	1 791	1 751	1 613		

<u>Tableau d'évolution de la dette du budget principal de la Ville hors prêt Caf (situation au 8/12/2022)</u>

Année	Encours début	Annuités	Intérêts	Capital
2023	15 792 270,62	2 035 783,69	476 297,98	1 559 485,71
2024	14 232 784,90	2 074 846,09	543 425,50	1 531 420,59
2025	12 701 364,31	1 921 891,78	420 834,73	1 501 057,05
2026	11 200 307,25	1 734 130,82	332 920,99	1 401 209,83
2027	9 799 097,42	1 572 575,37	293 797,61	1 278 777,76
2028	8 520 319,66	1 338 640,10	256 496,93	1 082 143,17
2029	7 438 176,48	1 236 816,29	227 546,59	1 009 269,70
2030	6 428 906,78	1 047 132,01	206 714,75	840 417,26
2031	5 588 489,51	904 814,95	186 223,81	718 591,14
2032	4 869 898,37	861 670,62	170 040,35	691 630,27
2033	4 178 268,10	518 095,89	153 875,77	364 220,12
2034	3 814 047,98	504 187,34	139 967,22	364 220,12
2035	3 449 827,86	491 958,16	127 738,04	364 220,12
2036	3 085 607,74	479 318,54	115 098,42	364 220,12
2037	2 721 387,62	462 461,70	98 241,58	364 220,12
2038	2 357 167,50	447 438,87	83 218,75	364 220,12
2039	1 992 947,38	318 652,46	68 689,91	249 962,55
2040	1 742 984,83	270 790,65	58 913,69	211 876,96
2041	1 531 107,87	261 152,27	49 275,31	211 876,96
2042	1 319 230,91	253 338,50	41 461,54	211 876,96
2043	1 107 353,95	245 719,91	33 842,95	211 876,96
2044	895 476,99	237 945,42	26 068,46	211 876,96
2045	683 600,03	231 177,57	19 300,61	211 876,96
2046	471 723,07	224 231,33	12 354,37	211 876,96
2047	259 846,11	217 461,49	5 584,53	211 876,96
2048	47 969,15	48 340,91	371,76	47 969,15

Evolution de l'épargne nette (en milliers d'euros)

	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	BP 2022	BP 2023
Epargne Brute	6 018	3 792	4 199	3 960	3 126	3 317	1 609	1 740
Epargne Nette	4 822	2 546	2 666	2 360	1 564	1 804	-46	168

PRESENTATION AGREGE DU BUDGET PRINCIPAL 2023 ET DU BUDGET ANNEXE

BUDGET	SECTION	Pour mémoire Budget précédent +BS+DM	Propositions du Maire BP 2023
	INVESTISSEMENT		To the second
	Dépenses	10 680 186.24	9 195 935
DUDGET	Recettes	10 680 186.24	9 195 935
BUDGET PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT		
TRITTETIL	Dépenses	16 748 597.29	16 499 191
	Recettes	16 748 597.29	16 499 191
	INVESTISSEMENT	¢ 500 010 07	5 249 239
	Dépenses	6 522 212.27 6 522 212.27	5 249 239
BUDGET ETABLISSEMENT	Recettes FONCTIONNEMENT	0 322 212.27	
THERMAL	Dépenses	5 389 986.95	4 515 017
	Recettes	5 389 986.95	4 515 017
	INVESTISSEMENT		70.
	Dépenses	17 202 398.51	14 445 174
	Recettes	17 202 398.51	14 445 174
TOTAL	FONCTIONNEMENT		
	Dépenses	22 138 584.24	21 014 208
	Recettes	22 138 584.24	21 014 208



Compte tenu de tous ces éléments, il est proposé au Conseil Municipal :

■ D'approuver par chapitre le Budget Primitif 2023 du budget principal de la Ville qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

A la section de fonctionnement pour : 16 499 191 €

A la section d'investissement pour : 9 195 935 €

<u>Total du budget</u>: 25 595 126 €

Il est demandé à l'assemblée de délibérer.

L'Assemblée après avoir délibéré vote :

UNANIMITE

- Approuve l'exposé de son Président,

- Approuve par chapitre le Budget Primitif 2023 du budget principal de la Ville qui

s'équilibre en dépenses et en recettes :

A la section de fonctionnement pour : 16 499 191 € A la section d'investissement pour : 9 195 935 € Total du budget : 25 595 126 €

- Dit que copie de la présente délibération sera transmise à M. Le Préfet de l'Hérault.

Ainsi délibéré à Balaruc les Bains, les jours, mois et an susdits.

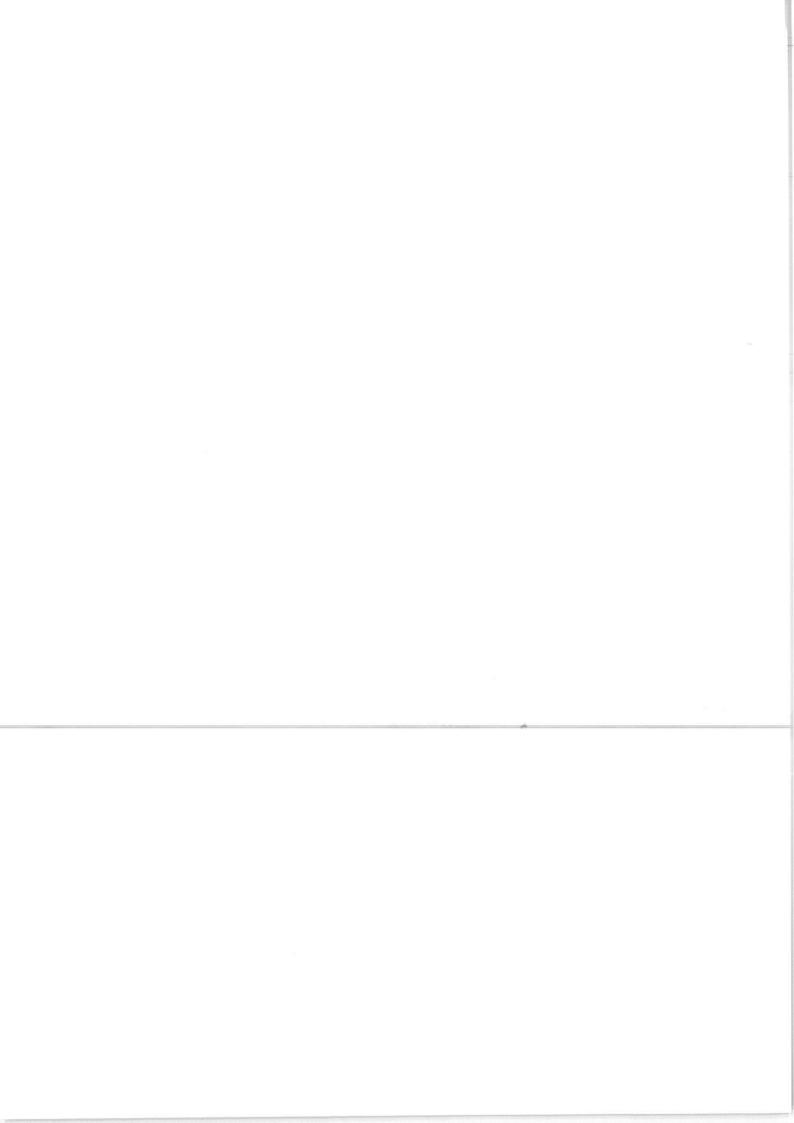
Pour expédition conforme

Transmis en Préfecture

Le

Le Maire, Gérard CANOVAS

Publiée et exécutoire, le Le Maire, Gérard CANOVAS La Secrétaire de Séance Olivia PINEL



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE PLUS DE 3500 HABITANTS : BALARUC LES BAINS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21340023700011

POSTE COMPTABLE: SERVICE DE GESTION COMPTABLE DU LITTORAL

M. 57

Budget primitif
Voté par nature

BUDGET: BUDGET PRINCIPAL BALARUC (3)

ANNEE 2023

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



Sommaire

1 - Informations generates	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8
II - Présentation générale du budget	ų.
A - Vue d'ensemble - Vote et reports	
B1 - Présentation des AP votées	9
B2 - Présentation des AE votées	10
	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	12
	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19
III - Vote du budget	
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	39
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	41
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	44
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	48
IV - Annexes	
A - Présentation croisée	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	
A1.01 - Opérations non ventilables	51
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	54
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Same Object
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	58
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	59
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	62
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	65
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	68
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	71
A1.908 - Fonction 8 - Transports	73
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	76
A2.01 - Opérations non ventilables	80
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	82
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	83 S Object
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	89
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	90
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	93
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	97
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	100
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	103
A2.938 - Fonction 8 - Transports	105
	108
B - Annexes patrimoniales	2.76
31.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
31.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	112
31.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
31.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 31.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	116
212 TEMPLOY TO BE USED TO DETAIL HER ODES ALONS OF COUVETING	0

BALARUC LES BAINS - BUDGET PRINCIPAL BALARUC - BP - 2023

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	117
B3.1 - Etat des provisions constituées	119
B3.2 - Etalement des provisions	121
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	122
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	123
B8.1 - Subventions versées	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	124
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	127
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	128
B11.2 - Liste des établissements publics créés	129
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	130
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	131
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	132
D - Autres éléments d'information	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	134

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un réglement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

INFORMATIONS INFORMATIONS STATISTIQUES, B	NUES, FISCALES ET FINANCIERES LIFERMANION CONTROL OF THE PROPERTY OF THE PROP
House	Valeure
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivite
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	
	842.4583.15

	Informations financières – ratios	
		Valeurs
	Depended the concounterment / population	O FCCF
	Recettes réalles de fonctionnement / non-ilation	1324.00
	Topico de lo reconstruir de la companya de la compa	1480.00
	Depenses d'equipement brut / population	0.00
	Facility de dette / nonlination (2) (3)	0.64.0
		1417.0
	DGF / population	
	Dénences de nerconneil / dénonces répullos de fonctionnes (4)	92.0
	populares de personnes dependes de l'onomoniment (4)	60 489
	Depenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	200.00
		98.98%
		46.20%
	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	7002 30
	Energing british of formal and formal and the second secon	93.129
1		-

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux)

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1°F janvier N.

du code général des impôts (4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

⁽³⁾ L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prèvues aux articles 1594 A et 1595

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- l L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III - L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3):.

IV — En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI - La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
- (3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crèdits relatifs aux dépenses de personnel.
 - (4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
 - semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...
- (5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.
- (6) A complèter par un seul des trois choix suivants
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I - INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	23

		RESULTAT	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)	
TOTAL DU BUDGET	0,00	00'0	0,00	(=)	00'0
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00 A2		00'0
Fonctionnement	0,00	0.00	(4) 0.00 A3		00'0

		RESTES	RESTES A REALISER N-1	
	Dépenses		Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	+	0,00 III + IV	0,00 B1	00'0
Investissement		0,00	0,00 B2	0,00
Fonctionnement		VI 00:00	0.00	0.00

	RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	: (A) + (B) (5)
TOTAL	A1+B1	00'0
Investissement	A2 + B2	00,0
Fonctionnement	A3 + B3	00,0

(1) État à complèter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INV	ESTISSEMENT - TOTAL	(1)
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT - TOTAL	(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INV	ESTISSEMENT - TOTAL	(III) 0,	,00
018	RSA	0,	,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,	,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,	,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,	,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,	,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,	,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,	,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,	,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,	,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,	,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,	,00
26	Participations et créances rattachées	0,	,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,	,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,	,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT - TOTAL	(IV) 0,	,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,	,00
73	Impôts et taxes	0,	,00
731	Fiscalité locale	0,	,00
74	Dotations et participations (4)	0,	,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,	,00
013	Atténuations de charges (4)	0,	,00
016	APA	0,	,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,	,00
76	Produits financiers	0,	,00
77	Produits spécifiques (4)	0.1	,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET - VOTE ET REPORTS	BUDGET REPORTS	= A
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	9 195 935,00	9 195 935,00
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	00'0	00'0
REPORTS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		=	п
	Total de la section d'investissement (2)	9 195 935,00	9 195 935,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	16 499 191,00	16 499 191,00
	•	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	00'0	00'0
REPORTS	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0.00
	п	п	JI
	Total de la section de fonctionnement (3)	16 499 191,00	16 499 191,00
	TOTAL DU BUDGET (4)	25 695 126,00	25 695 126,00

⁽¹⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précèdent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses, aux dépenses angagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles resontissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽²⁾ Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

	B1	Montant	ווסוומוו		00,0	00'0	00'0
			Chapitre(s)			020	
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	PRESENTATION DES AP VOTEES	AUTORISATION DE PROGRAMME (1)	Libellé	TOTAL		« AP de dépenses imprévues » (2)	TOTAL GENERAL
			Numéro				

N GENERALE DU BUDGET	FION DES AE VOTEES B2	Chanitre(e) Montant	Libellé	00'0	022 0,00	
II – PRESENTATION G	PRESENTATION	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)	Numéro	TOTAL	« AE de dépenses imprévues » (2)	THE CONTRACT

(1) il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses rèelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	1 524 426,82	0,00	769 665,00	769 665,00	769 665,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	48 000,00	0,00	254 500,00	254 500,00	254 500,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 760 296,13	0,00	1 172 244,00	1 172 244,00	1 172 244,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	5 432 854,68	0,00	5 426 526,00	5 426 526,00	5 426 526,00
Total de	es dépenses d'équipement	8 765 577,63	0,00	7 622 935,00	7 622 935,00	7 622 935,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 655 407,00	0,00	1 572 000,00	1 572 000,00	1 572 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s dépenses financières	1 655 407,00	0,00	1 573 000,00	1 573 000,00	1 573 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s dépenses réelles d'investissement	10 420 984,63	0,00	9 195 935,00	9 195 935,00	9 195 935,00
040	Opérations ordre transf. entre	0,00		0,00	0,00	0,00
	sections (7)	A Company	0	13.1		

Total o	des dépenses d'ordre d'investissement	196 061,08	0,00	0,00	0,00
041	sections (7) Opérations patrimoniales (7)	196 061,08	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre	0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL	10 617 045,71	0,00	9 195 935,00	9 195 935,00	9 195 935,00

	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	---	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 9 195 935,00

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁵⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁷⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.

⁽⁸⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 233 911,57	0,00	874 250,00	874 250,00	874 250,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	2 761 377,51	0,00	5 082 568,00	5 082 568,00	5 082 568,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
22	Immobilisations recues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'équipement	3 995 289,08	0,00	5 956 818,00	5 956 818,00	5 956 818,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	420 000,00	0,00	999 000,000	999 000,00	999 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	2 325 841,79	0,00	0,00	0,00	0,0
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
024	Produits des cessions d'immobilisations	513 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,0
Total d	es recettes financières	3 258 841,79	0,00	1 499 000,00	1 499 000,00	1 499 000,0
45	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Total d	es recettes réelles d'investissement	7 254 130,87	0,00	7 455 818,00	7 455 818,00	7 455 818,0
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	2 526 994,29		1 040 117,00	1 040 117,00	1 040 117,00
		700 000,00	1	700 000,00	700 000,00	700 000,0
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	700 000,00		700 000,00	700 000,00	700 000,0
041	Opérations patrimoniales (10)	196 061,08		0,00	0,00	0,0
Total d	es recettes d'ordre d'investissement	3 423 055,37		1 740 117,00	1 740 117,00	1 740 117,0
	TOTAL	10 677 186,24	0,00	9 195 935,00	9 195 935,00	9 195 935,0
	34196					+
		H 22	LOOLDE DIEVEOUS	N DOCITIC DESCE	E OU ANTIQUE	0,0
		R 00	SOLDE D'EXECUTIO	IN POSITIF REPORT	E OU ANTICIPE	0,0

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 740 117,00

9 195 935,00

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.
- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

BALARUC LES BAINS - BUDGET PRINCIPAL BALARUC - BP - 2023

- (12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.
- (13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	l II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	2 945 281,00	0,00	3 560 078,00	3 560 078,00	3 560 078,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	8 377 521,00	0,00	8 925 675,00	8 925 675,00	8 925 675,00
014	Atténuations de produits	197 269,00	0,00	198 000,00	198 000,00	198 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 548 822,00	0,00	1 552 321,00	1 552 321,00	1 552 321,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses de gestion courante	13 068 893,00	0,00	14 236 074,00	14 236 074,00	14 236 074,00
66	Charges financières	365 210,00	0,00	515 000,00	515 000,00	515 000,00
67	Charges spécifiques (3)	8 500,00	0,00	00,000	8 000,00	8 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	es dépenses réelles de nnement	13 442 603,00	0,00	14 759 074,00	14 759 074,00	14 759 074,00
023	Virement à la section	2 526 994,29		1 040 117,00	1 040 117,00	1 040 117,00

	des dépenses d'ordre de onnement	3 226 994,29	1 740 117,00	1 740 117,00	1 740 117,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	700 000,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	2 526 994,29	1 040 117,00	1 040 117,00	1 040 117,00

4	TOTAL	16 669 597,29	0,00	16 499 191,00	16 499 191,00	16 499 191,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULE	ES 16 499 191,00

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

⁽⁵⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II .
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	142 060,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 312 455,00	0,00	2 465 792,00	2 465 792,00	2 465 792,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	1 398 097,00	0,00	1 390 000,00	1 390 000,00	1 390 000,00
731	Fiscalité locale	7 624 328,41	0,00	8 220 000,00	8 220 000,00	8 220 000,00
74	Dotations et participations (3)	3 980 632,00	0,00	3 858 407,00	3 858 407,00	3 858 407,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	363 890,00	0,00	384 992,00	384 992,00	384 992,00
Total de	es recettes de gestion courante	15 821 462,41	0,00	16 499 191,00	16 499 191,00	16 499 191,00
76	Produits financiers	24,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	16 376,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes réelles de fonctionnement	15 837 862,41	0,00	16 499 191,00	16 499 191,00	16 499 191,00
0.40	The state of the s	0.00		0.00	0.00	

	des recettes d'ordre de onnement	0,00	0,00	0,00	0,00
043	sections (4) (5) Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre	0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL	15 837 862,41	0,00	16 499 191,00	16 499 191,00	16 499 191,00
-------	---------------	------	---------------	---------------	---------------

R 002 RESU	TAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
		=
TOTAL DES RECETTES DE FO	NCTIONNEMENT CUMULEES 1	16 499 191,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	1 740 117,00
D'INVESTISSEMENT (6)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.
- (5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 000,00	0,00	1 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 572 000,00	0,00	1 572 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 729 204,00		2 729 204,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	463 295,00	0,00	463 295,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	150 000,00	0,00	150 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	338 910,00	0,00	338 910,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	3 941 526,00	0,00	3 941 526,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	9 195 935,00	0,00	9 195 935,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE		0,00
	-	

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 9 195 935,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	3 560 078,00		3 560 078,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	8 925 675,00		8 925 675,00
014	Atténuations de produits	198 000,00		198 000,00
016	APA	0,00)	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 6586	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9) Frais fonctionnement des groupes d'élus	1 552 321,00 0,00	0,00	1 552 321,00 0,00
66	Charges financières	515 000,00	0,00	515 000,00
67 68	Charges spécifiques (9) Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00 700 000,00	8 000,00 700 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 040 117,00	1 040 117,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	14 759 074,00	1 740 117,00	16 499 191,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 499 191,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Hors chapitres opérations.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

BALARUC LES BAINS - BUDGET PRINCIPAL BALARUC - BP - 2023

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	999 000,00	0,00	999 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	874 250,00	0,00	874 250,0
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,0
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 082 568,00	0,00	5 082 568,0
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,0
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,0
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,0
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,0
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,0
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,0
018	RSA	0,00	0,00	0,0
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,0
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,0
28	Amortissement des immobilisations		700 000,00	700 000,0
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,0
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,0
3	Stocks et en-cours		0,00	0,0
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,0
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices	(0,00	0,0
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,0
59	Dépréciation des comptes financiers (4)	1.11	0,00	0,0
021	Virement de la section de fonctionnement	/	1 040 117,00	1 040 117,0
024	Produits des cessions d'immobilisations	500 000,00		500 000,0
	Recettes d'investissement – Total	7 455 818,00	1 740 117,00	9 195 935,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE		0,00
	+	
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT		0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 9 195 935,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	180 000,00		180 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 465 792,00		2 465 792,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 390 000,00		1 390 000,00
731	Fiscalité locale	8 220 000,00		8 220 000,00
74	Dotations et participations (8)	3 858 407,00		3 858 407,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	384 992,00	0,00	384 992,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	16 499 191,00	0,00	16 499 191,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	•
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 499 191,00

BALARUC LES BAINS - BUDGET PRINCIPAL BALARUC - BP - 2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Pour mémoire, PAR N-1 Vote de propositions précédent (1) Puddétaire (2) Puddétaire (3) Puddétaire (2) Puddétaire (3) Puddétaire	CREDITS DE L'EXERCIC Vote de Pour I'assemblée information,	ICE	A
DEPENSES DEPENSES budget budget budget RAR N-1 budget less A percedent (1) Vote de pudget les A percedent (1) I seamce les A propositions seance les A percedent (1) I seamce les A percedent (1) I les A percedent (1) <			
Pour mémoire, budget			
(sauf 204) 10 617 045,71 0,00 0,00 9 195 935,00 9 (sauf 204) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 rsées (9) 6,00 0,00 0,00 150 000,00 150 000,00 rsées (9) 511 112,13 0,00 0,00 150 000,00 150 000,00 rectation 0,00 0,00 0,00 3 941 526,00 3 rf 2324) 3 759 560,55 0,00 0,00 2 729 204,00 2 rectation 8 765 577,63 0,00 0,00 2 729 204,00 7 erves 0,00 0,00 0,00 1 652 935,00 7 t 0,00 0,00 0,00 1 572 000,00 1 s cadre 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 s cadre 1 655 407,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 </th <th>dépenses gérées dans le Il cadre d'une AP</th> <th>Pour information, ss dépenses la gérées hors AP e AP</th> <th>TOTAL (RAR N-1 + Vote)</th>	dépenses gérées dans le Il cadre d'une AP	Pour information, ss dépenses la gérées hors AP e AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
(sauf 204) (sauf 2	9 195 935,00	0,00 9 195 935,00	9 195 935,00
(sauf 204) 894 413,13 0,00 0,00 463 295,00 rsées (9) 0,00 0,00 150 000,00 ectation 0,00 0,00 338 910,00 ectation 0,00 0,00 0,00 if 2324) 3 759 560,55 0,00 0,00 2 729 204,00 2 if 2324) 3 600 491,82 0,00 0,00 2 729 204,00 2 erves 0,00 0,00 2 729 204,00 2 erves 0,00 0,00 1 600,00 7 622 935,00 7 erves 0,00 0,00 2 729 204,00 7 erves 0,00 0,00 1 600,00 1 600,00 t 0,00 0,00 0,00 0,00 s (sauf 1 655 407,00 0,00 0,00 0,00 s (sauf 1 655 407,00 0,00 0,00 0,00 s cadres 0,00 0,00 0,00 0,00 s cadre 1 655 407,00 0,00 0,00	00'0	00'0	00'0
rsées (9) 0,00 0,00 0,00 0,00 150 000,00 asses 910,00 octation 0,00 0,00 0,00 asses 910,00 asses 910,00 0,00 0,00 0,00 asses 910,00 0,00 0,00 0,00 asses 910,00 a	463 295,00	463 28	463 295,00
ectation 6,000 0,0	150 000,00		150 000,00
ectation 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 3 941 526,00 3 send 40,00 3 759 560,55 3 860 491,82 0,00 0,00 2 729 204,00 2 729 2	338 910,00		338 910,00
If 2324) 3 759 560,55 0,00 0,00 3 941 526,00 3 Iment (3) 3 600 491,82 0,00 0,00 2 729 204,00 2 Iment (3) 8 765 577,63 0,00 0,00 7 622 935,00 7 Iment (3) 8 765 577,63 0,00 0,00 7 622 935,00 7 Imput (3) 8 765 577,63 0,00 0,00 1 000,00 1 000,00 Imput (4) 1 655 407,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Imput (5) 1 655 407,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Imput (5) 1 655 407,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	00'0	00'0 00'0	00'0
ment (3) 3 600 491,82 0,00 0,00 2 729 204,00 2 erves 0,00 0,00 7 622 935,00 7 erves 0,00 0,00 1 000,00 0,00 t 0,00 0,00 0,00 0,00 1 3A,régie) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 ières 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 cadre 1 655 407,00 0,00 0,00 1 573 000,00 1	3 941 526,00	0,00 3 941 526,00	3 941 526,00
s 765 577,63 0,00 0,00 7 622 935,00 7 erves 0,00 0,00 1 000,00 0,00 s (sauf 1 655 407,00 0,00 1 572 000,00 1 3A,régie) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 ières 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 s cadre 1 655 407,00 0,00 1 573 000,00 1 1	2 729 204,00	0,00 2 729 204,00	2 729 204,00
éserves 0,00 0,00 1 000,00 ent 0,00 0,00 0,00 ées (sauf 1 655 407,00 0,00 1 572 000,00 i (BA,régie) 0,00 0,00 0,00 ncières 0,00 0,00 0,00 s le cadre 1 655 407,00 0,00 0,00	7 622 935,00	0,00 7 622 935,00	7 622 935,00
ent 0,00 0,00 0,00 1 572 000,00 1 ées (sauf 1 655 407,00 0,00 0,00 1 572 000,00 1 n (BA,régie) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 n cières 0,00 0,00 0,00 0,00 s le cadre 1 655 407,00 0,00 1 573 000,00 1	1 000,00	1 000,00	1 000,00
ées (sauf 1 655 407,00 0,00 0,00 1 572 000,00 1 1 (BA,régie) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 natiachées 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 s le cadre 1 655 407,00 0,00 1 573 000,00 1	00'0	00'0	00'0
(BA,régie) 0,00 0,00 0,00 0,00 rattachées 0,00 0,00 0,00 ncières 0,00 0,00 0,00 s le cadre 0,00 0,00 1,573,000,00	1 572 000,00	1 572 000,00	1 572 000,00
rattachées 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,	00,00	00'0	00'0
ncières 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,	00,00	00'0 00'0	00'0
s le cadre 0,00 0,00 1573 000,00 1	0,00	00'0 00'0	00'0
1 655 407,00 0,00 0,00 1 573 000,00 1			
	1 573 000,00	0,000 1 573 000,00	1 573 000,00
Chapitres d'opérations pour compte de 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1 tiers (4)	0,00	00'0 00'0	00'0
Total des dépenses réelles 10 420 984,63 0,00 0,00 9 195 935,00 9 195	9 195 935,00	0,00 9 195 935,00	9 195 935,00
Opérations ordre transf. entre 0,00 0,00 c,00	00'0	00'0	00'0
Opérations patrimoniales (7) 196 061,08	0,00	00'0	00'0
Total des dépenses d'ordre 0,00 0,00	0,00	00'0	00'0
2 1000	D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	107 2 -1-17	000

9 195 935,00

Total des dépenses d'investissement cumulées

⁽¹⁾ Voir état l-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. definition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »),

rėsultats).

- (8) Le solde d'éxécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (Dl 041 = Rl 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comples 204 et 2324.

	SECTION	SECTION D'INVESTISSEMENT - V	VUE D'ENSEMBLE -	- RECETTES		A
			RECETTES			
	Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	8 351 344,45	00'0	9 195 935,00	9 195 935,00	9 195 935,00
018	RSA	00.0	00:0	00.00	00'0	00'0
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 233 911,57	00'0	874 250,00	874 250,00	874 250,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165,	2 761 377,51	00'0	5 082 568,00	5 082 568,00	5 082 568,00
	166 et 1688 non budgétaire)			lo l	6	37.3
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	00'0	00,0	00'0	00,0	00,0
204	Subventions d'équipement versées (9)	00,00	00,00	00,0	00,0	00.0
21	Immobilisations corporelles	00,0	00,0	00,0	00,0	00.0
22	Immobilisations reçues en affectation	00'0	0.00	00.0	00,0	0,00
Total	Total des recettes d'équinement	3 995 289.08	00'0	5 956 818,00	5 956 818,00	5 956 818,00
10	Dotations fonds divers et réserves (sauf 1068)	420 000.00	00'0	00'000 666	00'000 666	00'000 666
138	Autres subventions invest, non transf.	00,0	00'0	00'0	00'0	00'0
19	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	166)					
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
26	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
27	Autres immobilisations financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
024	Produits des cessions d'immobilisations	513 000,00	0,00	500 000,00	200 000,00	200 000,00
Total d	Total des recettes financières	933 000,000	0,00	1 499 000,00	1 499 000,00	1 499 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0
Total d	Total des recettes réelles	4 928 289,08	00'0	7 455 818,00	7 455 818,00	7 455 818,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 526 994,29		1 040 117,00	1 040 117,00	1 040 117,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	700 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	196 061,08		00'0	00'0	0,00
Total des		3 423 055,37		1 740 117,00	1 740 117,00	1 740 117,00
				R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	sitif reporté ou antícipé (7)	00'0
				Affe	Affectation au compte 1068 (8)	0.00

9 195 935,00

Total des recettes d'investissement cumulées

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 - (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformèment aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 - (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 - (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'aécation reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante, Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précèdent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
 - (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

			III – VOTE	DU BUDGET					
		SECTION D'INVESTISSEMENT		- DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	ETAIL PAR ART	ICLE			A1
	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	10 617 045,71	00'0	00'0	9 195 935,00	9 195 935,00	00'0	9 195 935,00	9 195 935,00
018	RSA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	894 413,13	00'0	00'0	463 295,00	463 295,00	00'0	463 295,00	463 295,00
202	Frais réalisation documents	137 064,00	00'0		5 000,000	5 000,00	00'0	5 000,000	5 000,000
2031	Urbanisme Frais d'études	696 742,33	00'0		390 915,00	390 915,00	00'0	390 915,00	390 915,00
2033	Frais d'insertion	12 756,80	00'0		16 000,00	16 000,00	00'0	16 000,00	16 000,00
204	Subventions d'équipement	00'0	00'0	00'0	150 000,00	150 000,00	00'0	150 000,00	150 000,00
204183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	00'0	00'0		150 000,00	150 000,00	00'0	150 000,00	150 000,00
21	Immobilisations corporelles	511 112,13	00'0	00'0	338 910,00	338 910,00	00'0	338 910,00	338 910,00
2111	Terrains nus	56 041,00	00'0		40 000,00	40 000,00	00'0		40 000,00
2121	Plantations d'arbres et	11 276,00	00'0		10 000,00	10 000,00	00'0	10 000,00	10 000,00
21318	d'arbustes Autres bâtiments publics	00.000.90	0.00		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
21351	Bâtiments publics	5 800,00	0,00		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
2152	Installations de voirie	37 508,01	00'0		40 000,00	40 000,00	00'0	40 000,00	40 000,00
21534	Réseaux d'électrification	20 000,00	00'0		20 000,00	20 000,00	00'0	20 000,00	20 000,00
21538	Autres réseaux	63 732,00	00'0		20 000,00	20 000,00	00'0	20 000,00	20 000,00
21568	Autre matériel, outillage	17 410,00	00'0		10 000,00	10 000,00	00'0	10 000,00	10 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil.	53 219,00	00'0		7 500,00	7 500,00	00'0	7 500,00	7 500,00
21828	Autres matériels de transport	51 167.76	0.00		55 000,00	55 000,00	00'0	55 000,00	55 000,00
21831	Matériel informatique scolaire	48 980,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
21838	Autre matériel informatique	56 087,12	00'0		52 310,00	52 310,00	00'0	52 310,00	52 310,00
21841	Matériel de bureau et mobilier	2 000,00	00'0		2 800,00	2 800,00	00'0	2 800,00	2 800,00
21848	scolaire Autres matériels de bureau et	26 184,00	00'0		14 000,00	14 000,00	00'0	14 000,00	14 000,00
0.45	mobiliers	000	00 0		8 600 00	8 600 00	00.0	8 600.00	8 600,00
2188	Autres immobilisations	55 707,24	00'0		28 700,00	28 700,00	00'0	28 700,00	28 700,00
22	Immobilisations reçues en	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	affectation								

Immobilisations en cours (sauf	budget précédent (2) 3 759 560,55	1 0,00	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles 3 941 526.00	Vote de l'assemblée II 3 941 526,00	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP 3 941 526.00	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II 3 941 526.00
		0010			00,000	00.10	00,000	00,030 110 0
Agencements et aménagements de terrains	10 000,00	00'0		40 000,00	40 000,00	00'0	40 000,00	40 000,00
	1 129 471,01	00'0		1 380 000,00	1 380 000,00	00'0	1 380 000,00	1 380 000,00
Install., matériel et outill.	2 424 028,46	00,00		2 521 526,00	2 521 526,00	00'0	2 521 526,00	2 521 526,00
Avances commandes immo	196 061,08	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total des opérations d'équipement (4)	3 600 491,82	00'0	00'0	2 729 204,00	2 729 204,00	00'0	2 729 204,00	2 729 204,00
Total des dépenses d'équipement	8 765 577,63	00'0	00'0	7 622 935,00	7 622 935,00	00'0	7 622 935,00	7 622 935,00
Dotations, fonds divers et	00'0	00'0		1 000,000	1 000,00		1 000,00	1 000,000
Taxe d'aménagement	00'0	00'0		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
Subventions d'investissement	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	1 655 407,00	00'0		1 572 000,00	1 572 000,00		1 572 000,00	1 572 000,00
Emprunts en euros	1 642 857,00	00'0		1 560 000,00	1 560 000,00	Property of the last	1 560 000,00	1 560 000,00
Dépôts et cautionnements	550,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00,0
Emprunts - Autres prêteurs	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Autres immobilisations financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			00'0					
Total des dépenses financières	1 655 407,00	00'0	00'0	1 573 000,00	1 573 000,00	00'0	1 573 000,00	1 573 000,00
Opérations pour compte de tiers (5)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0
Total des dépenses réelles	10 420 984,63	00'0	00'0	9 195 935,00	9 195 935,00	00'0	9 195 935,00	9 195 935,00
Opérations ordre transf. entre sections (6)	00'0			00'0	00'0		0,00	00'0
Reprise sur autofinancement antérieur	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0
Charges transférées (7)	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0
Opérations patrimoniales (8)	196 061,08			00'0	00'0		00'0	00'0

BALARUC LES BAINS - BUDGET PRINCIPAL BALARUC - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budoétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés Crédits gérés dans le cadre d'une AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
2315 Install., matériel et outill. technique	196 061,08			00'0	00'0		00'0	00'0
Total des dépenses d'ordre	196 061,08			00'0	00'0		00'0	00'0

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées fors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluniannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	- 111
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
100	LA FIAU		2 072 447,61	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
101	ENTREE DE VILLE BAS-FOURNEAUX		662 177,37	0,00	1 030 000,00	1 030 000,00	0,00	1 030 000,00
102	COEUR DE STATION		386 997,72	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00
103	OPERATION DE VOIRIE		3 211 212,08	0,00	199 300,00	199 300,00	0,00	199 300,00
104	777		10 115,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
105	GYMNASE PECH MEJA		100 252,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	REHABILIATION BATIMENTS		636 887,57	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00
108	NOUVELLE MAIRIE		1 729 727,53	0,00	1 358 334,00	1 358 334,00	0,00	1 358 334,00
109	LES NIEUX		28 331,40	0,00	34 570,00	34 570,00	0,00	34 570,00
	TOTAL	1	8 838 149,21	0,00	2 729 204,00	2 729 204,00	0,00	2 729 204,00

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	111
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	Ш
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 100 LIBELLE : LA FIAU NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		
DEPENSI	ES	2 072 447,61	a 0,00	50 000,00	b 50 000,00		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	803 189,06	0,00	50 000,00	50 000,00		
2031	Frais d'études	803 189,06	0,00	50 000,00	50 000,00		
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	539 090,65	0,00	0,00	0,00		
2111	Terrains nus	539 090,65	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	730 167,90	0,00	0,00	0,00		
2312	Agencements et aménagements de terrains	629 155,84	0,00	0,00	0,00		
2313	Constructions	99 372,38	0,00	0,00	0,00		
238	Avances commandes immo corporelles	1 639,68	0,00	0,00	0,00		

		PERIODIC PROPERTY	VI-			
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N		RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	С	0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		00,0	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-50 000,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 101 LIBELLE : ENTREE DE VILLE BAS-FOURNEAUX NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

		DE1 2110			
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	662 177,37	a 0,00	1 030 000,00	ь 1 030 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	115 236,54	0,00	30 000,00	30 000,00
2031	Frais d'études	115 236,54	0,00	30 000,00	30 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	546 940,83	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
2313	Constructions	864,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	469 555,75	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	76 521,08	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RA	NR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	С	0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

-1 030 000,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	111
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 102 LIBELLE : COEUR DE STATION NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1 Propositions nouvelles		Vote de l'assemblée b 12 000,00	
DEPENSES		386 997,72	a 0,00	12 000,00		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	115 999,16	0,00	12 000,00	12 000,00	
2031	Frais d'études	115 999,16	0,00	12 000,00	12 000,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	270 998,56	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	270 998,56	0,00	0,00	0,00	

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N		RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	19 200,00	С	0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	19 200,00		0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	19 200,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

-12 000,00		

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	111
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 103 LIBELLE : OPERATION DE VOIRIE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

72.21.020								
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée			
DEPENSES		3 211 212,08	a 0,00	199 300,00	b 199 300,00			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	257 968,40	0,00	94 800,00	94 800,00			
2031	Frais d'études	257 968,40	0,00	94 800,00	94 800,00			
204	Subventions d'équipement versées (6)	787 028,16	0,00	104 500,00	104 500,00			
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	787 028,16	0,00	104 500,00	104 500,00			
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00			
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00			
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	2 166 215,52	0,00	0,00	0,00			
2312	Agencements et aménagements de terrains	147 118,73	0,00	0,00	0,00			
2315	Install., matériel et outill. technique	1 974 136,35	0,00	0,00	0,00			
238	Avances commandes immo corporelles	44 960,44	0,00	0,00	0,00			

				at miletimation, he	ing ditadit			
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N		RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	С	0,00	0,00	d 0,00		
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00	0,00		
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	ř	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00	0,00		

-199 300,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324,

III – VOTE DU BUDGET	111
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 104 LIBELLE : NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N		RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de	l'assemblée
DEPENSES		10 115,15		0,00	0,00	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 115,15		0,00	0,00		0,00
2031	Frais d'études	10 115,15		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00		0,00	0,00		0,00

		PERIODI EXTENDE	11			
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N		RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	С	0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) - (a + b) (5)	0,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 105 LIBELLE : GYMNASE PECH MEJA NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

	<i>2</i> 1 1,010							
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée			
DEPENS	ES	100 252,78	a 0,00	0,00	b 0,00			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	19 349,86	0,00	0,00	0,00			
2031	Frais d'études	19 349,86	0,00	0,00	0,00			
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00			
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00			
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00			
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	80 902,92	0,00	0,00	0,00			
2313	Constructions	80 902,92	0,00	0,00	0,00			

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N		RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	С	0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) - (a + b) (5)	0,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	111
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 106 LIBELLE : REHABILIATION BATIMENTS NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

	DEI ENGLO							
Chap. / art. (2)	Libellė	Réalisations cumulées au 01/01/N	RARI	N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		
DEPENS	ES	636 887,57	a 0,00		45 000,00	b 45 000,00		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	157 496,48		0,00	0,00	0,00		
2031	Frais d'études	157 496,48		0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	479 391,09		0,00	45 000,00	45 000,00		
2313 2315	Constructions Install., matériel et outill. technique	475 823,38 3 567,71		0,00	45 000,00 0,00	45 000,00 0,00		

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N		RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	С	0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-45 000,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 108 LIBELLE : NOUVELLE MAIRIE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

	21.111010							
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée			
DEPENS	SES	1 729 727,53	a	0,00 1 358 334,00	b 1 358 334,00			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	99 826,87		0,00 85 000,00	85 000,00			
2031	Frais d'études	99 826,87		0,00 85 000,00	85 000,00			
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00			
21	Immobilisations corporelles	1 629 900,66		0,00 833 334,00	833 334,00			
2115	Terrains bâtis	1 629 900,66		0,00 833 334,00	833 334,00			
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00			
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00		0,00 440 000,00	440 000,00			
2313	Constructions	0,00		0,00 440 000,00	440 000,00			

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N		RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	С	0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

O	
Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-1 358 334,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 109 LIBELLE : LES NIEUX NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	SES	28 331,40	a 0,00	34 570,00	b 34 570,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	26 232,60	0,00	34 570,00	34 570,00
2031	Frais d'études	26 232,60	0,00	34 570,00	34 570,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	2 098,80	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	2 098,80	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N		RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-34 570,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Chap / art (1)			- VOTE DU BUDGET				
TOTAL Pour métroline Pour métrolin		SECTION D'INVESTISSEI		ETAIL PAR	J.		A3
State between the control of the c		Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
Stable		TOTAL	8 351 344,45	00'0	9 195 935,00	9 195 935,00	9 195 935,00
Subv. renv. Reg. Reg. Reg. Reg. Reg. Reg. Reg. Reg	018	RSA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Subv. ron transit Elet établ. nationaux 39 64850 0.0	13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 233 911,57	00'0	874 250,00	874 250,00	874 250,00
Subv. row transf. Fegions Subv. row transf. Fegions	1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	36 493,00	00'0	00'0	00:00	0.00
Subv. row transf. Departments 143 350,00 0.00 0.00 110 000,00 123 350,00 0.00 0.00 140 000,00 140	1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	339 454,37	00'0	83 250,00	83 250,00	83 250,00
Subv. not branks: Department	1322	Subv. non transf. Régions	123 350,00	00'0	230 000,00	230 000,00	230 000,00
Subvinitional collection (1)	1323	Subv. non transf. Departements	184 602,20	00'0	110 000,00	110 000,00	110 000,00
Emprunis et deties assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3) 2.761377,51 0.00 5.082 568,00 5.082 568,00 5.002 509,00 5.002 568,	1345	Subv. non transf. GFP de fattachement Amendes radars automatiques et de police	50,000,000	00'0	409 000,00	409 000,00	409 000,00
Empounts en euros Empounts Emp	16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	2 761 377,51	00'0	5 082 568,00	5 082 568,00	5 082 568,00
Immobilisations incorporalise (sauf 204) (4) 0,000	1641	Emprunts en euros	2 761 377,51	00'0	5 082 568,00	5 082 568,00	5 082 568,00
Subventions d'équipement versées (4)(10) 0,000 0	20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Immobilisations corposelles (4)	204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Immobilisations recues on affectation (4)	21	Immobilisations corporelles (4)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Immobilisations en cours (sauf 1024) 0,000	22	Immobilisations reçues en affectation (4)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Posteriore d'équipement 2995 289,08 0,00 5965 618,00 595 618,00 599 000	23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
22 FCT/AA 420 000,00 0,00 999 000,00 999 000,00 26 FCT/AA 320 000,00 0,00 900 000,00 900 000,00 26 Taxed charmeragement 0,00 0,00 900 000,00 900 000,00 26 Authres subventions invest. non transf. 0,00 0,00 0,00 0,00 Emprunts et dettes assimilees (16449,165 et 166) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Participations invest. non transf. 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Participations in transferes 0,00	Total des re	cettes d'équipement	3 995 289,08	00'0	5 956 818,00	5 956 818,00	5 956 818,00
22 FCTVA 320 000,00 0,00 900 000,00 900 000,00 26 Taxe d'amériagement 100 000,00 900 000,00 990 000,00 26 Taxe d'amériagement 0,00 0,00 990 000,00 26 Taxe d'amériagement 0,00 0,00 0,00 26 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166) 0,00 0,00 0,00 26 Cple de liaison : affectation (BA,régile) 0,00 0,00 0,00 26 Participations et créances rattachées 0,00 0,00 0,00 26 Adutes immobilisations financières 6,10 0,00 0,00 31 des recettes financières Broduits discripations pour compte de tiers (5) 0,00 0,00 1,499 000,00 1,499 000,00 31 des recettes financières Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5) 4,928 289,08 0,00 1,499 000,00 1,499 000,00 31 des recettes réelles Trais d'études 1,499 000,00 1,499 000,00 1,499 000,00 1,499 000,00 41 des recettes réelles Trais d'études	10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	420 000,00	00'0	00'000 666	00'000 666	00'000 666
26 Taxe d'aménagement 100 000,00 0,00 99 000,00 99 000,00 Autres subventions invest. non transf. 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Cpte detisser attentées 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Participations et réances rattachées 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Autres immobilisations financières Produits des cessions d'immobilisations financières 513 000,00 0,00	10222	FCTVA	320 000,00	00'0	00'000 006	00'000 006	00'000 006
Autres subventions invest. non transf. 0,000 0,000 0,000 0,000 Cipit de liaison : affectation (BA,tégle) 0,00 0,00 0,00 0,00 Participations cardinates at refances rattachées 0,00 0,00 0,00 0,00 Autres immobilisations financières 0,00 0,00 0,00 0,00 Autres financières 1,00 0,00 0,00 0,00 Autres financières 513 000,00 0,00 0,00 0,00 Autres financières 610 0 0,00 0,00 0,00 Autres financières 610 0 0,00 0,00 0,00 Autres gracettes réalies 610 0 0,00 7458 818,00 740 000,00 Autres gracettes réalises 610 0 700 000,00 700 000,00 700 000,00 <td< td=""><td>10226</td><td>Taxe d'aménagement</td><td>100 000,00</td><td>00'0</td><td>00'000 66</td><td>00,000 66</td><td>00'000 66</td></td<>	10226	Taxe d'aménagement	100 000,00	00'0	00'000 66	00,000 66	00'000 66
Emprunise et dettes assimilées (16449, 165 et 166) 0,00 <	138	Autres subventions invest, non transf.	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Opte de liaison : affectation (BA.téglie) 0,000 0,00	16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Participations et créances rattachées 0,00 1,499 000,00 1,	18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Autres immobilisations financières Q ₁ 00 0,00 0,00 0,00 500 000,00 500 000,00 500 000,00 500 000,00 500 000,00 500 000,00 500 000,00 500 000,00 500 000,00 500 000,00 1499 000,00 1490 0	26	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Produits des cessions d'immobilisations Produits des cestions de fiers (5) Q,00	27	Autres immobilisations financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
tal des recettes financières 933 000,00 0,00 1499 000,00 </td <td>024</td> <td>Produits des cessions d'immobilisations</td> <td>513 000,00</td> <td>00'0</td> <td>500 000,00</td> <td>200 000,00</td> <td>200 000,00</td>	024	Produits des cessions d'immobilisations	513 000,00	00'0	500 000,00	200 000,00	200 000,00
Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5) 0,00 0,00 0,00 0,00 7.455 818,	Total des re	cettes financières	933 000,00	00'0	1 499 000,00	1 499 000,00	1 499 000,00
des recettes réelles 0,00 7 455 818,00 7 455 818,00 7 455 818,00 7 455 818,00 7 455 818,00 7 455 818,00 7 455 818,00 7 455 818,00 7 400 117,00 7 1040 117,00	45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Wirement de la section de fonctionnement 2 526 994,29 1 040 117,00 <td>Total des re</td> <td>cettes réelles</td> <td>4 928 289,08</td> <td>00'0</td> <td>7 455 818,00</td> <td>7 455 818,00</td> <td>7 455 818,00</td>	Total des re	cettes réelles	4 928 289,08	00'0	7 455 818,00	7 455 818,00	7 455 818,00
Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8) 700 000,00 700 000,00 700 000,00 700 000,00 Frais liés à la réalisation de document 3 473,00 3 473,00 3 800,00 3 800,00 3 800,00 0,00 Frais détudes Subv. Autres cnes:Bâtiments, installations 3 334,00 5 200,00 5 200,00 5 200,00 10 600,00 10 600,00 10 600,00 10 600,00 10 600,00 16 000,00	021	Virement de la section de fonctionnement	2 526 994,29		1 040 117,00	1 040 117,00	1 040 117,00
Frais liés à la réalisation de document 3 473,00 3 800,00 3 800,00 482 Subv. Autres cnes:Bâtiments, installations 3 334,00 5 200,00 5 200,00 512 Subv. Grpt: Bâtiments, installations 10 600,00 10 600,00 10 600,00 52 Autres grpts - Bâtiments et installate 10 036,00 10 000,00 16 000,00 61 Autres org pub - Biens mob, mat, études 10 036,00 16 000,00 16 000,00	040	Operations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	200 000'00		700 000,00	200 000,00	700 000,00
Frais d'études 0,00 0,00 482 Subv. Autres cnes:Bâtiments, installations 3 334,00 5 200,00 512 Subv. Grpt : Bâtiments, installations 10 581,00 10 600,00 522 Autres grpts - Bâtiments et installate 81 000,00 81 000,00 681 Autres org pub - Biens mob, mat, études 10 036,00 16 000,00	2802	Frais liés à la réalisation de document	3 473.00		3 800.00	3 800.00	3 800,00
Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations 3.334,00 5.200,00 5.200,00 Subv. Grpt : Bâtiments, installations 10.581,00 10.600,00 10.600,00 Autres grpts - Bâtiments et installat* 77.971,00 81.000,00 81.000,00 Autres org public billions mot, mat, études 10.036,00 16.000,00 16.000,00	28031	Frais d'études	16 529,00		00'0	00'0	00'0
Subv. Grpt: Bâtiments, installations 10 581,00 10 600,00 10 600,00 Autres grpts - Bâtiments et installat 77 971,00 81 000,00 81 000,00 Autres org pub - Biens mob, mat, études 10 036,00 16 000,00 16 000,00	28041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	3 334,00		5 200,00	5 200,00	5 200,00
Autres grpts - Biens mot, mat, études 700,00 16 000,00 1	28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	10 581,00		10 600,00	10 600,00	10 600,00
Address Organization of Actual State of Actual	28041582	Autres grots - Batiments et installat	17.971,00		81 000,00	81 000,000	81 000,00
Prive - Batments et installations	2804787	Address of y pub - prens mon, mai, educes Privé - Bâtiments et installations	100 000 00		0000	00.00	0.00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		_			+ =
Licences, logiciels, droits similaires	2 047,00		18 500,00	18 500,00	18 500,00
Plantations d'arbres et d'arbustes	236,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
Autres aménagements de terrains	1 031,00		1 100,00	1 100,00	1 100,000
Bâtiments scolaires	00'0		400,00	400,00	400,00
Autres bâtiments publics	2 869,00		8 100,00	8 100,00	8 100.00
Immeubles de rapport	165,00		200,00	200,00	200.00
Bâtiments publics	1 355,00		1 300,00	1 300,00	1 300.00
Installations de voirie	81 899,00		79 200.00	79 200,00	79 200,00
Réseaux d'alerte	00'0		1 000.00	1 000,00	1 000.00
Réseaux d'électrification	220,00		300.00	300,00	300.00
Autres réseaux	1 240,00		00'0	00'0	00.00
Matériel roulant	000'009		00'0	00'0	0.00
Autre matériel, outillage incendie	75 000,00		1 400,00	1 400,00	1 400,00
Matériel ferroviaire	00'0		16 900,00	16 900,00	16 900.00
Matériel roulant	17 000,00		0,00	00'0	00'0
Autres inst., matériel, outil. techniques	24 000,00		26 100,00	26 100,00	26 100,00
Installations générales, aménagt divers	1 900,00		1 700,00	1 700,00	1 700,000
Autres matériels de transport	99 614,00		64 600,00	64 600,00	64 600,00
Autre matériel informatique	27 000,00		69 300,000	69 300,00	69 300,000
Matériel de bureau et mobilier scolaire	2 100,00		2 671,00	2 671,00	2 671,00
Autres matériels de bureau et mobiliers	11 500,00		11 791,00	11 791,00	11 791,00
Autres immo. corporelles	95 000,00		277 838,00	277 838,00	277 838,00
Opérations patrimoniales (9)	196 061,08		00'0	00'0	00'0
Avances commandes immo corporelles	196 061,08		00'0	00'0	0,00
	3 423 055,37		1 740 117,00	1 740 117,00	1 740 117,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽³⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁴⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandais donnant lieu à reversement.

⁽⁵⁾ Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

⁽⁷⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁸⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁹⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽¹⁰⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

gérées dans le cadre d'une AE gérées hors AE III = I + II cadre d'une AE III = I + II 0,00 16 499 191,00 16 499 191,00 0,00 3 560 078,00 3 560 078,00	gérées hors AE 16 499 191,00 3 560 078,00 8 925 675,00	gérées hors AE 16 499 191,00 3 560 078,00 8 925 675,00 198 000,00	gérées hors AE III = I + II 16 499 191,00 16 499 19 3 560 078,00 3 560 07 8 925 675,00 8 925 67 198 000,00 198 00	gérées hors AE III = I + II 16 499 191,00 16 499 19 3 560 078,00 3 560 07 8 925 675,00 8 925 67 198 000,00 198 00 0,00 0,00 1552 32	gérées hors AE III = I + II 16 499 191,00 16 499 19 3 560 078,00 3 560 07 8 925 675,00 8 925 67 198 000,00 198 00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	gérées hors AE III = 1 + II 16 499 191,00 16 499 19 3 560 078,00 3 560 07 8 925 675,00 8 925 67 198 000,00 198 00 0,00 1552 32 0,00 1 552 32	gérées hors AE 16 499 191,00 3 560 078,00 8 925 675,00 198 000,00 0,00 1 552 321,00 0,00 1 4 236 074,00	gérées hors AE 16 499 191,00 3 560 078,00 8 925 675,00 0,00 0,00 1 552 321,00 0,00 1 14 236 074,00 515 000,00	gérées hors AE 16 499 191,00 3 560 078,00 8 925 675,00 0,00 0,00 1 552 321,00 0,00 1 4 236 074,00 8 000,00 0,00 0,00	gérées hors AE 16 499 191,00 3 560 078,00 8 925 675,00 0,00 0,00 1 552 321,00 14 236 074,00 515 000,00 8 000,00 0,00 523 000,00	gérées hors AE III 16 499 191,00 16 3 560 078,00 3 8 925 675,00 8 198 000,00 0,00 14 515 000,00 8 000,00 8 000,00 8 000,00 6 0,00 8 000,00 6 8 000,00 6 8 000,00 6 8 000,00 6 8 000,00 6 8 000,00 6 8 000,00 6 8 000,00 6 8 000,00 6 8 000,00 6 8 000,00 6 8 000,00 6 8 000,00 6 623 000,00 623 000,00 623 000,00 623 000,00 623 000,00 623 000,00 623 000,00 623 000,00 623 000,00 623 000,0	gérées hors AE III 16 499 191,000 16 3 560 078,000 3 3 8 925 675,000 8 925 675,000 14 198 000,000 0,000 14 552 321,000 14 515 000,000 0,000 0,000 8 000,000 0,000 0,000 14 759 074,000 14 14 759 074,000 17 1040 117,000 17	gérées hors AE 1 16 499 191,00 16 3 560 078,00 8 8 925 675,00 8 0,00 0,00 0,00 0 14 236 074,00 14 515 000,00 0 8 000,00 0 14 759 074,00 14 700 000,00 0 700 000,00 0
16 499 191,00 3 560 078,00	16 499 191,00 3 560 078,00 8 925 675,00	16 499 191,00 3 560 078,00 8 925 675,00 198 000,00	16 499 191,00 3 560 078,00 8 925 675,00 198 000,00	16 499 191,00 3 560 078,00 8 925 675,00 198 000,00 0,00 0,00 1 552 321,00	16 499 191,00 3 560 078,00 8 925 675,00 198 000,00 0,00 1 552 321,00	16 499 191,00 3 560 078,00 8 925 675,00 198 000,00 0,00 1 552 321,00 0,00	16 499 191,00 3 560 078,00 8 925 675,00 198 000,00 0,00 1 552 321,00 0,00 14 236 074,00 515 000,00	16 499 191,00 3 560 078,00 8 925 675,00 198 000,00 0,00 0,00 1 552 321,00 0,00 14 236 074,00 8 000,00	16 499 191,00 3 560 078,00 8 925 675,00 198 000,00 0,00 1 552 321,00 0,00 14 236 074,00 515 000,00 8 000,00 0,00	16 499 191,00 3 560 078,00 8 925 675,00 198 000,00 0,00 1 552 321,00 6,00 14 236 074,00 515 000,00 8 000,00 0,00 623 000,00	16 499 191,00 3 560 078,00 8 925 675,00 198 000,00 0,00 1 552 321,00 0,00 14 236 074,00 515 000,00 8 000,00 623 000,00 14 759 074,00	16 499 191,00 3 560 078,00 8 925 675,00 198 000,00 0,00 1 552 321,00 6,00 515 000,00 8 000,00 0,00 14 759 074,00 14 759 074,00 14 759 074,00	16 499 191,00 3 560 078,00 8 925 675,00 198 000,00 0,00 14 236 074,00 515 000,00 8 000,00 0,00 14 759 074,00 1 040 117,00 700 000,00
16 499 191,00 3 560 078,00	3 560 078,00 8 925 675,00	16 499 191,00 3 560 078,00 8 925 675,00 198 000,00	3 560 078,00 8 925 675,00 198 000,00 0,00	16 499 191,00 3 560 078,00 8 925 675,00 198 000,00 0,00 1 552 321,00	16 499 191,00 3 560 078,00 8 925 675,00 198 000,00 0,00 1 552 321,00	16 499 191,000 3 560 078,00 8 925 675,00 198 000,00 0,00 1 552 321,00 0,00 1 4 236 074,00	16 499 191,000 3 560 078,00 8 925 675,00 198 000,00 0,00 1 552 321,00 0,00 1 4 236 074,00	16 499 191,000 3 560 078,00 8 925 675,00 198 000,00 0,00 1 552 321,00 0,00 14 236 074,00 515 000,00	16 499 191,00 3 560 078,00 8 925 675,00 198 000,00 0,00 1 552 321,00 14 236 074,00 515 000,00 8 000,00 0,00	16 499 191,000 3 560 078,00 8 925 675,00 198 000,00 0,00 1 552 321,00 14 236 074,00 515 000,00 8 000,00 0,00 523 000,00	16 499 191,00 3 560 078,00 8 925 675,00 198 000,00 0,00 1 552 321,00 14 236 074,00 523 000,00 0,00 14 759 074,00	16 499 191,00 3 560 078,00 8 925 675,00 198 000,00 0,00 1 552 321,00 6,00 14 236 074,00 8 000,00 0,00 14 759 074,00 14 759 074,00	16 499 191,00 3 560 078,00 8 925 675,00 198 000,00 0,00 1 552 321,00 515 000,00 8 000,00 14 759 074,00 14 759 074,00 10 40 117,00
00'0	00,0	00'0	00,0	00,0	00'0 00'0 00'0	00'0 00'0 00'0 00'0	00'0 00'0 00'0	00'0 00'0 00'0 00'0	00'0 00'0 00'0 00'0	00'0 00'0 00'0 00'0			
00,0	00.0	00'0	00'0	00.00	00,0	00°0 00°0 00°0 00°0	00°0 00°0 00°0 00°0	00.0 00.0 00.0 00.0 00.0 00.0	00'0 00'0 00'0 00'0	00'0 00'0 00'0 00'0 00'0	00'0 00'0 00'0 00'0 00'0	00'0 00'0 00'0 00'0 00'0 00'0	00'0 00'0 00'0 00'0
2 945 281,00	2 945 281,00 8 377 521,00	2 945 281,00 8 377 521,00 197 269,00	2 945 281,00 8 377 521,00 197 269,00	2 945 281,00 8 377 521,00 197 269,00 0,00 1 548 822,00	2 945 281,00 8 377 521,00 197 269,00 0,00 1 548 822,00	2 945 281,00 8 377 521,00 197 269,00 0,00 1 548 822,00 0,00 1 3 068 893,00	2 945 281,00 8 377 521,00 197 269,00 0,00 1 548 822,00 0,00 1 3 068 893,00 365 210,00	2 945 281,00 8 377 521,00 197 269,00 0,00 0,00 1 548 822,00 0,00 13 068 893,00 365 210,00 8 500,00	2 945 281,00 8 377 521,00 197 269,00 0,00 1 548 822,00 0,00 13 068 893,00 8 500,00 0,00	2 945 281,00 8 377 521,00 197 269,00 0,00 1 548 822,00 0,00 13 068 893,00 8 500,00 8 500,00 3373 710,00	2 945 281,00 8 377 521,00 197 269,00 0,00 1 548 822,00 0,00 365 210,00 8 500,00 8 500,00 13 442 603,00	2 945 281,00 8 377 521,00 197 269,00 0,00 0,00 1 548 822,00 0,00 365 210,00 8 500,00 0,00 373 710,00 13 442 603,00 2 526 994,29	2 945 281,00 8 377 521,00 197 269,00 0,00 1 548 822,00 0,00 365 210,00 8 500,00 0,00 13 442 603,00 2 526 994,29 700 000,00
TOTAL Charges à caractère général (3)	TOTAL Charges à caractère général (3) Charges de personnel et frais assimilés (3)	TOTAL Charges à caractère général (3) Charges de personnel et frais assimilés (3) Atténuations de produits	Charges à caractère général (3) Charges de personnel et frais assimilés (3) Atténuations de produits APA	Charges à caractère général (3) Charges de personnel et frais assimilés (3) Atténuations de produits APA RSA / Régularisations de RMI Autres charges de gestion	Charges à caractère général (3) Charges de personnel et frais assimilés (3) Atténuations de produits APA RSA / Régularisations de RMI Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3) Frais fonctionnement des groupes d'élus	Charges à caractère général (3) Charges de personnel et frais assimilés (3) Atténuations de produits APA RSA / Régularisations de RMI Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3) Frais fonctionnement des groupes d'èlus dépenses de gestion des services	Charges à caractère général (3) Charges de personnel et frais assimilés (3) Atténuations de produits APA RSA / Régularisations de RMI Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3) Frais fonctionnement des groupes d'élus dépenses de gestion des services Charges financières	Charges à caractère général (3) Charges de personnel et frais assimilés (3) Atténuations de produits APA RSA / Régularisations de RMI Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3) Frais fonctionnement des groupes d'élus dépenses de gestion des services Charges financières Charges spécifiques (3)	Charges à caractère général (3) Charges de personnel et frais assimilés (3) Atténuations de produits APA RSA / Régularisations de RMI Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3) Frais fonctionnement des groupes d'élus Charges financières Charges financières Charges spécifiques (3) Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3) Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	Charges à caractère général (3) Charges à caractère général (3) Charges de personnel et frais assimilés (3) Atténuations de produits APA RSA / Régularisations de RMI Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3) Frais fonctionnement des groupes d'élus dépenses de gestion des services Charges financières Charges financières Charges spécifiques (3) Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3) Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	Charges à caractère général (3) Charges de personnel et frais assimilés (3) Atténuations de produits APA RSA / Régularisations de RMI Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3) Frais fonctionnement des groupes d'élus dépenses de gestion des services Charges financières Charges spécifiques (3) Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3) Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE) dépenses financières dépenses financières	Charges à caractère général (3) Charges à caractère général (3) Charges de personnel et frais assimilés (3) Atténuations de produits APA RSA / Régularisations de RMI Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3) Frais fonctionnement des groupes dépenses de gestion des services Charges financières Charges spécifiques (3) Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3) Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE) dépenses financières dépenses réelles Virement à la section d'investissement Opérations ordre transf. entre	Charges à caractère général (3) Charges à caractère général (3) Charges de personnel et frais assimilés (3) Atténuations de produits APA RSA / Régularisations de RMI Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3) Frais fonctionnement des groupes dépenses de gestion des services Charges spécifiques (3) Dotations aux provisions, dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE) dépenses financières dépenses réelles Virement à la section d'une AE) dépenses réelles Virement à la section d'une AE) dépenses réelles Virement à la section d'une setions ordre transf. entre sections (4) Opérations ordre intérieur de la section
011 Charges à carac					ro.	011 Charges à carac 012 Charges de pers assimilés (3) 014 Atténuations de 016 APA 017 RSA / Régularis 65 Autres charges · courante (sauf £ 6586 Frais fonctionne d'élus Total des dépenses de ge	011 Charges à carac 012 Charges de pers assimilés (3) 014 Atténuations de 016 APA 017 RSA / Régularis 65 Autres charges corrante (sauf 6 6586 Frais fonctionne d'élus Total des dépenses de ge	011 Charges à carac 012 Charges de pers assimilés (3) 014 Atténuations de 016 APA 017 RSA / Régularis 65 Autres charges ocurante (sauf 6 6586 Frais fonctionne d'élus Total des dépenses de ge 66 Charges financié 67 Charges spécific	des	des des des	des c de c de	des des des	des des des
	Charges de personnel et frais 8 377 521,00 0,00 8 925 675,00 8 925 675,00 8 925 675,00	Charges de personnel et frais 8 377 521,00 0,00 8 925 675,00 8 925 675,00 8 925 675,00 assimilés (3) 197 269,00 0,00 198 000,00 198 000,00 198 000,00	Charges de personnel et frais 8 377 521,00 0,00 0,00 8 925 675,00 9 925 675,00 9 925 675,00 9 925 675,00	Charges de personnel et frais 8 377 521,00 0,00 0,00 8 925 675,00 9 925 675,00 8 925 675,00 9 925 675,00 9 925 675,00 9 925 675,00 9 925 675,00 9 925 675,00 9 925 675,00 9 925 675,00 9 925 675,00 9 925 675,00 9 925 675,00 9 925 675,00 9 925 675,00 9 925 675,00	Charges de personnel et frais 8 377 521,00 0,00 8 925 675,00 9 925 675,00 9 925 675,00 9 925 675,00 1 98 000,00 1 98 00	Charges de personnel et frais 8 377 521,00 0,00 0,00 8 925 675,00 8 925 675,00 8 925 675,00 8 925 675,00 Assimilés (3) 4ténuations de produits 197 269,00 0,00 0,00 198 000,00 198 000,00 198 000,00 APA APA Courante carrier de sestion 1 548 822,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1 552 321,00 1 552 321,00 1 552 321,00 1 552 321,00 1 552 321,00 0,00	Charges de personnel et frais 8 377 521,00 0,00 0,00 198 000	Charges de personnel et frais 8 377 521,00 0,000 0,000 198 000	Charges de personnel et frais 8 377 521,00 0,00 0,00 8 925 675,00 8 925 675,00 8 925 675,00 assimilés (3) Atténuations de produits 197 269,00 0,00 0,00 198 000,00 198 000,00 198 000,00 APA Apténuations de produits 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Akténuations de produits 1 548 822,00 0,00 0,00 1 552 321,00 0,00 0,00 0,00 Auténuations de gestion courante (sauf 6586) (3) 0,00 0,00 1 552 321,00 0,00 1 552 321,00 0,00 1 552 321,00 Aurante (sauf 6586) (3) 0,00 0,00 14 236 074,00 0,00 1 552 321,00 0,00 1 552 321,00 0,00 Charges financières 13 068 893,00 0,00 0,00 14 236 074,00 0,00 14 236 074,00 0,00 14 236 074,00 0,00 14 236 074,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	Charges de personnel et frais 8 377 521,00 0,00 8 925 675,00 9 925 675,00 9 92	Charges de personnel et frais 8 377 521,00 0,00 0,00 8 925 675,00 8 925 675,00 8 assimilés (3) ARÉquiations de produits 197 269,00 0,00 0,00 198 000	Charges de personnel et frais 8 377 521,00 0,00 0,00 198 000	Charges de personnel et frais 8 377 521,00 0,00 198 0000,00 198 0000,00 198 0000,00 198 0000,00 198 0000,00 198 000,0
APA Autienuations de produitis 197 269,00 0,00 0,00 198 000,00 198 000,00 198 000,00 APA Régularisations de produitis 0,00 1,552 321,00 1,552 321,00 1,552 321,00 0,00	RSA / Regularisations de RMI	Autres cargines de gestion des services 1548 822,00 0,00 0,00 0,000 1552 321,00 0,00 0,000 1552 321,00 0,00 0,000 1562 321,00 0,00 0,000 1562 321,00 0,00 0,000 14 236 074,00 0,00 0,00 14 236 074,00	courante (sauf 6586) (3) courante (sauf 6586) (3) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 14 236 074,00 14 236 07	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Charges financières 365 210,00 0,00 0,00 515 000,00 515 000,00 515 000,00 515 000,00 515 000,00 515 000,00 515 000,00 515 000,00 515 000,00 515 000,00 515 000,00 515 000,00 515 000,00 515 000,00 515 000,00 515 000,00 5000 5000 5000 5000 5000 5000 5000 5000 513 000,00 513 000,00 513 000,00 514 000,00 5	Charges spécifiques (3) 8 500,00 0,00 8 000,00 8 000,00 8 000,00 8 000,00 9 000,00 9 000,00 9 000,00 9 000,00 9 000,00 9 000,00 9 000,00 9 000,00 9 00,00 9 00,00 9 00,00 9 00,00 9 00,00 9 00,00 9 00,00 9 00,00 9 00,00 9 00,00 9 00,00 14 759 074,00 14 759 074,00 14 759 074,00 14 759 074,00 14 1750	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3) 0,00 0,00 0,00 0,00 6,00 6,00 6,00 523 000,00 523 000,00 523 000,00 523 000,00 523 000,00 14 759 074,00 14 759	ères 373 710,00 0,00 0,00 523 000,00 523 000,00 523 000,00 523 000,00 14 759 074,00	tion 13 442 603,00 0,00 0,00 14 759 074,00 1	Virement à la section 2 526 994,29 1 040 117,00 1 040 117,00 1 040 117,00			Sections (+) Opérations ordre intérieur de la 0,00 0,00 0,00 0,00 section

16 499 191,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
 (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise des résultats.

	LON - III	OTE DU BUDGET				
	SECTION DE FONCTIO	IONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	NSEMBLE			В
		RECETTES				
Сһар.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	15 837 862.41	00'0	16 499 191.00	16 499 191.00	16 499 191.00
013	Atténuations de charges (2)	142 060,00	00'0	180 000,00	180 000,00	180 000,00
016	APA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
017	RSA / Régularisations de RMI	00'0	00,00	00'0	00,00	00'0
02	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 312 455,00	00'0	2 465 792,00	2 465 792,00	2 465 792,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 398 097,00	00'0	1 390 000,00	1 390 000,00	1 390 000,00
731	Fiscalité locale	7 624 328,41	00'0	8 220 000,00	8 220 000,00	8 220 000,00
74	Dotations et participations (2)	3 980 632,00	00'0	3 858 407,00	3 858 407,00	3 858 407,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	363 890,00	0,00	384 992,00	384 992,00	384 992,00
Total de	Total des recettes de gestion des services	15 821 462,41	00'0	16 499 191,00	16 499 191,00	16 499 191,00
92	Produits financiers	24,00	00'0	00'0		00'0
11	Produits spécifiques (2)	16 376,00	00'0	00'0		00'0
82	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	00'0		00'0	00'0	00'0
Total de	Total des recettes financières	16 400,00	00'0	00'0	00'0	00'0
Total de	Total des recettes réelles	15 837 862,41	00'0	16 499 191,00	16 499 191,00	16 499 191,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	00'0		00'0	00'0	00'0
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	00'0		00'0	00'0	00'0
Total de	Total des recettes d'ordre	00'0		00'0	00'0	0,00
				R002 Résultat	R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	00'0
			Tota	al des recettes de fond	Total des recettes de fonctionnement cumulées	16 499 191,00

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽²⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽³⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

⁽⁴⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le défail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁶⁾ Chapitre destine à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

	SECTIO	SECTION DE FONCTIONNEMENT		– DEPENSES – DE	DETAIL PAR ARTICLE	ICLE			B1
Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budoétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	16 669 597,29	00'0	00'0	16 499 191,00	16 499 191,00	00'0	16 499 191,00	16 499 191,00
011	Charges à caractère général (4)	2 945 281,00	00'0	00'0	3 560 078,00	3 560 078,00	00'0	3 560 078,00	3 560 078,00
60611	Eau et assainissement	136 000,00	00'0		130 490,00	130 490,00	00'0	130 490,00	130 490,00
60612	Energie - Electricité	513 600,00	00'0		1 109 580,00	1 109 580,00	00'0	1 109 580,00	1 109 580,00
60622	Carburants	78 848,06	00'0		98 955,00	98 955,00	00'0	98 955,00	98 955,00
60623	Alimentation	3 470,00	00'0		3 390,00	3 390,00	00'0	3 390,00	3 390,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 567,08	00'0		4 050,00	4 050,00	00'0	4 050,00	4 050,00
60631	Fournitures d'entretien	47 022,67	00'0		46 550,00	46 550,00	00'0	46 550,00	46 550,00
60632	Fournitures de petit équipement	94 895,94	00'0		77 650,00	77 650,00	00'0	77 650,00	77 650,00
60633	Fournitures de voirie	20 043,03	00'0		25 500,00	25 500,00	00'0	25 500,00	25 500,00
96909	Habillement et vêtements de travail	21 671,36	00'0		26 020,00	26 020,00	00'0	26 020,00	26 020,00
6064	Fournitures administratives	13 074,00	00'0		11 574,00	11 574,00	00'0	11 574,00	11 574,00
9009	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	200,007	00'0		200,007	700,00	00'0	200,007	700,00
2909	Fournitures scolaires	20 750,00	00'0		22 000,00	22 000,00	00'0	22 000,00	22 000,00
8909	Autres matières et fournitures	103 903,80	00'0		105 630,00	105 630,00	00'0	105 630,00	105 630,00
61358	Autres	105 294,26	00'0		78 480,00	78 480,00	00'0	78 480,00	78 480,00
614	Charges locatives et de copropriété	9 802,73	00'0		00'000 6	00'000 6	00'0	00'000 6	00,000 6
61521	Entretien terrains	79 543,45	00'0		83 200,00	83 200,00	00'0	83 200,00	83 200,00
615221	Entretien, réparations bâtiments	72 235,00	00'0		00'000 96	00'000 96	00'0	00'000 96	00'000 96
615231	publics Entretien, réparations voiries	8 470.00	0.00		8 470.00	8 470.00	00.00	8 470.00	8 470.00
615232	Entretien, réparations réseaux	4 000,00	00'0		13 500,00	13 500,00	00'0	13 500,00	13 500,00
61551	Entretien matériel roulant	00,000 09	00'0		00'000 09	60 000,00	00'0	00'000 09	00'000 09
61558	Entretien autres biens mobiliers	62 736,41	00'0		44 400,00	44 400,00	00'0	44 400,00	44 400,00
6156	Maintenance	182 558,04	00'0		184 831,00	184 831,00	00'0	184 831,00	184 831,00
6161	Multirisques	103 500,00	00'0		95 000,000	95 000,00	00'0	95 000,00	95 000,00
617	Etudes et recherches	10 100,00	00'0		8 530,00	8 530,00	00'0	8 530,00	8 530,00
6182	Documentation générale et technique	11 985,19	00'0		11 800,00	11 800,00	00'0	11 800,00	11 800,00
6184	Versements à des organismes de formation	51 634,32	00'0		38 500,00	38 500,00	00'0	38 500,00	38 500,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	20,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6188	Autres frais divers	98 194,00	00'0		89 857,00	89 857,00	00'0	89 857,00	89 857,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	25 760,00	00'0		25 760,00	25 760,00	00'0	25 760,00	25 760,00
62268	Autres honoraires, conseils	58 580,00	00'0		68 500,00	68 500,00	00'0	68 500,00	68 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	30 000,00	00'0		20 000,00	20 000,00	00'0	20 000,00	20 000,00
6228	Divers	61 855,09	00'0		56 155,00	56 155,00	00'0	56 155,00	56 155,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée Il	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6231	Annonces et insertions	26 946,00	00'0		18 721,00	18 721,00	00'0	18 721,00	18 721,00
6232	Fêtes et cérémonies	46 425,92	00'0		56 173,00	56 173,00	00'0	56 173,00	56 173,00
6234	Réceptions	00'009	00'0		00'009	00'009	00'0	00'009	00,009
6236	Catalogues et imprimés	34 628,00	00'0		34 630,00	34 630,00	00'0	34 630,00	34 630,00
6245	Transports de personnes extérieures	20 000,00	00'0		00'000 99	66 000,00	00'0	00'000 99	00'000 99
6248	Divers	4 630,00	00'0		6 731,00	6 731,00	00'0	6 731,00	6 731,00
6251	Voyages, déplacements et missions	00'000 9	00'0	- 1	6 300,00	6 300,00	00'0	6 300,00	6 300,00
6255	Frais de déménagement	3 339,00	00'0		3 339,00	3 339,00	00'0	3 339,00	3 339,00
6261	Frais d'affranchissement	23 100,00	00'0		23 000,00	23 000,00	00'0	23 000,00	23 000,00
6262	Frais de télécommunications	44 870,00	00'0		35 720,00	35 720,00	00'0	35 720,00	35 720,00
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	00'0		1 500,00	1 500,00	00'0	1 500,00	1 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	9 534,10	00,00		6 807,00	6 807,00	00'0	6 807,00	6 807,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	23 000,00	00'0		55 500,00	55 500,00	00'0	55 500,00	55 500,00
6288	Autres services extérieurs	55 100,55	00'0		64 605,00	64 605,00	00'0	64 605,00	64 605,00
63512	Taxes foncières	543 050,00	00'0		517 000,00	517 000,00	00'0	517 000,00	517 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres	9 743,00	00'0		9 380,00	9 380,00	00'0	9 380,00	9 380,00
012	Charges de personnel et frais	8 377 521,00	00'0		8 925 675,00	8 925 675,00		8 925 675,00	8 925 675,00
	assimilés (4) (5)								
6218	Autre personnel extérieur	67 326,00	00'0		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	80 616,00	00'0		86 673,00	86 673,00		86 673,00	86 673,00
64111	Rémunération principale titulaires	4 057 598,00	00'0		4 131 932,00	4 131 932,00		4 131 932,00	4 131 932,00
64112	SFT, indemnité de résidence	84 359,00	00'0		92 152,00	92 152,00		92 152,00	92 152,00
64113	NBI	33 175,00	00'0		34 960,00	34 960,00		34 960,00	34 960,00
64118	Autres indemnités	1 075 082,00	00'0		1 192 544,00	1 192 544,00		1 192 544,00	1 192 544,00
64131	Rémunérations	441 891,00	00'0		538 534,00	538 534,00		538 534,00	538 534,00
64132	SFT, indemnité de résidence	4 059,00	00'0		7 759,00	7 759,00		7 759,00	7 759,00
64138	Primes et autres indemnités	76 654,00	00'0		110 780,00	110 780,00		110 780,00	110 780,00
64171	Apprentis - rémunérations	21 492,00	00'0		16 688,00	16 688,00		16 688,00	16 688,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	873 855,00	00'0		974 567,00	974 567,00		974 567,00	974 567,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 286 124,00	00'0		1 376 313,00	1 376 313,00		1 376 313,00	1 376 313,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	21 765,00	00'0		26 219,00	26 219,00		26 219,00	26 219,00
6455	Cotisations pour assurance du	205 500,00	00'0		250 000,00	250 000,00		250 000,00	250 000,00
6456	personnel Versement au F N C supplément	21 000 00	00 0		21 000 00	21 000 00		21 000 00	21 000 00
	familial								
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	525,00	00'0		554,00	554,00		554,00	554,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	26 500,00	00'0	The state of the s	25 000,00	25 000,00	-	25 000,00	25 000,00
014	Atténuations de produits	197 269,00	00'0		198 000,00	198 000,00		198 000,00	198 000,00
739116	Prél. article 55 de la loi SRU	197 269,00	00'0		198 000,00	198 000,00		198 000,00	198 000,000

		budget précédent (2)	_	l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
016	APA	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
017	RSA / Régularisations de RMI	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 548 822,00	00'0	00'0	1 552 321,00	1 552 321,00	00'0	1 552 321,00	1 552 321,00
65132	Prix	1 500,00	00'0		1 600,00	1 600,00	00'0	1 600,00	1 600,00
65311	Indemnités de fonction	127 882,00	00'0		126 658,00	126 658,00	00'0	126 658,00	126 658,00
65312	Frais de mission et de déplacement	1 500,00	00'0		2 500,00	2 500,00	00'0	2 500,00	2 500,00
65313	Cotisations de retraite	6 618,00	00'0		6 627,00	6 627,00	00'0	6 627,00	6 627,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 253,00	00'0		7 576,00	7 576,00	00'0	7 576,00	7 576,00
65315	Formation	2 000,00	00'0		2 000,00	2 000,00	00'0	2 000,00	2 000,00
65316	Frais de représentation du maire	1 000,00	00'0		1 500,00	1 500,00	00'0	1 500,00	1 500,00
6553	Service d'incendie	201 960,00	00'0		210 000,00	210 000,00	00'0	210 000,00	210 000,00
65561	Contrib fonds compens. ch.	303 372,00	00'0		274 799,00	274 799,00	00'0	274 799,00	274 799,00
85568	territoriales	176 940 00	000		165 400 00	165 400 00	000	165 400 00	165 400.00
6558	Autres contributions obligatoires	0.00	0.00		3 500,00	3 500,00	00'0	3 500,00	3 500,00
6568	Autres participations	200,00	0.00		0.00	0.00	00'0	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	193 532,00	00'0		267 751,00	267 751,00	00'0	267 751,00	267 751,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit	383 827,00	00'0		436 755,00	436 755,00	00'0	436 755,00	436 755,00
65811	privé Droits d'utilisat° informatique nuage	48 980,00	00'0		40 650,00	40 650,00	00'0	40 650,00	40 650,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur	100,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	marchés	6			C	0	000	0	0
6584	Amendes fiscales et penales	200,000	00'0		0,00	00,00	00'0	0,00	0,00
65888	Autres	91 958,00	00'0		00'con c	DO,COU C	00'0	00,600 6	00,000
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	00'0	00'0		00'0	00'0		0,00	on'n
Total des c	Total des dépenses de gestion des services	13 068 893,00	00'0	00'0	14 236 074,00	14 236 074,00	00'0	14 236 074,00	14 236 074,00
99	Charges financières	365 210,00	00'0		515 000,00	515 000,00		515 000,00	515 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	355 210,00	00'0		480 000,00	480 000,00		480 000,00	480 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	5 000,00	00'0		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
8899	Autres	2 000,000	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
29	Charges spécifiques (4)	8 500,00	00'0		00'000 8	8 000,000		8 000,000	8 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	8 500,00	00'0		8 000,000	8 000,00		8 000,000	8 000,00
89	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	00'0			00'0	00'0		00'0	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			00'0					

BALARUC LES BAINS - BUDGET PRINCIPAL BALARUC - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budqéfaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'ine AF	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
Total des c	Total des charges financières et spécifiques	373 710,00	00'0	00'0	523 000,00	523 000,00		523 000,00	523 000,00
Total des c	Total des dépenses réelles	13 442 603,00	00'0	00'0	14 759 074,00	14 759 074,00	00'0	14 759 074,00	14 759 074,00
023	Virement à la section d'investissement	2 526 994,29			1 040 117,00	1 040 117,00		1 040 117,00	1 040 117,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	700 000,00			700 000,00	700 000,00		700 000,00	700 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	200 000,00			200 000,00	700 000,00		700 000,00	700 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	00'0			00'0	0,00		00'0	00'0
Total des c	Total des dépenses d'ordre	3 226 994,29			1 740 117,00	1 740 117,00		1 740 117,00	1 740 117,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

35 000,00	= Différence ICNE N – ICNE N-1
124 448,34	Montant des ICNE de l'exercice N-1
107 120,70	Montant des ICNE de l'exercice

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) il s'agit des AE nouvelles qui sont votées fors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le défail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables. (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

)\ -	VOTE DII BIIDGET				
	SECTION DE FONCTIONNEMENT	- RE	PAR ARTICLE			B2
Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	15 837 862,41	00'0	16 499 191,00	16 499 191,00	16 499 191,00
013	Atténuations de charges (3)	142 060,00	00'0	180 000,00	180 000,00	180 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	142 060,00	00'0	180 000,00	180 000,00	180 000,00
016	APA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
017	RSA / Régularisations de RMI	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 312 455,00	00'0	2 465 792,00	2 465 792,00	2 465 792,00
70311	Concessions aimetières (produit net)	4 000,00	00'0	8 000,00	8 000,000	8 000,000
70323	Red. occupation dom. public	920 000,00	00'0	1 156 875,00	1 156 875,00	1 156 875,00
7062	Redevances services à caractère culturel	10 380,00	00'0	13 760,00	13 760,00	13 760,00
70631	Redevances services à caractère sportif	126 500,00	00'0	126 500,00	126 500,00	126 500,00
70632	Redevances services à caractère loisir	110 210,00	00'0	108 000,00	108 000,00	108 000,00
2066	Redevances services à caractère social	110 000,00	00'0	100 000,00	100 000,00	100 000,00
7907	Redev. services périscolaires et enseign	200 700,00	00'0	199 919,00	199 919,00	199 919,00
70688	Autres prestations de services	15 190,00	00'0	00'0	00'0	00'0
70841	Mise à dispo personnel BA, régie, CCAS, CDE	52 540,00	00'0	300 036,00	300 036,00	300 036,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	323 935,00	00'0	27 252,00	27 252,00	27 252,00
70872	Remb.frais par budgets annexes et régies	405 000,00	00'0	380 000,00	380 000,00	380 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	00'0	00'0	12 450,00	12 450,00	12 450,00
70878	Remb. frais par des tiers	23 000,00	00'0	22 000,00	22 000,00	22 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	11 000,00	00'0	11 000,00	11 000,00	11 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 398 097,00	00'0	1 390 000,00	1 390 000,00	1 390 000,00
73211	Attribution de compensation	1 218 097,00	000	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	180 000,00	0,00	190 000,00	190 000,00	190 000,00
731	Fiscalité locale	7 624 328,41	00'0	8 220 000,00	8 220 000,00	8 220 000,00
73111	Impôts directs locaux	5 726 432,00	00'0	6 135 000,00	6 135 000,00	6 135 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	515 000,00	00'0	00'000 009	00'000 009	00'000 009
73132	Taxe sur les pylônes électriques	24 000,00	00'0	25 000,00	25 000,00	25 000,00
73141	Taxe sur la conso, finale d'électricité	181 000,00	00'0	160 000,00	160 000,00	160 000,00
73154	Droits de place	152 500,00	00'0	00'0	00'0	00'0
731721	Taxe de séjour	25 396,41	00'0	00'0	00'0	00'0
731732	Prélèvement sur les produits des jeux	1 000 000,00	00'0	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
74	Dotations et participations (3)	3 980 632,00	00'0	3 858 407,00	3 858 407,00	3 858 407,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	1 003 042,00	00'0	1 020 000,00	1 020 000,00	1 020 000,00
741127	DNP des communes	286 904,00	00'0	288 000,00	288 000,00	288 000,00
74718	Autres participations Etat	3 560,00	00'0	21 000,00	21 000,00	21 000,00
7472	Participation régions	2 000,000	00'0	7 000,00	2 000,000	7 000,000
74741	Participation communes membres du GFP	34 938,00	00'0	36 000,000	36 000,000	36 000,000

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précèdent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74751	Participation GFP de rattachement	7 050,00	00'0	00'0	00'0	00'0
747818	Autres	0,00	00'0	19 000,00	19 000,00	19 000,00
7478222	Participation Caisses alloc. familiales	516 876,00	00'0	22 231,00	22 231,00	22 231,00
7478228	Autres personnes privées	1 300 000,00	00'0	1 850 000,00	1 850 000,00	1 850 000,00
74788	Autres	38 180,00	00'0	545 176,00	545 176,00	545 176,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	61 822,00	00'0	50 000,00	20 000,00	50 000,00
74888	Autres	721 260,00	00'0	00'0	00'0	00'0
75	Autres produits de gestion courante (3)	363 890,00	00'0	384 992,00	384 992,00	384 992,00
752	Revenus des immeubles	343 690,00	00'0	369 992,00	369 992,00	369 992,00
755	Dédits et pénalités perçus	200,00	00'0	00'0	00'0	00,00
75888	Autres	20 000,00	00'0	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des rece	Total des recettes de gestion des services	15 821 462,41	00'0	16 499 191,00	16 499 191,00	16 499 191,00
76	Produits financiers	24,00	00'0	00'0	00'0	00'0
761	Produits de participations	24,00	00'0	00'0	00'0	00'0
77	Produits spécifiques (3)	16.376,00	00'0	00'0	00'0	00'0
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	16 376,00	00'0	00'0	00'0	00'0
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	00'0	The second	00'0	00'0	00'0
Total des recettes réelles	ttes réelles	15 837 862,41	00'0	16 499 191,00	16 499 191,00	16 499 191,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	00'0		00'0	00'0	00'0
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	00'0		00'0	00'0	00'0
Total des recettes d'ordre	ittes d'ordre	00'0		00'0	00'0	00'0

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8) 00'0 00'0 Compensation Montant brut

00'0 00'0 00'0 00'0 Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9) Montant des ICNE de l'exercice N-1 Montant des ICNE de l'exercice = Différence ICNE N - ICNE N-1 Montant net

Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽³⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

⁽⁵⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁶⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

IV - ANNEXES

2

Chapitre	Libellé	01 Opérations non ventilables	Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4.4 RSA
	DEPENSES	1 561 000,00	1 553 124,00	00'0	1 200,00	375 956,00	767 500,00	561 915,00	00'0
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
13	Subventions d'investissement	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
16	Emprunts et dettes assimilées	1 560 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	12 000,00	00'0	00'0
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	00,00	152 380,00	00'0	00'0	12 000,00	00'000 09	103 915,00	00'0
204	Subventions d'équipement versées	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
21	Immobilisations corporelles	00,00	910 744,00	00'0	1 200,00	4 800,00	20 500,00	2 000,00	00'0
22	Immobilisations reçues en affectation	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	00'0	490 000,00	00'0	00'0	359 156,00	675 000,00	456 000,00	00'0
26	Participations et créances rattachées	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
27	Autres immobilisations financières	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0
45	Opérations pour compte de tiers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	RECETTES	1 499 000,00	5 532 568,00	00'0	42 000,00	80 000,00	30 000,00	00'0	00'0
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0
10	Dotations, fonds divers et réserves	00,000 666	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0
13	Subventions d'investissement	00'0	450 000,00	00'0	42 000,00	80 000'000	30 000,00	00'0	00'0
16	Emprunts et dettes assimilées	00'0	5 082 568,00	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0
204	Subventions d'équipement versées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
21	Immobilisations corporelles	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
22	Immobilisations reçues en affectation	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00,00
26	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0
27	Autres immobilisations financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0
45	Opérations pour compte de tiers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

		IV – ANNEXES	XES				>
	A - PRESENTATION CROISEE - SECTION		STISSEMENT - V	D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	(suite)		A1
Chapitre	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	1 271 125,00	00'0	00'0	3 104 115,00		9 195 935,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	00'0	00'0	00'0	00'0		1 000,000
13	Subventions d'investissement	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
16	Emprunts et dettes assimilées	00'0	00'0	00'0	00'0		1 572 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	100 000,00	00'0	00'0	341 370,00	,	769 665,00
204	Subventions d'équipement versées	150 000,00	00'0	00'0	104 500,00		254 500,00
21	Immobilisations corporelles	81 125,00	00'0	00'0	151 875,00		1 172 244,00
22	Immobilisations reçues en affectation	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	940 000,00	00'0	00'0	2 506 370,00		5 426 526,00
26	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00,00		00'0
27	Autres immobilisations financières	00'0	00'0	00'0	00,0		00'0
45	Opérations pour compte de tiers	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
	RECETTES	272 250,00	00'0	00'0	00'0		7 455 818,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	000	00'0	00'0	00'0		200 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	00'0	00'0	00'0	00'0		00'000 666
13	Subventions d'investissement	272 250,00	00'0	00'0	00'0		874 250,00
16	Emprunts et dettes assimilées	00'0	00'0	00'0	00,00		5 082 568,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
204	Subventions d'équipement versées	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
21	Immobilisations corporelles	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
22	Immobilisations reçues en affectation	00'0	00'0	00'0	00,00		00'0
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
26	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
27	Autres immobilisations financières	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0

BALARUC LES BAINS - BUDGET PRINCIPAL BALARUC - BP - 2023

hapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	Opérations pour compte de tiers	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0

IV - ANNEXES	N
TATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 - OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte	l ibalik	14
nature (1)	PIDGIG	Opérations non ventilables
	DEPENSES	1 561 000,00
102	Dotations et fonds d'investissement	1 000,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	1 560 000,00
	RECETTES	1 499 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	00'000 009
102	Dotations et fonds d'investissement	00'000 666

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

|--|

FONCTION 0 - Services généraux

1					02 Administration générale	n générale			
compte	Libellé	020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	1 463 124,00	00'0	40 000,00	00'0	0.00	50 000,00	00'0	0.00
203	Frais d'études, recherche, développement	101 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
205	Licences, procédès, droits similaires	26 380,00	00'0	25 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
211	Terrains	833 334,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
215	Installat", matériel, outillage techniq.	00'0	00'0	15 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
218	Autres immobilisations corporelles	62 410,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
231	Immobilisations corporelles en cours	440 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	20 000'00	00'0	00'0
	RECETTES	5 532 568,00	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	450 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
164	Emprunts auprès des éts financiers	5 082 568,00	00'0	00'0	0.00	00.00	0.00	0.00	0.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	2
PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 - Services généraux (suite 1)

					03 Conseils			
Article /	Libellé	031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social	033 Conseil cult., éduc.,	034 Conseil éco.,soc.,environ,,culture,éduc.	34 viron.,culture,éduc.	035 Conseil de territoire	038 Autres instances
nature (1)	1)		région./Conseil dév.	env.	0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
205	Licences, procédés, droits similaires	00'0	00'0	000	00'0	00'0	00'0	00'0
211	Terrains	00'0	00'0	00.00	00'0	00'0	00'0	00'0
215	Installat", matériel, outillage techniq.	00'0	00'0	000	00'0	00'0	00'0	00'0
218	Autres immobilisations corporelles	00'0	00'0	000	00'0	00'0	00'0	00'0
231	Immobilisations corporelles en cours	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0
	RECETTES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	00.0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
164	Emprunts auprès des éts financiers	00'0	0.00	00'0	0.00	00'0	0.00	00'0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 0 - Services généraux (suite 2)

Article /			C	04 Coop décont pat internée our internée			Š	
10000			Coop	recent, act mened, eur.,	mern.		90	
compte nature (1)	Libellé	041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	0,00	1 553 124,00
203	Frais d'études, recherche, développement	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	101 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	51 380,00
211	Terrains	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	833 334,00
215	Installat", matériel, outillage techniq.	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	15 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	62 410,00
231	Immobilisations corporelles en cours	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	490 000,00
	RECETTES	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	5 532 568,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	450 000,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00.00	5 082 568,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

|--|

FONCTION 1 - Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	14 Plan de relance (crise sanitaire)	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	00'0	1 200,00	00'0	00'0	0.00	00.0	1 200 00
218	Autres immobilisations corporelles	00'0	1 200,00	00'0	00'0	00'0	00.0	
	RECETTES	00'0	42 000,00	00'0	0.00	00.0	000	
134	Fonds affectes à l'équipement non amort.	00'0	42 000,00	0.00	00.0	00 0	00.0	42,000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article /		Services	20 Services communs	Ense	21 Enseignement du premier degré	gré	Ense	22 Enseignement du second degré	ė
compte nature (1)	Libellé	201 Services communs	202 Plan de relance (crise sanitaire)	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés
	DEPENSES	00'0	00'0	2 000,00	373 156,00	00'0	00'0	00'0	00'0
203	Frais d'études, recherche, développement	00'0	00'0	00'0	12 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0
218	Autres immobilisations corporelles	00'0	00'0	2 000,00	2 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0
231	Immobilisations corporelles en cours	00'0	00'0	00'0	359 156,00	00'0	00'0	00'0	00'0
	RECETTES	00'0	00'0	00'0	80 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	00'0	00'0	00'0	80 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	2
N CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

	23 Enseignement	24 Cités scolaires			25 Formation professionnelle	essionnelle			26 Apprentissage	27 Formation
Libellé	supérieur		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		sanitaire et sociale
DEPENSES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Frais d'études, recherche, développement	ant 0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Autres immobilisations corporelles	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	000	00'0
Immobilisations corporelles en cours	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
RECETTES	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
Subv inv rattachées aux actifs non amort	٦ 0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00:00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	2
N CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article /			Autres	28 Autres services périscolaires et annexes	nexes		29 Sécurité	
compte nature (1)	Libellé	281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	800,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	375 956,00
203	Frais d'études, recherche, développement	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	12 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	800,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	4 800,00
231	Immobilisations corporelles en cours	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	359 156,00
	RECETTES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	80 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	00'0	00'0	0.00	0.00	0.00	00'0	80 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEAES	2
SENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article /		30 Services communs				31 Culture	1 ure			
compte nature (1)	Libellé		311 Activités artist, actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théátres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
168	Autres emprunts et dettes	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	assimilées									
203	Frais d'études, recherche,	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	développement									
218	Autres immobilisations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	corporelles									
231	Immobilisations corporelles en	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	cours									
	RECETTES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
132	Subv înv rattachées aux actifs	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	non amort									

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

- ANNEXES
D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article /				32 Sports (autres que scolaires)	tue scolaires)		
compte nature (1)	Libellé	321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
	DEPENSES	380 000,00	00'0	00'0	00'0	374 500,00	00'0
168	Autres emprunts et dettes assimilées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
203	Frais d'études, recherche, développement	10 000,00	00'0	00'0	00'0	20 000'00	00'0
218	Autres immobilisations corporelles	00'0	00'0	00'0	00'0	19 500,00	00'0
231	Immobilisations corporelles en cours	370 000,00	00'0	00'0	00'0	305 000,00	00'0
	RECETTES	30 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
132	Suby inv rattachées aux actifs non amort	30 000,000	00'0	00'0	00.00	0.00	00.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	N
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

/ of city			33 Action culturelle		34 Vie sociale et citoyenne	citoyenne	35 Plan de relance	39 Sécurité	
compte	Libellé	331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres	(crise sanitaire)		TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	12 000,00	00'0	1 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	767 500,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	12 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	12 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	60 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	00'0	00'0	1 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	20 500,00
231	Immobilisations corporelles en cours	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00	675 000,00
	RECETTES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	30 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	00.0	00.00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	30 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres,

|--|

FONCTION 4 - Santé et action sociale (hors RSA)

Article /	100			41 Santé	-0		
compte nature (1)	Libellé	410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	559 915,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
203	Frais d'études, recherche, développement	103 915,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
218	Autres immobilisations corporelles	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
231	Immobilisations corporelles en cours	456 000,00	00'0	00'00	00'0	00'0	00'0
	RECETTES	000	000	000	00 0	00.0	00.0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEXES
ESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 - Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

					42				
					Action sociale	sociale			
Article /	á	420		4 Amillo	421 Esmillo et enfance			422 Polito enfance	
nature (1)			4211 Actions en faveur de	4212 Aídes à la famille	4213 Aides sociales à	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour
	DEPENSES	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	2 000,00	00'0	00'0
203	Frais d'études, recherche, développement	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
218	Autres immobilisations corporelles	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	2 000,00	00'0	00'0
231	Immobilisations corporelles en cours	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	RECETTES	00.0	000	000	00.0	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES
TATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 - Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

			42 Action sociale	ociale				
Libellé		423 Personnes âgées		424 Personnes en	425 Personnes	428 Autres interventions	45 Plan de relance (crise	TOTAL DU
	4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées	difficulté	handicapées	sociales		CHAPITRE
	0,00	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	561 915,00
Frais d'études, recherche, développement	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	103 915,00
Autres immobilisations corporelles	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	2 000,00
Immobilisations corporelles en cours	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	456 000,00
	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	00.0	00.0	000

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 5 - Aménagement des territoires et habitat

Article /		Services commune	0			Ате́папе	51 Aménagement et services urbains	900		
compte nature (1)	Libellé	501 Services communs	502 Plan de relance (crise sanitaire)	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	00'0	00'0	869 250,00	51 875,00	200 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0
203	Frais d'études, recherche, développement	00'0	00'0	100 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
204	Subventions d'équipement versées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
212	Agencements et amènagements de terrains	00'0	00'0	00'0	10 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	00'0	00'0	3 750,00	1 875,00	20 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0
218	Autres immobilisations corporelles	00'0	00'0	15 500,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
231	Immobilisations corporelles en cours	00'0	00'0	750 000,00	40 000,00	150 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0
	RECETTES	00'0	00'0	272 250,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	00'0	00'0	272 250,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	≥

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article /		52 Politique de la ville	53 Agglomérations et	54 Espace rural et			55 Habitat (Logement)		
nature (1)	Libellé		villes moyennes	autres espaces de dév.	551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur Iocatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	150 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
204	Subventions d'équipement versées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	150 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0
215	Installat", matériel, outillage techniq.	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
218	Autres immobilisations corporelles	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
231	Immobilisations corporelles en cours	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	RECETTES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0.00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	2
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article /		56 Actions en faveur du	57 Techno, de l'information	58 Autres actions	ctions	59 Sécurité	
compte nature (1)	Libellé	littoral	et de la comm.	581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	1 271 125,00
203	Frais d'études, recherche, développement	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	100 000,00
204	Subventions d'équipement versées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	150 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	10 000,00
215	Installat", matériel, outillage techniq.	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	55 625,00
218	Autres immobilisations corporelles	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	15 500,00
231	Immobilisations corporelles en cours	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	940 000,00
	RECETTES	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	272 250,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	00'0	00'0	0,00	0,00	00'0	272 250,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

|--|

FONCTION 6 - Action économique

	633 Développement	touristique	00'0	000
63 Actions sectorielles	632 Industrie, commerce et	artisanat	00'0	00:00
		6312	Autres 0,00	0.00
	631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire	6311	Laboratoire 0,00	0.00
62 Structure d'animation et de dév. éco.			00'0	00.0
61 Interventions	économiques transversales		00'0	00'0
60 Services communs			00'0	00'0
Libellé		DEPENSES	RECETTES	
Article /	compte			

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 6 - Action économique (suite)

TOTAL DU	00'0	000
69 Plan de relance (crise sanitaire) TO'	00'0	000
Autres actions Plan d	00'0	00.0
67 Recherche et /	00'0	00.00
66 Maintien et dév. des services publics	00'0	00.0
65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	00'0	00.0
64 Rayonnement, attractivité du territoire	00'0	00.0
Libellé	DEPENSES	RECETTES
Article / compte nature (1)		

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	2
SENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 - Environnement

		2 opreté e et nent	00'0	0.00
72 Actions déchets et propreté urbaine	722 Propreté urbaine	7222 Action propreté urbaine et		
	7 Propret	7221 Actions prévention et sensibilisation	00'0	0.00
	chets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	00'0	0.00
72 Actions déchets et p	721 Collecte et traitement des déchets	7212 Collecte des déchets	00'0	0.00
	Collect	7211 Actions prévention et sensibilisation	00'0	00'0
	720 Services communs	collecte et propreté	00'0	0.00
71 Actions	transversales		00'0	0.00
70 Services communs			00'0	00'0
	iliadi.		DEPENSES	RECETTES
	Article /	nature (1)		

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	Ν
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1.90

FONCTION 7 - Environnement (suite 1)

74 Politique de l'air		00'0	00'0
	735 Lutte contre les inondations	00'0	00'0
ınx	734 Eaux pluviales	00'0	00'0
73 Actions en matière de gestion des eaux	733 Assainissement	00'0	00'0
Actions en	732 Eau potable	00'0	00'0
	731 Politique de l'eau	00'0	00'0
	Libellé	DEPENSES	RECETTES
Article /	compte nature (1)		

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	2
ESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 - Environnement (suite 2)

	TOTAL DU	00'0	00.0
79 Plan de relance	(crise sanitaire)	00'0	00.00
78 Autres actions		00'0	0.00
77 Environnement	infrastructures transports	00'0	00.0
76 Prėserv. patrim.	naturel,risques techno.	00'0	00.00
	758 Autres actions	00'0	0.00
75 Politique de l'énergie	754 Energie hydraulique	00'0	0.00
	753 Energie éolienne	00'0	0.00
	752 Energie photovoltaïque	00'0	0.00
	751 Réseaux de chaleur et de froid	00'0	0.00
Libellé		DEPENSES	RECETTES
Article /	compte nature (1)		

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 8 - Transports

Article /		80	28				82			
		Services communs	ransports			IIall	Talisports publics de voyagents	denis		
compte nature (1)	Libellé		scolaires	820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	00'0	00'0	2 228 570,00	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0
202	Frais réalisation documents urbanisme	00'0	00'0	5 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
203	Frais d'études, recherche, développement	00'0	00'0	181 570,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
204	Subventions d'équipement versées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
211	Terrains	00'0	00'0	40 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
215	Installat", matériel, outillage techniq.	00'0	00'0	30 000'00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
218	Autres immobilisations corporelles	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
231	Immobilisations corporelles en cours	00'0	0,00	1 972 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	BECETTES	000	00.0	0.00	00:00	0.00	0.00	00'0	00'0	00'0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

|--|

FONCTION 8 - Transports (suite 1)

Article / compte	11.00			Trair	83 Transports de marchandises			
nature (1)	alledia	830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
202	Frais réalisation documents urbanisme	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
203	Frais d'études, recherche, développement	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
204	Subventions d'équipement versées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
211	Terrains	00'0	0000	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
215	Installat", matériel, outillage techniq.	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
218	Autres immobilisations corporelles	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
231	Immobilisations corporelles en cours	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0
	RECETTES	000	00 0	000	000	000	000	000

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES
THE CONTRACTOR AND ADDRESS OF THE CONTRACTOR OF

FONCTION 8 - Transports (suite 2)

Article /						84			
					^	Voirie			
compte	Libellé	841	842	843	844	845	846	847	849
nature (1)		Voirie nationale	Voirie régionale	Voirie départementale	Voirie métropolitaine	Voirie communale	Viabilité hivernale et aléas climatiques	Equipements de voirie	Sécurité routière
	DEPENSES	00'0	00'0	00'0	0,00	875 545,00	00'0	00'0	00'0
202	Frais réalisation documents urbanisme	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
203	Frais d'études, recherche, développement	00'0	00'0	00'0	00'0	154 800,00	00'0	00'0	00'0
204	Subventions d'équipement versées	00'0	00'0	00'0	00'0	104 500,00	00'0	00'0	00'0
211	Terrains	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,0
215	Installat", matériel, outillage techniq.	00'0	00'0	00'0	00'0	26 875,00	00'0	00'0	00'0
218	Autres immobilisations corporelles	00'0	00'0	00'0	00'0	55 000,00	00'0	00'0	00'0
231	Immobilisations corporelles en cours	00'0	00'0	00'0	00'0	534 370,00	00'0	00'0	00'0
	RECETTES	00.0	0.00	00.0	0.00	0.00	00.0	000	000

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

|--|

FONCTION 8 - Transports (suite 3)

				85 Infrastructures			86 Liaisons	87 Circulations	88 Plan de relance	89 Sécurité	
	Libellé	851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures	multimodales	saonop	(crise sanitaire)		TOTAL DU
d.	DEPENSES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	3 104 115,00
b	Frais réalisation documents urbanisme	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	5 000,00
re	Frais d'études, recherche, développement	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	336 370,00
équ	Subventions d'équipement versées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	104 500,00
		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	40 000,00
ériel	Installat", matériel, outillage techniq.	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	56 875,00
Isa	Autres immobilisations corporelles	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	55 000,00
IS CC	Immobilisations corporelles en cours	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	2 506 370,00
EC	RECETTES	0.00	0.00	00.0	00.0	000	00.0	00.0	00 0	00.0	000

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEXES

1

Chapitre	Libellé	07 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4.3 APA
	DEPENSES	523 000,00	4 215 412,00	00'0	866 061,00	1 026 564,00	2 160 033,00	1 555 648,00	00'0
110	Charges à caractère général	00'0	865 444,00	0000	61 423,00	321 111,00	655 382,00	446 249,00	00'0
012	Charges de personnel et frais assimilés	00'0	2 822 372,00	00'0	594 638,00	489 158,00	1 126 442,00	815 078,00	00'0
014	Atténuations de produits	00'0	198 000,000	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
65	Autres charges de gestion courante	00'0	329 596,00	00'0	210 000,00	216 295,00	378 209,00	294 321,00	00'0
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0
99	Charges financières	515 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0
29	Charges spécifiques	8 000,000	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0
89	Dotations aux provisions, dépréciations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	RECETTES	35 000,00	11 607 242,00	00'0	00'0	308 719,00	394 943,00	3 336 484,00	00'0
013	Atténuations de charges	00'0	180 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	20 000,00	63 950,00	00'0	00'0	202 419,00	262 960,00	1 099 660,00	00'0
73	Impôts et taxes	00'0	1 390 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
731	Fiscalité locale	00'0	8 220 000,00	00'0	0,00	00,00	0,00	00'0	00'0
74	Dotations et participations	00'0	1 393 000,00	00'0	00'0	106 300,00	122 283,00	2 236 824,00	00'0
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00	360 292,00	00'0	00'0	00'0	9 700,00	00'0	00'0
76	Produits financiers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0
77	Produits spécifiques	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

		/- N	ANNEXES					2
	A - PRESENTATION CROISEE	- SECTION	E FONCTIONNE	MENT - VUE D	DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	ite)		A2
Chapitre	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	00'0	3 348 622,00	297 633,00	649 500,00	116 601,00		14 759 074,00
011	Charges à caractère général	00'0	964 538,00	77 833,00	56 497,00	111 601,00		3 560 078,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	00'0	2 307 184,00	177 800,00	593 003,00	00'0		8 925 675,00
014	Atténuations de produits	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		198 000,000
99	Autres charges de gestion courante	00'0	76 900,00	42 000,00	00'0	5 000,000		1 552 321,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
99	Charges financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		515 000,00
29	Charges spécifiques	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		8 000,000
89	Dotations aux provisions, dépréciations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
	RECETTES	00'0	00'0	816 803,00	00'0	00'0		16 499 191,00
013	Atténuations de charges	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		180 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	00'0	00'0	816 803,00	00'0	00'0		2 465 792,00
73	Impôts et taxes	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		1 390 000,00
731	Fiscalité locale	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		8 220 000,00
74	Dotations et participations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		3 858 407,00
75	Autres produits de gestion courante	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		384 992,00
92	Produits financiers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
77	Produits spécifiques	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
82	Reprises amort., dépréciations, prov.	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0

IV – ANNEXES
CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

01 - OPERATIONS NON VENTILABLES

		T. L. S. C.
Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	923 000,00
661	Charges d'intèrêts	00'000 515
673	Titres annules (sur exercices anteneurs	8 000,00
	RECETTES	35 000,00
708	Autres produits	20 000 00
758	Produits divers de gestion courante	15 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	2
POISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT DESCENTATION DETAIL EE	0000
COURT OF OLD ON	200

FONCTION 0 - Services généraux

					02 Administration générale	n qênerale			
Article / compte nature (1)	Libellé	020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	3 732 718,00	00'0	192 387,00	90 039,00	00'0	5 000.00	6 470,00	32 537,00
909	Achats non stockés de matières et fourni	140 141,00	00'0	4 079,00	9 566,00	00'0	00'0	300,00	26 923,00
613	Locations	7 280,00	00'0	00'0	3 500,00	00'0	00'0	2 600,00	3 900,00
614	Charges locatives et de copropriété	00'000 6	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
615	Entretien et réparations	91 670,00	00'0	2 700,00	00'0	00'0	5 000,00	00'0	200,00
616	Primes d'assurances	95 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
618	Divers	44 190,00	00'0	220,00	36 970,00	00'0	00'0	00'02	00'0
622	Rémunèrations intermédiaires, honoraires	35 500,00	00'0	00'0	3 225,00	00'0	00'0	00'0	00'0
623	Pub., publications, relations publiques	5.916,00	00'0	22 230,00	35 823,00	00'0	00'0	3 500,00	00'0
624	Transports biens, transports collectifs	1 538,00	00'0	00'0	155,00	00'0	00'0	00'0	284,00
625	Déplacements et missions	9 339,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
626	Frais postaux et frais télécommunication	40 350,00	00'0	800,00	00'0	00'0	00'0	00'0	1 230,00
627	Services bancaires et assimilés	00'009	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
628	Divers	68 500,00	00'0	10 745,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	24 056,00	00'0	1 473,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	137 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	00'0	00'0	00'0	800,00	00'0	00'0	00'0	00'0
641	Rémunérations du personnel	1 689 122,00	00'0	108 993,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	932 581,00	00'0	41 147,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
647	Autres charges sociales	25 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
653	Indemnités	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
655	Contributions obligatoires	88 500,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
657	Subventions	26 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
658	Charges diverses de gestion courante	33 435,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	198 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	RECETTES	11 551 950,00	00'0	36 000,00	11 292,00	0,00	8 000'00	00'0	00'0
641	Rémunérations du personnel	180 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
703	Redevances utilisation du domaine	35 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	8 000,00	00'0	00'0
708	Autres produits	00'056 6	00'0	11 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
731	Fiscalité locale	8 220 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
732	Fiscalité reversée	1 390 000,00	00.00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
741	D.G.F.	1 308 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
747	Participations	00'0	00'0	25 000,00	10 000,00	00'0	00'0	00'0	0.00

					02 Administration nénérale	, nénérale			
Article / compte nature (1)	Libellé	020 Admin, générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
748	Autres attributions et participations	20 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
752	Revenus des immeubles	359 000,00	00'0	00'0	1 292,00	00'0	00'0	00'0	00'0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

		2
--	--	---

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

					03 Conseils			
Article / compte	Libellé	031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social	033 Conseil cult, éduc.,	o.soc.,	034 environculture,éduc.	035 Conseil de territoire	038 Autres instances
nature (1)			région./Conseil dév.	env.	0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	156 261,00	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	0.00
909	Achats non stockés de matières et fourni	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
613	Locations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
614	Charges locatives et de copropriété	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
615	Entretien et réparations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
616	Primes d'assurances	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
618	Divers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
623	Pub., publications, relations publiques	00'009	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
624	Transports biens, transports collectifs	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
625	Déplacements et missions	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
626	Frais postaux et frais tělécommunication	1 500,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
627	Services bancaires et assimilés	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
628	Divers	2 500,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
289	Autres impõts, taxes (autres organismes)	00.00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
641	Rémunérations du personnel	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
647	Autres charges sociales	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
653	Indemnités	146 861,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
655	Contributions obligatoires	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
657	Subventions	4 800,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
658	Charges diverses de gestion courante	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	RECETTES	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
641	Rémunérations du personnel	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
203	Redevances utilisation du domaine	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
708	Autres produits	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
731	Fiscalité locale	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
732	Fiscalité reversée	00'00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

					03 Conseils			
Article / compte	Libellé	031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social	033 Conseil cult., éduc.,	034 Conseil écosocenvironculture,éduc.	4 vironculture,éduc.	035 Conseil de territoire	038 Autres instances
nature (1)			région./Conseil dèv.	env.	0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
741	D.G.F.	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
747	Participations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
748	Autres attributions et participations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
752	Revenus des immeubles	00'0	00'0	00.00	00'0	00'0	00'0	00'0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres..

IV – ANNEXES	2
- PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 - Services généraux (suite 2)

Article /			000	04 Coon décent act° interrén eur intern	form		06 Dian do relance ferica	
compte nature (1)	Libellé	041 Action relevant de la subvention diobale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au	048 Autres actions	sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	0.00	4 215 412.00
909	Achats non stockès de matières et fourni	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	181 009,00
613	Locations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	17 280,00
614	Charges locatives et de copropriété	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'000 6
615	Entretien et réparations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,073 99
616	Primes d'assurances	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	95 000,00
618	Divers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	81 450,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	38 725,00
623	Pub., publications, relations publiques	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,690 89
624	Transports biens, transports collectifs	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	1 977,00
625	Déplacements et missions	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	9 339,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	43 880,00
627	Services bancaires et assimilés	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'009
628	Divers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	81 745,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	25 529,00
635	Autres impôts, taxes (Admín Impôts)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	137 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	800,008
641	Rémunérations du personnel	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	1 798 115,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	973 728,00
647	Autres charges sociales	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	25 000,00
653	Indemnités	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	146 861,00
655	Contributions obligatoires	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	88 500,00
657	Subventions	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'008 09
658	Charges diverses de gestion courante	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	33 435,00
739	Reverst, et restit, sur impôts et taxes	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	198 000,00
	RECETTES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	11 607 242,00
641	Rémunérations du personnel	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	180 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	43 000,00
708	Autres produits	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	20 950,00
731	Fiscalité locale	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	8 220 000,00
732	Fiscalité reversée	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	1 390 000,00
741	D.G.F.	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	1 308 000,00
747	Participations	00'0	00'0	00'0	00'0	0.00	0.00	35 000 00

Article /			Coop.	04 Coop.décent.,act" interréq.,eur.,intern.	item.		06 Plan de relance (crise	
compte nature (1)	Libellé	041 Action relevant de la subvention globale	Action relevant de la subvention globale	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
748	Autres attributions et participations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	20 000 09
752	Revenus des immeubles	00'0	00'0	00'0	00.00	00'0	00'0	360 292,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEXES	2
RESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 - Sécurité

Article / compte nature (1)	e Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	14 Plan de relance (crise sanitaire)	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	00'0	620 061,00	246 000,00	00'0	00'0	00'0	866 061,00
909	Achats non stockės de matières et fourni	00'0	14 769,00	3 500,00	00'0	00'0	00'0	18 269,00
615	Entretien et réparations	00'0	16 500,00	2 500,00	00'0	00'0	00'0	19 000,00
618	Divers	00'0	200,00	00'0	00'0	00'0	00'0	200,00
621	Personnel extérieur au service	00'0	00'0	30 000,00	00'0	00'0	00'0	30 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	00'0	22 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	22 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	00'0	200'00	00'0	00'0	00'0	00'0	200,00
624	Transports biens, transports collectifs	00'0	424,00	00'0	00'0	00'0	00'0	424.00
626	Frais postaux et frais télécommunication	00'0	00'009	00'0	00'0	00'0	00'0	00'009
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	00'0	5 625,00	00'0	00'0	00.00	00'0	5 625,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	00'0	130,00	00'0	00'0	00.00	00'0	130,00
641	Rémunérations du personnel	00'0	401 516,00	00'0	00'0	00'0	00'0	401 516,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	00'0	157 497,00	00'0	00'0	00'0	00'0	157 497,00
655	Contributions obligatoires	00'0	00'0	210 000,00	00'0	00'0	00'0	210 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	N
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A2.93

FONCTION 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article /			20		21			22	
compte		Services	Services communs	Ens	Enseignement du premier degre	adre	EUSE	Enseignement du second degre	9
nature (1)	Libellé	201 Services communs	202 Plan de relance (crise sanitaire)	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Colléges	222 Lycées publics	223 Lycées privés
	DEPENSES	236 442,00	00'0	418 371,00	63 987,00	3 500,00	00'0	00'0	00'0
909	Achats non stockés de matières et fourni	1 508,00	00'0	97 851,00	56 807,00	00'0	00'0	00'0	00'0
613	Locations	00'0	00'0	1 640,00	2 980,00	00'0	00'0	00'0	00'0
615	Entretien et réparations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
623	Pub., publications, relations publiques	3 600,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	00'000 99	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
626	Frais postaux et frais télécommunication	00'0	00'0	1 300,00	1 900,00	00'0	00'0	00'0	00'0
627	Services bancaires et assimilés	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
628	Divers	00'0	00'0	1 900,000	2 300,00	00'0	00'0	00'0	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	1 945,00	00'0	3 235,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
641	Rémunérations du personnel	111 138,00	00'0	222 218,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	46 456,00	00'0	90 227,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
651	Aides à la personne	1 600,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
655	Contributions obligatoires	00'0	00'0	00'0	00'0	3 500,00	00'0	00'0	00'0
657	Subventions	4 195,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	RECETTES	25 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
902	Prestations de services	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
708	Autres produits	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
747	Participations	25 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	>
PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

		23 Enseignement	24 Cités scolaires			25 Formation professionnelle	ssionnelle			26 Annrentissane	27 Formation
Article / compte nature (1)	Libellé	supérieur		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		sanitaire et
	DEPENSES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
909	Achats non stockés de matières et fourni	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
613	Locations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
615	Entretien et réparations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
623	Pub., publications, relations publiques	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
624	Transports biens, transports collectifs	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
626	Frais postaux et frais télécommunication	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
627	Services bancaires et assimilés	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
628	Divers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
641	Rémunérations du personnel	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	000	00'0	00'0	00'0	00'0
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
651	Aides à la personne	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
655	Contributions obligatoires	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
657	Subventions	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	RECETTES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
902	Prestations de services	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
708	Autres produits	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
747	Participations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	N
PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article /			Autres	28 Autres services périscolaires et annexes	nnexes		29 Sécurité	
compte nature (1)	Libellé	281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	283 945,00	2 200,00	00'0	4 180,00	13 939,00	00'0	1 026 564,00
909	Achats non stockés de matières et fourni	71 249,00	200,00	00'0	1 000,00	00'0	00'0	228 615,00
613	Locations	0,00	00'0	00'0	2 500,00	00'0	00'0	7 120,00
615	Entretien et réparations	3 746,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	3 746,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	00'0	2 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	2 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	3 600,00
624	Transports biens, transports collectifs	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	96 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	1 350,00	00'0	00'0	680,00	00'0	00'0	5 230,00
627	Services bancaires et assimilés	00'009	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'009
628	Divers	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00,00	4 200,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00,00	5.180,00
641	Rémunérations du personnel	00'0	00'0	0,00	00'0	13 289,00	00,00	346 645,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	00'0	00'0	0,00	00'0	00'059	00'0	137 333,00
651	Aides à la personne	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	1 600,00
655	Contributions obligatoires	207 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	210 500,00
657	Subventions	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	4 195,00
	RECETTES	184 919,00	00'0	00'0	00'008 86	00'0	00'0	308 719,00
706	Prestations de services	184 919,00	00'0	00'0	15 000,00	00'0	00'0	199 919,00
708	Autres produits	00'0	00'0	00'0	2 500,00	00'0	00'0	2 500,00
747	Participations	00'0	00'0	00'0	81 300,00	00'0	00'0	106 300,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

|--|

FONCTION 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article /		30 Services communs				31 Culture	- ure			
compte nature (1)	Libellé		311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	182 453,00	227 678,00	00'0	26 461,00	00'0	00'0	7 273,00	78 646,00	00'0
909	Achats non stockés de matières	72 221,00	450,00	00'0	26 461,00	00'0	00'0	7 273,00	16 139,00	00'0
	et fourni									
613	Locations	2 480,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	2 000,00	00'0
615	Entretien et réparations	00'0	00'0	00'0	00'0	00,0	00'0	00'0	1 215,00	00'0
618	Divers	10 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	38 612,00	00'0
621	Personnel extérieur au service	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
622	Rémunérations intermédiaires,	00'0	16 530,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	6 500,00	00,00
	honoraires									
623	Pub., publications, relations	1 275,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	8 750,00	00'0
	publiques									
624	Transports biens, transports	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	collectifs			7 1						
625	Déplacements et missions	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
626	Frais postaux et frais	020,000	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	280,00	00'0
	tèlécommunication			7.				2 :		
627	Services bancaires et assimilés	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
628	Divers	1 067,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	1 200,00	00'0
633	Impôts, taxes, versements	00'0	2 370,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	(autre orga.)				T I					
637	Autres impôts, taxes (autres	4 500,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	3 950,00	00'0
	organismes)									
641	Rémunérations du personnel	00'0	142 023,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
645	Charges sécurité sociale et	00'0	66 305,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	prévoyance									
655	Contributions obligatoires	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
299	Subventions	90 260,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
829	Charges diverses de gestion	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	courante					366				
	RECETTES	20 960,00	2 951,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	16 000,00	00'0
902	Prestations de services	13 760,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
708	Autres produits	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
747	Participations	00.0	2 951,00	00'0	00.0	0.00	00.00	00'0	16 000.00	000

Article /		30 Services communs				31 Cult	31 Culture			
compte nature (1)	Libellé		311 Activités artist, actions et	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théàtres et spectacles vivants	316 317 Théâtres et Cinémas et autres spectacles vivants salles de spectacles	318 Archéologie préventive
1	Revenus des immeubles	7 200,00	0,00	00'0	0,00	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	2
ROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article /				32 Sports (autres que scolaires)	2 gue scolaires)		
compte nature (1)	Libellé	321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
	DEPENSES	73 733,00	30 193,00	00'0	00'0	332 890,00	571 882,00
909	Achats non stockés de matières et fourni	73 733,00	16 593,00	00'0	00'0	239 696,00	1 000,00
613	Locations	00'0	00'0	00'0	00'0	3 340,00	00'0
615	Entretien et réparations	00'0	13 200,00	00'0	00'0	3 200,00	00'0
618	Divers	00'0	00'0	00'0	00'0	300,000	00'0
621	Personnel extérieur au service	00'0	00'0	00'0	00'0	10 000,00	00'0
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	00'0	400,00	00'0	00'0	00'0	00'0
623	Pub., publications, relations publiques	00'0	00'0	00'0	00'0	6 750,00	2 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	00'0	00'0	00'0	00'0	225,00	00'0
625	Déplacements et missions	00'0	00'0	00'0	00'0	300,000	00'0
626	Frais postaux et frais télécommunication	00'0	00'0	00'0	00'0	1 750,00	00'0
627	Services bancaires et assimilés	00'0	00'0	00'0	00'0	300,000	00'0
628	Divers	00'0	00'0	00'0	00'0	1 300,00	00'0
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	00'0	00'0	00'0	00'0	782,00	3 240,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	00'00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
641	Rémunérations du personnel	00'0	00'0	00'0	00'0	44 638,00	236 629,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	00'0	00'0	00'0	00'0	18 659,00	90 513,00
655	Contributions obligatoires	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
657	Subventions	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	238 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	00'0	00'0	00'0	1 650,00	00'0
	RECETTES	00'0	1 500,00	00'0	00'0	117 500,00	14 700,00
902	Prestations de services	00'0	1 500,00	00'0	00'0	115 000,00	00'0
708	Autres produits	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	14 700,00
747	Participations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
752	Revenus des immeubles	00'0	00'0	00'0	00'0	2 500,00	00'0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IN AMMENTO
PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Jaloita			33 Action culturelle		34 Vie sociale et citoyenne	citoyenne	35 Plan de relance	39 Sécurité	
compte nature (1)	Libellé	331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les fernmes et les hommes	348 Autres	(crise sanitaire)		TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	411 995,00	3 958,00	212 871,00	00'0	0,00	00'0	00'0	2 160 033,00
909	Achats non stockés de matières et fourni	16 870,00	3 605,00	3 268,00	00'0	00'0	00'0	00'0	477 309,00
613	Locations	00'0	00'0	750,00	00'0	00'0	0,00	00'0	8 570,00
615	Entretien et réparations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	17 615,00
618	Divers	4 275,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	53 187,00
621	Personnel extérieur au service	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	10 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	00'0	00'0	5 500,00	00'0	00'0	00'0	00'0	28 930,00
623	Pub., publications, relations publiques	00'0	00'0	00'009	00'0	00'0	00'0	00'0	19 375,00
624	Transports biens, transports collectifs	00'0	353,00	1 271,00	00'0	00'0	00'0	00'0	1 849,00
625	Déplacements et missions	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	300,000
626	Frais postaux et frais télécommunication	00'0	00'0	850,00	00'0	00'0	00'0	00'0	3 530,00
627	Services bancaires et assimilés	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	300,000
628	Divers	6 400,00	00'0	26 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	35 967,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	3 774,00	00'0	1 660,00	00'0	00'0	00'0	00'0	11 826,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	8 450,00
641	Rémunérations du personnel	237 247,00	00'0	125 583,00	00'0	00'0	00'0	00'0	786 120,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	96 630,00	00'0	46 389,00	00'0	00'0	00'0	00'0	318 496,00
655	Contributions obligatoires	46 799,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	46 799,00
259	Subventions	00'0	00'0	1 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	329 760,00
658	Charges diverses de gestion courante	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	1 650,00
	RECETTES	143 852,00	00'0	77 480,00	00'0	00'0	00'0	00'0	394 943,00
902	Prestations de services	100 000,00	00'0	18 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	248 260,00
708	Autres produits	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	14 700,00
747	Participations	43 852,00	00'0	59 480,00	00'0	00'0	000	00'0	122 283,00
752	Revenus des immeubles	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	9 700,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

|--|

FONCTION 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article /				41 Santé	ıté		
compte nature (1)	Libellé (1)	410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
1	DEPENSES	462 564,00	00'0	00'0	00'0	00'0	38 464,00
909	Achats non stockés de matières et fourni	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	2 304,00
615	Entretien et réparations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
617	Etudes et recherches	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
618	Divers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	3 500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	25 760,00
623	Pub., publications, relations publiques	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	1 330,00
624	Transports biens, transports collectifs	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
628	Divers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	983,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	367 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
641	Rémunérations du personnel	67 164,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	27 417,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
655	Contributions obligatoires	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
657	Subventions	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
658	Charges diverses de gestion courante	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	5 570,00
	RECETTES	2 849 660,00	00'0	00'0	00'0	00'0	21 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	485 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
706	Prestations de services	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
708	Autres produits	514 660,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
747	Participations	1 850 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	21 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

A CONTRACTOR OF THE PROPERTY O
NCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

					42 Action sociale	ociale			
Article /		420 Services communs		421 Famille et enfance				422 Petite enfance	
compte			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	272 182,00	00'0	200,00	00'0	00'0	782 238,00	00'0	00'0
909	Achats non stockés de matières et fourni	4 191,00	00'0	200,00	00'0	00'0	35 774,00	00'0	00'0
615	Entretien et réparations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	300,00	00'0	00'0
617	Etudes et recherches	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	130,00	00'0	00'0
618	Divers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	220,00	00'0	00'0
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
623	Pub., publications, relations publiques	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	800,00	00'0	00'0
624	Transports biens, transports collectifs	240,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
628	Divers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	4 500,00	00'0	00'0
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	00'0	00'0	00.00	00'0	00'0	7 137,00	00'0	00'0
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
641	Rémunérations du personnel	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	519 168,00	00'0	00'0
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	193 209,00	00'0	00'0
655	Contributions obligatoires	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	21 000,00	00'0	00'0
657	Subventions	267 751,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
658	Charges diverses de gestion courante	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	RECETTES	00'0	00'0	2 824,00	00'0	00'0	463 000,00	00'0	00'0
703	Redevances utilisation du domaine	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
902	Prestations de services	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	100 000,00	00'0	00'0
708	Autres produits	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
747	Participations	00'0	00'0	2 824,00	00'0	00'0	363 000,00	00'0	00'0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEXES	2
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A2.93

FONCTION 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

				42 Action sociale	ociale			45 Plan de relance	
Article /	ilianii i		423 Personnes âgées		424 Personnes en	425 Personnes	428 Autres	(crise sanitaire)	TOTAL DU
nature (1)	Libelle	4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âqées	difficulté	handicapées	interventions sociales		CHAPITRE
	DEPENSES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	1 555 648,00
909	Achats non stockés de matières et fourni	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	42 469,00
615	Entretien et réparations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	300,000
517	Etudes et recherches	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	130,00
618	Divers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	3 720,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	25 760,00
623	Pub., publications, relations publiques	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	2 130,00
624	Transports biens, transports collectifs	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	240,00
628	Divers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	4 500,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	8 120,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	367 000,00
641	Rémunérations du personnel	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	586 332,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	220 626,00
655	Contributions obligatoires	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	21 000,00
259	Subventions	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	267 751,00
658	Charges diverses de gestion courante	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	5 570,00
	RECETTES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	3 336 484,00
703	Redevances utilisation du domaine	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	485 000,00
902	Prestations de services	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	100 000,00
708	Autres produits	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	514 660,00
747	Participations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	2 236 824,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 5 - Aménagement des territoires et habitat

Article /		50 Services communs	0 ommuns			Aménac	51 Aménagement et services urbains	bains		
compte nature (1)	Libellé	501 Services communs	502 Plan de relance (crise sanitaire)	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	00'0	00'0	1 969 169,00	1 117 484,00	248 400,00	00'0	0,00	00'0	13 569,00
909	Achats non stockés de matières et fourni	00'0	00'0	222 646,00	187 437,00	170 000,00	00'0	00'0	00'0	5 169,00
613	Locations	00'0	00'0	32 820,00	11 045,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
615	Entretien et réparations	00'0	00'0	253 200,00	65 000,00	1 500,00	00'0	00'0	00'0	00'0
617	Etudes et recherches	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	8 400,00
618	Divers	00'0	00'0	1 100,00	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0
624	Transports biens, transports collectifs	00'0	00'0	1 680,00	141,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
626	Frais postaux et frais télécommunication	00'0	00'0	2 900,00	1 500,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	00'0	00'0	14 279,00	8 567,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
641	Rémunérations du personnel	00'0	00'0	1 046 389,00	604 109,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
645	Charges sécurité sociale et prèvoyance	00'0	00'0	394 155,00	239 685,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
655	Contributions obligatoires	00'0	00'0	00'0	00'0	76 900,00	00'0	00'0	00'0	00'0
	RECETTES	00'0	0,00	00'0	00'0	0,00	00'0	0.00	00'00	0.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article /		52 Politique de la ville	53 Agglomérations et	54 Espace rural et			55 Habitat (Logement)		
compte nature (1)	Lībellé		villes moyennes	autres espaces de dév.	551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur Iocatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des qens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
909	Achats non stockés de matières et fourni	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
613	Locations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
615	Entretien et réparations	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0
617	Etudes et recherches	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
618	Divers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
624	Transports biens, transports collectifs.	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
626	Frais postaux et frais télécommunication	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
641	Rémunérations du personnel	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
655	Contributions obligatoires	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	RECETTES	0.00	00'0	00'0	0.00	00'0	0.00	0.00	00'0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	2
SENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article /		56 Actions en faveur du	57 Techno. de l'information	58 Autres actions	3 actions	59 Sécurité	
compte nature (1)	Libellé	littoral	et de la comm.	581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	3 348 622,00
909	Achats non stockés de matières et fourni	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	585 252,00
613	Locations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	43 865,00
615	Entretien et réparations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	319 700,00
617	Etudes et recherches	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	8 400,00
618	Divers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	1 100,00
624	Transports biens, transports collectifs	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	1 821,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	4 400,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	22 846,00
641	Rémunérations du personnel	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	1 650 498,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	633 840,00
655	Contributions obligatoires	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'006 92
	RECETTES	0.00	0000	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

|--|

FONCTION 6 - Action économique

		60 Services communs	61 Interventions	62 Structure d'animation et		9	63 Artime contariallae	
compte	Libellé		économiques transversales	de dév. éco.	631 Agriculture. pêche et agro-alimentaire	adro-alimentaire	632 Industrie commerce et	633 Dévelonnement
nature (1)	1)				6311 Laboratoire	6312 Autres	artisanat	touristique
	DEPENSES	154,00	00'0	80,00	00'0	00'0	146 625,00	150 774,00
909	Achats non stockés de matières et fourni	154,00	00'0	00'0	00'0	00'0	2 129,00	47 270,00
615	Entretien et réparations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	10 000,00	00'0
623	Pub., publications, relations publiques	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	4 200,00	00'0
626	Frais postaux et frais télécommunication	00'0	00'0	80,00	00'0	00'0	00'0	1 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	857,00	839,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	13 000,00
641	Rémunérations du personnel	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	63 504,00	65 212,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	23 935,00	23 453,00
657	Subventions	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	42 000,00	00'0
	RECETTES	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	254 400,00	549 851,00
703	Redevances utilisation du domaine	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	254 400,00	382 475,00
708	Autres produits	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	167 376,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	≥
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 - Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé ()	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév, des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	69 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	297 633,00
909	Achats non stockés de matières et fourni	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	49 553,00
615	Entretien et réparations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	10 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	4 200,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	1 080,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	1 696,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	13 000,00
641	Rémunérations du personnel	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	128 716,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	47 388,00
657	Subventions	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	42 000,00
	RECETTES	00'0	00'0	12 552,00	00'0	00'0	00'0	816 803,00
703	Redevances utilisation du domaine	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	636 875,00
708	Autres produits	00'0	00'0	12 552,00	00'0	00'0	00'0	179 928,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 7 - Environnement

		70 Services communs	71 Actions			7 Actions déchets e	72 Actions déchets et propreté urbaine		
Article /	i is all A		transversales	720 Services communs	Collect	721 Collecte et traitement des déchets	échets	7. Propreté	722 Propreté urbaine
nature (1)				collecte et propreté	7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiement
	DEPENSES	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	649 500,00
909	Achats non stockés de matières et fourni	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	43 860,00
615	Entretien et réparations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	12 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	137,00
628	Divers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	200,000
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	5 851,00
641	Rémunérations du personnel	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	427 407,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	159 745,00
	RECETTES	00:0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	00.0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	2
ESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 - Environnement (suite 1)

Article /			,	73			74
		-	ACION	en manere de desnon des	xnpa		Politique de l'air
compte nature (1)	Libellé	731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
909	Achats non stockés de matières et fourni	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
615	Entretien et réparations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
624	Transports biens, transports collectifs	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
628	Divers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
641	Rémunérations du personnel	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0
	RECETTES	0.00	00:00	00'0	00'0	00'0	00'0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

THE STATE OF THE PROPERTY OF T

FONCTION 7 - Environnement (suite 2)

				75			76	77	78	79	
Article /				Politique de l'energie			Préserv. patrim.	Environnement	Autres actions	Plan de relance	
compte nature (1)	Libellé	751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	naturel,risques techno.	infrastructures transports		(crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	649 500,00
909	Achats non stockés de matières et fourni	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	43 860,00
615	Entretien et réparations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	12 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	137,00
628	Divers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	200,000
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	5 851,00
641	Rémunérations du personnel	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	427 407,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	159 745,00
	RECETTES	00'0	00'0	00'0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	Ν
A - PRESENTATION CROISFF - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 - Transports

Article /		80	81				82			
opunou		Services communs	Transports			Trans	Transports publics de voyageurs	geurs		
nature (1)	Libellé		scolaires	820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	00'0	7 818,00	65 695,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
909	Achats non stockés de matières et fourni	00'0	7 535,00	00'009	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
613	Locations	00'0	00'0	1 645,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
615	Entretien et réparations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
618	Divers	00'0	00'0	200,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	00'0	00'0	46 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
623	Pub., publications, relations publiques	00'0	00'0	12 250,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
624	Transports biens, transports collectifs	00'0	283,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
658	Charges diverses de gestion courante	00'0	00'0	5 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	RECETTES	0.00	0.00	0.00	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	0.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

|--|

FONCTION 8 - Transports (suite 1)

Article /	235-012			Tra	83 Transports de marchandises			
nature (1)	allagra	830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
909	Achats non stockés de matières et fourni	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
613	Locations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
615	Entretien et réparations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
618	Divers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
623	Pub., publications, relations publiques	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
624	Transports biens, transports collectifs	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
658	Charges diverses de gestion courante	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	RECETTES	0000	00.0	00.0	00 0	00 0	000	000

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEXES
PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 - Transports (suite 2)

Article /					84 Voirie	ie			
compte nature (1)	Libellé	841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	00'0	00'0	0,00	00'0	32 500,00	00'0	10 588,00	00'0
909	Achats non stockés de matières et fourni	00'0	00'0	00'0	00'0	25 500,00	00'0	2 118,00	00'0
613	Locations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
615	Entretien et réparations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	8 470,00	00'0
618	Divers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	00'0	00'0	00'0	00'0	7 000,00	00'0	00'0	00'0
623	Pub., publications, relations publiques	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	000	00'0
624	Transports biens, transports collectifs	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
658	Charges diverses de gestion courante	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	SETTED	000	00.0	000	00'0	0.00	0.00	0.00	00'0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	2
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A2.93

FONCTION 8 - Transports (suite 3)

oritolo /				85 Infrastructures			86 Liaisons	87 Circulations	88 Plan de relance	89 Sécurité	
compte nature (1)	Libellé	851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures	multimodales	qonces	(crise sanitaire)		TOTAL DU
	DEPENSES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	116 601,00
909	Achats non stockés de matières et fourni	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	35 753,00
613	Locations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	1 645,00
615	Entretien et réparations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	8 470,00
618	Divers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	200,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	53 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	12 250,00
624	Transports biens, transports collectifs	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	283,00
658	Charges diverses de gestion courante	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	5 000,00
	RECETTES	00'0	00'0	00'00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

VEXES
IV - ANNEXE

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

				ш	Emprunts et dettes à l'origine du contrat	s à l'origi	ne du cor	ıtrat						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le			Date d'émission	Date du		Type de		Taux	Taux initial		Périodicité	i	Possibilité de	
numero de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de Signature	ou date de mobilisation (1)	premier remboursem ent	Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de Taux (5)	Taux actuariel	Devise	des rembourse ments (6)	d'amortisse ment (7)	rembourse ment anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)		200												
164 Emprunts auprès des établisements financiers (Total)					25 795 426,18									
1641 Emprunts en euros (total)					25 795 426,18									
1397 (1397)	Agence France Locale	04/06/2020	19/05/2020	21/06/2021	2 280 907,47	L	FIXE	1,590	1,612	EURO	4	O	z	A-1
MIN251805EUR/0265642/002 (200701.2)	Caisse Française de Financement Local	15/10/2007	21/04/2008	01/05/2009	200 000'00	ш	FIXE	4,670	4,670	EURO	4	۵	0	A-1
MIN251805EUR/0265642/003 (200701.3)	Caisse Française de Financement Local	15/10/2007	01/09/2008	01/01/2010	200 000'00	ц	FIXE	4,930	4,926	EURO	4	۵	0	A-1
MIN251805EUR/0265642/005 (200701.5)	Caisse Française de Financement Local	15/10/2007	19/06/2009	01/07/2010	1 000 000,00	ш	FIXE	000'0	4,640	EURO	4	۵	0	A-1
MON272599EUR (201001)	Caisse Française de Financement Local	25/10/2010	19/11/2010	01/03/2011	120 000,00	ш	FIXE	1,870	1,883	EURO	F	a.	0	A-1
MON272600EUR (201002)	Caisse Française de Financement Local	25/10/2010	19/11/2010	01/03/2011	232 500,00	ш	FIXE	1,870	1,883	EURO	1	۵	0	A-1
MON272601EUR (201003)	Caisse Française de Financement Local	25/10/2010	19/11/2010	01/03/2011	697 500,00	ш	FIXE	2,960	2,993	EURO	L	۵	0	A-1
MON272598EUR (201004)	Caisse Française de Financement Local	25/10/2010	19/11/2010	01/03/2011	360 000,00	щ	FIXE	2,960	2,993	EURO	F	۵,	0	A-1
00489370/02GDQJ011PR (201101)	Crédit Agricole	14/12/2011	21/12/2012	30/09/2013	1 070 000,00	Ŀ	FIXE	4,410	4,420	EURO	4	ď	0	A-1
00489370/019XDC018PR (201102)	Crédit Agricole	21/02/2011	10/06/2011	01/08/2012	1 500 000,00	ь	FIXE	3,760	3,183	EURO	4	Ь	0	A-1
00002129292T (201201)	Crédit Foncier	30/12/2012	17/12/2012	17/12/2013	1 300 000,00	ш	FIXE	4,210	4,302	EURO	A	v	0	A-1
MON279658EUR (201301)	La Banque Postale	30/04/2013	19/06/2013	01/10/2013	1 180 000,00	ů.	FIXE	3,620	3,701	EURO	F	O	0	A-1
MON501329EUR/0501417/001 (201402)	La Banque Postale	21/10/2014	02/12/2014	01/04/2015	2 300 000,00	ш	FIXE	2,300	2,350	EURO	ь	ο	0	A-1
MON505229EUR (201502)	La Banque Postale	05/11/2015	01/12/2015	01/04/2016	1 700 000,00	ů.	FIXE	2,040	2,084	EURO	F	O	0	A-1
PRET 5170500 (201801)	Caisse des Dépôts et Consignation	20/12/2016	31/12/2018	01/04/2019	3 046 863,00	>	LIVRETA	1,750	1,748	EURO	F	O	z	A-1
5110362 (CDCGENDARMERIE)	Caisse des Dépôts et Consignation	29/12/2015	31/12/2017	01/04/2018	5756 308,71	>	LIVRETA	1,740	2,575	EURO	L	υ	0	A-1
5110365 (GENDARMERIE)	Caisse des Dépôts et Consignation	29/12/2015	31/12/2017	31/03/2018	453 426,00	>	LIVRETA	1,750	2,560	EURO	1	υ	z	A-1
5170499 (PECHMEJA)	Caisse des Dépôts et Consignation	25/12/2016	31/12/2017	31/03/2018	1 651 347,00	ш	FIXE	1,280	1,287	EURO	F	Ь	0	A-1
										1				

5110366 (TRAVAUXGENDARM)	Caisse des Dépôts et Consignation	29/12/2015	31/12/2017	31/03/2018	146 574,00	>	LIVRETA	1,500	2,314	EURO	-	υ	z	A-1
1643 Emprunts en devises (total)				5	Messale			# 1 m						
	The state of the s		and the state of t			のである。				The formation of				では いきのか
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)								1 SP						
						N. Control of the con				100	And spiles			
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					100,65								***	
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)														
										7				
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														· 是安全民 中国
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					a may a									
											37			
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)										The state of the s				
1675 Dettes pour METP et PPP (total)														
														No.
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
					NAME OF THE PROPERTY OF THE PR				Stati Ch.			The state of the s	District Control of the control of t	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
		The state of the s												
1687 Aufres dettes (total)														
		and the second second						The second second			the State of the S		TO THE PERSON NAMED OF THE	
Total général					25 795 426,18									
(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.	uer la date de la première mobilisation.													

⁽¹⁾ Si un emprant dome lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Normal : mondrat emprant à forigine.
(3) Type de taux d'intérêt : F. fixe : V. voirblèse (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(3) Type de taux d'intérêt : F. fixe : V. voirblèse simple ; C. complèxe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de rest d'ingine du contrait.
(5) Midquer le n'est de sur de la rest hoursement au contrait.
(6) Indiquer la périodicité des renthoursements x, a ranuelle ; M. : mensuelle, B. : bimestrielle, S. : semestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à prédéer.
(8) Indiquer C pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à prédéer.
(8) Calégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

2	B1.2
IV - ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

						The state of the s	מי כו מכוי	cimplaints et dettes au 01/01/N				
Nature			Catégorie				Taux d'intérêt	térêt		Annuité de l'exercice		
(Pour chaque ligne, indiquer le numêro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établisements financiers (Total)				15 792 270,62		V			1 559 485,71	476 297,98		142 921,99
1641 Emprunts en euros (total)				15 792 270,62					1 559 485,71	476 297,98		142 921,99
1397 (1397)	Z		A-1	2 073 552,25	9,47	щ	FIXE	1,610	207 355,22	33 427,39		15 990,20
MIN251805EUR/0265642/002 (200701.2)	Z		A-1	45 001,05	0,34	ш	FIXE	4,670	45 001,05	2 101,55		00'0
MIN251805EUR/0265642/003 (200701.3)	z		A-1	89 235,12	1,00	ш	FIXE	4,930	43 544,21	4 399,29		2 252,61
MIN251805EUR/0265642/005 (200701.5)	z		A-1	435 802,44	09'9	щ	FIXE	4,754	56 557,16	20719,19		9119,65
MON272599EUR (201001)	z		A-1	26758,61	26'2	ıL	FIXE	1,870	8 753,71	439,25		28,67
MON272600EUR (201002)	z		A-1	51 845,33	2,92	u.	FIXE	1,870	16 960,28	851,04		55,56
MON272601EUR (201003)	z		A-1	165 206,77	2,92	ш	FIXE	2,960	53 453,01	4 300,43		281,72
MON272598EUR (201004)	z		A-1	85267,87	2,92	ш	FIXE	2,960	27 588,66	2219,58		145,40
00489370/02GDQJ011PR (201101)	z		A-1	435771,46	4,75	ш	FIXE	4,410	79 798,76	19217,52		3 988,94
00489370/019XDC018PR (201102)	z		A-1	495 508,44	3,59	ш	FIXE	3,760	117 105,26	18631,12		5947,75
00002129292T (201201)	z		1-A	433 333,30	4,96	ιL	FIXE	4,210	86 666,67	18 496,71		608,11
MON279658EUR (201301)	z		A-1	452 333,21	5,50	ш	FIXE	3,620	78 666,68	15 306,57		3 381,68
MON501329EUR/0501417/001 (201402)	z		1-A	1111666,76	7,00	ш	FIXE	2,300	153 333,34	24 245,83		5510,42
MON505229EUR (201502)	z		h-A	60'000 986	8,01	ĬĽ.	FIXE	2,040	113 333,32	18 207,00		4 144,95
PRET 5170500 (201801)	z		A-1	2 475 576,15	16,00	>	LIVRETA + 1,000	3,000	152 343,16	88 079,10		30 873,19
5110362 (CDCGENDARMERIE)	z		1-A	4 844 893,15	25,00	>	LIVRETA + 1,000	3,000	191 876,96	171 538,00		60 489,21
5110365 (GENDARMERIE)	Z		A-1	377 855,00	25,00	\ \	LIVRETA + 1,000	3,000	15114,20	15414,59		51,82
5170499 (PECHMEJA)	z		A-1	1 135 518,62	10,00	ш	FIXE	1,280	107 148,26	14 021,69		36,16

14.5 Pig put in the referred (2002) 14.5 Pig put in the referred (5110366 (TRAVAUXGENDARM)	z	A-1	122 145,00	25,00	V LIVRETA + 0,750	7A 2,750	4 885,80	4 682,13		15,95
000	1643 Emprunts en devises (total)	A contract									
000	18/1/4 Emericate conceding direct collines										
(Total)	1044 : Empluits assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)										
Close)											
Cotal) Cotal Cot	165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)										
Conditions Con	165 Dépôts et cautionnements reçus (total)										
Code											
(coat) (coat)	167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)										
(coa) us (total) us (total) (com) c (c	1671 Avances consolidées du Trésor (total)										
(Cotal) Cotal Co											
Lab (10da) Lab (1	1672 Emprunts sur comptes spèciaux (total)										
Uurs (Colda) Colda											
tat) (cca) (cc	1675 Dettes pour METP et PPP (total)										
use (total) Manh (cotal) (cotal) 0,00 15792 270,62											
(total) 6 (total) 6 (total) 7 (total	1676 Dettes envers locataires-acquèreurs (total)										
(total) 5 (total) 0,00 0,00 15792.270,62 0,00											
Spociables (total) (900) (15792 270,62)	1678 Autres emprunts et dettes (total)	A 176									
Spociables (total) 9 0,000 15792270,62	168 Emprunts et dettes assimilés (Total)										
e négociables (total) 15792 270,62 1559 485,71 476 297,98 0,00	1681 Autres emprunts (total)	J.									
a négociables (total) 15 792 270,62 1 559 485,71 476 297,98 0,00											
0,00 15 792 270,62 1 1559 485,71 476 297,98 0,00	1682 Bons à moyen terme négociables (total)										
0,00 15 792 270,62 1 559 485,71 476 297,98 0,00	1687 Autres dettes (fotal)				1						
0,00 15792 270,62 1559 485,71 476 297,38 0,00											
	Total général		00'0	15 792 270,62				1 559 485,71	476 297,98	00'0	142 921,99

(10) Si Pemparat est sournis à couverture, il conviert de complèter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégoria d'emparat. Exemple A-1 (cf. la classification des emparats suivent la typologie de la circulaire IOCS1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.)

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe : V : variable simple : C : complèxe (cest-à-dire un taux variable qui riest pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pouverture.

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture s'entruleis. Pour les ampurats à faux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(14) Taux agrès opérations de couverture éventuelles. Pour les ampurats à l'aux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Indiquer les intérêts de contrait d'échange éventuelle et comptabilisées à l'article 6614 « Inférêts décaissés) et intérêts éventuellement reçus au titre du contrait d'échange éventuellement reçus au titre du contrait d'échange éventuelle et comptabilisées à l'article 668.

9	
_	
~	
Φ	
D	
a	

			IV - ANNEXES				2
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	BILAN - ET	AT DE LA DETT	E - TYPOLOGIE DE	DE LA REPARTI	LA REPARTITION DE L'ENCOURS	URS	B1.4
	B1.4	4 - REPARTITIO	B1.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)	DE DETTE (hors	16449 et 166)		
Indice Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou	Nombre de produits	19					
inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux	% de l'encours	100,00 %					
variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	15 792 270,62					
	Nombre de produits						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours						
	Montant en						
	Nombre de produits			a			
(F) Autres types de structures	% de l'encours						
	Montant en						

	IV – ANNEXES		>
	ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2
	METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		2020-12-16
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
7	2041482 SUBV COMM BATIM ET INSTALLATIONS	15	21/03/2018
_	2041582 SUBV AUTRE GROUP BATIM ET INSTALLA	15	21/03/2018
٦	204181 SUBV AUTRE ORG PUB MOBILIER MATERIEL ETUDES	15	21/03/2018
ب	20422 SUBV PERS PRIV BATIMENTS ET INSTALL	10	21/03/2018
بار د	MATERIEL ET OUTILLAGE INCENDIE	10	21/03/2018
٦	202 DOCUMENTS D'URBANISME	202	01/01/2021
יב	2031 FRAIS D'ETUDES	5	01/01/2021
٢	2041482 SUBV COMM BATIMENTS ET INSTALLATION	15	01/01/2021
د	2041512 SUBV GROUP RATT BATIMENT ET INSTALLATIONS	15	01/01/2021
	2041582 SUBV AUTRE GROUP BATIM ET INSTALL	15	01/01/2021
-1	204181 SUBV AUTRE ORG PUB MOBILIER MATERIEL ETUDES	15	01/01/2021
-	20422 SUBV PERS PRIV BATIMENTS ET INSTALL	10	01/01/2021
	2051LOGICIELS	2	01/01/2021
٠.	2121 PLANTATIONS	15	01/01/2021
٦	2128 AUTRES AGENCEMENTS DE TERRAINS	15	01/01/2021
1	21318 AUTRES BATIMENTS PUBLICS	15	01/01/2021
J	21321 IMMEUBLES DE RAPPORT	10	01/01/2021
7	21351 INSTALL BATIMENTS PUBLICS	10	01/01/2021
1	2138 AUTRES CONSTRUCTIONS	15	01/01/2021
J	2151 RESEAUX DE VOIRIES	10	01/01/2021
J	2152 INSTALLATIONS DE VOIRIE	20	01/01/2021
	21568 AUTRES MATERIELS INCENDIE DEFENSE	10	01/01/2021
-1	215731 MATERIEL ROULANT	10	01/01/2021
Ţ	215738 AUTRES MATERIEL ET OUTIL VOIRIE	9	01/01/2021
1	2158 AUTRES INSTALL. MATERIELS OUTILLAGE	9	01/01/2021
	21828 AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	9	01/01/2021
J	21828 VEHICULES LEGERS	9	01/01/2021
- C	21831 MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE	4	01/01/2021
1	21838 AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	4	01/01/2021
J	21841 MATERIEL DE BUREAU & MOBILIER SCOLAIRE	10	01/01/2021
	21848 ALITRES MATERIELS DE BLIREALL & MOBIL IER	40	1000/10/10

BALARUC LES BAINS - BUDGET PRINCIPAL BALARUC - BP - 2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
7	2188 AUTRES IMMOB CORPORELLES	10	01/01/2021
_1	2188 COFFRE-FORT	20	01/01/2021
_i	2181 INSTALL GENERALE, AGENCEMENT	10	01/01/2021

	IV – ANNEXES	S				2
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT D	IIALES – ETAT DES PROV	ISIONS CO	ES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	/01/N		B3.1
	PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	ONSTITUEE	S AU 01/01/N			
Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E=C.D
	PROVISIONS	PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)	IRES (2)			
Provisions pour risques et charges (3)	43 270,00		00'0	43 270,00	00'0	43 270,00
Provisions pour litiges	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0
Provisions pour pertes de change	43 270,00		00'0	43 270,00	00'0	43 270,00
Provision pour risque suite mise en liquidation AECP	40 570,00	15/12/2021	00'0	40 570,00	00'0	40 570,00
Provision pour risque affaire RAJA	2 700,00	15/12/2021	00'0	2 700,00	00'0	2 700,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		00'0	0,00	00'0	00'0
Provisions pour garanties d'emprunt	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0
Autres provisions pour risques	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0
Dépréciations (3)	12 652,29		00'0	12 652,29	00'0	12 652,29
- des immobilisations	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0
- des stocks et encours	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0
- des comptes de tiers	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0
- des comptes financiers	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0
Total des provisions semi-budgétaires	55 922,29		00'0	55 922,29	00'0	55 922,29
	PROVISION	PROVISIONS BUDGETAIRES (2)	:S (2)			
Provisions pour risques et charges (3)	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0
Provisions pour litiges	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0
Provisions pour pertes de change	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0
Provisions pour garanties d'emprunt	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0
Autres provisions pour risques	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0
Dépréciations (3)	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0
- des immobilisations	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0
- des stocks et encours	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0
- des comptes de tiers	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0
- des comptes financiers	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0
Total des provisions budgétaires	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0

	provision de l'exercice constitution provisions constituées (1) de la au 01/01/N A provision B C = A + B
--	--

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

IV – ANNEXES	<u> </u>
S PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) II s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

2	B7.1
IV - ANNEXES	ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

R7 1 - FTAT DES EMPRINTS CADA

	Désignation du l'empr	profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de	Organisme prèteur ou chef	Montant initial	Capital restant dû		Périodicité		Taux initial		Taux à l	Taux à la date du vote du budget (6)		Catégorie	Indices ou devises	Annuité garantie au cours de l'exercice	Annuité garantie au cours de l'exercice
	Année	Profil	i enprunt garant			au 01/01/N	résiduelle	sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	a'emprunt (7)	pouvant modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des empru sociaux)	nts contractés p	ar des collecti	Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)	s logements	8 527 350,38	3 002 718,65									/**		65 187,68	369 704,15
218990	1998	<u>α</u>	Contrat CDC n° 467634	Caisse des Dépôts et Consignation	1 517 425,39	480 952,57	7,59	<	>	LIVRETA	3,352	>	LIVRETA	1,950	A-1		9378,58	60 456,16
218990	1995	۵	Contrat CDC n° 427456	Caisse des Dépôts et Consignation	2 667 209,04	834 162,09	7,75	∢	>	LIVRETA	3,737	>	LIVRETA	1,950	11.2		16 266,16	104 908,76
281272	2011	d.	Contrat CDC n° 1214804	Caisse des Dépôts et Consignation	1 928 355,25	1 025 701,49	9,17	∢	>	LIVRETA	2,364	>	LIVRETA	1,950			20 001,18	100 082,96
281272	2010	d	Contrat CDC n° 1205022	Caisse des Dépôts et Consignation	846 030,47	511774,84	12,17	Е	>	LIVRETA	3,033	>	LIVRETA	0,803			16 018,93	34678,15
33987	1996	α.	Contrat CDC n° 468831	Caisse des Dépôts et Consignation	131 182,35	26 322,27	3,17	∢	>	LIVRETA	4,395	>	LIVRETA	1,270	٠		334,29	6 628,57
33987	1996	۵	Contrat CDC n° 468828	Caisse des Dépôts et Consignation	1288729,51	56 656,25	0,42	∢	>	LIVRETA	3,811	>	LIVRETA	0,650	ri i		368,27	56 656,25
33987	2003	۵	Contrat CDC n° 1039740	Caisse des Dépôts et Consignation	53 390,55	24155,71	8,17	Ą	>	LINRETA	4,199	>	LIVRETA	4,200	No		1 014,54	2 263,88
33987	2003	ů.	Contrat CDC n° 1039739	Caisse des Dépôts et Consignation	46 187,67	20 896,62	8,17	∢	>	LIVRETA	4,199	>	LIVRETA	4,200			877,66	1 958,48
33987	2003	à.	Contrat CDC n° 1039738	Caisse des Dépôts et Consignation	48 840,15	22 096,81	8,17	4	>	LIVRETA	4,199	>	LIVRETA	4,200	i		928,07	2 070,94
Total des emprunts autres (hors logements sociaux)	nts autres que ce sociaux)	eux contractés	Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)	s on des EP	00'0	00'0											00'0	00'0

Total des empru	ints contractés p	our des opéra	Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social	ocial	488 450,00	488 198,61										5 259,79	8 489,34
218990	2019	۵.	PRET BOOSTER LES CRINS BLEUS	Caisse des Dépôts et Consignation	31 500,00	31 500,00	58,00	4	ш	FIXE	1,387	ш	FIXE	1,430	A-1	450,45	00'0
218990	2019	ů.	PHB LES ECRUNS BLEUS	Caisse des Dépôts et Consignation	29 250,00	27 056,25	36,39	∢	ĬĹ	FIXE	000'0	ш	FIXE	000'0	A-1	00'0	731,25
218990	2019	<u>σ</u>	PLAI FONCIER LES ECRINS BLEUS	Caisse des Dépôts et Consignation	52 475,00	52 995,08	56,39	∢	ш	FIXE	1,120	ш	FIXE	1,120	A-1	593,55	669,36
218990	2019	ď.	PLAI LES ECRINS Caisse des BLEUS Consignation	Caisse des Dépôts et Consignation	72775,00	71831,47	36,39	۷	IL.	FIXE	0,550	ŭ.	FIXE	0,550	A-1	395,07	1755,87
218990	2019	ů.	PLUS FONCIER LES ECRINS BLEUS	Caisse des Dépôts et Consignation	126 700,00	127 955,73	56,39	4	Ü.	FIXE	1,120	Æ	FIXE	1,120	A-1	1 433,11	1 616,15
218990	2019	a.	PLUS LES ECRINS BLEUS	Caisse des Dépôts et Consignation	175750,00	176 860,08	36,39	4	ù.	FIXE	1,350	щ	FIXE	1,350	A-1	2387,61	3716,71
TOTAL GENERAL					9 015 800,38	3 490 917,26	7						T.			70 447,47	378 193,49

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer I périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de réference et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(5) Taux annuel, tous frais couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régiés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B7.2
GARANTIES D'EMPRUNT	67.2

B7.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice	434 891,83
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice	2 035 783,69
Provisions pour garanties d'emprunts	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	2 470 675,52
Recettes réelles de fonctionnement	16 499 191,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	14,97%

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au tifre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



Bablic Discouring Participa Discouring		IV - ANNEXES	ES				2	
CATEGORIES (2)	ANNEXES PATRII			U 01/01/N			B9	
CATEGORIES (2) EMPLOIS BUDGETAIRES (3) EMPLOIS SUDGETAIRES (4) EMPLOIS BUDGETAIRES (5) EMPLOIS SUDGETAIRES (5) EMPLOIS SUDGETAIRES EN EMPLOIS SUDGETAIRES (6) COURT		B9 – ETA1	T DU PERSONNEI	AU 01/01/N				
F64-55 TOTAL REPLY NOT THE PERMANENTS A TOTAL AGENTS AND TOTAL REPLY NOT THE PERMANENTS A TEMPORAL STATE AND TOTAL REPLY NOT THE PERMANENTS A TEMPORAL STATE AND TOTAL REPLY NOT THE PERMANENTS A TEMPORAL STATE AND TOTAL STA	GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMP	LOIS BUDGETAIRES (3)	EFFECTIFS BUDG	S POURVUS SUR ETAIRES EN ETE	EMPLOIS 7 (4)
## 1,00			EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
100 0.00 0	EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		4,00	00'0	4,00	3,00	00'0	3,00
## 1979 1970	Directeur général des services		1,00	00'0	1,00	1,00	00'0	1,00
## 100	Directeur general adjoint des services Directeur général des services techniques		3,00	00'0	3,00	2,00	00,0	2,00
## 1,000	Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	00,0	00,0	00,00	00.00	0,00
15,00 0,00 15,00 0,00 15,00 15,00 0,00 0	FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		42,00	1,00	43,00	33,00	2,00	35,00
8.00 0.00 1.00 0.00 1.00 0.00 1.00 0	Adjoint Adm.principal de 1ère classe		15,00	00'0	15,00	13,00	00'0	13,00
ants *** *** *** *** *** *** *** *** *** *	Adjoint Adm.principal de 2ème classe		5,00	00'0	5,00	4,00	00'0	4,00
3.00 0.00 1.00 0.00 1.00 0.00 1.00 0.00 1.00 0.00 1.00 0.00 1.00 0	Adjoint administratif		00,4	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
ants**** 1,00 1,	Attaché		3.00	00.0	3.00	1,00	00.0	00,1
ants ^{**} 100 100 100 100 100 100 100	Attaché hors classe		1,00	00'0	1,00	1,00	000	1,00
ants**** 1,00 1,	Attaché principal		2,00	00'0	2,00	2,00	00'0	2,00
antsim 1,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	Responsable juridique et marchés publics		1,00	00'0	1,00	00,00	1,00	1,00
## 1,000 0,000 1,000 0,0	Rédacteur principal de 1ère classe		8,00	00.0	8,00	8,00	0,00	8,00
## 105,00 0,00 1,00 0,00 1,00 0,00 1,00 0,00 1,00 0,00 1,00 0,00 1,00 0,00 1,00 0,00 1,00 0,00 1,00 0,00 1,00 0,00 1,00 0	Rédacteur principal de 2ème classe		1,00	00'0	1,00	0,00	00,0	0,00
ants**** 1,00 0,00 1,00 34,00 1,00 1,00 1,00 1,00 1,00 1,00 1,00	FILIERE TECHNIQUE (c)		105,00	00'0	105,00	93,00	1,00	94,00
34,00 34,00 34,00 33,00 0,00 18,00 0,00 15,00 0,00 18,00 0,00 15,00 0,00 18,00 0,00 12,00 0,00 18,00 0,00 12,00 0,00 18,00 0,00 0,00 0,00 18,00 0,00 0,00 0,00 2,00 0,00 0,00 0,00 2,00 0,00 0,00 0,00 11,00 0,00 0,00 0,00 2,00 0,00 0,00 0,00 2,00 0,00 0,00 0,00 2,00 0,00 0,00 0,00 2,00 0,00 0,00 0,00 2,00 0,00 0,00 0,00 2,00 0,00 0,00 0,00 2,00 0,00 0,00 0,00 2,00 0,00 0,00 0,00 2,00 0,00 0,00 0,00 2,00 0,00 0,00 0,00 3,00 0,00 0,00 0,00 4,00 0,00 0,00 0,00 5,00 0,00 0,00 0,00	"Chargé de mission ""opérations d'aménagements"" "		1,00	00'0	1,00	00'0	1,00	1,00
18,00 0,00 18,00 19,00 12,00 0,00 12,00 0,00 12,00 0,00 12,00 0,00 4,00 0,00 4,00 8,00 0,00 2,00 0,00 4,00 4,00 0,00 2,00 0,00 2,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 2,00 0,00 0,00 0,00 2,00 0,00 0,00 0,00 2,00 0,00 0,00 0,00 2,00 0,00 0,00 0,00 2,00 0,00 0,00 0,00 2,00 0,00 0,00 0,00 2,00 0,00 0,00 0,00 3,00 0,00 0,00 0,00 4,00 0,00 0,00 0,00 5,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	Adjoint Technique		34,00	00'0	34,00	33,00	00'0	33,00
12.00	Adjoint technique principal de Tere classe Adjoint technique principal de 2ème classe		78,00	00'0	73.00	15,00	00.0	15,00
9,00 0,00 9,00 8,00 0,00 4,00 0,00 4,00 4,00 0,00 2,00 0,00 2,00 2,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 11,00 0,00 0,00 0,00 0,00 7,00 0,00 0,00 0,00 0,00 2,00 0,00 2,00 0,00 0,00 2,00 0,00 2,00 0,00 0,00 2,00 0,00 2,00 0,00 0,00 2,00 0,00 2,00 0,00 0,00 2,00 0,00 2,00 0,00 0,00 2,00 1,00 2,00 0,00 0,00 3,00 0,00 2,00 0,00 0,00 4,00 0,00 2,00 0,00 0,00 5,00 1,00 2,00 0,00 0,00 6,00 0,00 2,00 0,00 0,00 1,00 0,00 3,00 0,00 0,00	Agent de maîtrise		12,00	00'0	12,00	12,00	00'0	12,00
2,00 0,00 4,00 4,00 0,00 2,00 0,00 2,00 2,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 2,00 0,00 0,00 0,00 11,00 0,00 0,00 0,00 2,00 0,00 0,00 0,00 2,00 0,00 2,00 0,00 2,00 0,00 2,00 0,00 2,00 0,00 2,00 0,00 2,00 0,00 2,00 0,00 3,00 2,00 1,00 0,00 4,00 2,00 0,00 0,00 4,00 0,00 0,00 0,00 4,00 0,00 0,00 0,00 4,00 0,00 0,00 0,00 4,00 0,00 0,00 0,00 5,00 0,00 0,00 6,00 0,00 0,00 6,00 0,00 0,00 7,00 0,00 0,00 8,00 1,00 0,00 9,00 0,00 0,00 9,00 0,00 0,00 1,00 0,00 0,00 1,00 0,00	Agent de maîtrise principal		00'6	00'0	00'6	8,00	00'0	8,00
0,000 0,000 0,000 0,000 2,000 0,000 0,000 0,000 2,000 0,000 0,000 0,000 11,000 0,000 0,000 0,000 2,000 0,000 0,000 0,000 2,000 0,000 0,000 0,000 2,000 0,000 0,000 0,000 2,000 0,000 0,000 0,000 2,000 0,000 0,000 0,000 3,000 0,000 0,000 0,000 1,000 0,000 0,000 0,000 1,000 0,000 0,000 0,000	Ingénieur		4,00	00'0	4,00	4,00	0,00	4,00
2,00 0,00 2,00 1,00 0,00 11,00 0,00 0,00 0,00 0,00 7,00 0,00 7,00 6,00 0,00 2,00 0,00 2,00 0,00 2,00 0,00 2,00 0,00 2,00 0,00 2,00 0,00 2,00 1,00 0,00 2,00 1,00 0,00 3,00 0,00 2,00 1,00 0,00 3,00 0,00 1,00 0,00 1,00 0,00	Ingenieur principal		2,00	00'0	2,00	2,00	00,0	2,00
0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 11,00 0,00 11,00 9,00 0,00 0,00 7,00 0,00 7,00 6,00 0,00 0,00 2,00 0,00 2,00 2,00 0,00 6,00 1,00 7,00 5,00 1,00 1,00 3,00 3,00 0,00 1,00 1,00 1,00 0,00	Technicien principal de 1ère classe		2,00	00'0	2,00	1,00	00'0	1,00
11,00 0,00 11,00 9,00 0,00 7,00 0,00 7,00 6,00 0,00 2,00 0,00 2,00 0,00 0,00 2,00 0,00 2,00 0,00 0,00 6,00 1,00 7,00 5,00 1,00 3,00 2,00 3,00 0,00 0,00	Technicien principal de 2ème classe		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
7,00 0,00 7,00 6,00 0,00 2,00 0,00 2,00 2,00 0,00 2,00 0,00 2,00 1,00 0,00 6,00 1,00 7,00 5,00 1,00 2,00 0,00 3,00 1,00 0,00 3,00 0,00 3,00 1,00 0,00 1,00 1,00 1,00 0,00	FILIERE SOCIALE (d)		11,00	00'0	11,00	00'6	00'0	00'6
2,00 2,00 2,00 2,00 0,00 2,00 0,00 2,00 1,00 0,00 6,00 1,00 7,00 5,00 1,00 2,00 2,00 1,00 0,00 3,00 0,00 3,00 0,00 1,00 1,00 0,00	ATSEM Principal de 1ère classe		00'2	00'0	7,00	00'9	00'0	00'9
6,00 1,00 7,00 5,00 1,00 2,00 0,00 2,00 1,00 0,00 3,00 0,00 3,00 3,00 0,00 1,00 0,00 1,00 0,00	ATSEM Principal de 2ème classe		2,00	00'0	2,00	2,00	00'0	2,00
6,00 1,00 7,00 5,00 1,00 2,00 0,00 2,00 1,00 0,00 3,00 0,00 3,00 3,00 0,00 1,00 1,00 0,00 0,00	Educated de jeuries ernants		2,00	00,0	7,00	00,1	0,00	00,1
2,00 0,00 1,00 0,00 3,00 3,00 0,00 1,00 0,00 0	FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		6,00	1,00	2,00	2,00	1,00	00'9
3,00 3,00 3,00 0,00	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure		2,00	00'0	2,00	1,00	00'0	1,00
	Auxilliaire de puenculture de classe normale Puário Ilfrice hors classe		3,00	00'0	3,00	3,00	0,00	3,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMP	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	3)	EFFECTIF: BUDG	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	EMPLOIS PT (4)
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Référent santé et accueil inclusif grade infirmier		00'0	1,00	1,00	00'0	1,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE SPORTIVE (g)		3,00	00'0	3,00	2,00	00'0	2,00
Educateur APS		1,00	00'0	1,00	1,00	00'0	1,00
Educateur APS principal de 1ère classe		1,00	00'0	1,00	1,00	00'0	1,00
Educateur APS principal de 2ème classe		1,00	00'0	1,00	00'0	00'0	00'0
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	00'0	2,00	00'0	00'0	00'0
Assistant de conservation Assistant de conservation principal de 2ème classe		1,00	00'0	1,00	00'0	00'0	00'0
FILIERE ANIMATION (i)		11,00	00'0	11,00	10,00	00'0	10,00
Adjoint d'animation		7,00	00'0	7,00	2,00	00'0	7,00
Adjoint d'animation principal 1ère classe		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Adjoint d'animation principal 2ème classe		2,00	00'0	2,00	1,00	00'0	1,00
Animateur principal de 1ère classe		1,00	00'0	1,00	1,00	00'0	1,00
Animateur principal de 2ème classe		1,00	00'0	1,00	1,00	00,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		00'6	00'0	00'6	8,00	00'0	8,00
Brigadier chef principal		2,00	00'0	2,00	2,00	00'0	2,00
Chef de service de PM principal de 1ère cl.		1,00	00'0	1,00	1,00	00'0	1,00
Gardien-brigadier		3,00	00'0	3,00	2,00	00'0	2,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		00'0	29,00	29,00	00'0	00'6	00'6
Adjoint d'animation		00'0	13,00	13,00	00'0	1,00	1,00
Adjoint technique		00'0	12,00	12,00	00'0	4,00	4,00
Moniteur de Voile		00'0	4,00	4,00	00'0	4,00	4,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		189,00	31,00	220,00	160,00	13,00	173,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont complete par leur période d'activité son l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) prèsent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc. %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mais, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

2	B9
IV – ANNEXES	ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

D1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REM	REMUNERATION (3)	ioo	CONTRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	National in South
Agents occupant un emploi permanent (6)				00'0		retrie on collination
Agents occupant up emploi pen permanent /7/						
Some occupant an emplormon permanent (1)				00'0		
TOTAL GENERAL				00 0		
				000		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-echnique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Molif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée):
3-4" straitée, 3. Ter a alinée a servir a temporaire d'activité.
3-4" straitée, 3. Ter a la linée a servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-4" straitée 3. Des autoires de servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-4" straitée 3. Servir en le cadre d'un emploi.
3-4" servir de un emploi.
3-4" servir de de cadre d'emplois de le cadre d'emplois de le noirs de 1 000 habitants et des proupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de servir et a communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 1 000 habitants de 1 000 habitants de 1 000 habitants de 21 de la loi n° 2012-347 contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
3-4" sincipe 31 de la lei n° 2012-347 contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
3-4" sincipe 31 de la loi n° 2012-347 contractuel de 21 de la decision d'une autorité qui s'impose de la calegorie contractie d'a recultant de groupes de cabinets.
4. autres (préciser).
4. autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploj permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) SI un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES SMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
31/03/2011 - Concession	CASINO BALARUC	SA	Société Anonyme	00'0
28/02/2014 - Affermage	SPLETH	SA	Société Publique Locale	00'0
Détention d'une part du capital				
30/06/2011 - Création de la SPLETH	SPLETH	SA	Société Publique Locale	1 700 000,00
25/09/2014 - Adhésion AFL	AFL	SA	Société Anonyme	167 800,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
04/11/2020 - Garantie d'Emprunt	SA LANGUEDOCIENNE	SA	Société Anonyme	482 225,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme	le 50 % du produit fiqurant au compte de résultat de	l'organisme		
10/03/2021 - Subvention	STADE BALARUCOIS	ASSOCIATION	Association	142 696,24
30/06/2021 - Subvention	TAMBOURIN	ASSOCIATION	Association	14 649,54
01/07/2021 - Subvention	RING OLYMPIQUE BALARUCOIS	ASSOCIATION	Association	5 672,11
02/07/2021 - Subvention	AMICALE NAUTIQUE BALARUCOISE	ASSOCIATION	Association	5 644,26
03/07/2021 - Subvention	PECHEURS PLAISANCIERS	ASSOCIATION	Association	5 947,15

⁽¹⁾ Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

 ⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
 (3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, règle intéressée...).

IV – ANNEXES			A
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	UPEMENT		B11.1
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE	ADHERE LA COLI	LECTIVITE	
DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation	Montout d. S.
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)		(1)	Montant du financement
SIVOM DU CANTON DE FRONTIGNAN		Refacturation Montant	240 000 000
SYNDICAT D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE FRONTIGNAN & BALARUC		réel Refacturation Montant	440 198,00
SETE AGGLOPOLE MEDITERANEE		réel Fiscalité Pofessionnelle	00,0
EPCI		- Dotation Etat	00'0
Autres organismes de regroupement			
EID			
		Demoi istication	12 000 00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES B1

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS CAMPINGS MINICIPALIX	Action Sociale Camping	01/01/2010	24/11/2021	EPA EPCI	non ino

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectività a l'obligation de constituer une régle si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régle si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

Cependant, il convient de préciser que seules les régles dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état - soit de la seule autonomie financière.

		S DANS UN BUDGET ANNEXE	מוווגבער
IV ANNEYES	IV - AIVILAES	ES SERVICES INDIVIDUALISE	
		LES - LISTE DE	

	ANNEXE
	S UN BUDGET A
	JAN
CTG. 1811GWGINI GEOLUGIA GEOLUGIA	SINDIVIDUAL
TO CHO CHO	- O DELIVIOE
THU	בוטורטו

	FIGURE SECONIVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	S DANS ON BO	DGE! ANNEX			
categorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité	TVA (oui / non)
Etablissement Thermal	Rindret Annexo				(SPIC/SPA)	
		01/01/2013	29/11/2012	21340000000000	Budget annexe	ino

⁽¹⁾ Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 573 000,00	1 573 000,00
	S = A + B unts et dettes assimilées (A)	1 572 000,00	1 572 000,00
1631 1641 1643 16441 1671 1672 1678 1681 1682 1687	Emprunts obligataires Emprunts en euros Emprunts en devises Opérations afférentes à l'emprunt Avances consolidées du Trésor Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor Autres emprunts et dettes Autres emprunts Bons à moyen terme négociables Autres dettes	0,00 1 560 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 12 000,00 0,00 0,00	0,00 1 560 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 12 000,00 0,00 0,00
	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	1 000,00	1 000,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves Taxe d'aménagement	1 000,00	
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 573 000,00	0,00	0,00	1 573 000,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	433
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1 2

RESSOURCES PROPRES

2 (2) (2)	RESSOL	JRCES PROPRES	
Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	3 239 117,00	III 3 239 117,
10221	es propres externes de l'année (a)	999 000,00	999 000,
10221	TLE FCTVA	0,00	0,
10222	Taxe d'aménagement (3)	900 000,00	900 000,0
10228	Autres fonds d'investissement	99 000,00	99 000,0
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,0
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,0
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,0
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,0
138	Autres subventions invest non transf.	0,00	0,0
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,0
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (4)	2 240 447 00	224277
15	Provisions pour risques et charges	2 240 117,00	2 240 117,0
169	Primes de remboursement des obligations	0.00	4.4
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,0
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	3 800,00	2 000
28031	Frais d'études	0,00	3 800,0
28041482	Subv.Autres cnes:Bâtiments,installations	5 200,00	0,0
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	10 600,00	5 200,0
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	81 000,00	10 600,0
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	16 000,00	81 000,0
280422	Privé - Bâtiments et installations	0,00	16 000,0 0,0
2805	Licences, logiciels, droits similaires	18 500,00	18 500,0
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 000,00	1 000,0
28128	Autres aménagements de terrains	1 100,00	1 100,0
281312	Bâtiments scolaires	400,00	400,0
281318	Autres bâtiments publics	8 100,00	8 100,0
281321	Immeubles de rapport	200,00	200,0
281351	Bâtiments publics	1 300,00	1 300,0
28152	Installations de voirie	79 200,00	79 200,0
281532	Réseaux d'alerte	1 000,00	1 000,0
281534	Réseaux d'électrification	300,00	300,00
281538	Autres réseaux	0,00	0,00
281561	Matériel roulant	0,00	0,00
81568	Autre matériel, outillage incendie	1 400,00	1 400,00
81571	Matériel ferroviaire	16 900,00	16 900,00
815731	Matériel roulant	0,00	0,00
8158	Autres inst., matériel, outil. techniques	26 100,00	26 100,00
8181	Installations générales, aménagt divers	1 700,00	1 700,00
81828	Autres matériels de transport	64 600,00	64 600,00
81838	Autre matériel informatique	69 300,00	69 300,00
81841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	2 671,00	2 671,00
ALC STA	Autres imme, serre relle et mobiliers	11 791,00	11 791,00
	Autres immo. corporelles Dépréciations des immobilisations	277 838,00	277 838,00
	Matières premières (et fournitures) (5)		
	En-cours de production de biens (5)		
	Stocks de produits (5)		
	Dépréciation des stocks et en-cours		
	Will be the second of the seco		
(Ye.)	Charges à rép. sur plusieurs exercices		

BALARUC LES BAINS - BUDGET PRINCIPAL BALARUC - BP - 2023

Art. (1)	Libellé (1) Propositions nouvelles		Vote (2)
49	Dépréciation des comptes de tiers		
59	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	500 000,00	500 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 040 117,00	1 040 117,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 239 117,00	0,00	0,00	0,00	3 239 117,00

	Mon	tant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	11	1 573 000,00
Ressources propres disponibles	IV	3 239 117,00
Solde	V = IV - II (8)	1 666 117,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

⁽⁵⁾ Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

⁽⁶⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁷⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

⁽⁸⁾ Indiquer le signe algébrique.

BALARUC-LES-BAINS - BUDGET PRINCIPAL BALARUC - BP - 2023

V - ANNEXES	V
ARRETE – SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 29 Nombre de membres présents : Nombre de suffrages exprimés :

VOTE: Pour:

Contre : Abstentions :

Date de la convocation :

Présenté par LE MAIRE A Balaruc-les-Bains,

Le Maire

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire le

A Balaruc-les-Bains, le

Les membres du CONSEIL MUNICIPAL

FEUILLASSIER Geneviève	RIOUST Christophe	LANET Brigitte	ANTIGNAC Stéphane
CURTO Dominique	FERNANDEZ Angel	SERRES Dominique	CALAS Didier
SORITEAU Laure	ARNOUX Joëlle	LONIGRO Christian	PINEL Olivia
DORLEANS Eddy	GIORDANO Isabelle	MERIEAU Claude	ASTRUC Géraldine
GAU Benoit	TORRENT Elisabeth	MOURGUES Kevin	ESCOT Sophie
LUBRANO Jean-Gérard	BERNARD Céline	VALLET Camille	LLEDOS Marie-José
AZEMA Catherine	HURABIELLE-PÉRÉ Christian	CONGRAS Thierry	LHAURADO Daniel

Certifié exécutoire par LE MAIRE Compte tenu de la transmission en Préfecture le

et de la publication le



2/2/1/2/003/A

BALARUC-LES-BAINS - BUDGET PRINCIPAL BALARUC - BP - 2023

V - ANNEXES	V
ARRETE – SIGNATURES	A

auous

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

034-213400237-20221220-22 CM 12,003-BF Nombre de membres en exercice : 29
Accusé certifié exécutoire
Nombre de membres présents : 19

Accusé certifié exécutoire Nombre de membres présents : 19 Réception par le préfet : 20/12/2022 Nombre de suffrages exprimés : 20/12/2022 Nombre de suffrage

VOTE: Pour: 26

Contre:

Abstentions:

Date de la convocation: OS pe cembre 2022

Présenté par LE MAIRE

A Balaruc-les-Bains,

Le Maire Gerard CANEWAS

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire le

13.11.

A Balaruc-les-Bains, le

Les membres du CONSEIL MUNICIPAL

FEUILLASSIER	RIOUST Christophe	LANET Brigitte	ANTIGNAC Stéphane
Geneviève	Toquation	Procuration	Procuration
	Grand CANOVAS	Jodle ARNOUX	Augel Fernandez
CURTO Dominique	FERNANDEZ Angel	SERRES Dominique	CALAS Didier
	19	1	DOT
		· // <	
SORITEAU Laure	ARNOUX Joëlle	LONIGRO Christian	PINEL Olivia
A Silve	THE STATE OF THE S	1	A
DORLEANS Eddy	GIORDANO Isabelle	MERIEAU Claude	ASTRUC Géraldine
	Procuration		Colland
> 1	Camille Vallet		THE STATE OF THE S
GAU Benoit	TORRENT Elisabeth	MOURGUES Kevin	ESCOT Sophie
Procuetion	1/1/2-1	Procuetion	Prometion
ruevieve Jemillamen	(leh)	Johnnique CURTO	Christian briles
LUBRANO Jean-Gérard	BERNARD Céline	VALLET Camille	LLEDOS Marie-José
	Sosente	File	-
AZEMA Catherine	HURABIELLE-PÉRÉ	CONGRAS Thierry	LHAURADO Daniel
Specific	Christian Seut Eduse' -	Carpy	Street

Certifié exécutoire par LE MAIRE Compte tenu de la transmission en Préfecture le

et de la publication le



Nº 22/CM/12/004

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

034-213400237-20221220-22 CM 12 004-BF

Accusé certifié exécutoire

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE BALARUC LES BAINS

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze décembre à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sous la Présidence de Monsieur Gérard CANOVAS, Maire,

Mme FEUILLASSIER, Mme CURTO, M. FERNANDEZ, Mme SERRES, M. CALAS, Adjoints, M. MERIEAU, M. LONIGRO, M. VALLET, Mme ARNOUX, Mme TORRENT, Mme SORITEAU, Mme ASTRUC, M. Jean-Gérald LUBRANO, Mme PINEL, M. DORLEANS, Mme LLEDOS, Mme AZEMA, M. CONGRAS, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné procuration :

- Christophe RIOUST à Gérard CANOVAS
- Brigitte LANET à Joëlle ARNOUX
- Stéphane ANTIGNAC à Angel FERNANDEZ
- Benoît GAU à Geneviève FEUILLASSIER
- Isabelle GIORDANO à Camille VALLET
- Sophie ESCOT à Christian LONIGRO
- Kévin MOURGUES à Dominique CURTO

Absents excusés :

- Céline BERNARD
- Christian HURABIELLE-PERE

Absent:

- Daniel LHAURADO

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance : Olivia PINEL.

Objet 04: Budget Primitif 2023 - Budget annexe de l'Etablissement Thermal.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 4,



Vu la délibération du conseil municipal du 23 novembre 2022 sur le rapport d'orientations budgétaires 2023,

Vu la note explicative de synthèse ci-dessous afférente à la présente délibération,

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif du budget annexe de l'Etablissement Thermal pour l'exercice 2023. Ce budget s'inscrit dans les objectifs fixés lors du rapport d'Orientations Budgétaires voté par le Conseil Municipal du 23 novembre 2022. Avant d'examiner les grandes lignes du budget primitif 2023, il convient de rappeler que depuis le 1^{er} janvier 2012, conformément à une délibération du conseil municipal du 30 juin 2011, l'activité d'exploitation thermale est gérée par une société publique locale, la S.P.L.E.TH.

Depuis cette date, le budget annexe de l'Etablissement Thermal prend donc en charge les dépenses d'investissement liées à la construction du nouvel établissement thermal, des nouveaux investissements mais aussi l'amortissement des biens et la gestion de la dette passée et nouvelle afférente à l'ancienne régie thermale et à la construction du NET.

La livraison du Nouvel Etablissement Thermal en octobre 2014 auprès de la SPLETH s'est accompagnée de l'entrée en vigueur du nouveau contrat de délégation de service public, lequel prévoit la mise à disposition du NET ainsi que l'actualisation de la redevance versée au budget annexe.

Pour 2023, le budget annexe se caractérise principalement par les éléments suivants :

En dépenses de fonctionnement :

FONCTIONNEMENT	BP 2022 + DM	Propositions 2023
Dépenses	5 389 986.95	4 515 017
Chapitres		
O11 Charges à caractère général	120 840	122 000
O12 Charges de personnel	52 540	52 540
O23 virement à la section d'investissement	1 583 230	2 263 264
O42 Opérations d'ordre entre sections	1 474 971	1 476 213
66 Charges financières	662 593	601 000
67 Charges exceptionnelles	1 495 812.95	0

Dans le cadre de ces dépenses, il convient de prévoir au chapitre 011 la provision de 20 000 € pour les frais d'avocats et 80 000 € pour les frais d'actes concernant le contentieux avec la société SPIE, 18 000 € pour les cotisations diverses (association des maires des communes thermales, fédération thermale Occitanie,)

Cette section comprend également le remboursement des intérêts de la dette pour 601 000 € et en écriture d'ordre la dotation aux amortissements des nouveaux équipements pour 1 476 213€.



En recettes de fonctionnement

FONCTIONNEMENT	BP 2022 + DM	Propositions 2023
Recettes	5 389 986.95	4 515 017
Chapitres		
O42 Opérations d'ordre entre sections	910 458	910 458
75 Autres produits de gestion courante	2 982 876	3 604 559
77 Produits exceptionnels		0
002 Résultat de fonctionnement reporté	1 496 652.95	0

La reprise de l'activité thermale étant progressive, ce BP a été établi selon une estimation de fréquentation à hauteur de 48 000 curistes, ce qui porte le montant de la redevance à 3 604 559€.

En investissement, les principales dépenses concerneront :

- Etudes AMO programmation et concours de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et l'extension d'O BALIA
- Démolition des anciens thermes des Hespérides
- Mise en place du procédé SUBLIO sur le NET
- Travaux sur les forages thermaux pour garantir et préserver la ressource thermale

A ces nouveaux investissements il faut ajouter le remboursement du capital de la dette pour un montant annuel de 2 120 000€.

INVESTISSEMENT	BP 2022 + DM	Propositions 2023
Dépenses	6 522 212.27	5 249 239
Chapitres		
040 Opérations d'ordre entre sections	910 458	910 458
16 Emprunts	2 146 281	2 120 000
20 Immobilisations incorporelles	574 560.23	729 581
21 Immobilisations corporelles	30 000	0
23 Immobilisations en cours	2 860 913.04	1 489 200

En recettes d'investissement:

Les travaux seront financés par :

- Un recours à l'emprunt prévisionnel de 1.5M€, toutefois lors de l'affectation du résultat de l'exercice 2022 ce montant pourra être réduit voir supprimé
- La dotation aux amortissements pour un montant de 1 476 213€



- Un autofinancement complémentaire de 2 263 264€.

INVESTISSEMENT	BP 2022 + DM	Propositions 2023
Recettes	6 522 212.27	5 249 239
Chapitres		
O21 Virement de la section de fonctionnement	1 583 230	2 263 264
O40 Opérations d'ordre entre sections	1 474 971	1 476 213
10 Dotations, fonds divers et réserves	1 267 221.75	0
13 Subventions d'investissement	199 775	0
16 Emprunts	0	1 509 762
001 Solde d'exécution d'investissement reporté	1 997 014.52	0

Tableau d'évolution de la dette de l'Etablissement Thermal (y compris Blanchisserie et O'Balia)

Année	Encours début	Annuités	Intérêts	Capital
2023	18 507 333,53	2 709 266,75	591 011,28	2 118 255,47
2024	16 389 078,07	2 650 017,08	530 953,69	2 119 063,39
2025	14 270 014,68	2 604 313,86	469 464,80	2 134 849,06
2026	12 135 165,63	2 558 974,67	407 631,71	2 151 342,96
2027	9 983 822,67	2 302 924,84	344 655,28	1 958 269,56
2028	8 025 553,11	2 157 114,48	281 780,84	1 875 333,64
2029	6 150 219,48	1 180 029,45	233 926,78	946 102,67
2030	5 204 116,81	884 894,30	207 516,15	677 378,15
2031	4 526 738,67	880 544,83	184 401,75	696 143,08
2032	3 830 595,59	876 242,06	160 473,28	715 768,78
2033	3 114 826,81	604 264,17	135 545,92	468 718,25
2034	2 646 108,56	604 222,92	114 036,94	490 185,98
2035	2 155 922,58	535 205,15	91 541,04	443 664,11
2036	1 712 258,47	470 718,84	71 313,67	399 405,17
2037	1 312 853,30	470 718,84	52 786,99	417 931,85
2038	894 921,45	470 718,84	33 400,92	437 317,92
2039	457 603,53	470 719,15	13 115,62	457 603,53



LES B <u>DETAIL NATURE</u> d'é <u>DE LA DETTE</u>	AINS nergies Capital à l'origine	CRD au 01/01/22	Capital 2022	CRD au 01/01/23
ATHENA, HESPERIDES	6 517 143,00	1 122 607.33	267 092.14	855 515.19
O'BALIA	3 850 000,00	1 602 187.79	113 241.22	1 488 946.57
NET, NOUVELLE BLANCHISSERIE	31 300 000,00	17 928 803.65	1 765 946.99	16 162 856.66
TOTAL	41 667 143,00	20 653 598.77	2 146 280.35	18 497 318.42

Compte tenu de tous ces éléments, il est demandé à l'assemblée :

■ D'approuver par chapitre le Budget Primitif 2023 du budget annexe de l'Etablissement Thermal qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

A la section de fonctionnement pour : 4 515 017.00 €

A la section d'investissement pour : 5 249 239.00 €

Total du budget : 9 764 256.00 €

Il est demandé à l'assemblé de délibérer.

L'assemblée après avoir délibéré vote :

UNANIMITE

- Approuve l'exposé de son Président,

- **Approuve** par chapitre le Budget Primitif 2023 du budget annexe de l'Etablissement Thermal qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

A la section de fonctionnement pour : 4 515 017.00 €
A la section d'investissement pour : 5 249 239.00 €
Total du budget : 9 764 256.00 €

- Dit que copie de la présente délibération sera transmise à M. Le Préfet de l'Hérault.

Ainsi délibéré à Balaruc les Bains, les jours, mois et an susdits.

Pour expédition conforme Transmis en Préfecture Le Le Maire, Gérard CANOVAS

Publiée et exécutoire, le Le Maire, Gérard CANOVAS



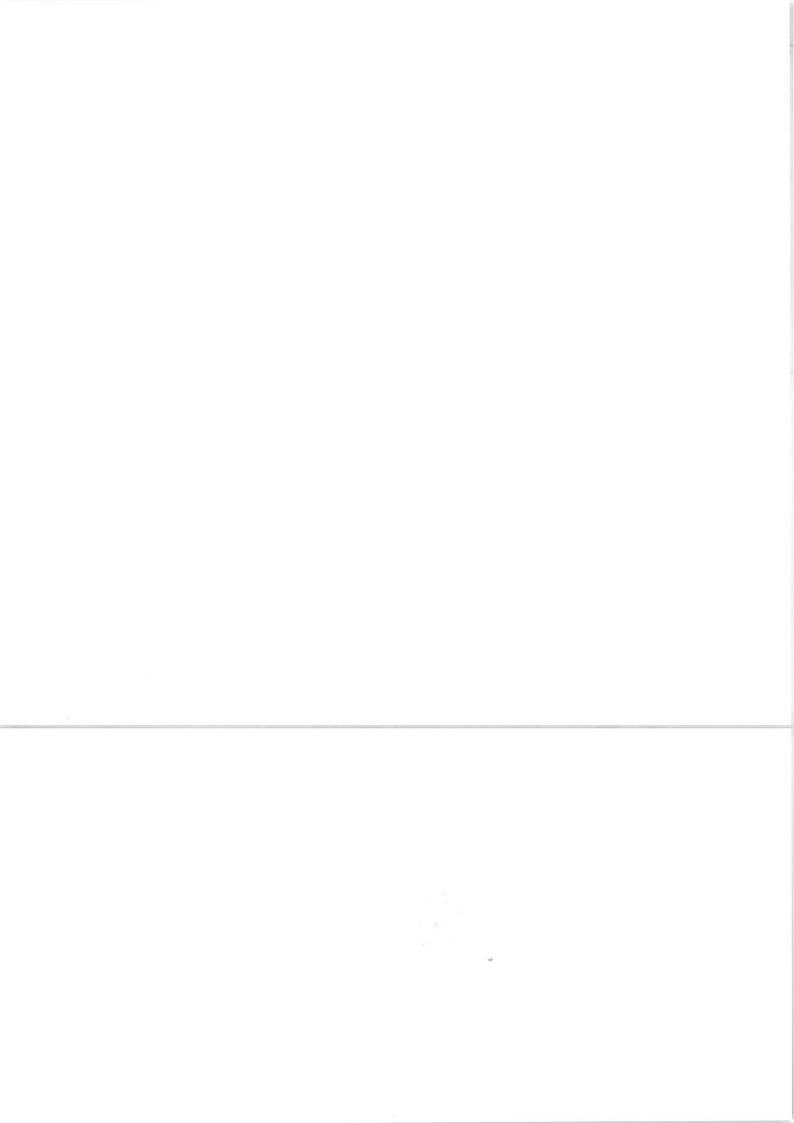
La Secrétaire de Séance Olivia PINEL



Avenue de Montpellier BP 1-34540 Balaruc-les-Bains

Tél.: +33 (0)4 67 46 81 00 Fax: +33 (0)4 67 43 19 01 Pour contacter la Mairie: https://balaruc.libredemat.fr/

www.ville-balaruc-les-bains.com



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21340023700094

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE population de 3500 habitants et plus BALARUC LES BAINS

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DU LITTORAL

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4(1)

Budget primitif

BUDGET: ETABLISSEMENT THERMAL (2)

ANNEE 2023

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



Sommaire

I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	â
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	4
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Bepenses	10
	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	22
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	23
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	24
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	25
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	26
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	27

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

⁽¹⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

⁽²⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

⁽³⁾ Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES I MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapître, et, en section d'investissement, sans chapître de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE				
		EXPLOITATION		
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 515 017,00	4 515 017,00	
	+	+	1+1	
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,0	
ORTS	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)	
		-	-	
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	4 515 017,00	4 515 017,0	

1 A 14	/EOT		
11/11/	/	ISSE	M - N I
1141	/ _ 3		AI [14 I

	i i i	INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	5 249 239,00	5 249 239,00
	+	+	140
REP	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
PORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif)
		1 4 1	n i i
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	5 249 239,00	5 249 239,00
		TOTAL	

TOTAL DU BUDGET (3)	9 764 256,00	9 764 256,00

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes,

il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION	I GENERALE DU BUDGET	
SECTION D'EXPL	OITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	120 840,00	0,00	122 000,00	122 000,00	122 000,00
012	Charges de personnel, frais assimílés	52 540,00	0,00	52 540,00	52 540,00	52 540,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ť	otal des dépenses de gestion des services	173 380,00	0,00	174 540,00	174 540,00	174 540,00
66	Charges financières	662 593,00	0,00	601 000,00	601 000,00	601 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 495 812,95	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses réelles d'exploitation	2 331 785,95	0,00	775 540,00	775 540,00	775 540,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 583 230,00		2 263 264,00	2 263 264,00	2 263 264,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 474 971,00		1 476 213,00	1 476 213,00	1 476 213,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses d'ordre d'exploitation	3 058 201,00	7 - 1	3 739 477,00	3 739 477,00	3 739 477,00
	TOTAL	5 389 986,95	0,00	4 515 017,00	4 515 017,00	4 515 017,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	5.5
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 515 017,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 982 876,00	0,00	3 604 559,00	3 604 559,00	3 604 559,00
	Total des recettes de gestion des services	2 982 876,00	0,00	3 604 559,00	3 604 559,00	3 604 559,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	No.	0,00	0,00	0,00
T	otal des recettes réelles d'exploitation	2 982 876,00	0,00	3 604 559,00	3 604 559,00	3 604 559,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	910 458,00	1	910 458,00	910 458,00	910 458,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes d'ordre d'exploitation	910 458,00		910 458,00	910 458,00	910 458,00
	TOTAL	3 893 334,00	0,00	4 515 017,00	4 515 017,00	4 515 017,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 515 017,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 829 019,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
--	--------------	---

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	574 560,23	0,00	729 581,00	729 581,00	729 581,00
21	Immobilisations corporelles	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 860 913,04	00,00	1 489 200,00	1 489 200,00	1 489 200,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 465 473,27	0,00	2 218 781,00	2 218 781,00	2 218 781,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 146 281,00	0,00	2 120 000,00	2 120 000,00	2 120 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 146 281,00	0,00	2 120 000,00	2 120 000,00	2 120 000,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	des dépenses réelles d'investissement	5 611 754,27	0,00	4 338 781,00	4 338 781,00	4 338 781,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	910 458,00		910 458,00	910 458,00	910 458,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	910 458,00		910 458,00	910 458,00	910 458,00
	TOTAL	6 522 212,27	0.00	5 249 239,00	5 249 239,00	5 249 239,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)			
	-		
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 249 239,00		

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	199 775,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	1 509 762,00	1 509 762,00	1 509 762,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	199 775,00	0,00	1 509 762,00	1 509 762,00	1 509 762,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	1 267 221,75	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 267 221,75	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes réelles d'investissement	1 466 996,75	0,00	1 509 762,00	1 509 762,00	1 509 762,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 583 230,00		2 263 264,00	2 263 264,00	2 263 264,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 474 971,00		1 476 213,00	1 476 213,00	1 476 213,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes d'ordre d'investissement	3 058 201,00		3 739 477,00	3 739 477,00	3 739 477,00
	TOTAL	4 525 197,75	0,00	5 249 239,00	5 249 239,00	5 249 239,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	-
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 249 239,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

2 829 019,00

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	122 000,00		122 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	52 540,00		52 540,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)	711	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66 67 68	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	601 000,00 0,00 0,00	0,00 0,00 1 476 213,00	601 000,00 0,00 1 476 213,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 263 264,00	2 263 264,00
	Dépenses d'exploitation – Total	775 540,00	3 739 477,00	4 515 017,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	181
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 515 017.00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement	00,0 00,0	0,00 910 458,00	0,00 910 458,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires	1	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 120 000,00	0,00	2 120 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 21 22 23 26 27 28 29	Immobilisations incorporelles (6) Immobilisations corporelles (6) Immobilisations reçues en affectation (6) Immobilisations en cours (6) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations (reprises) Dépréciation des immobilisations Dépréciat° des stocks et en-cours	729 581,00 0,00 0,00 1 489 200,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	729 581,00 0,00 0,00 1 489 200,00 0,00 0,00 0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00 0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00
3 020	Stocks Dépenses imprévues	0,00 0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	4 338 781,00	910 458,00	5 249 239,00

0,00	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE
=	
5 249 239,00	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

ni	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	3 604 559,00		3 604 559,00
76 77 78 79	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	0,00 0,00 0,00	0,00 910 458,00 0,00 0,00	0,00 910 458,00 0,00 0,00
	Recettes d'exploitation – Total	3 604 559,00	910 458,00	4 515 017,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	l e l

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 4 515 017,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 509 762,00	0,00	1 509 762,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 476 213,00	1 476 213,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		2 263 264,00	2 263 264,00
	Recettes d'investissement – Total	1 509 762,00	3 739 477,00	5 249 239,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 249 239,00

BALARUC LES BAINS - ETABLISSEMENT THERMAL - BP - 2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	120 840,00	122 000,00	122 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	2 000,00	2 000,00	2 000.00
6156	Maintenance	240,00	0,00	0,00
618	Divers	600,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	80 000,00	80 000,00	80 000,00
6237	Publications	0,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	15 000,00	18 000,00	18 000,00
6288	Autres	3 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	52 540,00	52 540,00	52 540,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	52 540,00	52 540,00	52 540,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	173 380,00	174 540,00	174 540,00
66	Charges financières (b) (8)	662 593,00	601 000,00	601 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	652 593,00	591 000,00	591 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	10 000,00	10 000,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 495 812,95	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 495 812,95	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	2 331 785,95	775 540,00	775 540,00
023	Virement à la section d'investissement	1 583 230,00	2 263 264,00	2 263 264,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 474 971,00	1 476 213,00	1 476 213,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 474 971,00	1 476 213,00	1 476 213,00
TOTAL D	ES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 058 201,00	3 739 477,00	3 739 477,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	3 058 201,00	3 739 477,00	3 739 477,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 389 986,95	4 515 017,00	4 515 017,00

+
0,00
+
0,00
-
4 515 017,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	69 118,77
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	77 388,64
= Différence ICNE N – ICNE N-1	10 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 982 876,00	3 604 559,00	3 604 559,00
752 757	Revenus des immeubles Redevances des fermiers, concession	0,00 2 982 876,00	1 252 835,00 2 351 724,00	1 252 835,00 2 351 724,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	2 982 876,00	3 604 559,00	3 604 559,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	2 982 876,00	3 604 559,00	3 604 559,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	910 458,00	910 458,00	910 458,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	910 458,00	910 458,00	910 458,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	910 458,00	910 458,00	910 458,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	3 893 334,00	4 515 017,00	4 515 017,00

	RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
		+
R 002 RESU	LTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
		- 191
TOTAL DES RECET	TES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 515 017,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comples appliqué par la règie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	574 560,23	729 581,00	729 581,00
2031	Frais d'études	570 165,23	725 931,00	725 931,00
2032	Frais de recherche et de développement	595,00	650,00	650,00
2033	Frais d'insertion	3 800,00	3 000,00	3 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	30 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	30 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 860 913,04	1 489 200,00	1 489 200,00
2313	Constructions	2 113 507,54	1 489 200,00	1 489 200,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	660 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	87 405,50	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 465 473,27	2 218 781,00	2 218 781,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 146 281,00	2 120 000,00	2 120 000,00
1641	Emprunts en euros	2 146 281,00	2 120 000,00	2 120 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 146 281,00	2 120 000,00	2 120 000,00
Tota	I des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0.00	0.00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	5 611 754,27	4 338 781,00	4 338 781,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	910 458,00	910 458,00	910 458,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	910 458,00	910 458,00	910 458,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	15 503,00	15 503,00	15 503,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	352 390,00	352 390,00	352 390,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	192 859,00	192 859,00	192 859,00
13915	Sub. équipt cpte résult.Groupements	327 697,00	327 697,00	327 697,00
13918	Autres subventions d'équipement	22 009,00	22 009,00	22 009,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	910 458,00	910 458,00	910 458,00
1.7 7.70	DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE = Total des dépenses réelles et d'ordre)	6 522 212,27	5 249 239,00	5 249 239,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 249 239,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

⁽⁸⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	199 775,00	0,00	0.00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	199 775,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	1 509 762,00	1 509 762,00
1641	Emprunts en euros	0,00	1 509 762,00	1 509 762,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0.00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0.00	0,00
	Total des recettes d'équipement	199 775,00	1 509 762,00	1 509 762,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 267 221,75	0,00	0,00
1068	Autres réserves	1 267 221,75	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0.00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0.00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 267 221,75	0,00	0,00
Tota	l des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	1 466 996,75	1 509 762,00	1 509 762,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 583 230,00	2 263 264,00	2 263 264,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 474 971,00	1 476 213,00	1 476 213,00
28031	Frais d'études	516,00	316,00	316,00
2807	Fonds commercial	1 887,00	1 887,00	1 887,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	168,00	0,00	0,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	8 654,00	8 654,00	8 654,00
28131	Bâtiments	925 479,00	925 479,00	925 479,00
28135	Installations générales, agencements,	467 943,00	467 679,00	467 679,00
28138	Autres constructions	5 490,00	5 490,00	5 490,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	64 054,00	62 928,00	62 928,00
28154	Matériel industriel	163,00	163,00	163,00
28188	Autres	617,00	3 617,00	3 617,00
TOTAL DES PREL	EVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	3 058 201,00	3 739 477,00	3 739 477,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	3 058 201,00	3 739 477,00	3 739 477,00
	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE = Total des recettes réelles et d'ordre)	4 525 197,75	5 249 239,00	5 249 239,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 249 239,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

⁽⁷⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

N	IV - ANNEXES
DETTE A1.2	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts et dettes à l'origine du contrat	s à l'origin	ne du cor	trat	15.1.					
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le		40	Date d'émission			Type de			Taux initial		Périodicité	i	Possibilité	
numero de contratj	Organisme prêteur ou chef de file	signature	ou date de mobilisation (1)	premier remboursem ent	Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de Taux (5)	Taux actuariel	Devise	des rembourse ments (6)	d'amortisse ment (7)	rembourse ment anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)				E										
164 Emprunts auprès des établisements financiers (Total)				- 17 - 17 - 17 - 17	34 122 330,68									
1641 Emprunts en euros (total)					34122330,68									1
1397 (1397)	Agence France Locale	04/06/2020	19/05/2020	21/06/2021	2 943 342,34	н	FIXE	1,590	1,612	EURO	A	υ	z	A-1
3851150011 (200202)	Crédit Agricole	23/05/2002	23/05/2002	15/08/2002	1 067 143,00	>	EURIBO	1,272	2,278	EURO	1	۵	0	A-1
A17096080000 (200901)	Caisse d'Epargne	26/08/2009	24/11/2009	25/11/2010	1 000 000,00	ш	FIXE	4,720	4,789	EURO	٨	۵	0	A-1
5271210 / 1315436 (201006)	Caisse d'Epargne	11/01/2010	25/03/2010	25/04/2011	1 000 000,00	ш	FIXE	4,070	4,064	EURO	4	۵	0	A-1
019GT9013PR (201103)	Crédit Agricole	21/01/2011	10/05/2011	01/08/2012	550 000,00	LL	FIXE	3,510	3,358	EURO	A	۵	0	A-1
MON279969EUR (201302)	La Banque Postale	14/06/2013	19/07/2013	01/11/2013	4 000 000,00	ш	FIXE	3,350	3,422	EURO	F	o	0	A-1
XU00375163 (201303)	Crédit Agricole	21/05/2013	10/06/2013	10/09/2013	11 000 000,00	tı.	FIXE	3,397	3,491	EURO	-	o	0	A-1
MON501328EUR/0501416/001 (201401)	La Banque Postale	21/10/2014	29/10/2014	01/02/2015	4 300 000,00	ш	FIXE	2,300	2,349	EURO	-	U	0	A-1
8361679/4228032 (201403)	Caisse d'Epargne	03/03/2014	17/03/2014	25/06/2014	7 000 000,00	ш	FIXE	4,560	4,638	EURO	F	۵	0	A-1
renégociation DETTE suite COVID (MON532942EUR)	Caisse Française de Financement Local	15/06/2020	04/06/2020	01/07/2021	1 261 845,34	ш	FIXE	0,180	0,179	EURO	A	o	z	A-1
1643 Emprunts en devises (total)							To.							
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorene (total)														
										-				
155 Depots et cautionnements reçus (Total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)														

C	3	d	
7			
-	1	ט	
1	ľ	1	ĺ
1	Ö	Ū	

167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)			AUROS					
1678 Autres emprunts et dettes (total)								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)								
1681 Autres emprunts (total)								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)								
1687 Autres dettes (total)								
Total général	5		34 122 330,68	7				

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal: montant emprunte à fongine.

(3) Type de laux d'inférêt; F: fixe; V : variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usual de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le nyeas d'index (ex : Euribor 3 mois).

(6) Indiquer le prédictié des renboussements : A : annuelle; M : mensuelle, B : binnestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour , X pour autres à préciser. In fine

(8) Calégonie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des empunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Ν	A1.2
IV - ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Propue chappend Propue chappend Propue chappend Propue chappend chappend Propue chappend cha							Empru	nts et det	Emprunts et dettes au 01/01/N				
Converting Converting Converting Control Contr	Nature			Catégorie				Taux d'ii	ıtérêt		Annuité de l'exercice		
N A-1 26/5765,76 9,47 F FYE 1,610 26/5765,47 N A-1 26/5765,76 9,47 F FYE 1,610 26/576,69 N A-1 62/10722 11,90 F FYE 4,700 38/56/19 N A-1 62/10722 12,22 F FYE 4,700 38/56/19 N A-1 52/66/79 5,59 F FYE 3,500 26/66/66 N A-1 15/53/53,22 5,59 F FYE 3,500 26/66/66 N A-1 55/57/59,69 F FYE 3,500 22/13/37 N A-1 55/57/59,6 F FYE 3,500 22/13/37 N A-1 55/57/59,6 F FYE 3,500 22/13/37 SBUL SB	(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérét (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
N A-1 2697333,53 F F F F F F F F F F F F F F F F F F F	163 Emprunts obligataires (Total)												
N A-1 2675765,76 9,47 F FIXE 1,610 267576,58 N A-1 14300.09 0,13 V 0784 1,750 14300.09 N A-1 621107,82 11,90 F FIXE 4,720 38.958,18 N A-1 226667,83 5,59 F FIXE 3,510 38.951,02 N A-1 1539333,21 5,59 F FIXE 3,300 26666,68 N N A-1 206666,59 6,84 F FIXE 3,300 226666,69 N N A-1 841730,20 16,99 F FIXE 3,300 226666,69 N N A-1 841730,20 3,50 F FIXE 3,300 226666,69 N N A-1 841730,20 3,50 F FIXE 3,300 2211223,75 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	164 Emprunts auprès des établisements financiers (Total)				18 507 333,53					2 118 255,47	591 011,28		69 118,78
N A-1 267576576 9,47 F FWE 1,610 26757658 431 N A-1 14300.09 0,13 V 0044 1,750 14300.09 297	1641 Emprunts en euros (total)				18 507 333,53					2 118 255,47	591 011,28		69118,78
N A-1	1397 (1397)	z		A-1	2 675 765,76	9,47	u.	FIXE	1,610	267 576,58	43 135,57		20 634,17
N A-1 621107,82 11,90 F FIXE 4,720 39659,18 N A-1 226687,83 5,59 F FIXE 3,500 266666,68 N A-1 1533333,21 5,59 F FIXE 3,350 266666,68 N A-1 500686,56 6,84 F FIXE 2,300 28666,68 N A-1 500686,56 6,84 F FIXE 2,300 28666,68 N A-1 5547091,08 16,99 F FIXE 2,300 221523,75 N A-1 841230,22 3,50 F FIXE 0,180 210307,56 Sur A-1 B41230,22 3,50 F FIXE 0,180 210307,56	3851150011 (200202)	z		A-1	14 300,09	0,13		5URIBOR 03M + 0,18000	1,750	14 300,09	62,56		00'0
N A-1 64150,92 12,32 F FWE 4,070 38,391,61 N A-1 1533,33,21 5,59 F FWE 3,350 2666,68 N A-1 4,000,000,43 5,95 F FWE 3,350 2666,68 N A-1 4,000,000,43 5,95 F FWE 3,397 733,333,22 1 N A-1 2,006,66,56 6,84 F FWE 2,300 226,666,68 N A-1 6,547,091,08 16,99 F FWE 2,300 226,666,68 N A-1 841,230,22 3,50 F FWE 4,560 221,523,75 2 Sur N A-1 841,230,22 3,50 F FWE 3,397 733,33,32 1 Sur N A-1 841,230,22 3,50 F FWE 3,350 733,33,32 1 Sur N A-1 841,230,23 1 Sur N A-1 841,23	A17096080000 (200901)	z		A-1	621 107,82	11,90	tr.	FIXE	4,720	39 658,18	29723,46		2 820,68
N A-1 226.697,83 5,59 F FIXE 3,510 39831,02 N A-1 1533.333,21 5,59 F FIXE 3,360 266.666,68 733.333,32 1 N A-1 4400 000,04 5,95 F FIXE 2,300 266.666,68 7 N A-1 5547 091,08 16,99 F FIXE 4,560 221523,75 2 N A-1 841230,22 3,50 F FIXE 4,560 221523,75 2 N A-1 841230,22 3,50 F FIXE 0,180 210307,56 2	5271210 / 1315436 (201006)	z		A-1	641 150,92	12,32	ш	FIXE	4,070	38 391,61	26 094,84		16 824,06
N A-1 153333,21 5,59 F FIXE 3,350 266.666.88 N A-1 2006.666,56 6,84 F FIXE 2,300 286.666.88 N A-1 5547.091,08 16,99 F FIXE 4,560 221523,75 2 N A-1 841230,22 3,50 F FIXE 0,180 210.307,56 Sur	019GT9013PR (201103)	z		A-1	226 687,83	5,59	ш	FIXE	3,510	39 831,02	7 956,74		2741,74
N A-1 2 006 666,56 6,84 F FIXE 2,300 286 666,68	MON279969EUR (201302)	z		A-1	1 533 333,21	5,59	ш	FIXE	3,350	266 666,68	48 016,67		7 033,78
N A-1 2006 666, 56 6,84 F FIXE 2,300 286 666, 68 286 666, 68 N A-1 5 5 47 0 91,08 F FIXE 4,560 221 523, 75 2 N A-1 841 230, 22 3,50 F FIXE 0,180 210 307, 56 N A-1 841 230, 22 N A-1	XU00375163 (201303)	z		A-1	4 400 000,04	5,95	ш	FIXE	3,397	733 333,32	141 631,31		7 265,81
N A-1 5547091,08 16,99 F FIXE 4,560 221523,75 N A-1 841230,22 3,50 F FIXE 0,180 210307,56 Seur	MON501328EUR/0501416/001 (201401)	z		A-1	2 006 666,56	6,84	ш	FIXE	2,300	286 666,68	43 680,83		6 557,50
S Sur	8361679/4228032 (201403)	z		A-1	5 547 091,08	16,99	ш	FIXE	4,560	221 523,75	249 195,09		4670,11
1643 Emprunts an devises (total) 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) 1650 bépôts et cautionnements reçus (Total)	renégociation DETTE suite COVID (MON532942EUR)	z		A-1	841 230,22	3,50	щ	FIXE	0,180	210 307,56	1514,21		570,93
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) 165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)	1643 Emprunts en devises (total)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)	16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)												
	165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												

7
CA
ge
ä
0

165 Dépôts et cautionnements reçus (total)	200							
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)	- ==							
1675 Dettes pour METP et PPP (total)								
1678 Autres emprunts et dettes (total)				=				
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					(F 77/)			
1681 Autres emprunts (total)								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)			1					
1687 Autres dettes (total)		2 S S S S S S S S S S S S S S S S S S S						
Total gênêral	0,00	18 507 333,53	4		2 118 255,47	591 011,28	00'0	69 118,78

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorené. Il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véntable endettement.

(10) Si rempourt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détait des opérations de couverture ».

(11) Calégorie d'empourt. Ésemple A-r. (Gi. a lossification des empours suivant la typologie de la circulaire 100E1019077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités termitoriales).

(12) Type de taux d'inférit après opérations de couverture. F: fixe - VI : s'anche simple : C: complexe (Cest-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux taux est poérations de couverture eventuelles. Pour les amprurats à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(14) Taux après opérations de couverture eventuelles. Pour les amprurats à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agti des minérés des au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 6611 « intérêts régles à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'écharge eventuellement au contrat d'écharge eventuellement reçus au titre du contrat d'écharge eventuellement au contrat d'écharge eventuellement au contrat d'écharge eventuellement au contrat d'écharge eventuellement au contrat d'écharge ev

	Q
IV - ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

OURS (1)	
REPARTITION DE L'ENC	
- TYPOLOGIE DE LA R	•
A1.4	

		41.4 - TYPOLOG	A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	KTITION DE L'EN	COURS (1)		
Indic Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou	Nombre de produits	10					
inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux	% de l'encours	100,00 %					
variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	18 507 333,53					
	Nombre de produits						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours						
	Montant en						
	Nombre de						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur	Simpoid in						
jusqu'à 5 capé	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de						
	produits						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours						
	Montant en						
	euros						
	Nombre de					ACCOUNT OF THE PARTY OF THE PAR	
	produits						
(F) Autres types de structures	% de l'encours						
	Montant en		The state of the s				
	euros		大 の の の の の の の の の の の の の の の の の の の				

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	2018-03-21
CGCT): 500.00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 FRAIS D ETUDES	5	21/03/2018
Ĺ	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAIN	30	21/03/2018
L	2032 FRAIS DE RECHERCHE	5	21/03/2018
L	2051 CONCESSIONS ET DROITS	4	21/03/2018
L	207 FONDS DE COMMERCE	30	21/03/2018
L	2088 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10	21/03/2018
L	2131 BATIMENTS	40	21/03/2018
L	2125 TERRAINS BATIS	30	21/03/2018
L	2135 INSTALLATIONS GENERALES CONSTRUCTION	30	21/03/2018
L	2138 AUTRES CONSTRUCTIONS	15	21/03/2018
L	2145 INSTALLATIONS AMENAGEMENTS AGENC	0	21/03/2018
Ĺ	2151 INSTALLATION COMPLEXE SPECIALISEE	10	21/03/2018
L	2154 MATERIEL INDUSTRIEL	15	21/03/2018
L	2155 OUTILLAGE INDUSTRIEL	15	21/03/2018
L	2157 AGENCEMENT MATERIEL INDUSTRIEL	15	21/03/2018
L	2181 INSTALLATIONS GENERALES	15	21/03/2018
L	2182 MATERIEL DE TRANSPORT	6	21/03/2018
L	2183 MATERIEL BUREAU ET INFORMATIQUE	4	21/03/2018
L	2184 MOBILIER 10 ANS	10	21/03/2018
L	2184 MOBILIER 15 ANS	15	21/03/2018
L	2188 AUTRES	10	21/03/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENS PROPRE	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	3 030 458,00	3 030 458,00
16 Empre	unts et dettes assimilées (A)	2 120 000,00	2 120 000,00
1631 1641 1643 16441 1678 1681 1682 1687	Emprunts obligataires Emprunts en euros Emprunts en devises Opérat° afférentes à l'emprunt Autres emprunts et dettes Autres emprunts Bons à moyen terme négociables Autres dettes	0,00 2 120 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	2 120 000,00 2 120 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	910 458,00	910 458,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		919 190109
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	910 458,00	910 458.00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 030 458,00	0,00	0,00	3 030 458,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	11 (1) 555
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles		Vote (2)
RECETTE	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	3 739 477,00	III	3 739 477,00
Ressource	ces propres externes de l'année (a)	0,00		0,00
10222 10228 26	FCTVA Autres fonds globalisés Participations et créances rattachées	0,00 0,00		0,00 0,00
27	Autres immobilisations financières			
Ressourc	ces propres internes de l'année (b) (3)	3 739 477,00		3 739 477,00
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	316,00		316,00
2807	Fonds commercial	1 887,00		1 887,00 0,00
28088 28125	Autres immobilisations incorporelles Aménagement Terrains bâtis	0,00 8 654,00		8 654.00
28131	Bâtiments	925 479,00		925 479,00
28135	Installations générales, agencements,	467 679,00		467 679,00
28138	Autres constructions	5 490,00		5 490,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	62 928,00		62 928,00
28154	Matériel industriel	163,00		163,00
28188	Autres	3 617,00		3 617,00
29	Dépréciation des immobilisations			
39	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	2 263 264,00		2 263 264,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 739 477,00	0,00	0,00	0,00	3 739 477,00

	Montant		
Dépenses à couvrir par des ressources propres	ill in	3 030 458,00	
Ressources propres disponibles	IV	3 739 477,00	
Solde	V = IV - II (6)	709 019,00	

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁵⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215	
Ingénieur	A	1	52 540,00	
TOTAL GENERAL	A	1	52 540,00	

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

BALARUC-LES-BAINS - ETABLISSEMENT THERMAL - BP - 2023

V - ANNEXES	V
ARRETE – SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 29 Nombre de membres présents : Nombre de suffrages exprimés :

VOTE: Pour: Contre: Abstentions:

Date de la convocation :

Présenté par LE MAIRE A Balaruc-les-Bains,

Le Maire

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire le

A Balaruc-les-Bains, le

Les membres du CONSEIL MUNICIPAL

FEUILLASSIER Geneviève	RIOUST Christophe	LANET Brigitte	ANTIGNAC Stéphane
CURTO Dominique	FERNANDEZ Angel	SERRES Dominique	CALAS Didier
SORITEAU Laure	ARNOUX Joëlle	LONIGRO Christian	PINEL Olivia
DORLEANS Eddy	GIORDANO Isabelle	MERIEAU Claude	ASTRUC Géraldine
GAU Benoit	TORRENT Elisabeth	MOURGUES Kevin	ESCOT Sophie
LUBRANO Jean-Gérard	BERNARD Céline	VALLET Camille	LLEDOS Marie-José
AZEMA Catherine	HURABIELLE-PÉRÉ Christian	CONGRAS Thierry	LHAURADO Daniel

Certifié exécutoire par LE MAIRE Compte tenu de la transmission en Préfecture le

et de la publication le

V - ANNEXES	-
ARRETE – SIGNATURES	1
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 034-213400237-20221220-22 CM 12 004-BF Nombre de membres en exercice : 29 Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 20/12/2022 Nombre de membres présents : 19 Nombre de suffrages exprimés : 26	
VOTE: Pour: Contre: Abstentions:	
Date de la convocation: 08 yécembre 2022	À.
Présenté par LE MAIRE A Balaruc-les-Bains, Le Maire General Chamber	

Les membres du CONSEIL MUNICIPAL

A Balaruc-les-Bains, le

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire le 14

FEUILLASSIER	RIOUST Christophe	LANET Brigitte	ANTIGNAC Stéphane
Geneviève	hocuetion	hocuation	Inocuration
	Creward CANOVAS	Joelle ARNOVX	Angel FERNANDEZ
CURTO Dominique	FERNANDEZ Angel	SERRES Dominique	CALAS Didier
		m	DG
SORITEAU Laure	ARNOUX Joëlle	LONIGRO Christian	PINEL Olivia
	THOUSE		4
DORLEANS Eddy	GIORDANO Isabelle	MERIKAU Claude	ASTRUC Géraldine
	Tiscuration		TATIAT
	Camelle VALLET		dell
GAU Benoit	TORRENT Elisabeth	MOURGUES Kevin	ESCOT Sophie
Promation	Plat	Producation	Prometion
Gever we boudlamer	CA	Somerefue CURTO	Christopen low, GRE
LUBRANO Jean-Gérard	BERNARD Céline	VALLET Camille	LLEDOS Marie-José
	Streete	Alec	1
AZEMA Catherine	HURABIELLE-PÉRÉ	CONGRAS Thierry	LHAURADO Daniel
To Day	Christian Absent Excuse' 2	J. Copp	Strent

Certifié exécutoire par LE MAIRE Compte tenu de la transmission en Préfecture le

et de la publication le



Nº 22/CM/12/005

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

REBIABIA QUETE DE RANGE A 16 TE 005-DE

Accusé certifié exécutoire

VILLE BALARUC LES BAINS

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze décembre à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sous la Présidence de Monsieur Gérard CANOVAS, Maire, Mme FEUILLASSIER, Mme CURTO, M. FERNANDEZ, Mme SERRES, M. CALAS, Adjoints, M. MERIEAU, M. LONIGRO, M. VALLET, Mme ARNOUX, Mme TORRENT, Mme SORITEAU, Mme ASTRUC, M. LUBRANO Jean-Gérald, Mme PINEL, M. DORLEANS, Mme LLEDOS, Mme AZEMA, M. CONGRAS, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné procuration :

- Christophe RIOUST à Gérard CANOVAS
- Brigitte LANET à Joëlle ARNOUX
- Stéphane ANTIGNAC à Angel FERNANDEZ
- Benoît GAU à Geneviève FEUILLASSIER
- Isabelle GIORDANO à Camille VALLET
- Sophie ESCOT à Christian LONIGRO
- Kévin MOURGUES à Dominique CURTO

Absents excusés :

- Céline BERNARD
- Christian HURABIELLE-PERE

Absent:

Daniel LHAURADO

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance : Olivia PINEL.

<u>Objet 05</u>: Vote du Budget 2023 - Service des Campings municipaux de la ville de Balaruc-les-Bains.

LE CONSEIL MUNICIPAL.

Vu la modification des statuts de l'EPIC Office de Tourisme de Balaruc-leş-Bains en date du 18 octobre 2012 et notamment l'article 2 visant la gestion de l'activité, des équipements et des installations des campings de la Ville de Balaruc-les-Bains,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 24 Novembre 2021 modifiant les statuts de l'Office de Tourisme,

BALARUC LES BAINS Ville Vu la note explicative de synthèse ci-dessous, afférente à la présente délibération :

Par délibération en date du 18 octobre 2012, le conseil municipal a qualifié le choix et le mode de gestion du SPIC pour les deux campings de Balaruc-les-Bains et a décidé le transfert de l'activité camping à l'EPIC de l'Office du tourisme. Les statuts de l'Office du Tourisme ont été modifiés pour intégrer cette gestion.

Le 30 juin 2021, le conseil municipal par délibération, a décidé le transfert de la compétence « promotion du tourisme, dont la création d'office du tourisme » à Sète Agglopôle Méditerranée, avec la précision que ce transfert de compétences ne concerne pas la gestion des animations spécifiques à la commune de Balaruc-les-Bains, ni la gestion des campings municipaux, dont la compétence reste à l'échelle communale.

C'est pourquoi, les statuts de l'EPIC ont été modifiés pour que la commune puisse poursuivre la gestion des campings municipaux en EPIC.

Le budget annexe de l'EPIC- OT -service des campings devient donc au 1^{er} janvier 2022 le budget principal de l'EPIC « Service des campings municipaux de la ville de Balaruc-les-Bains ».

Le Conseil d'Administration, réuni en séance le vendredi 25 novembre, a approuvé le budget du service des campings pour l'exercice 2023.

Monsieur le Maire présente donc ledit budget au conseil municipal.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le budget primitif « Service des Campings municipaux de la ville de Balaruc-les-Bains » 2023 qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

- A la section d'exploitation pour : 977 386€

- A la section d'investissement pour : 100 000€

Il est demandé à l'assemblée de délibérer.

L'Assemblée après avoir délibéré vote :

UNANIMITE

- Approuve l'exposé de son Président,

 Approuve le budget primitif « Service des Campings municipaux de la ville de Balarucles-Bains » 2023 qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

A la section d'exploitation pour : 977 386 € A la section d'investissement pour : 100 000 €

- Dit que copie de la présente délibération sera transmise à M. Le Préfet de l'Hérault.

Héra!

Ainsi délibéré à Balaruc les Bains, les jours, mois et an susdits.

Pour expédition conforme Transmis en Préfecture

Le

Le Maire, Gérard CANOVAS

Publiée et exécutoire, le Le Maire, Gérard CANOVAS La Secrétaire de Séance Olivia PINEL



Nº 22/CM/12/006

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

034-213400237-20221220-22 CM 12 006-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE BALARUC LES BAINS

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze décembre à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sous la Présidence de Monsieur Gérard CANOVAS, Maire,

Mme FEUILLASSIER, Mme CURTO, M. FERNANDEZ, Mme SERRES, M. CALAS, Adjoints, M. MERIEAU, M. LONIGRO, M. VALLET, Mme ARNOUX, Mme TORRENT, Mme SORITEAU, Mme ASTRUC, M. LUBRANO, Mme PINEL, M. DORLEANS, Mme LLEDOS, Mme AZEMA, M. CONGRAS, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné procuration :

- Christophe RIOUST à Gérard CANOVAS
- Brigitte LANET à Joëlle ARNOUX
- Stéphane ANTIGNAC à Angel FERNANDEZ
- Benoît GAU à Geneviève FEUILLASSIER
- Isabelle GIORDANO à Camille VALLET
- Sophie ESCOT à Christian LONIGRO
- Kévin MOURGUES à Dominique CURTO

Absents excusés:

- Céline BERNARD
- Christian HURABIELLE-PERE

Absent:

Daniel LHAURADO

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance : Olivia PINEL.

Objet 06: Admission en non-valeur de produits irrécouvrables: Budget Principal Ville.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'état des créances irrécouvrables transmis par la Trésorerie de Frontignan,

Vu la note de synthèse afférente à la présente délibération,

BALARUC LES BAINS Ville Rappelle à l'assemblée que le Trésorier Principal de Frontignan a adressé à la Commune de Balaruc-les-Bains un état des taxes et produits des exercices 2014 à 2021 pour le budget principal de la Ville qu'il n'a pu recouvrer et pour lesquels il demande leur admission en non-valeur.

Sommes non recouvrées :

- exercice 2014 : montant : 230.59€ - exercice 2015 : montant : 6.37 € - exercice 2016 : montant : 0.90 € - exercice 2017 : montant : 175.45 € - exercice 2018 : montant : 386.55 € - exercice 2019 : montant : 116.17€ 167.25 € - exercice 2020 : montant : - exercice 2021 : montant : 137.60 €

Le montant total des titres non recouvrés s'élève à 1 220.88 €. La dépense est inscrite au budget 2022 du budget principal de la Ville à l'article 6541 ''Créances admises en non-valeur'' et à l'article 6542 « Créances éteintes ».

Il est demandé à l'assemblée de délibérer.

L'Assemblée après avoir délibéré vote :

UNANIMITE

- Approuve l'exposé de son Président,

- Approuve l'admission en non-valeur des titres non recouvrés pour un montant total de 1 220.88 €,
- Dit que La dépense est inscrite au budget 2022 du budget principal de la Ville à l'article 6541 "Créances admises en non-valeur" et à l'article 6542 « Créances éteintes »,
- Dit que copie de la présente délibération sera transmise à M. Le Préfet de l'Hérault.

Ainsi délibéré à Balaruc les Bains, les jours, mois et an susdits.

Pour expédition conforme

Transmis en Préfecture

Le

Le Maire, Gérard CANOVAS

Publiée et exécutoire, le

Le Maire, Gérard CANOVAS

La Secrétaire de Séance Olivia PINEL



Nº 22/CM/12/007

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

034-213400237-20221220-22 CM 12 007-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE BALARUC LES BAINS

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze décembre à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sous la Présidence de Monsieur Gérard CANOVAS, Maire,

Mme FEUILLASSIER, Mme CURTO, M. FERNANDEZ, Mme SERRES, M. CALAS, Adjoints, M. MERIEAU, M. LONIGRO, M. VALLET, Mme ARNOUX, Mme TORRENT, Mme SORITEAU, Mme ASTRUC, M. LUBRANO, Mme PINEL, M. DORLEANS, Mme LLEDOS, Mme AZEMA, M. CONGRAS, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné procuration :

- Christophe RIOUST à Gérard CANOVAS
- Brigitte LANET à Joëlle ARNOUX
- Stéphane ANTIGNAC à Angel FERNANDEZ
- Benoît GAU à Geneviève FEUILLASSIER
- Isabelle GIORDANO à Camille VALLET
- Sophie ESCOT à Christian LONIGRO
- Kévin MOURGUES à Dominique CURTO

Absents excusés :

- Céline BERNARD
- Christian HURABIELLE-PERE

Absent:

Daniel LHAURADO

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance : Olivia PINEL.

Objet 07: Indemnités des élus pour l'année 2022.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2123-20 à 2123-24-1-1;

BALARUC LES BAINS Ville Vu la loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019 qui a complété le code général des collectivités territoriales (CGCT) par deux nouveaux articles <u>L. 2123-24-1-1</u> et <u>L. 5211-12-1</u> qui précisent que chaque année les communes et les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI) établissent « un état présentant l'ensemble des indemnités de toutes natures, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant dans leur conseil, au titre de tout mandat, mais aussi de toutes fonctions exercées au sein de tout syndicat mixte ou pôle métropolitain, de toute société d'économie mixte ou société publique locale ».

Indemnités annuelles de fonction allouées aux élus pour l'année 2022

	Mandat à la	Mandat à la mairie de balaruc-les-bains					Autres mandats				
NOM PRENOM	FONCTION	Taux	Montant	SIVOM		SAEP		SAM			
		IB	Montant Brut	Net	Montant brut	Montant Net	Montant brut	Montant Net	Montant brut	Montant Net	
CANOVAS Gerard	Maire	44%	26 119,26	21 107.64	4 946,52	3 584,88	3 270,36	2 369,88	20895.42	17720,10	
FEUILLASSIER Geneviève	Adjoint au maire	17,60%	10 447,62	9 037,14	- €		- €		2849.34	2575.86	
CURTO Dominique	Adjoint au maire	17,60%	10 447,62	9 037,14	- €		- €		- €		
LANET Brigitte	Adjoint au maire	17.60%	10 447,62	9 037,14	- €		- €		- €		
RIOUST Christophe	Adjoint au maire	17,60%	10 447,62	9 037,14	- €		- €		- €		
SERRES Dominique	Adjoint au maire	17,60%	10 447,62	9 037,14	- €		- €		- €		
ANTIGNAC Stéphane	Adjoint au maire	17,60%	10 447,62	9 037,14	- €		- €		- €		
FERNANDEZ Angel	Adjoint au maire	17,60%	10 447,62	9 037,14	- €		- €		2849.34	2576,41	
GAU Benoit	Conseiller municipal délégué	7%	3324,30	2 875,62	- €		- €		- €		
SORITEAU Laure	Conseiller municipal délégué	7%	3324,30	2 875,62	- €		- €		- €		
ESCOT Sophie	Conseillère municipale	2,80%	1329,66	1 150,14	- €		- €		- €		
LONIGRO Christian	Conseiller municipal	2,80%	1329,66	1 150,14	- €		- €		- €		
MOURGUES Kevin	Conseiller municipal	2,80%	1329,66	1 150,14	- €		- €		- €		
ARNOUX Joelle	Conseillère municipale	2,80%	1329,66	1 150,14	- E		- €		- €		
DORLEANS Eddy	Conseiller municipal	2,80%	1329,66	1 150,14	- €		- €		- €		

Autres mandats Mandat à la mairie de balaruc-les-bains SIVOM SAEP SAM NOM FONCTION Montant PRENOM Taux Montant Brut Montant Montant Montant Montant Montant Montant Net brut Net brut brut 1 150,14 F 2,80% 1329,66 PINEL Olivia Conseillère municipale GIORDANO E 2,80% 1 150,14 e 1329,66 Conseillère municipale Isabelle VALLET € € E 2,80% 1329,66 1 150,14 Conseillère municipale Camille TORRENT € 2,80% 1 150,14 ϵ F Conseillère municipale 1329,66 Elisabeth ASTRUC € € € 1 150,14 2,80% 1329,66 Conseillère municipale Geraldine BERNARD € € € 2,80% 1329,66 1 150,14 Conseillère municipale Celine LUBRANO Jean 1 150,14 € € € 2,80% 1329,66 Conseiller municipal Gerard MERIEAU € E € Conseiller municipal 2,80% 1329,66 1 150,14 Claude LLEDOS Marie € 2,80% 1329.66 1 150,14 Conseillère municipale Josée



Il est demandé à l'assemblée de prendre acte.

L'Assemblée:

PREND ACTE

- De la présentation de l'ensemble des indemnités de toutes natures, libellées en euros, dont bénéficient les élus,
- Dit que copie de la présente délibération sera transmise à M. Le Préfet de l'Hérault.

Ainsi délibéré à Balaruc les Bains, les jours, mois et an susdits.

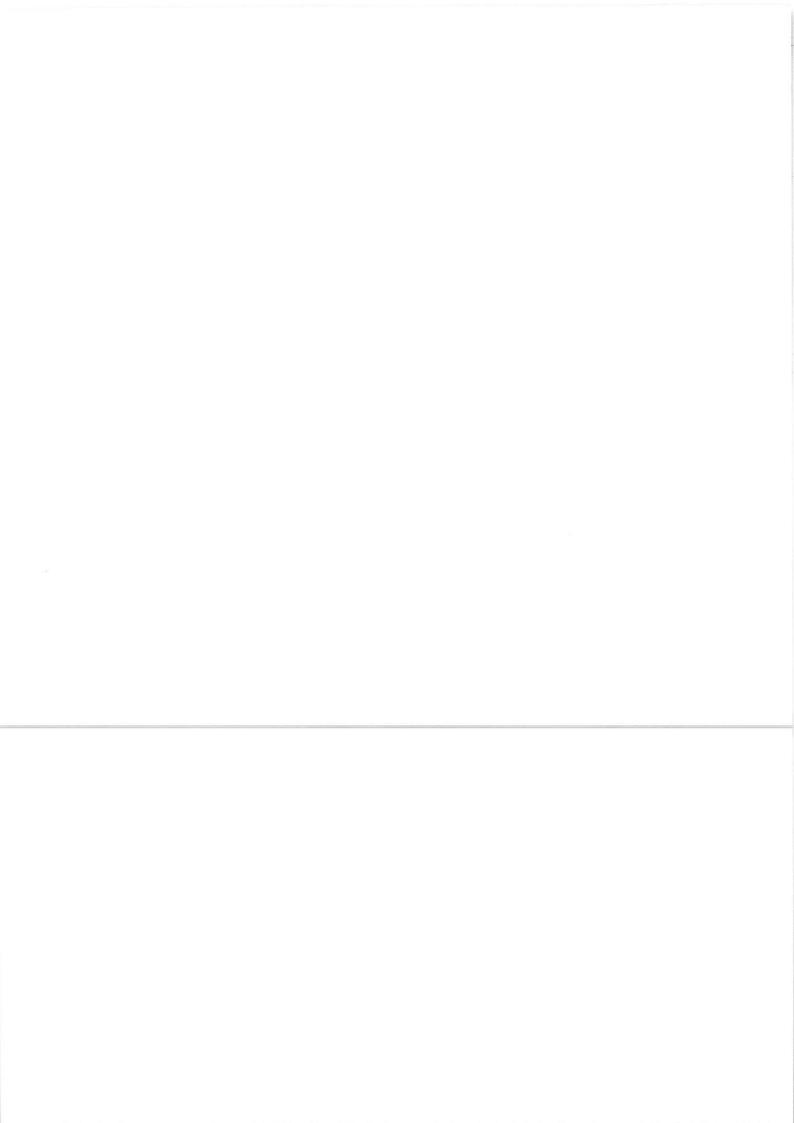
Pour expédition conforme Transmis en Préfecture

Le

Le Maire, Gérard CANOVAS

Publiée et exécutoire, le Le Maire, Gérard CANOVAS La Secrétaire de Séance Olivia PINEL







Nº 22/CM/12/008Bis

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

034-213400237-20221220-22 CM 12 008bis-DE

Accusé certifié exécutoire

RERECEBION POR LE Bréfét P20/12/2022 SE

VILLE DE BALARUC LES BAINS

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze décembre à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sous la Présidence de Monsieur Gérard CANOVAS, Maire,

Mme FEUILLASSIER, Mme CURTO, M. FERNANDEZ, Mme SERRES, M. CALAS, Adjoints, M. MERIEAU, M. LONIGRO, M. VALLET, Mme ARNOUX, Mme TORRENT, Mme SORITEAU, Mme ASTRUC, M. LUBRANO, Mme PINEL, M. DORLEANS, Mme LLEDOS, Mme AZEMA, M. CONGRAS, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné procuration :

- Christophe RIOUST à Gérard CANOVAS
- Brigitte LANET à Joëlle ARNOUX
- Stéphane ANTIGNAC à Angel FERNANDEZ
- Benoît GAU à Geneviève FEUILLASSIER
- Isabelle GIORDANO à Camille VALLET
- Sophie ESCOT à Christian LONIGRO
- Kévin MOURGUES à Dominique CURTO

Absents excusés :

- Céline BERNARD
- Christian HURABIELLE-PERE

Absent :

Daniel LHAURADO

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance : Olivia PINEL.

Objet 08 : Attribution d'une subvention en nature au Centre Communal D'Action Sociale de Balaruc-les-Bains - Signature d'un contrat de prêt à usage de biens du domaine privé.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code des Collectivités territoriales et notamment l'article L 2121-29.

Vu l'article 59 de la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire,

Considérant la demande du Centre Communal d'Action Sociale de Balaruc les Bains,

Vu la note explicative de synthèse ci-dessous, afférente à la présente délibération,

BALARUC LES BAINS La Commune de Balaruc les Bains entend établir des relations avec toute personne morale dont l'activité est considérée d'intérêt général dans ses domaines de compétences.

A ce titre, elle peut soutenir les associations et organismes publics financièrement mais son soutien peut prendre également la forme d'une subvention en nature (matériels, techniques).

Le soutien en nature sera ainsi valorisé dans le contrat de prêt à usage de biens du domaine privé afin que l'entité bénéficiaire puisse retracer cette aide dans sa comptabilité en toute transparence.

Ce contrat fixera en outre les droits et obligations de chacune des parties.

La problématique du logement reste d'actualité en France. Divers droits et dispositifs existent pour remédier à certaines situations critiques.

C'est pourquoi, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Balaruc les Bains souhaite favoriser l'accès à un dispositif d'hébergement d'urgence pour des personnes en difficulté dans des conditions conformes à la dignité de la personne humaine.

La Commune de Balaruc-les-Bains est propriétaire de 10 logements de type « studio » situés à proximité du Casino- Rue du Mont St Clair à Balaruc-les-Bains (34540).

Ces logements servent notamment d'hébergement temporaire pour des salariés en remplacement sur la SPLETH ou pour d'autre organisme d'intérim.

Il est proposé aujourd'hui de conclure un contrat de prêt à usage conformément à l'article 1875 du Code Civil, du Studio n° 3, à compter du 1^{er} janvier 2023, avec le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Balaruc-les-Bains.

Le prêt de ce local vise à garantir un hébergement temporaire à toute personne en situation de précarité ou en difficulté sociale. Ce prêt poursuit donc un objectif d'intérêt général puisqu'il est conclu pour favoriser l'action sociale et accentuer les prestations et services apportées à notre population par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Balaruc-les-Bains.

Compte tenu de tous ces éléments, il est demandé à l'assemblée délibérante :

- D'approuver le contrat de prêt à usage de biens du domaine privé de la commune de Balaruc-les-Bains avec le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Balaruc-les-Bains,
- D'autoriser l'adjointe déléguée à prendre et à signer tous les actes afférents.

Il est demandé à l'assemblée de délibérer.

L'assemblée après avoir délibéré vote :

UNANIMITE

Approuve l'exposé de son Président,

- Approuve le contrat de prêt à usage de biens du domaine privé de la commune de Balaruc-les-Bains avec le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Balaruc-les-Bains,

- Autorise l'adjointe déléguée à prendre et à signer tous les actes afférents,

Dit que copie de la présente délibération sera transmise à M. Le Préfet de l'Hérault.

Ainsi délibéré à Balaruc les Bains, les jours, mois et an susdits.

Pour expédition conforme Transmis en Préfecture

Le

Le Maire, Gérard CANOVAS

Publiée et exécutoire, le Le Maire, Gérard CANOVAS La Secrétaire de Séance

Olivia PINEL



Nº 22/CM/12/009

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

034-213400237-20221220-22_CM_12_009-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE BALARUC LES BAINS

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze décembre à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sous la Présidence de Monsieur Gérard CANOVAS, Maire,

Mme FEUILLASSIER, Mme CURTO, M. FERNANDEZ, Mme SERRES, M. CALAS, Adjoints, M. MERIEAU, M. LONIGRO, M. VALLET, Mme ARNOUX, Mme TORRENT, Mme SORITEAU, Mme ASTRUC, M. LUBRANO, Mme PINEL, M. DORLEANS, Mme LLEDOS, Mme AZEMA, M. CONGRAS, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné procuration:

- Christophe RIOUST à Gérard CANOVAS
- Brigitte LANET à Joëlle ARNOUX
- Stéphane ANTIGNAC à Angel FERNANDEZ
- Benoît GAU à Geneviève FEUILLASSIER
- Isabelle GIORDANO à Camille VALLET
- Sophie ESCOT à Christian LONIGRO
- Kévin MOURGUES à Dominique CURTO

Absents excusés :

- Céline BERNARD
- Christian HURABIELLE-PERE

Absent:

Daniel LHAURADO

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance : Olivia PINEL.

<u>Objet 09</u>: Convention avec Sète Agglopôle Méditerranée relative au remboursement des transports liés à la pratique de l'enseignement de la natation.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

En application de la circulaire n° 2017-127 du 22 août 2017, apprendre à nager à tous les élèves apparaît comme une priorité nationale, inscrite dans le socle commun des connaissances et des compétences.

BALARUC LES BAINS Sète Agglopôle Méditerranée propose de mettre à disposition des écoles de Balaruc-les-Bains, des créneaux horaires permettant à ces dernières de répondre à leurs obligations mentionnées dans la circulaire 2017-127 et de rembourser à la commune les frais liés aux transports de ses élèves vers les piscines d'intérêt communautaire.

La commune de Balaruc-les-Bains décide de signer une nouvelle convention avec Sète Agglopôle Méditerranée sise « Le Président » - 4, avenue d'Aigues – BP 600 – 34110 Frontignan, représentée par son président, Monsieur François Commeinhes.

Sète Agglopôle Méditerranée s'engage à rembourser la commune de Balaruc-Les-Bains pour l'année scolaire 2022/2023 un montant maximal de 6 000 € hors taxes pour le transport des élèves vers la piscine située sur la commune de Gigean.

La convention prendra effet à compter de sa notification qui intervient après transmission au contrôle de légalité et s'achève lors de la fin de l'année scolaire 2022/2023.

Il est demandé à l'assemblée :

- d'approuver la convention,

d'autoriser le Maire ou l'Adjointe déléguée, à signer la convention ainsi que toutes les pièces, de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Il est demandé à l'assemblée de délibérer.

L'assemblée après avoir délibéré vote :

UNANIMITE

- Approuve l'exposé de son Président,

- Approuve la présente convention,

- **Autorise** le Maire ou l'Adjointe déléguée, à signer la convention ainsi que toutes les pièces, de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- Dit que copie de la présente délibération sera transmise à M. Le Préfet de l'Hérault.

Ainsi délibéré à Balaruc les Bains, les jours, mois et an susdits.

Hérauli

Pour expédition conforme

Transmis en Préfecture

Le

Le Maire, Gérard CANOVAS

La Secrétaire de Séance

Olivia PINEL

Publiée et exécutoire, le Le Maire, Gérard CANOVAS



Nº 22/CM/12/010

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

034-213400237-20221220-22 CM 12 010-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE BALARUC LES BAINS

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze décembre à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sous la Présidence de Monsieur Gérard CANOVAS, Maire,

Mme FEUILLASSIER, Mme CURTO, M. FERNANDEZ, Mme SERRES, M. CALAS, Adjoints, M. MERIEAU, M. LONIGRO, M. VALLET, Mme ARNOUX, Mme TORRENT, Mme SORITEAU, Mme ASTRUC, M. LUBRANO, Mme PINEL, M. DORLEANS, Mme LLEDOS, Mme AZEMA, M. CONGRAS, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné procuration :

- Christophe RIOUST à Gérard CANOVAS
- Brigitte LANET à Joëlle ARNOUX
- Stéphane ANTIGNAC à Angel FERNANDEZ
- Benoît GAU à Geneviève FEUILLASSIER
- Isabelle GIORDANO à Camille VALLET
- Sophie ESCOT à Christian LONIGRO
- Kévin MOURGUES à Dominique CURTO

Absents excusés :

- Céline BERNARD
- Christian HURABIELLE-PERE

Absent:

Daniel LHAURADO

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance : Olivia PINEL.

<u>Objet 10</u>: Programme d'actions de prévention des inondations – programme d'études préalables / PAPI d'intention - Actions portées par la commune de Balaruc-les-Bains dans le PAPI d'intention du Bassin de Thau et d'Ingril.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

BALARUC LES BAINS Ville Vu la délibération du conseil municipal du 3 juin 2020 relative à la délégation de certaines attributions du conseil municipal au maire,

Considérant la lettre d'intention de la commune ci-annexée,

Considérant le courrier du préfet du 17 octobre 2022 labellisant le PEP de Thau, ci-annexé,

Considérant le programme d'actions et son plan de financement prévisionnel ci-annexés,

Considérant les fiches actions ci-annexées,

Vu la note explicative de synthèse ci-dessous, afférente à la présente délibération,

Le Syndicat Mixte du Bassin de Thau porte les Stratégies Locales de Gestion du Risques Inondations (SLGRI) sur les territoires de Thau et d'Ingril.

Dans ce cadre le SMBT a réalisé:

- Des modélisations des risques d'inondation par submersion marine et ruissellement : cartographies des secteurs impactés par le risque sur le territoire (hauteurs d'eaux, vitesses découlement, aléas...),
- L'étude de vulnérabilité des enjeux impactés par le risque inondation sur le territoire,

Aujourd'hui le SMBT porte la réalisation et la mise en œuvre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), qui permet de financer les actions autour de 7 axes stratégiques.

La démarche s'initie avec le Programme d'Etudes Préalables (PEP) ou PAPI d'intention qui s'articule autour des 4 axes suivants :

axe 1: amélioration de la connaissance et conscience du risque

axe 2: surveillance et prévision

axe 4: prise en compte des risques dans les documents d'urbanisme

axe 5: réduction de la vulnérabilité

Un travail collaboratif entre les services de la commune et du SMBT ont abouti à l'élaboration du programme d'action ci-annexé, qui a été intégré dans le dossier du Programme d'Etudes Préalables au PAPI de Thau et d'Ingril soumis à l'instruction.

Ce programme est aujourd'hui labellisé par lettre du préfet en date du 17 octobre 2022, aussi la commune peut à présent déposer les dossiers de demandes de subventions et lancer les consultations en vue d'attribuer les marchés publics correspondants.

Le programme d'action et son plan de financement prévisionnels ci-annexés sont soumis à l'approbation de l'assemblée délibérante.

Compte tenu de ces éléments il est demandé à l'assemblée délibérante

- D'approuver le programme d'actions ci-annexé à la présente note explicative de synthèse et son plan de financement prévisionnel,
- D'engager la commune sur l'inscription budgétaire des dépenses relatives à ces actions dans la mesure du plan de financement proposé,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous documents relatifs au suivi du PAPI d'intention du Bassin de Thau et d'Ingril,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous documents relatifs à la mise en œuvre des actions du PAPI d'intention du Bassin de Thau et d'Ingril,



Il est demandé à l'assemblée de délibérer.

L'assemblée après avoir délibéré vote :

UNANIMITE

- Approuve l'exposé de son Président,
- **Approuve** le programme d'actions ci-annexé à la présente note explicative de synthèse et son plan de financement prévisionnel,
- **Engage** la commune sur l'inscription budgétaire des dépenses relatives à ces actions dans la mesure du plan de financement proposé,
- **Autorise** Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous documents relatifs au suivi du PAPI d'intention du Bassin de Thau et d'Ingril,
- **Autorise** Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous documents relatifs à la mise en œuvre des actions du PAPI d'intention du Bassin de Thau et d'Ingril,
- Dit que copie de la présente délibération sera transmise à M. Le Préfet de l'Hérault.

Ainsi délibéré à Balaruc les Bains, les jours, mois et an susdits.

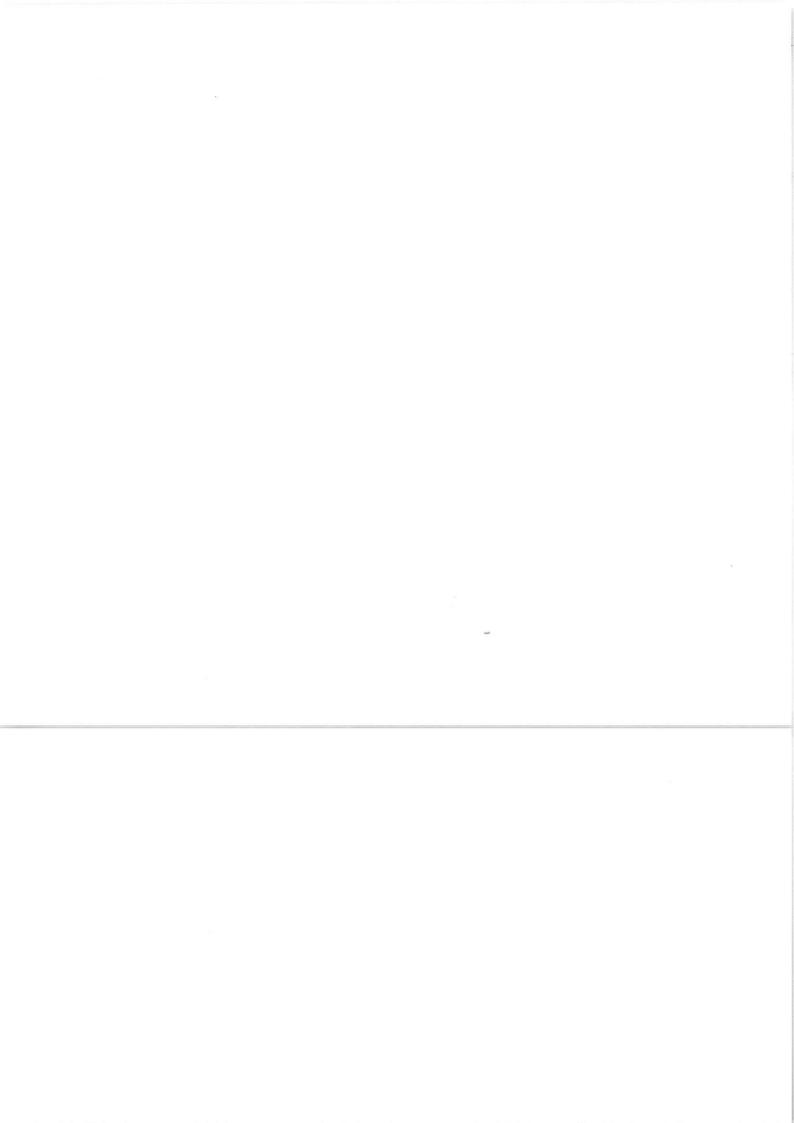
Pour expédition conforme Transmis en Préfecture

Le

Le Maire, Gérard CANOVAS

Publiée et exécutoire, le Le Maire, Gérard CANOVAS La Secrétaire de Séance Olivia PINEL







22 | CH 12 010 A

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

034-213400237-20221223-22_CM_12_010A-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2022



PROGRAMME D'ACTIONS ET PLAN DE FINANCEMENT DU PROGRAMME D'ETUDES PREALABLES AU PAPI SUR LE BASSIN VERSANT DE THAU ET D'INGRIL, PORTEES PAR LA COMMUNE DE BALARUC-LES-BAINS (2023-2024)

Le territoire de Thau est particulièrement sensible aux phénomènes d'inondation par des crues rapides, du ruissellement ou par le phénomène de submersion marine pouvant causer des désagréments tant aux personnes qu'aux biens et différents enjeux exposés.

Au printemps 2021, le Syndicat Mixte du Bassin de Thau (SMBT) a engagé la construction d'un programme d'actions dans le cadre d'un Programme d'Etudes Préalables (PEP) à un PAPI en concertant les différents acteurs locaux.

A ce jour ce programme est finalisé, a été instruit, et a été labellisé par courrier du préfet en date du 17 octobre 2022.

La commune de Balaruc-les-Bains s'est positionnée pour réaliser les 4 actions mentionnées dans le tableau ci-dessous.

2 autres actions, initialement proposées, n'apparaissent plus dans le programme d'actions car elles ont dû démarrer avant la labellisation. Ces dernières concernent les études des plus hautes eaux du cœur de station et de ruissellement sur les NIEUX.

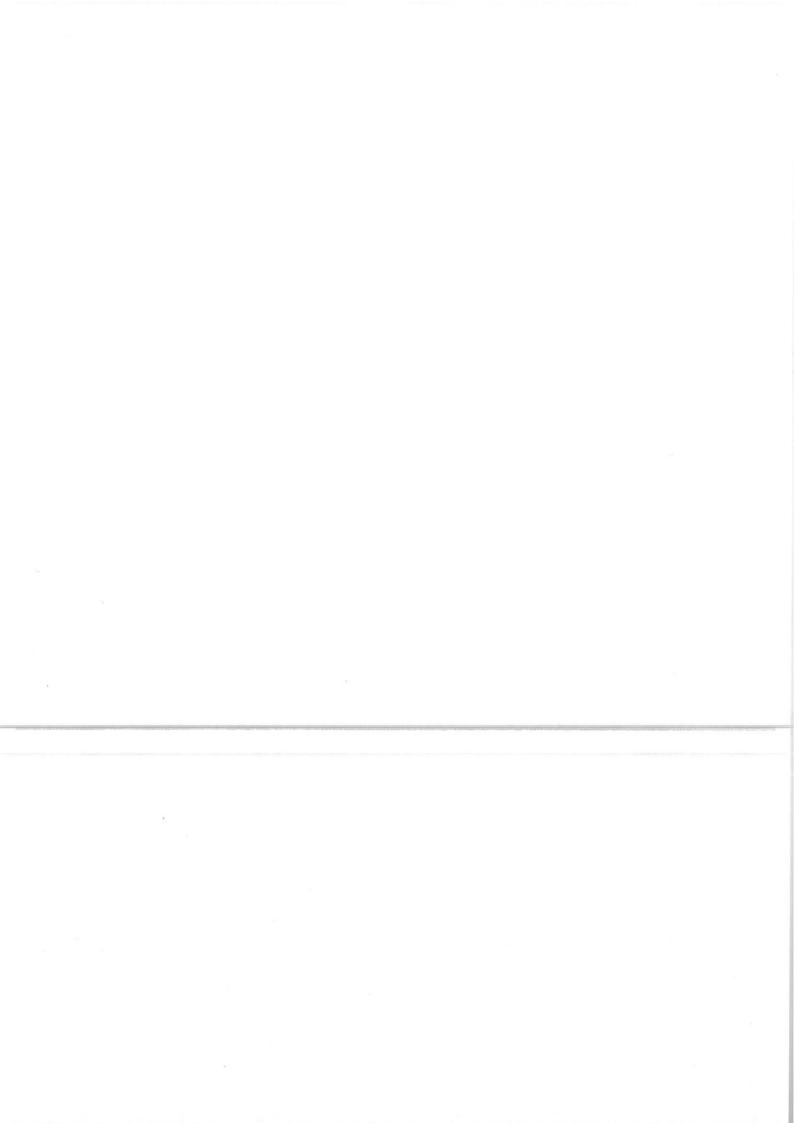
Programme d'actions:

INTITULE de l'ACTION	Montant Global (HT)	Année de réalisation	
4.2 OAP risque et résilience	10 000 €	2023	
5.5 Diagnostic de vulnérabilité du patrimoine bâti communal au risque inondation	20 000 €	2023	
5.6 Travaux de mitigation sur le patrimoine bâti communal vulnérable au risque d'inondation	80 000 €	A partir de 2024	
5.8 Diagnostic et enquête de vulnérabilité des enjeux vis-à-vis de la remontée de nappe en centre-ville en prévention ou en cas d'Inversac	20 000 €	2023	

Ces actions sont programmées et prévues aux deux prochains exercices budgétaires de la commune (2023 et 2024).

Plan de financement:

N° fiche action	Montant global HT	Fonds Barnier (sur HT ou TTC)	Région (sur HT)	Département (sur HT)	Autofinancement HT		
4.2	10 000 €	5 000 € sur HT	0 €	0 €	5 000 €		
5.5	10,000 5 117		0 €	4 000 €	6 000 €		
5.6	80 000 €	40 000 € sur HT	16 000 €	16 000 €	8 000 €		
5.8	20 000 €	12 000 € sur TTC	0 €	4 000 €	6 000 €		



ORIENTATION STRATEGIQUE 4

Action-4.2 : OAP risque et résilience dans le cadre de la révision du PLU de la commune

Orientation et objectif de la SLGRI de Thau et du TRI de Sète:

- 1. Mieux prendre en compte le risque dans l'aménagement et maîtriser le coût des dommages liés à l'inondation
- 1.2.3 Initier des projets pilotes permettant de nouvelles modalités d'articulation entre développement urbain et prévention des risques (notion d'habitat résilient ou « bas dommage »)
- 1.3.3 Prendre en compte la problématique de ruissellement urbain dans les nouveaux espaces urbanisés, notamment par l'emploi de techniques durables de gestion des eaux pluviales (bassins et tranchées d'infiltration, noues, plans d'eau...)
- 2.2 Favoriser la mise en œuvre, notamment à travers les PLU, d'une politique de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) basée sur les dispositions du SAGE de Thau et Ingril
- 3. Améliorer la résilience des territoires exposés

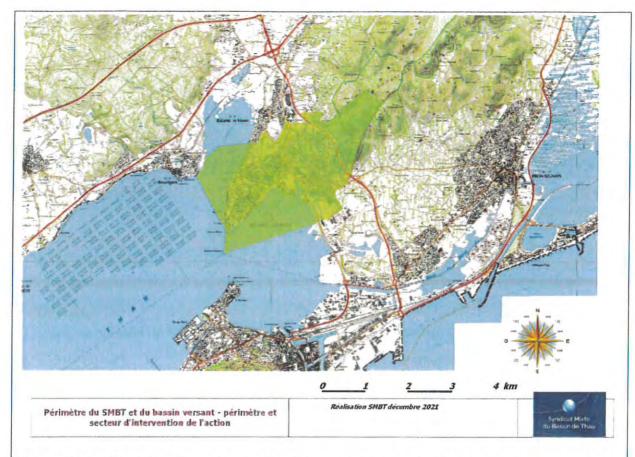
Objectif:

Améliorer la résilience du territoire et maîtriser voire diminuer la vulnérabilité des enjeux vis-à-vis du risque inondation, tant par ruissellement que par submersion marine ou remontée de nappe.

A l'occasion de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), écrire une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) intégrant la conception de principes d'aménagements résilients adaptés à notre territoire, à destination des porteurs de projets.

Description:

Le périmètre de cette action est celui de la commune de Balaruc-les-Bains



Cette OAP intégrée au PLU décrira le risque inondation par ruissellement, submersion marine et remontée de nappe, les aléas, les enjeux et leur vulnérabilité.

Un zonage de vulnérabilité à ces différents risques sera établi afin de différencier les spécificités des différents secteurs vulnérables, avec d'éventuelles superpositions/interactions de risques.

Puis l'OAP déterminera et listera, pour chaque secteur en fonction de sa spécificité, des principes d'aménagement favorisant la résilience du territoire vis-à-vis de ces risques inondation, avec un objectif de non aggravation voire de réduction de la vulnérabilité des enjeux concernés.

Ces principes d'aménagements concerneront la résilience et la vulnérabilité :

- de chaque projet d'aménagement,
- de leur impact sur les enjeux situés à proximité directe des projets
- de leur impact plus global à l'échelle du bassin versant voire du territoire dans sa globalité.

Cette OAP devra être en cohérence avec :

- le guide d'urbanisme résilient conçu par Sète Agglopôle Méditerranée
- la stratégie Hérault Littoral sur la résilience portée par le Conseil Départemental de l'Hérault :
- concernant le risque submersion marine, cette OAP devra intégrer les principes du programme « Habiter le littoral de demain », en les adaptant toutefois aux interactions avec les risques ruissellement et remontée de nappe qui se surajoutent sur certains secteurs de la commune, notamment en période d'Inversac.

L'OAP sera un outil d'aide à la conception à destination des porteurs de projets qui devront s'inspirer de ces principes d'aménagement.

Les projets publics et privés, objets de permis de construire, de déclarations préalables ou d'autorisations de travaux, devront être compatibles avec les principes de cette OAP.

Modalité de mise en œuvre :

Cette étude sera intégrée dans l'étude globale de révision du PLU.

Maitre d'ouvrage : Commune de Balaruc-les-Bains

Partenaires: Sète Agglopôle Méditerranée, Syndicat Mixte du Bassin de Thau,

Territoire concerné : l'ensemble de la commune

Coût et plan de financement :

Coût total estimé : 10 000 € HT soit 12 000 € TTC

Coût et répartition	Coût global (HT)	Taux BOP 181 (%)	BOP 181 (HT)	Taux région (%)	Région (HT)	Taux CD-34 (%)	CD- 34 (HT)	MO (50%) (HT)
Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)	10 000 €	50%	5 000 €					5 000 €

Calendrier et échéancier :

2023 et 2024

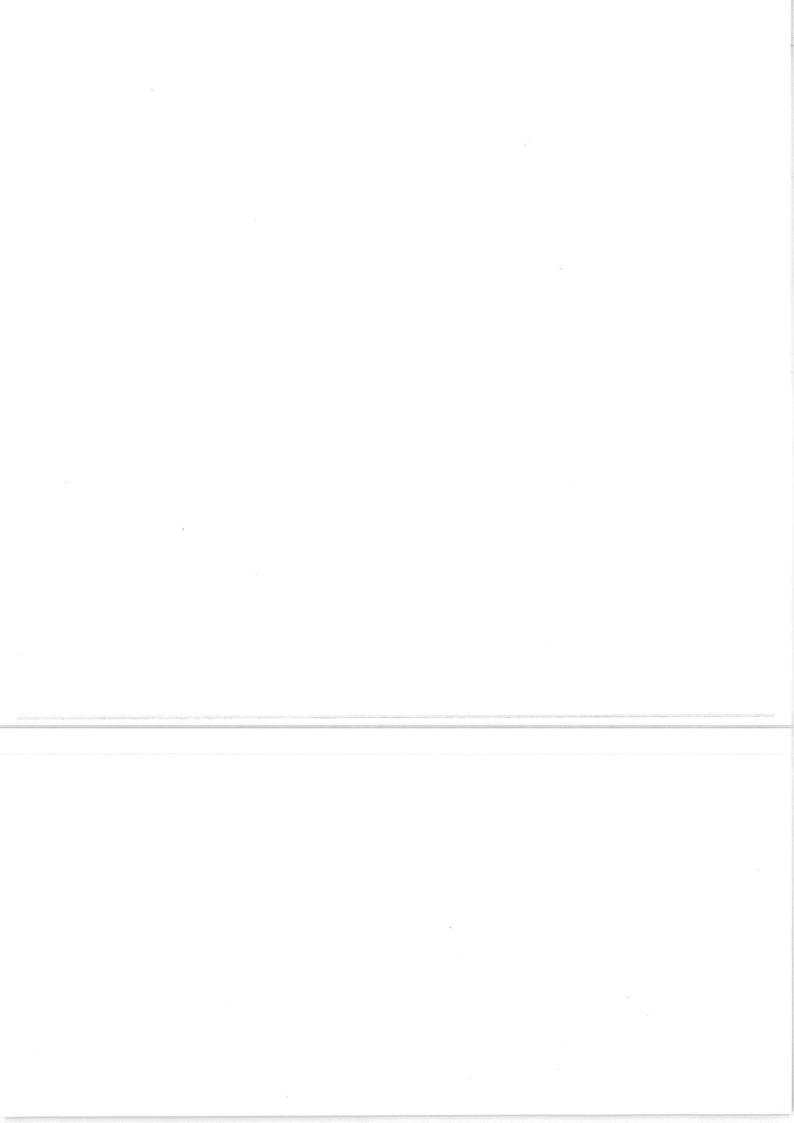
Indicateurs de suivis et de réussite :

Nombre de projets résilients (ou taux) parmi les PC, AT et DP instruits

Cohérence avec le SDAGE, SAGE et PDM:

Contribue à l'OF 1 du SDAGE → Privilégier la prévention et les interventions à la source pour plus d'efficacité et l'OF 8 : augmenter la sécurité des populations exposées aux inondations en tenant compte du fonctionnement naturel des milieux aquatiques

SAGE \Rightarrow Contribue à l'orientation 21 : mieux connaître les zones soumises aux risques actuels et futurs de submersion marine en bord de lagune et d'étang



ORIENTATIONS STRATEGIQUES 5

Action-5.5 : diagnostic de vulnérabilité du patrimoine bâti communal au risque inondation

Orientation et objectif de la SLGRI de Thau et du TRI de Sète:

- 1. Mieux prendre en compte le risque dans l'aménagement et maîtriser le coût des dommages liés à l'inondation
- 1.2 Initier des démarches de diagnostic et de réduction de la vulnérabilité des enjeux avec une approche différenciée entre la rénovation et les nouveaux projets et selon le type d'aléa (submersion marine, ruissellement, cours d'eau).

Objectif:

Recenser les enjeux vulnérables au risque inondation du patrimoine bâti communal.

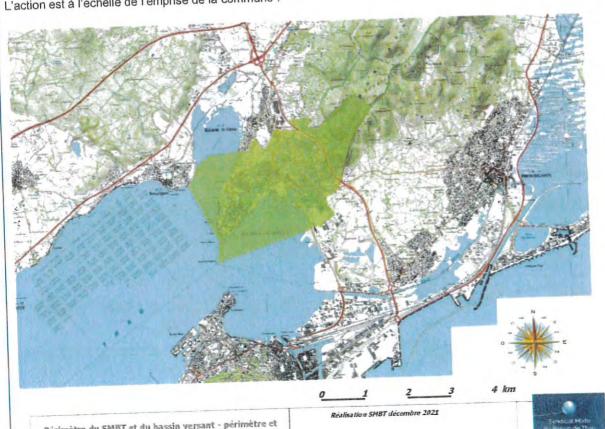
Evaluer leur degré de vulnérabilité.

Proposer des actions :

- Pour anticiper et fiabiliser la gestion de crise
- Pour réduire durablement la vulnérabilité des enjeux

Description:

L'action est à l'échelle de l'emprise de la commune :



Périmètre du SMBT et du bassin versant - périmètre et secteur d'intervention de l'action



Etablir un diagnostic de la vulnérabilité au risque inondation par ruissellement, submersion marine et remontée de nappe de l'ensemble du patrimoine bâti communal situé en zone de vulnérabilité, à savoir par secteurs (liste provisoire):

- La Poste
- Théâtre de verdure, école maternelle Georges SAND, école élémentaire Le Petit Prince, Pavillon Sévigné,
- Eglise, Hôtel de Ville, gymnase de la Cadole ; accueil, logement de fonction et 1 bloc sanitaire du camping du chemin des Bains
- Accueil et blocs sanitaires du Camping Pech d'Ay, serres municipales,
- Base nautique, bâtiment du service des sports, pôle Alain Colas, ALSH, pôle municipal, CTM, caserne de pompiers
- Complexe sportif de Pech Meja

Qualifier et quantifier cette vulnérabilité vis-à-vis des aléas (hauteur d'eau, vitesse de lame d'eau, durée d'inondation et de retour à la normale).

Concevoir des actions de protection vis-à-vis des aléas du risque et de réduction de la vulnérabilité des enjeux, notamment par des travaux de mitigation pour les bâtiments les plus vulnérables.

Ces travaux seront mis en œuvre dans le cadre de l'action 5.7.b.

Modalité de mise en œuvre :

Cette étude spécifique fera l'objet d'une consultation de marché public dédiée.

Maitre d'ouvrage : Commune de Balaruc-les-Bains

Partenaires : Sète Agglopôle Méditerranée, Syndicat Mixte du Bassin de Thau,

Territoire concerné : l'ensemble des bâtiments municipaux situés en zone de vulnérabilité

Coût et plan de financement :

Cour total estime : 20 000 € HT soit 24 000 € TTC

Coût et répartition	Coût global (HT)	Taux BOP 181 (%)	BOP 181 (HT)	Taux région (%)	Région (HT)	Taux CD- 34 (%)	CD-34 (HT)	MO (30%) (HT)
Diagnostic de vulnérabilité	20 000€	50%	10 000€	0%	0€	0 à 20%	4 000€	6 000€

Calendrier et échéancier :

Etude à mener en 2023 et 2024

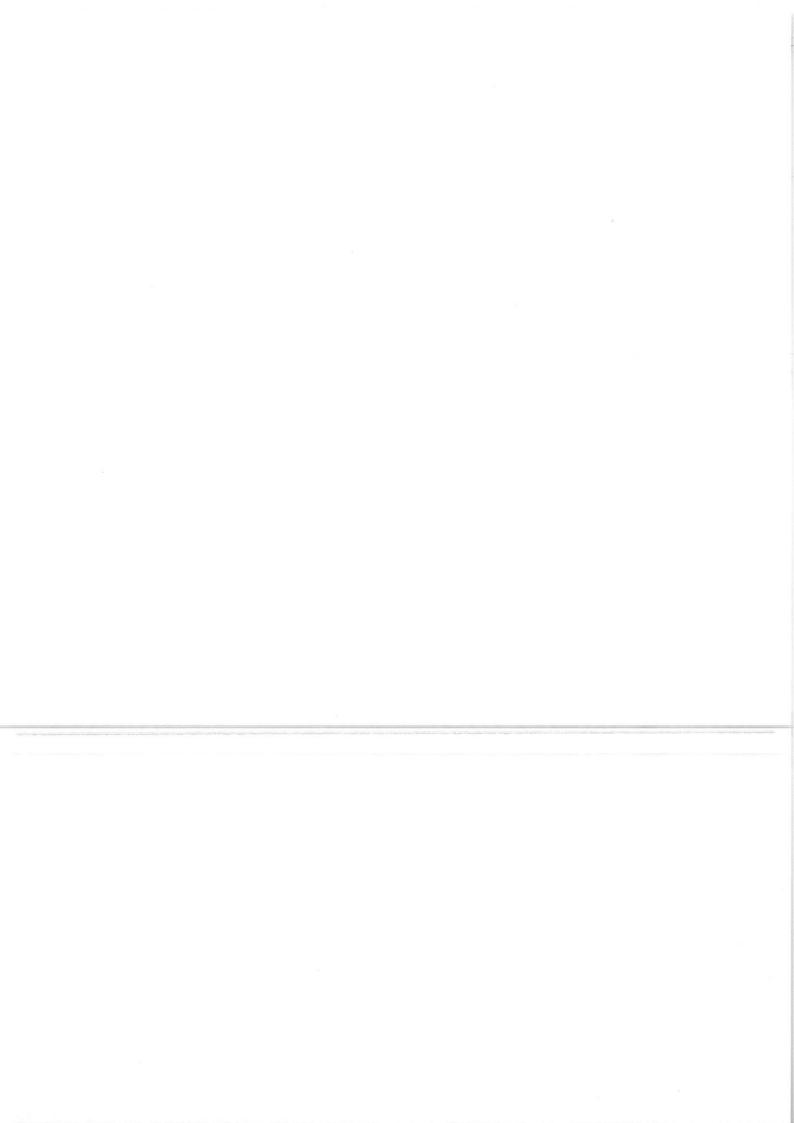
Indicateurs de suivis et de réussite :

Nombre d'enjeux vulnérables et nombre de mesures/actions de protection réduisant la vulnérabilité de ces enjeux

Cohérence avec le SDAGE, SAGE et PDM:

Contribue à l'OF 1 du SDAGE → Privilégier la prévention et les interventions à la source pour plus d'efficacité et l'OF 8 : augmenter la sécurité des populations exposées aux inondations en tenant compte du fonctionnement naturel des milieux aquatiques

SAGE \rightarrow Contribue à l'orientation 21 : mieux connaître les zones soumises aux risques actuels et futurs de submersion marine en bord de lagune et d'étang



ORIENTATIONS STRATEGIQUES 5

Action-5.6 : travaux de mitigation sur le patrimoine bâti communal vulnérable au risque d'inondation

Orientation et objectif de la SLGRI de Thau et du TRI de Sète:

- 1. Mieux prendre en compte le risque dans l'aménagement et maîtriser le coût des dommages liés à l'inondation
- 1.2 Initier des démarches de diagnostic et de réduction de la vulnérabilité des enjeux avec une approche différenciée entre la rénovation et les nouveaux projets et selon le type d'aléa (submersion marine, ruissellement, cours d'eau).

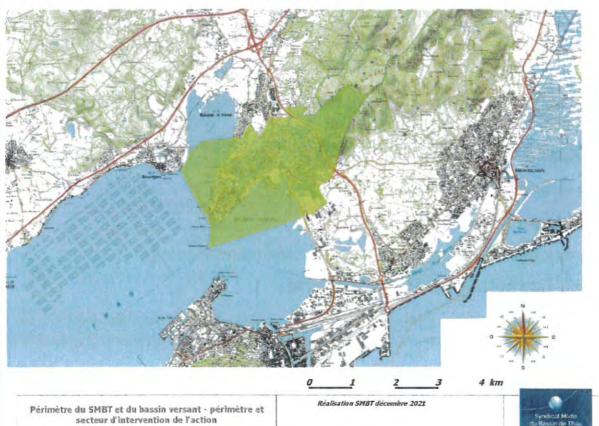
Objectif:

Protéger le patrimoine bâti communal, ses enjeux et ses usagers, face au risque inondation.

Réduire la vulnérabilité et améliorer la résilience du patrimoine bâti communal, de ses enjeux, et de ses usagers.

Description:

Le périmètre est à l'échelle de la commune :





Prioriser et phaser le programme de travaux de mitigation issu du diagnostic de vulnérabilité du patrimoine bâti communal (action 5.7.a).

Concevoir et mettre en œuvre ces travaux de mitigation pour les bâtiments les plus vulnérables.

A priori avant diagnostic, les bâtiments supposés les plus vulnérables pour lesquels pourraient être envisagés des travaux de mitigation seraient (liste provisoire) :

- Ecole maternelle Georges SAND, école élémentaire Le Petit Prince, Pavillon Sévigné,
- Eglise ; accueil, logement de fonction et 1 bloc sanitaire du camping du chemin des Bains
- Accueil et blocs sanitaires du Camping Pech d'Ay,
- Base nautique, bâtiment du service des sports, pôle Alain Colas, ALSH, pôle municipal, CTM, caserne de pompiers

Modalité de mise en œuvre :

Les travaux de mitigation feront également l'objet d'une consultation de marché public dédiée.

Maitre d'ouvrage : Commune de Balaruc-les-Bains

Partenaires: Sète Agglopôle Méditerranée, Syndicat Mixte du Bassin de Thau,

Territoire concerné : les bâtiments municipaux les plus vulnérables au risque inondation

Coût et plan de financement :

Coût total estimé : 80 000 € HT soit 96 000 € TTC

Coût et répartition	Coût global (HT)	Taux BOP 181 (%)	BOP 181 (HT)	Taux région (%)	Région (HT)	Taux CD- 34 (%)	CD-34 (HT)	MO (20%) (HT)
Travaux de mitigation	80 000€	40%	32 000€	20%	16 000€	0 à 20%	16 000€	16 000€

Calendrier et échéancier :

Travaux de mitigation phasés à partir de 2024

Indicateurs de suivis et de réussite :

liste des travaux réalisés et pourcentage d'avancement, nombre de bâtiments protégés.

Cohérence avec le SDAGE, SAGE et PDM:

Contribue à l'OF 1 du SDAGE → Privilégier la prévention et les interventions à la source pour plus d'efficacité et l'OF 8 : augmenter la sécurité des populations exposées aux inondations en tenant compte du fonctionnement naturel des milieux aquatiques

SAGE → Contribue à l'orientation 21 : mieux connaître les zones soumises aux risques actuels et futurs de submersion marine en bord de lagune et d'étang

ORIENTATIONS STRATEGIQUES: Axe 5 Action-5.8: diagnostic et enquête de vulnérabilité des enjeux vis-à-vis de la remontée de nappe en centre ville en prévention ou en cas d'Inversac / calage des actions de prévention de l'Inversac

Orientation et objectif de la SLGRI de Thau et du TRI de Sète:

1. Mieux prendre en compte le risque dans l'aménagement et maîtriser le coût des dommages liés à l'inondation 1.2 Initier des démarches de diagnostic et de réduction de la vulnérabilité des enjeux avec une approche différenciée entre la rénovation et les nouveaux projets et selon le type d'aléa (submersion marine, ruissellement, cours d'april

4.1 Associer l'ensemble des acteurs concernés par le risque inondation pour favoriser un engagement autour des objectifs de la SLGRI

Objectif:

Déterminer le niveau de remontée de nappe admissible en centre-ville sans impact sur les enjeux (riverains, sous-sols d'habitations, parkings souterrains, commerces et socio-professionnels...).

Ce niveau maximum admissible de la nappe déterminera les limites de 2 actions possibles de prévention de l'Inversac par recharge de la nappe, étudiées dans le cadre de l'étude DEM'EAUX Thau, à mettre en œuvre lorsque l'indicateur de niveau d'eau de la nappe est critique sur le point de suivi P4 LA BALME :

- La régulation, par la mise en place de seuils réglables, des débits des résurgences de la source de la Vise et de la source Cauvy

L'injection d'eau dans la nappe sous-terraine

L'objectif principal de cette étude de diagnostic / enquête est donc de permettre un calage fin des actions de prévention issues de l'étude DEM'EAUX Thau pour éviter les déclenchements d'Inversac lorsque le niveau des nappes est trop bas.

Description:

1ère phase d'étude / enquête :

enquête exhaustive auprès de l'ensemble des riverains et enjeux touchés par le phénomène d'Inversac de 2020 / 2021 afin de déterminer très précisément pour chacun des enjeux géolocalisés les dates et heures auxquelles :

- la remontée de nappe a commencé à les inonder

la nappe est redescendue et a cessé de les inonder

2ème phase d'étude / exploitation des données :

grâce à ces données temporelles et au suivi en continu de la hauteur d'eau de la nappe réalisé dans le cadre de l'étude DEM'EAUX, les hauteurs critiques de la nappe d'eau pourront être déterminées pour chaque enjeu géolocalisé.

Le calage fin des actions de prévention de l'inversac pourra alors être étudié, en évaluant la marge de manœuvre disponible entre le niveau limite de remontée de nappe admissible pour les enjeux vulnérables, et le seuil critique de niveau de nappe de déclenchement du phénomène d'Inversac :

en situation actuelle

- en situation future prenant en compte l'élévation du niveau de l'étang liée au changement climatique

Modalité de mise en œuvre :

Cette étude spécifique fera l'objet d'une consultation de marché public dédiée.

Maitre d'ouvrage : Commune de Balaruc-les-Bains

Partenaires: Syndicat Mixte du Bassin de Thau,

Territoire concerné : le secteur d'affleurement de la nappe souterraine du centre ville

Coût et plan de financement :

Coût total estimé : 20 000 € HT soit 24 000 € TTC

Coût et répartition	Coût global (TTC)	Taux BOP 181 (%)	BOP 181 (HT)	BOP 181 (TTC)	Taux région (%)	Région (HT)	Taux CD- 34 (%)	CD-34 (HT)	MO (30 %) (HT)
Etudes : enquête et exploitation des données	24 000€	50%	10 000€	12 000€	0%	0	0 à 20%	4000€	6 000€

Calendrier et échéancier :

2023

Indicateurs de suivis et de réussite :

Dates de début et de fin d'inondation pour chaque enjeu géolocalisé Cohérence des hauteurs d'eau critiques déterminées pour les différents enjeux à l'issue de cette étude Evaluation de la marge de manœuvre des actions de prévention de l'Inversac avec et sans élévation du niveau de l'étang liée au changement climatique

Cohérence avec le SDAGE, SAGE et PDM:

Contribue à l'OF 1 du SDAGE → Privilégier la prévention et les interventions à la source pour plus d'efficacité SAGE -> contribue à l'orientation 24 mettre en œuvre une gestion concertée du karst du pli ouest afin de préserver son bon état



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

034-213400237-20221220-22_CM_12_011-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE BALARUC LES BAINS

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze décembre à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sous la Présidence de Monsieur Gérard CANOVAS, Maire,

Mme FEUILLASSIER, Mme CURTO, M. FERNANDEZ, Mme SERRES, M. CALAS, Adjoints, M. MERIEAU, M. LONIGRO, M. VALLET, Mme ARNOUX, Mme TORRENT, Mme SORITEAU, Mme ASTRUC, M. LUBRANO, Mme PINEL, M. DORLEANS, Mme LLEDOS, Mme AZEMA, M. CONGRAS, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné procuration :

- Christophe RIOUST à Gérard CANOVAS
- Brigitte LANET à Joëlle ARNOUX
- Stéphane ANTIGNAC à Angel FERNANDEZ
- Benoît GAU à Geneviève FEUILLASSIER
- Isabelle GIORDANO à Camille VALLET
- Sophie ESCOT à Christian LONIGRO
- Kévin MOURGUES à Dominique CURTO

Absents excusés :

- Céline BERNARD
- Christian HURABIELLE-PERE

Absent:

- Daniel LHAURADO

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance : Olivia PINEL.

Objet 11: Reversement d'une partie de la taxe d'aménagement à Sète Agglopôle Méditerranée.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

BALARUC LES BAINS Vu l'article 109 de la loi de finances pour 2022,

Vu l'article L. 331-2 du code de l'urbanisme,

Vu la délibération communautaire n° DC 2022_181 du 17 novembre 2022, concernant le reversement d'une partie de la taxe d'aménagement à Sète Agglopôle Méditerranée,

Vu la note explicative de synthèse ci-dessous, afférente à la présente délibération,

La taxe d'aménagement concerne les opérations de construction, reconstruction et agrandissement d'un bâtiment, les installations ou aménagements de toute nature, nécessitant l'obtention d'une des autorisations d'urbanisme suivantes : permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables non soumises à autorisation formelle.

Jusqu'alors facultatif, le partage de la taxe d'aménagement au sein du bloc communal devient obligatoire tel que prévu à l'article 109 de la loi de finances pour 2022. Cet article 109 indique en effet que « si la taxe d'aménagement est perçue par les communes membres, un reversement de tout ou partie de la taxe d'aménagement à l'EPCI est obligatoire (compte tenu de la charge des équipements publics relevant de leurs compétences) ».

Les communes membres ayant institué un taux de taxe d'aménagement et Sète Agglopôle Méditerranée doivent donc, par délibérations concordantes, définir les reversements de taxe d'aménagement communale à l'intercommunalité. Afin de répondre à la loi de finances pour 2022, il est proposé que les communes concernées reversent le même pourcentage de leur taxe d'aménagement à Sète Agglopôle Méditerranée.

Dans ce cadre, il est proposé au Conseil Municipal de fixer à 1% la part communale de taxe d'aménagement à reverser à Sète Agglopôle Méditerranée et ce, pour l'ensemble du territoire des communes concernées à l'exception des nouvelles zones d'activité (ZAE) nouvellement créées à partir de 2022 et pour lesquelles le reversement est fixé à 100 %. N'est donc pas concerné par le taux de 100% le produit de la taxe d'aménagement perçu à l'occasion d'une extension de ZAE existante.

Par conséquent, il est demandé à l'assemblée délibérante :

- D'approuver l'exposé ci-dessus,

De fixer, à compter du premier janvier 2022, à 1 % le reversement de la part communale de taxe d'aménagement à Sète Agglopôle Méditerranée et ce, pour l'ensemble du territoire à l'exception des zones d'activité nouvellement créées à partir de 2022,

De fixer à 100 % le produit de la taxe d'aménagement perçu par Sète Agglopôle Méditerranée sur le territoire des zones d'activités nouvellement créées à partir de 2022.

De décider que ce reversement sera calculé pour 2022 sur le produit de taxe d'aménagement percu sur la période comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2022,

De décider que pour les années ultérieures, le reversement sera calculé sur le produit de la

taxe percue du 1er janvier au 31 décembre de l'année N,

De décider que le reversement dû au titre de l'année N devra intervenir au plus tard le 30 juin de l'année N+1 sur la base d'un extrait du compte de gestion/compte financier unique retraçant l'encaissement de la taxe,

D'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer tout document s'y rapportant.

Il est demandé à l'assemblée de délibérer.

L'assemblée après avoir délibéré vote :

UNANIMITE

- Approuve l'exposé de son Président,



source d'énergies

- **Fixe** à compter du premier janvier 2022, à 1 % le reversement de la part communale de taxe d'aménagement à Sète Agglopôle Méditerranée et ce, pour l'ensemble du territoire à l'exception des zones d'activité nouvellement créées à partir de 2022,
- **Fixe** à 100 % le produit de la taxe d'aménagement perçu par Sète Agglopôle Méditerranée sur le territoire des zones d'activités nouvellement créées à partir de 2022,
- **Dit que** ce reversement sera calculé pour 2022 sur le produit de taxe d'aménagement perçu sur la période comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2022,
- Dit que pour les années ultérieures, le reversement sera calculé sur le produit de la taxe perçue du 1er janvier au 31 décembre de l'année N,
- **Dit que** le reversement dû au titre de l'année N devra intervenir au plus tard le 30 juin de l'année N+1 sur la base d'un extrait du compte de gestion/compte financier unique retraçant l'encaissement de la taxe,
- Autorise le Maire, ou son représentant, à signer tout document s'y rapportant,
- Dit que copie de la présente délibération sera transmise à M. Le Préfet de l'Hérault.

Ainsi délibéré à Balaruc les Bains, les jours, mois et an susdits.

Pour expédition conforme

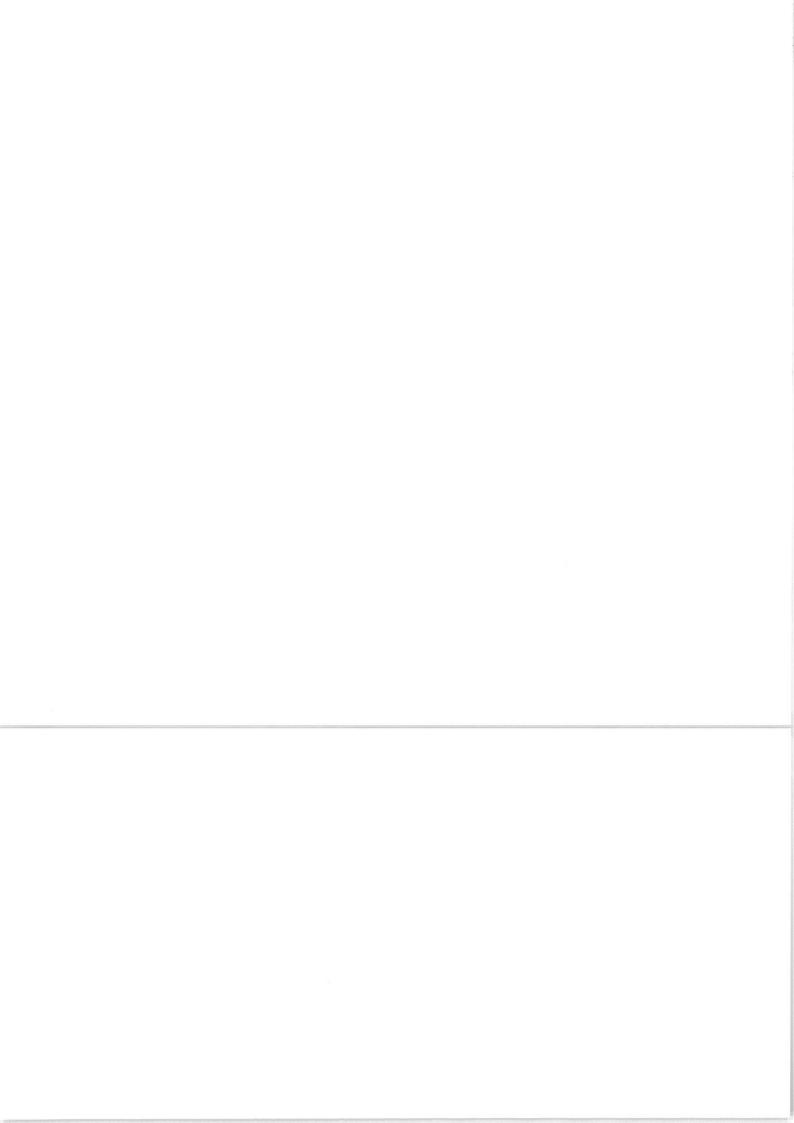
Transmis en Préfecture

Le

Le Maire, Gérard CAN

Publiée et exécutoire, le Le Maire, Gérard CANOVAS La Secrétaire de Séance Olivia PINEL







Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

034-213400237-20221220-22 CM 12 012-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE BALARUC LES BAINS

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze décembre à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sous la Présidence de Monsieur Gérard CANOVAS, Maire,

Mme FEUILLASSIER, Mme CURTO, M. FERNANDEZ, Mme SERRES, M. CALAS, Adjoints, M. MERIEAU, M. LONIGRO, M. VALLET, Mme ARNOUX, Mme TORRENT, Mme SORITEAU, Mme ASTRUC, M. LUBRANO, Mme PINEL, M. DORLEANS, Mme LLEDOS, Mme AZEMA, M. CONGRAS, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné procuration :

- Christophe RIOUST à Gérard CANOVAS
- Brigitte LANET à Joëlle ARNOUX
- Stéphane ANTIGNAC à Angel FERNANDEZ
- Benoît GAU à Geneviève FEUILLASSIER
- Isabelle GIORDANO à Camille VALLET
- Sophie ESCOT à Christian LONIGRO
- Kévin MOURGUES à Dominique CURTO

Absents excusés :

- Céline BERNARD
- Christian HURABIELLE-PERE

Absent:

- Daniel LHAURADO

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance : Olivia PINEL.

Objet 12: Mise en place de la procédure d'autorisation préalable du changement d'usage de locaux destinés à l'habitation.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

BALARUC LES BAINS Ville Avenue de Montpellier BP 1 - 34540 Balaruc-les-Bains

Tél.: +33 (0)4 67 46 81 00 Fax: +33 (0)4 67 43 19 01 Pour contacter la Mairie: https://balaruc.libredemat.fr/

www.ville-balaruc-les-bains.com

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation, et notamment ses articles L. 631-7 à L. 631-10,

Considérant la faculté offerte aux communes de subordonner le changement d'usage de locaux destinés à l'habitation à une autorisation préalable au titre de l'article L. 631-9 du code de la construction et de l'habitation,

Considérant la multiplication des locations saisonnières de logements pour des séjours de courte durée à des personnes qui n'y élisent pas leur domicile,

Vu la note explicative de synthèse ci-dessous, afférente à la présente délibération,

Un nouveau dispositif légal autorise désormais les communes à mettre en place l'enregistrement des locations saisonnières avec l'attribution automatique d'un numéro à publier sur tout support de promotion.

Ce dispositif vise à mieux connaître le parc résidentiel, affecté à une activité touristique, à contrôler le respect des différentes obligations à la charge des loueurs, à maîtriser son évolution et à assurer une meilleure protection du consommateur.

Préalablement, il est nécessaire de définir la procédure de changement d'usage des habitations exigée pour les meublés de tourisme

Pour rappel, la définition du meublé de tourisme répond au « fait pour un propriétaire de louer un local meublé destiné à de l'habitation de manière répétée pour de courtes durées à une clientèle de passage qui n'y élit pas son domicile ».

La loi interdisant de louer ou de sous-louer sa résidence principale au-delà de 120 jours (sauf pour motif de santé ou cas de force majeure), le changement d'usage concerne les résidences secondaires uniquement.

Les objectifs de la mise en place de cette procédure sont triples :

- Mieux connaître le marché touristique des meublés
- Mieux réguler la taxe de séjour
- Réguler la concurrence avec le marché de l'Habitat à l'année

Le projet de règlement des autorisations de changement d'usage est joint à la délibération.

Compte-tenu de ces éléments, il est demandé à l'assemblée délibérante :

D'approuver l'exposé ci-dessus ;

Décide que la procédure d'autorisation préalable du changement d'usage de locaux destinés à l'habitation, en vue de les louer de manière répétée pour de courtes durées à une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile, est instituée selon les modalités prévues à l'alinéa suivant, à compter du 1^{er} janvier 2023,

Décide que le changement d'usage sera pris en compte lorsque l'hébergeur s'enregistrera sur la plateforme prévue à cet effet et après délivrance automatique du numéro d'enregistrement,

- D'approuver le règlement joint à la présente délibération pour définir la procédure de changement d'usage ainsi que d'enregistrement des meublés du tourisme,
- D'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer tout document s'y rapportant.

Il est demandé à l'assemblée de délibérer.

L'assemblée après avoir délibéré vote :

UNANIMITE



source d'énergies

- Approuve l'exposé de son Président,

- **Décide** que la procédure d'autorisation préalable du changement d'usage de locaux destinés à l'habitation, en vue de les louer de manière répétée pour de courtes durées à une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile, est instituée selon les modalités prévues à l'alinéa suivant, à compter du 1^{er} janvier 2023,

- **Décide** que le changement d'usage sera pris en compte lorsque l'hébergeur s'enregistrera sur la plateforme prévue à cet effet et après délivrance automatique du numéro

d'enregistrement,

- **Approuve** le règlement joint à la présente délibération pour définir la procédure de changement d'usage ainsi que d'enregistrement des meublés du tourisme,

- Autorise le Maire ou son représentant, à signer tout document s'y rapportant,

GLANI

- Dit que copie de la présente délibération sera transmise à M. Le Préfet de l'Hérault.

Ainsi délibéré à Balaruc les Bains, les jours, mois et an susdits.

Pour expédition conforme

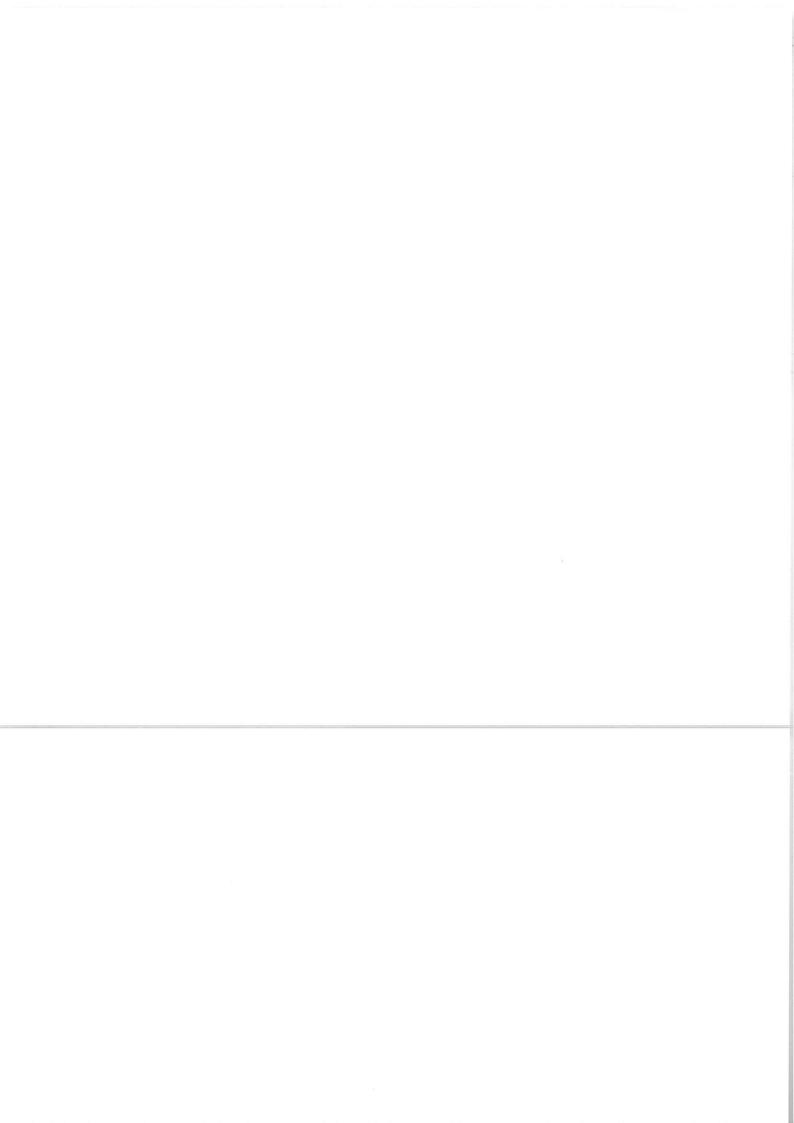
Transmis en Préfecture

Le

Le Maire, Gérard CANOVA

La Serrétaire de Séance Olivia PINEL

Publiée et exécutoire, le Le Maire, Gérard CANOVAS





BALARUC LES BAINS Ville

2/CH/2/012/A

Règlement relatif au changement de l'orde de l

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Construction et de l'Habitation, et notamment ses articles L. 631-7 à L. 631-10;

VU le Code du Tourisme et notamment ses articles L.324-1 à L 324-2-1 et D.324-1 à D.324-1-2 ;

VU la délibération du conseil municipal en date du 14 décembre 2022, subordonnant le changement d'usage de locaux destinés à l'habitation à une autorisation préalable au titre des articles L.631-7 et suivants du code de la construction et de l'habitation,

Considérant la faculté offerte aux communes de subordonner le changement d'usage de locaux destinés à l'habitation à une autorisation préalable au titre des articles L.631-7 et suivants du code de la construction et de l'habitation,

1. Changement d'usage

Préambule

La définition du meublé de tourisme répond au « fait pour un propriétaire de louer un local meublé destiné à de l'habitation de manière répétée pour de courtes durées à une clientèle de passage qui n'y élit pas son domicile ».

L'autorisation préalable de changement d'usage concerne les résidences secondaires destinées à être louées comme meublés de tourisme et ce dès le premier jour de mise en location.

La demande d'autorisation temporaire pour changement d'usage n'est pas requise pour les résidences principales qui peuvent faire l'objet d'une location totale ou partielle jusqu'à 120 jours par an.

<u>Article 1-1</u>: Le changement d'usage temporaire des locaux destinés à l'habitation est soumis à autorisation préalable dans les conditions définies aux articles suivants.

<u>Article 1-2</u>: L'autorisation de changement d'usage temporaire est attribuée en prenant en compte les objectifs de mixité de l'habitat, et notamment la nécessité de préserver l'usage des logements en tant que résidences principales d'habitations. Elle peut donc être refusée lorsqu'un déséquilibre est constaté dans un secteur de la Ville. Le refus de la Ville devra alors être impérativement motivé.

<u>Article 1-3</u>: la demande de changement d'usage peut être faite par le propriétaire du logement, par son mandataire ou par un locataire (ou occupant à titre gratuit) expressément autorisé par le propriétaire ou son mandataire.

<u>Article 1-4</u> : La demande est faite par voie électronique à l'occasion de la demande d'enregistrement au titre des meublés de tourisme. Le changement d'usage des locaux destinés à l'habitation est alors acté automatiquement

<u>Article 1-5</u>: Un numéro d'enregistrement est appliqué automatiquement dès lors qu'un hébergeur enregistre sa location meublée sur la plateforme mise à disposition : https://taxe.3douest.com/bassindethau.php. Si l'hébergeur ne maîtrise pas les outils informatiques, il pourra effectuer son enregistrement avec l'aide du pôle Taxe de Séjour de l'Office de Tourisme Intercommunal en prenant rendez-vous par mail : taxedesejour@archipel-thau.com.

<u>Article 1-6</u> : L'autorisation de changement d'usage est accordée pour 5 ans, durée à l'issue de laquelle une nouvelle demande devra être formulée.

<u>Article 1-7</u>: L'autorisation de changement d'usage est accordée sous réserve du droit des tiers et notamment des clauses prévues au bail ou au règlement de copropriété.

Article 1-8: Le demandeur s'engage sur l'honneur dans sa demande à ce que :

- le logement occupé lui appartienne bien ou à ce qu'il détienne un mandat valide ou une autorisation dûment signée du propriétaire du logement pour l'usage envisagé
- le demandeur dispose soit d'une autorisation de sa copropriété pour le changement d'usage soit d'un règlement de copropriété actualisé permettant ou n'interdisant pas, par ses dispositions, l'utilisation des logements comme meublés de tourisme,
- le logement soit décent et conforme au code de la construction et de l'habitation et au code de la santé,
- le logement ne soit frappé ni d'un arrêté de péril ni d'un arrêté d'insalubrité,
- le logement ait été régulièrement édifié ou réaménagé (autorisation d'urbanisme)
- le logement n'ait pas fait l'objet d'un conventionnement en application des articles L. 351-2 et R.321-23 du code de la construction et de l'habitation (logements HLM, autres logements conventionnés)
- une assurance ait été prise pour couvrir les risques liés à la mise en location de meublés de tourisme,

<u>Article 1-9</u>: Dans le cas où des places de stationnement sont affectées au logement, soit en propre soit par le biais d'une location soit par le biais d'une concession lors de la délivrance de l'autorisation d'urbanisme, celles-ci doivent être indiquées dans la demande de changement d'usage et être mises à disposition des utilisateurs du meublé de tourisme.

<u>Article 1-10</u>: Le demandeur prend à sa charge l'entière responsabilité de sa déclaration, la Ville de Balaruc-les-Bains ne peut être tenue responsable de celle-ci et n'est pas tenue d'en vérifier la véracité pour la délivrance de l'autorisation.

<u>Article 1-11</u>: L'autorisation de changement d'usage est obtenue à titre personnel. Elle cesse ainsi de produire effet lorsqu'il est mis fin, à titre définitif et pour quelque raison que ce soit, à l'activité professionnelle du bénéficiaire dans ce local.

<u>Article 1-12</u>: En cas de non-respect des obligations du règlement ou en cas de fraude manifeste, l'autorisation peut être retirée, après procédure contradictoire pendant laquelle le bénéficiaire disposera d'un délai de 7 jours pour apporter des explications à compter de la notification par la Ville ou par l'Office de Tourisme Intercommunal Archipel de Thau Destination Méditerranée, de son intention de retirer l'autorisation.

A des fins conservatoires et lorsque la situation le justifie, il pourra toutefois être immédiatement demandé que le n° d'enregistrement du local concerné soit « gelé » auprès des plateformes de location.

2. Enregistrement obligatoire d'un meublé de tourisme et numérotation

- 2.1 Lorsqu'un propriétaire d'une résidence secondaire ou principale ou un locataire ayant l'accord du propriétaire met en location une habitation meublée, il est tenu de l'enregistrer préalablement à toute promotion. On entend par promotion, la mise en location sur Internet, les publicités prises dans les journaux, l'affichage sous forme de pancarte ou tout support papier ou numérique faisant la promotion de la location du meublé.
- 2.2 Les meublés de tourisme sont définis comme des villas, appartements ou studios meublés, à l'usage exclusif du locataire, offerts en location à une clientèle de passage qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois, et qui n'y élit pas domicile.
- 2.3 L'hébergeur enregistre son meublé sur la plateforme mise à disposition par la ville de Balaruc-les-Bains https://taxe.3douest.com/bassindethau.php. Un numéro d'enregistrement lui sera communiqué immédiatement, il devra figurer sur tous les supports de communication faisant la promotion de la location du meublé du tourisme, tels que définis dans le paragraphe II-2.1. Si l'hébergeur ne maîtrise pas les outils informatiques, il pourra effectuer son enregistrement avec l'aide du pôle Taxe de Séjour de l'Office de Tourisme Intercommunal en prenant rendez-vous par mail : taxedesejour@archipel-thau.com.
- 2.4 Afin de responsabiliser les plateformes d'intermédiation, celles-ci ont l'obligation d'informer le loueur de l'existence des obligations de déclaration préalable au titre du code du tourisme et d'autorisations de changement d'usage des locaux destinés à l'habitation. Dès lors qu'une commune a approuvé la procédure d'enregistrement d'un meublé de tourisme sur son territoire, elles sont tenues de faire figurer le numéro d'enregistrement de chaque meublés sur leur site Internet ou plateforme de location en ligne.
- 2.5 Dès lors que l'Office de Tourisme Intercommunal enregistrera une réclamation, ou toute autre information mensongère diffusée sur les réseaux ou autres médias, prouvant le non-respect des conditions de confort, d'hygiène et de salubrité, l'hébergeur en sera informé, une visite de contrôle par les services spécifiques pourra être exigée et l'enregistrement sera révoqué immédiatement, selon la gravité des faits. L'Office de Tourisme Intercommunal exigera la radiation immédiate de toutes les annonces en ligne et sur tout autre support et médias faisant la promotion de la location. Les conditions de confort, d'hygiène et de salubrité sont définies dans les articles R-111-1 et suivants, le décret 2002-10 du 20 janvier 2002 du Code de la Construction et de l'Habitat.
- 2.6 L'hébergeur qui sollicite l'enregistrement de son meublé de tourisme s'engage à souscrire des contrats pour chaque location, à remettre un reçu au client avec le montant de la taxe de séjour indiquant le nombre de personnes et le nombre de nuitées, le montant de la taxe et le total du montant de la taxe perçue, dans le cas où ces informations ne figurent pas dans le bail de location. Il tiendra à jour le registre des locations, en ligne sur la plateforme mise à disposition ou sur papier selon le modèle à demander à : thau.com.
- 2.7 Lorsqu'il s'agit d'une résidence principale, la location ne pourra excéder 120 jours par an.
- 2.8 Un contrat de location saisonnière ne peut excéder 90 jours consécutifs.
- 2.9 Le non-respect de ces obligations peut faire l'objet d'application d'amendes de 3ème catégorie (allant de 450€ à 750 €). Celles-ci sont cumulables pour chacune des infractions.

į



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

034-213400237-20221220-22 CM 12 013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE BALARUC LES BAINS

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze décembre à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sous la Présidence de Monsieur Gérard CANOVAS, Maire,

Mme FEUILLASSIER, Mme CURTO, M. FERNANDEZ, Mme SERRES, M. CALAS, Adjoints, M. MERIEAU, M. LONIGRO, M. VALLET, Mme ARNOUX, Mme TORRENT, Mme SORITEAU, Mme ASTRUC, M. LUBRANO, Mme PINEL, M. DORLEANS, Mme LLEDOS, Mme AZEMA, M. CONGRAS, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné procuration :

- Christophe RIOUST à Gérard CANOVAS
- Brigitte LANET à Joëlle ARNOUX
- Stéphane ANTIGNAC à Angel FERNANDEZ
- Benoît GAU à Geneviève FEUILLASSIER
- Isabelle GIORDANO à Camille VALLET
- Sophie ESCOT à Christian LONIGRO
- Kévin MOURGUES à Dominique CURTO

Absents excusés :

- Céline BERNARD
- Christian HURABIELLE-PERE

Absent:

Daniel LHAURADO

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance : Olivia PINEL.

<u>Objet 13</u>: Mise en place de la déclaration préalable soumise à enregistrement et numérotation pour toute location de courte durée d'un local meublé.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

BALARUC LES BAINS Ville Avenue de Montpellier BP 1 - 34540 Balaruc-les-Bains

Tél.: +33 (0)4 67 46 81 00 Fax: +33 (0)4 67 43 19 01 Pour contacter la Mairie: https://balaruc.libredemat.fr/

www.ville-balaruc-les-bains.com

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation, et notamment ses articles L. 631-7 à L. 631-10,

Vu le code du tourisme et notamment ses articles L.324-1 à L 324-2-1 et D.324-1 à D.324-1-2,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 14 décembre 2022, subordonnant le changement d'usage de locaux destinés à l'habitation à une autorisation préalable au titre de l'article L.631-9 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Considérant la faculté offerte aux communes de subordonner au dépôt d'une déclaration préalable soumise à enregistrement toute location pour de courte durée d'un local meublé en faveur d'une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile,

Considérant la multiplication des locations saisonnières de logements, y compris de résidences principales, pour des séjours de courte durée à des personnes qui n'y élisent pas leur domicile,

Vu la note explicative de synthèse ci-dessous, afférente à la présente délibération,

Un nouveau dispositif légal autorise désormais les communes à mettre en place l'enregistrement des locations saisonnières avec l'attribution automatique d'un numéro à publier sur tout support de promotion.

Ce dispositif vise à mieux connaître le parc locatif saisonnier, à maîtriser son évolution et à assurer une meilleure protection du consommateur.

La présente délibération définit la procédure d'enregistrement pour toute location touristique, qu'elle soit une résidence principale ou non.

A compter du 1^{er} janvier 2023, l'enregistrement se fera auprès de l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) Archipel de Thau Destination Méditerranée, par le biais d'une télédéclaration.

Dès l'enregistrement, pour chaque déclaration préalable, il sera délivré un numéro de déclaration unique à 13 caractères.

Ce numéro devra figurer obligatoirement dans les annonces de location et être obligatoirement transmis à tout intermédiaire (plateformes de mise en relation et de location, agences immobilières...).

Tout changement concernant la télédéclaration (adresse électronique, du déclarant, date et niveau de classement...) devra être signalé à l'OTI.

Compte-tenu de ces éléments, il est demandé à l'assemblée délibérante :

- D'approuver l'exposé ci-dessus,
- De décider que la location pour de courtes durées d'un local meublé en faveur d'une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile est soumise à une déclaration préalable soumise à enregistrement, à compter du 1^{er} janvier 2023, selon la procédure définie dans le règlement joint à la présente délibération et selon la composition du numéro d'enregistrement précisée par l'article D. 324-1-1 du code du tourisme,
- De décider que la déclaration comprend les informations exigées au titre de l'article D.324-1-1 du code du tourisme, y compris le numéro invariant identifiant le logement du déclarant. Le numéro d'enregistrement pourra être révoqué, en cas de contrôles effectués par l'Office de tourisme intercommunal faisant suite à des réclamations indiquant que les conditions de confort et d'hygiène ne sont pas respectées, ou pour toute information mensongère diffusée sur les réseaux ou autres médias,
- De décider qu'un téléservice est mis en œuvre afin de permettre d'effectuer la déclaration,
- De décider que ces dispositions sont applicables sur tout le territoire de la commune.
- D'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer tout document s'y rapportant

Il est demandé à l'assemblée de délibérer.



L'assemblée après avoir délibéré vote :

UNANIMITE

- Approuve l'exposé de son Président,

- Décide que la location pour de courtes durées d'un local meublé en faveur d'une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile est soumise à une déclaration préalable soumise à enregistrement, à compter du 1^{er} janvier 2023, selon la procédure définie dans le règlement joint à la présente délibération et selon la composition du numéro d'enregistrement précisée par l'article D. 324-1-1 du code du tourisme,
- Décide que la déclaration comprend les informations exigées au titre de l'article D.324-1-1 du code du tourisme, y compris le numéro invariant identifiant le logement du déclarant. Le numéro d'enregistrement pourra être révoqué, en cas de contrôles effectués par l'Office de tourisme intercommunal faisant suite à des réclamations indiquant que les conditions de confort et d'hygiène ne sont pas respectées, ou pour toute information mensongère diffusée sur les réseaux ou autres médias,
- Décide de la mise en œuvre d'un téléservice afin de permettre d'effectuer la déclaration,
- Décide de la mise en application de ces dispositions sur tout le territoire de la commune,

- Dit que copie de la présente délibération sera transmise à M. Le Préfet de l'Hérault.

Hérau

Ainsi délibéré à Balaruc les Bains, les jours, mois et an susdits.

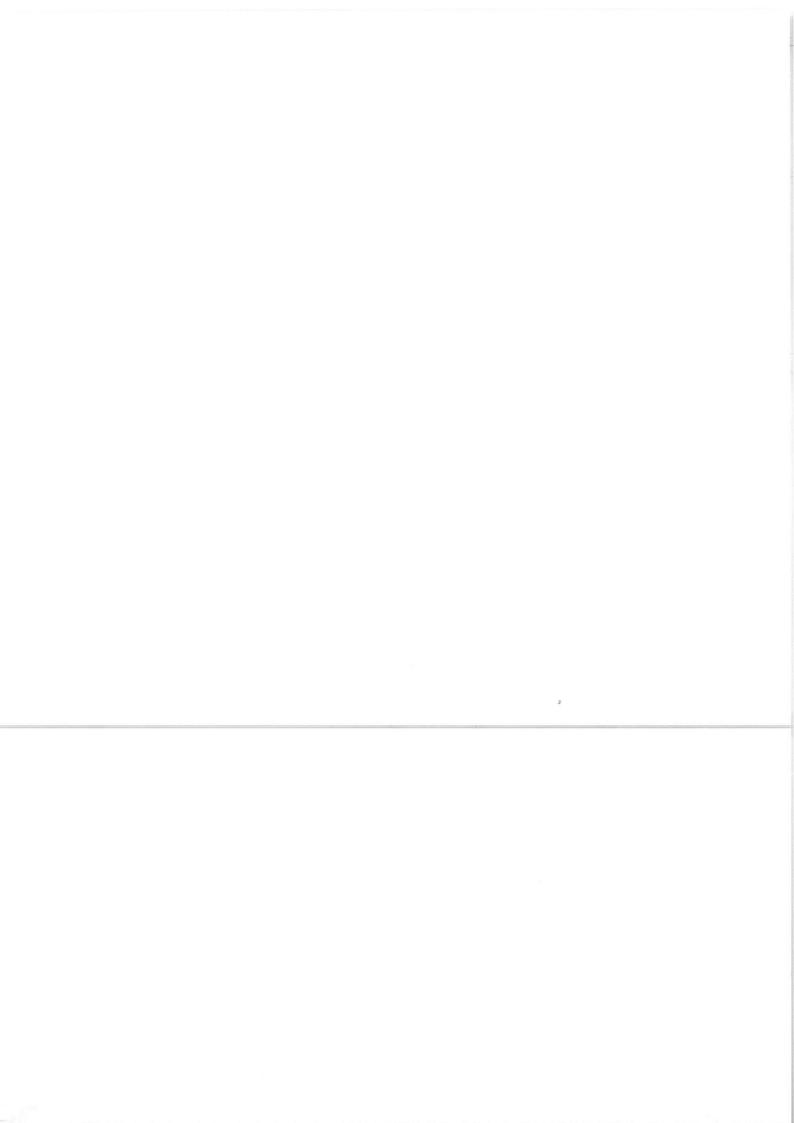
Pour expédition conforme Transmis en Préfecture

Le

Le Maire, Gérard CANOVAS

La Secrétaire de Séance Olivia PINEL /

Publiée et exécutoire, le Le Maire, Gérard CANOVAS





Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

034-213400237-20221220-22_CM_12_014-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE BALARUC LES BAINS

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze décembre à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sous la Présidence de Monsieur Gérard CANOVAS, Maire,

Mme FEUILLASSIER, Mme CURTO, M. FERNANDEZ, Mme SERRES, M. CALAS, Adjoints, M. MERIEAU, M. LONIGRO, M. VALLET, Mme ARNOUX, Mme TORRENT, Mme SORITEAU, Mme ASTRUC, M. LUBRANO, Mme PINEL, M. DORLEANS, Mme LLEDOS, Mme AZEMA, M. CONGRAS, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné procuration :

- Christophe RIOUST à Gérard CANOVAS
- Brigitte LANET à Joëlle ARNOUX
- Stéphane ANTIGNAC à Angel FERNANDEZ
- Benoît GAU à Geneviève FEUILLASSIER
- Isabelle GIORDANO à Camille VALLET
- Sophie ESCOT à Christian LONIGRO
- Kévin MOURGUES à Dominique CURTO

Absents excusés :

- Céline BERNARD
- Christian HURABIELLE-PERE

Absent:

Daniel LHAURADO

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance : Olivia PINEL.

Objet 14: Vente du bus municipal, marque MERCEDES-BENZ, modèle Intouro, FJ-845-LW.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

BALARUC LES BAINS Ville Avenue de Montpellier

BP 1-34540 Balaruc-les-Bains Tél.:+33 (0)4 67 46 81 00 Fax:+33 (0)4 67 43 19 01

Pour contacter la Mairie : https://balaruc.libredemat.fr/

www.uitle-bataruc-les-bains.com

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 20/CM/06/002, en date du 3 juin 2020, relative à la délégation de certaines attributions du conseil municipal au maire,

Considérant la note explicative de synthèse ci-dessous :

En 2019, la Ville a fait l'acquisition d'un autocar, de marque MERCEDES-BENZ, modèle Intouro, pour un montant de 215 525,33 € TTC. Ce véhicule permettait d'assurer un service de transport scolaire et périscolaire, sur et en dehors du territoire de la Ville de Balaruc-les-Bains.

En 2022, compte tenu des contraintes de fonctionnement inhérentes à la gestion d'un tel véhicule, les élus ont décidé de modifier l'organisation mise en œuvre pour répondre aux besoins des utilisateurs en externalisant les prestations de transport. Par conséquent, il a été également validé de procéder à la vente du bus acheté en 2019.

Pour ce faire, la commune peut utiliser plusieurs plateformes dématérialisées, ou sites internet (notamment le site AGORASTORE), dédiés à la vente aux enchères de biens mobiliers de collectivités.

D'après le tableau d'amortissement de ce bien, le montant de la valeur nette comptable fin 2022, s'élève à 134 705,33 €. Cependant, les prix constatés pour ce type de véhicule d'occasion, et les avis préalables obtenus auprès des gestionnaires des sites internet cités ci-dessus, concordent pour indiquer que ce montant est trop élevé et ne correspond pas au marché actuel. Un prix de réserve (en deçà duquel la vente ne peut pas se conclure), pour une première session de vente aux enchères publiée au mois de décembre 2022 et pour une durée d'un mois minimum, fixé à 120 000 € semble plus adapté. Ce montant sera réajusté, au besoin, après la clôture de la première session d'enchères.

Enfin, la délibération n°20/CM/06/002 du 3 juin 2020, le Conseil municipal a délégué au Maire le soin de « Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ». Au-delà de ce seuil, il incombe au Conseil municipal d'autoriser la vente des biens concernés.

Compte tenu de tous ces éléments, il est demandé à l'assemblée délibérante :

- d'autoriser la vente du bus municipal acheté en 2019, de marque MERCEDES-BENZ, modèle Intouro, immatriculé FJ-845-LW, inventorié au patrimoine de la ville sous le numéro 201901-0160,
- d'autoriser sa mise aux enchères sur une ou plusieurs plateformes ou sites internet dédiés aux biens mobiliers des collectivités, dès le mois de décembre 2022, et pour une durée d'un mois minimum, à un prix de réserve de 120 000 €,
- d'autoriser au terme de la première session de mise aux enchères, et si besoin, Monsieur le Maire ou son représentant, à ajuster le prix de réserve pour les sessions suivantes,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toute décision nécessaire à l'exécution de la présente délibération, et signer au terme de la vente les documents afférents, au prix résultant de la mise aux enchères,

L'assemblée après avoir délibéré vote :

UNANIMITE

- Approuve l'exposé de son Président,

 Autorise la vente du bus municipal acheté en 2019, de marque MERCEDES-BENZ, modèle Intouro, immatriculé FJ-845-LW, inventorié au patrimoine de la ville sous le numéro 201901-0160,

 Autorise sa mise aux enchères sur une ou plusieurs plateformes ou sites internet dédiés aux biens mobiliers des collectivités, dès le mois de décembre 2022, et pour une durée d'un mois minimum, à un prix de réserve de 120 000 €,



source d'énergies

- **Autorise** au terme de la première session de mise aux enchères, et si besoin, Monsieur le Maire ou son représentant, à ajuster le prix de réserve pour les sessions suivantes,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toute décision nécessaire à l'exécution de la présente délibération, et signer au terme de la vente les documents afférents, au prix résultant de la mise aux enchères,
- Dit que copie de la présente délibération sera transmise à M. Le Préfet de l'Hérault.

Héra'

Ainsi délibéré à Balaruc les Bains, les jours, mois et an susdits.

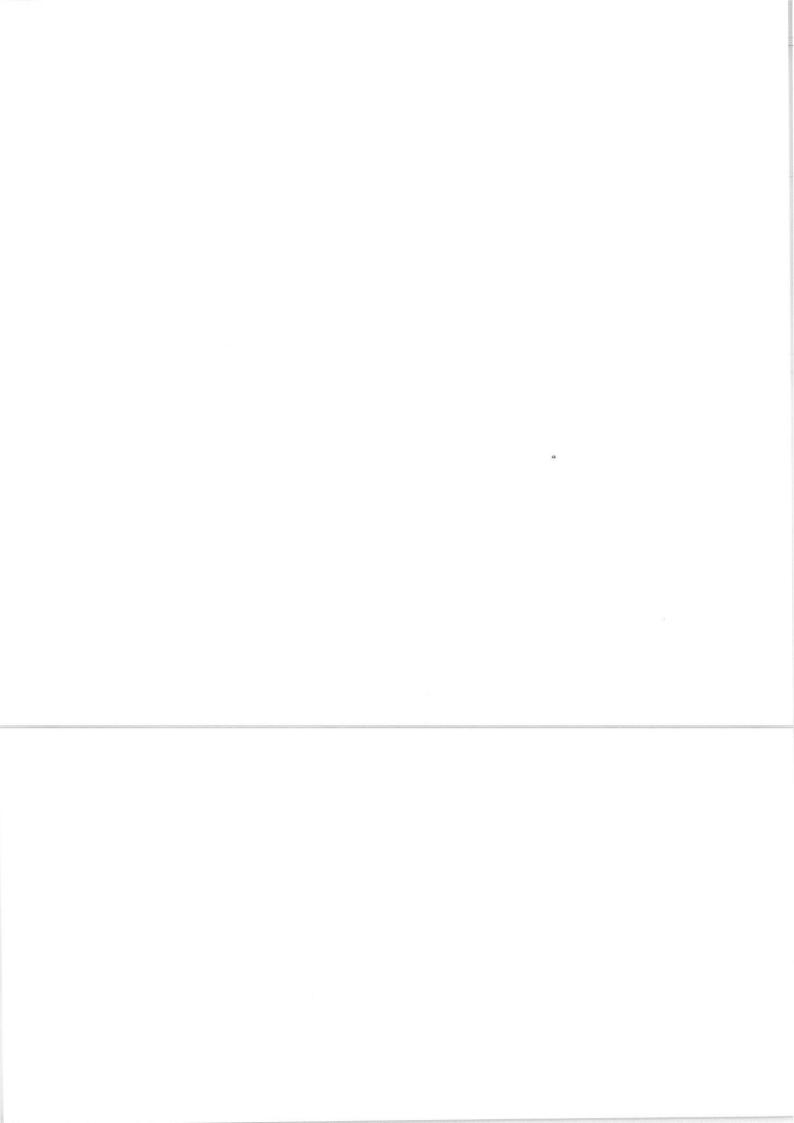
Pour expédition conforme Transmis en Préfecture

Le

Le Maire, Gérard CANOVAS

La Secrétaire de Séance Olivia PINEL

Publiée et exécutoire, le Le Maire, Gérard CANOVAS





Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

034-213400237-20221220-22 CM 12 015-DE

Accusé certifié exécutoire
REPUBLIQUE FRANCAISE
Réception par le préfer 20/12/2022

VILLE DE BALARUC LES BAINS

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze décembre à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sous la Présidence de Monsieur Gérard CANOVAS, Maire,

Mme FEUILLASSIER, Mme CURTO, M. FERNANDEZ, Mme SERRES, M. CALAS, Adjoints, M. MERIEAU, M. LONIGRO, M. VALLET, Mme ARNOUX, Mme TORRENT, Mme SORITEAU, Mme ASTRUC, M. LUBRANO, Mme PINEL, M. DORLEANS, Mme LLEDOS, Mme AZEMA, M. CONGRAS, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné procuration :

- Christophe RIOUST à Gérard CANOVAS
- Brigitte LANET à Joëlle ARNOUX
- Stéphane ANTIGNAC à Angel FERNANDEZ
- Benoît GAU à Geneviève FEUILLASSIER
- Isabelle GIORDANO à Camille VALLET
- Sophie ESCOT à Christian LONIGRO
- Kévin MOURGUES à Dominique CURTO

Absents excusés:

- Céline BERNARD
- Christian HURABIELLE-PERE

Absent:

Daniel LHAURADO

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance : Olivia PINEL.

Objet 015 : Tarification des Autorisations d' Occupation Temporaire du Domaine Public relative à l'installation de Food Truck (ou autres « stands » commerciaux) lors de manifestations autorisées par la Ville - Complément délibération n° 17/CM/12/012 du 13 décembre 2017.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la propriété des personnes publiques et notamment les articles L2121-1 et L2122-1 à L2122-3 qui précisent les principes d'utilisation du domaine public ainsi que les conditions de son utilisation et les articles 2125-1 à L2125-6 relatifs à la redevance pour occupation de domaine public,

Vu la délibération n°14/CM/12/015 du 18 décembre 2014 relative à l'application des droits de place et de voirie, de location des salles,

BALARUC LES BAINS Avenue de Montpellier BP 1 - 34540 Balaruc-les-Bains

Tél.: +33 (0)4 67 46 81 00 Fax: +33 (0)4 67 43 19 01

Pour contacter la Mairie : https://balaruc.libredemat.fr/

www.ville-balaruc-les-bains.com

Vu la délibération n° 17/CM/12/012 du 13 décembre 2017 fixant les tarifs des droits de place / redevance d'occupation du domaine publics,

Considérant que la ville a institué des redevances pour l'occupation de son domaine public, pour les droits de place,

Considérant qu'il convient de créer une tarification pour les Autorisations d'Occupation Temporaire (AOT) du Domaine Public relative à l'installation de Food Truck (ou autres stands commerciaux) lors de manifestations autorisées par la Ville,

Vu la note explicative de synthèse ci-dessous :

Forte d'un tissu associatif dense et dynamique, la Ville est de plus en plus sollicitée par les associations pour autoriser, lors des manifestations, sportives, festives, culturelles et/ou caritatives, qu'elles organisent, l'implantation de Food Truck afin d'offrir une offre alimentaire à ces participants. S'agissant d'une activité commerciale sur le domaine public, cet AOT doit faire l'objet d'une tarification qui « doit être déterminé par les avantages de toute natures procurés au titulaire de l'autorisation ». Dans le cadre de la règlementation relative à l'Occupation du Domaine Public, il convient donc de créer cette tarification. Celle-ci prend en compte l'occupation du domaine public mais également les besoins en eau et électricité du lieu proposé par les associations et autorisé par la Ville. En effet, compte tenu des contraintes techniques liées à ce type d'installation, elles devront systématiquement être déclarées en Mairie lors de la demande d'autorisation d'une manifestation.

Il est donc proposé de fixer cette tarification comme suit :

AOT pour l'installation de food truck dans le cadre de manifestations autorisées par la ville

	TARIFS 2023
Installation Food truck dans le cadre de manifestations autorisé par la Ville / par jour d'occupation du domaine public	65.00 € / Jour

Compte tenu de ces éléments, il est demandé à l'assemblée délibérante :

- D'approuver la création du tarif des Autorisation d'Occupation Temporaire du Domaine Public pour l'implantation de Food Truck (ou autres stand commerciaux) lors de manifestations autorisées par la Ville.
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des actes en découlant.

L'assemblée après avoir délibéré vote :

UNANIMITE

- Approuve l'exposé de son Président,
- Approuve la création du tarif des Autorisation d'Occupation Temporaire du Domaine Public pour l'implantation de Food Truck (ou autres stand commerciaux) lors de manifestations autorisées par la Ville,
- Autorise le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des actes en découlant,
- Dit que copie de la présente délibération sera transmise à M. Le Préfet de l'Hérault.

Ainsi délibéré à Balaruc les Bains, les jours, mois et an susdits.

Pour expédition conforme Transmis en Préfecture

Le

Le Maire, Gérard CANOVAS

Publiée et exécutoire, le Le Maire, Gérard CANOVAS La Secrétaire de Séance

Olivia PINEL



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

034-213400237-20221220-22_CM_12_016-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE BALARUC LES BAINS

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze décembre à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sous la Présidence de Monsieur Gérard CANOVAS, Maire,

Mme FEUILLASSIER, Mme CURTO, M. FERNANDEZ, Mme SERRES, M. CALAS, Adjoints, M. MERIEAU, M. LONIGRO, M. VALLET, Mme ARNOUX, Mme TORRENT, Mme SORITEAU, Mme ASTRUC, M. LUBRANO, Mme PINEL, M. DORLEANS, Mme LLEDOS, Mme AZEMA, M. CONGRAS, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné procuration :

- Christophe RIOUST à Gérard CANOVAS
- Brigitte LANET à Joëlle ARNOUX
- Stéphane ANTIGNAC à Angel FERNANDEZ
- Benoît GAU à Geneviève FEUILLASSIER
- Isabelle GIORDANO à Camille VALLET
- Sophie ESCOT à Christian LONIGRO
- Kévin MOURGUES à Dominique CURTO

Absents excusés :

- Céline BERNARD
- Christian HURABIELLE-PERE

Absent:

- Daniel LHAURADO

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance : Olivia PINEL.

Objet 16 : Information de mise à disposition et de fin anticipée de mise à disposition de fonctionnaires territoriaux sur l'EPIC – service des campings municipaux.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

BALARUC LES BAINS Ville Auenue de Montpellier BP 1 - 34540 Balaruc-les-Bains

Tél.: +33 (0)4 67 46 81 00 Fax: +33 (0)4 67 43 19 01

Pour contacter la Mairie : https://balaruc.libredemat.fr/

www.ville-balaruc-les-bains.com

Vu la Loi nº 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment les articles 61 à 63,

Vu le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales,

L'Assemblée délibérante est informée de la mise à disposition à temps partiel auprès de L'EPIC - service des campings municipaux des fonctionnaires territoriaux cités ci-dessous :

- De M CROS David, Adjoint technique, à raison de 15 % à compter du 1^{er} janvier 2023 pour une durée de trois ans renouvelables
- De M FAIVRE Sylvain, Ingénieur, à raison de 5 % à compter du 1^{er} janvier 2023 pour une durée de trois ans renouvelables
- De M GALLART Stephan, Agent de maîtrise, à raison de 5 % à compter du 1^{er} janvier 2023 pour une durée de trois ans renouvelables
- De M GELY Fréderic, Adjoint technique principal de 1^{ère} classe, à raison de 15 % à compter du 1^{er} janvier 2023 pour une durée de trois ans renouvelables
- De M BONNET Jean-Christophe, Adjoint technique, à raison de 5 % à compter du 1^{er} janvier 2023 pour une durée de trois ans renouvelables
- De M SANTACANA Gilles, Agent de maîtrise, à raison de 5 % à compter du 1^{er} janvier 2023 pour une durée de trois ans renouvelables
- De Mme YOULA Mabinty, Agent de maîtrise principal, à raison de 10 % à compter du 1^{er} janvier 2023 pour une durée de trois ans renouvelables
- De Mme BADA Lynda, Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, à raison de 30 % à compter du 1^{er} janvier 2023 pour une durée de trois ans renouvelables
- De Mme OLIVER Laurence, Rédacteur, à raison de 50 % à compter du 1^{er} janvier 2023 pour une durée de trois ans renouvelables
- De Mme FAURE-BRAC Sylvaine, Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, à raison de 20 % à compter du 1^{er} janvier 2023 pour une durée de trois ans renouvelables
- De Mme GALIANA Katya, Rédacteur, à raison de 20 % à compter du 1^{er} janvier 2023 pour une durée de trois ans renouvelables
- De Mme BOUEDO Marie-Ange, Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, à raison de 30 % à compter du 1^{er} janvier 2023 pour une durée de trois ans renouvelables
- De M JOLY Pascal, Adjoint technique principal de 1ère classe, à raison de 10 % à compter du 1er janvier 2022 pour une durée de trois ans renouvelables
- De M MATTIA Josian, Adjoint technique principal de 1^{ère} classe, à raison de 10 % à compter du 1^{er} janvier 2023 pour une durée de trois ans renouvelables
- De LOPEZ Claude, Agent de maîtrise, à raison de 10 % à compter du 1^{er} janvier 2023 pour une durée de trois ans renouvelables
 - De JOUET Nicolas, Adjoint technique principal de 2ème classe, à raison de 10 % à compter du 1^{er} janvier 2023 pour une durée de trois ans renouvelables
- De MONOD Christophe, Adjoint technique principal de 2ème classe, à raison de 5% à compter du 1er janvier 2023 pour une durée de trois ans renouvelables
- De Mme BOUALÂM Sylvie, Adjoint technique, à raison de 100 % à compter du 1^{er} janvier 2023 pour une durée de trois ans renouvelables

L'Assemblée délibérante est informée de la fin anticipée de mise à disposition à temps partiel auprès de L'EPIC Office du Tourisme - service des campings municipaux, à compter du 1^{er} janvier 2023 des fonctionnaires territoriaux cités ci-dessous :

- De M LAMORA Thierry, Rédacteur principal de 2ème classe
- De M MACIA Rémi, Adjoint technique
- De Mme LUBEIGT Karin, Adjoint administratif principal de 1ère classe

L'assemblée:



source d'énergies

De la mise à disposition à temps partiel auprès de L'EPIC -service des campings municipaux, à compter du 1er janvier 2023 pour une durée de trois ans renouvelables, des fonctionnaires territoriaux cités ci-dessous,

M CROS David, Adjoint technique, à raison de 15 %

M FAIVRE Sylvain, Ingénieur, à raison de 5 %

M GALLART Stephan, Agent de maîtrise, à raison de 5 %

M GELY Fréderic, Adjoint technique principal de 1 ère classe, à raison de 15 %

M BONNET Jean-Christophe, Adjoint technique, à raison de 5 %

M SANTACANA Gilles, Agent de maîtrise, à raison de 5 %

Mme YOULA Mabinty, Agent de maîtrise principal, à raison de 10 %

Mme BADA Lynda, Adjoint administratif principal de 1 ere classe, à raison de 30 %

Mme OLIVER Laurence, Rédacteur, à raison de 50 %

Mme FAURE-BRAC Sylvaine, Adjoint administratif principal de 2ème classe, à raison de 20%

Mme GALIANA Katva, Rédacteur, à raison de 20 %

Mme BOUEDO Marie-Ange, Adjoint administratif principal de 1ère classe, à raison de 30%

M JOLY Pascal, Adjoint technique principal de 1^{ère} classe, à raison de 10 %

M MATTIA Josian, Adjoint technique principal de 1^{ère} classe, à raison de 10 %

M LOPEZ Claude, Agent de maîtrise, à raison de 10 %

M JOUET Nicolas, Adjoint technique principal de 2ème classe, à raison de 10 %

M MONOD Christophe, Adjoint technique principal de 2^{ème} classe, à raison de 5%

Mme BOUALAM Sylvie, Adjoint technique, à raison de 100 %

Des fins anticipées de mise à disposition à temps partiel auprès de L'EPIC Office du Tourisme - service des campings municipaux, à compter du 1er janvier 2023 des fonctionnaires territoriaux cités ci-dessous :

M LAMORA Thierry, Rédacteur principal de 2ème classe

M MACIA Rémi, Adjoint technique

Mme LUBEIGT Karin, Adjoint administratif principal de 1ère classe

Hérau

Dit que copie de la présente délibération sera transmise à M. Le Préfet de l'Hérault.

Ainsi délibéré à Balaruc les Bains, les jours, mois et an susdits.

Pour expédition conforme

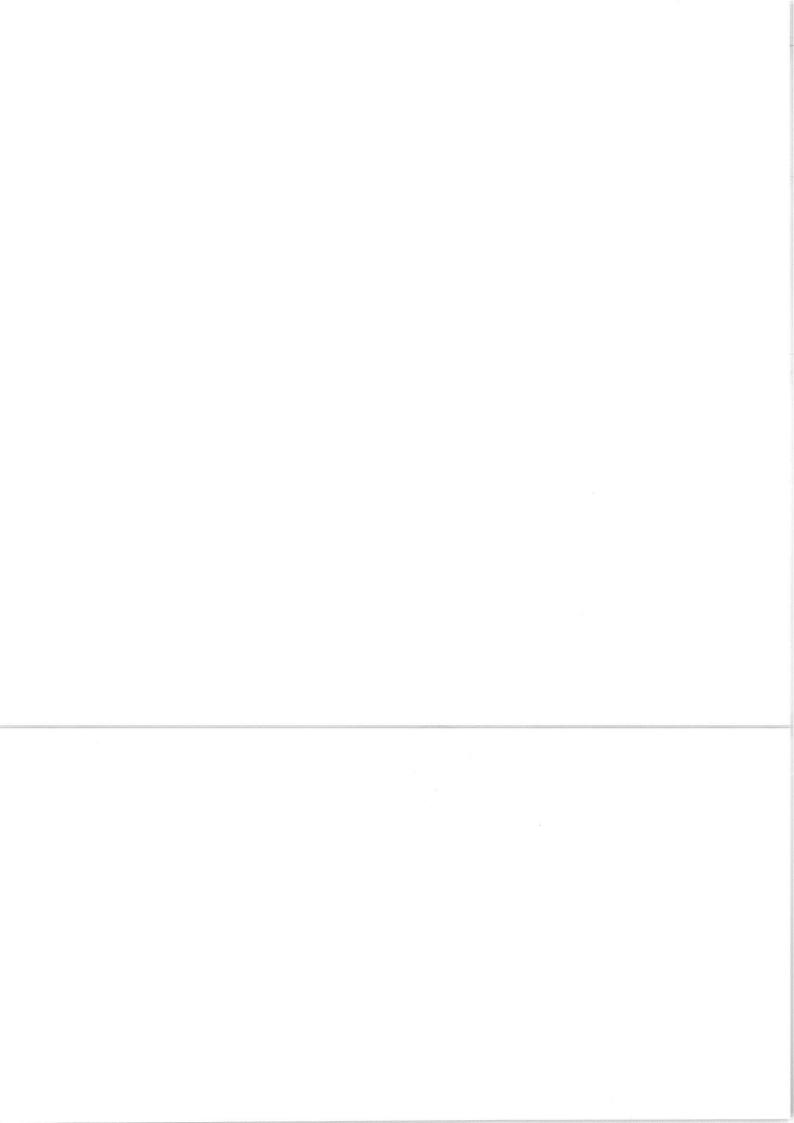
Transmis en Préfecture

Le Maire, Gérard CANOVAS

La Secrétaire de Séance

Olivia PINEL

Publiée et exécutoire, le Le Maire, Gérard CANOVAS





Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

034-213400237-20221220-22 CM 12 017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE BALARUC LES BAINS

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze décembre à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sous la Présidence de Monsieur Gérard CANOVAS, Maire, Mme FEUILLASSIER, Mme CURTO, M. FERNANDEZ, Mme SERRES, M. CALAS, Adjoints, M. MERIEAU, M. LONIGRO, M. VALLET, Mme ARNOUX, Mme TORRENT, Mme SORITEAU, Mme ASTRUC, M. LUBRANO, Mme PINEL, M. DORLEANS, Mme LLEDOS, Mme AZEMA, M. CONGRAS, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné procuration :

- Christophe RIOUST à Gérard CANOVAS
- Brigitte LANET à Joëlle ARNOUX
- Stéphane ANTIGNAC à Angel FERNANDEZ
- Benoît GAU à Geneviève FEUILLASSIER
- Isabelle GIORDANO à Camille VALLET
- Sophie ESCOT à Christian LONIGRO
- Kévin MOURGUES à Dominique CURTO

Absents excusés :

- Céline BERNARD
- Christian HURABIELLE-PERE

Absent:

- Daniel LHAURADO

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance : Olivia PINEL.

Objet 17; Modification du tableau des effectifs.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales,



Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 34,

Considérant que les besoins des services le justifient, il y a lieu de procéder à la création :

- D'un poste d'adjoint technique principal de 1 ère classe

Le tableau des effectifs au 14 décembre est joint à la présente.

Compte tenu de ces éléments, il est demandé à l'assemblée délibérante de se prononcer sur cette modification.

L'assemblée après avoir délibéré vote :

UNANIMITE

- Approuve l'exposé de son Président,

- Approuve la modification du tableau des effectifs tel que présenté en annexe,

Heraul

- Dit que copie de la présente délibération sera transmise à M. Le Préfet de l'Hérault.

Ainsi délibéré à Balaruc les Bains, les jours, mois et an susdits.

Pour expédition conforme

Transmis en Préfecture

Le

Le Maire, Gérard CANOVA

Publiée et exécutoire, le Le Maire, Gérard CANOVAS La Secrétaire de Séance Olivia PINEL



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

034-213400237-20221220-22_CM_12_018-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE BALARUC LES BAINS

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze décembre à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sous la Présidence de Monsieur Gérard CANOVAS, Maire,

Mme FEUILLASSIER, Mme CURTO, M. FERNANDEZ, Mme SERRES, M. CALAS, Adjoints, M. MERIEAU, M. LONIGRO, M. VALLET, Mme ARNOUX, Mme TORRENT, Mme SORITEAU, Mme ASTRUC, M. LUBRANO, Mme PINEL, M. DORLEANS, Mme LLEDOS, Mme AZEMA, M. CONGRAS, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné procuration :

- Christophe RIOUST à Gérard CANOVAS
- Brigitte LANET à Joëlle ARNOUX
- Stéphane ANTIGNAC à Angel FERNANDEZ
- Benoît GAU à Geneviève FEUILLASSIER
- Isabelle GIORDANO à Camille VALLET
- Sophie ESCOT à Christian LONIGRO
- Kévin MOURGUES à Dominique CURTO

Absents excusés :

- Céline BERNARD
- Christian HURABIELLE-PERE

Absent:

- Daniel LHAURADO

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance : Olivia PINEL.

Objet 018: Convention Médecine Préventive N°34023.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 26-1 et 108-2,

Avenue de Montpellier

BALARUC LES BAINS

BP 1 - 34540 Balaruc-les-Bains

Tél.: +33 (0)4 67 46 81 00 Fax: +33 (0)4 67 43 19 01

Pour contacter la Mairie : https://balaruc.libredemat.fr/

www.ville-balaruc-les-bains.com

Vu le code général de la fonction publique, articles L. 812-3 à L. 812-5,

Vu le décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine préventive professionnelle dans la fonction publique territoriale,

Vu les décrets n° 2012-170 du 3 février 2012, n° 2015-161 du 11 février 2015 et n° 2021-571 du 10 mai 2021 modifiants successivement le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2022-551 du 13 avril 2022 relatif aux services de médecine de prévention dans la fonction publique territoriale et notamment ses articles 2 à 21,

Vu la circulaire INTB1209800C du 12 octobre 2012 relative à l'application des dispositions du décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié,

Vu la note explicative de synthèse ci-dessous :

Conformément à l'article L. 812-3 du Code général de la fonction publique, les collectivités territoriales et leurs établissements publics doivent disposer d'un service de médecine préventive, soit en créant leur propre service, soit en adhérant aux services de santé au travail interentreprises ou assimilés, à un service commun à plusieurs employeurs publics ou au service créé par le centre de gestion selon les modalités mentionnées à l'article L. 452-47.

La commune de Balaruc-les-Bains a décidé de mettre fin au contrat d'adhésion n°54492, souscrit avec Thau Santé Travail à compter du 31 décembre 2022.

La commune de Balaruc-les-Bains choisit d'adhérer au service dédié du Centre de Gestion de l'Hérault.

Une nouvelle convention nous est donc proposée par le CDG pour les 3 prochaines années (2023-2025).

Le Pôle Médecine Préventive du CDG34 conseille l'autorité territoriale, les agents et leurs représentants en ce qui concerne :

- 1. L'amélioration des conditions de vie et de travail dans les services ;
- 2. L'hygiène générale des locaux de service ;
- 3. L'adaptation des postes, des techniques et des rythmes de travail à la physiologie humaine;
- 4. La protection des agents contre l'ensemble des nuisances et les risques d'accidents de service ou de maladie professionnelle ou à caractère professionnel;
- 5. L'hygiène dans les restaurants administratifs ;
- 6. L'information sanitaire.

Conformément à l'article 20 du décret n°85-603 du 10 juin 1985, les agents de l'entité bénéficient, durant la période de validité de la présente convention, d'un examen médical périodique obligatoire au minimum tous les deux ans.

Les visites médicales réalisées par le pôle médecine préventive ont lieu dans des locaux disposant de matériels et équipements permettant d'assurer ses missions. La localisation des lieux de consultation est décidée par le CDG 34 dont l'information sera portée à la connaissance de l'entité adhérente via la plateforme informatique d'échange « dénommée portail ».

Un autre lieu pourra être proposé, afin de réduire les délais d'attente de rendez-vous, pour répondre à une urgence et/ou en fonction des besoins, dès que cela sera possible.



Tous les ans, la commune verse au CDG34, au cours du 2^{ème} trimestre, une cotisation de participation aux frais de fonctionnement du Pôle Médecine Préventive égale à 0,47% de sa masse salariale soumise à l'URSSAF N-1.

La présente convention est conclue pour une durée de 3 ans. Elle prend effet au 1er janvier 2023. La convention est renouvelable ensuite par tacite reconduction pour des périodes successives de trois ans chacune, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties avec un préavis de fixé à 6 mois.

Compte tenu de tous ces éléments, il est demandé à l'assemblée délibérante :

- D'approuver la nouvelle convention relative à la mise à disposition du Pôle Médecine Préventive du CDG34
- D'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention, ainsi que toutes les pièces, de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Il est demandé à l'assemblée de délibérer.

L'assemblée après avoir délibéré vote :

UNANIMITE

- Approuve l'exposé de son Président,
- **Approuve** la nouvelle convention relative à la mise à disposition du Pôle Médecine Préventive du CDG34,
- **Autorise** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention, ainsi que toutes les pièces, de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- Dit que copie de la présente délibération sera transmise à M. Le Préfet de l'Hérault.

Ainsi délibéré à Balaruc les Bains, les jours, mois et an susdits.

Pour expédition conforme Transmis en Préfecture

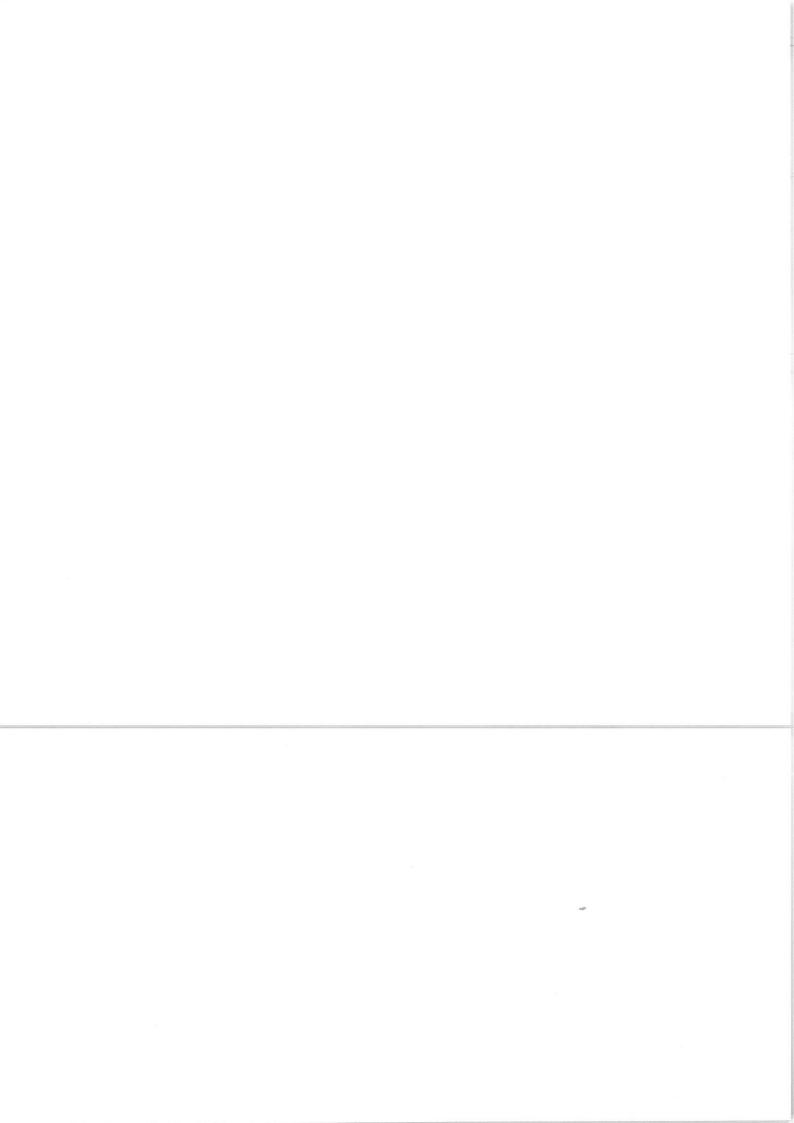
Le

Le Maire, Gérard CA

La Secrétaire de Séance Olivia PINEL

Publiée et exécutoire, le

Le Maire, Gérard CANOVAS





Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

034-213400237-20221220-22_CM_12_019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE BALARUC LES BAINS

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze décembre à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sous la Présidence de Monsieur Gérard CANOVAS, Maire,

Mme FEUILLASSIER, Mme CURTO, M. FERNANDEZ, Mme SERRES, M. CALAS, Adjoints, M. MERIEAU, M. LONIGRO, M. VALLET, Mme ARNOUX, Mme TORRENT, Mme SORITEAU, Mme ASTRUC, M. LUBRANO, Mme PINEL, M. DORLEANS, Mme LLEDOS, Mme AZEMA, M. CONGRAS, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné procuration :

- Christophe RIOUST à Gérard CANOVAS
- Brigitte LANET à Joëlle ARNOUX
- Stéphane ANTIGNAC à Angel FERNANDEZ
- Benoît GAU à Geneviève FEUILLASSIER
- Isabelle GIORDANO à Camille VALLET
- Sophie ESCOT à Christian LONIGRO
- Kévin MOURGUES à Dominique CURTO

Absents excusés:

- Céline BERNARD
- Christian HURABIELLE-PERE

Absent:

Daniel LHAURADO

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance : Olivia PINEL.

<u>Objet 19</u>: Convention de mutualisation de services entre Sète Agglopôle Méditerranée et la ville pour le ramassage des encombrants année 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales notamment son article L5211-4-1 II,

Considérant la proposition de Sète Agglopôle Méditerranée de procéder à une mutualisation de service avec la ville de Balaruc-les-Bains afin que la collecte des encombrants soit assurée par la commune,



Considérant que la commune de Balaruc-les-Bains dispose des moyens adaptés et du personnel nécessaire pour effectuer cette prestation dans des délais compatibles avec les attentes des usagers de ce service public,

Considérant que le service de ramassage des encombrants est nécessaire pour répondre aux demandes des usagers qui ne sont pas en mesure de gérer eux-mêmes leurs déchets encombrants : personnes âgées, seules, ne disposant pas de véhicule, etc.,

Considérant les principaux éléments de la convention proposée par SAM :

- Pour assurer le service d'enlèvement des encombrants, la Ville met à disposition de SAM : 1 véhicule de moins de 3,5t et 2 agents ;
- SAM rembourse la Ville des frais de fonctionnement de ce service sur la base de 190 €/tonne d'encombrants traités. Cette base tarifaire est calculée comme suit : 160€ pour charges de personnel (2 agents X 23 €/heure X 3,5h) + 30€ de frais de matériel;
- La durée de la convention est de 1 an partir du 1^{er} janvier 2023
- Le montant annuel de la prestation remboursée par Sète Agglopôle Méditerranée ne pourra excéder
 3 € /habitant DGF.
- Le montant prévisionnel de la convention pour 2023 est de 4560 €/an correspondant à 24 tonnes qui seraient collectées du 1er janvier au 31 décembre de l'année.

Considérant que le service de ramassage des encombrants est nécessaire pour répondre aux demandes des usagers qui ne sont pas en mesure de gérer eux-mêmes leurs déchets encombrants : personnes âgées, seules, ne disposant pas de véhicule, etc.,

Compte-tenu de ces éléments, il est demandé à l'assemblée délibérante :

- De confirmer l'accord de la Ville de Balaruc-Les-Bains pour la mise en œuvre d'une mutualisation de service avec SAM pour le ramassage des encombrants suivant les termes de la convention proposée par SAM,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer ladite convention et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Il est demandé à l'assemblée de délibérer.

L'assemblée après avoir délibéré vote :

UNANIMITE

- Approuve l'exposé de son Président,

- Confirmer l'accord de la Ville de Balaruc-Les-Bains pour la mise en œuvre d'une mutualisation de service avec SAM pour le ramassage des encombrants suivant les termes de la convention proposée par SAM,
- Autorise Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer ladite convention et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération,
- Dit que copie de la présente délibération sera transmise à M. Le Préfet de l'Hérault.

Ainsi délibéré à Balaruc les Bains, les jours, mois et an susdits.

Pour expédition conforme Transmis en Préfecture

Le

Le Maire, Gérard CANOV

Publiée et exécutoire, le Le Maire, Gérard CANOVAS La Secrétaire de Séance

Olivia PINEL